



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 140 • NUMÉRO 064 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le jeudi 24 février 2005

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 24 février 2005

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

● (1000)

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'hon. Paddy Torsney (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, conformément à l'article 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation du Groupe canadien de l'Union interparlementaire. [Traduction]

Ce rapport a trait à la participation de députés à la 111^e assemblée et aux réunions connexes de l'Union interparlementaire, tenues à Genève, en Suisse, du 28 septembre au 1^{er} octobre 2004.

J'espère que tous les députés prendront connaissance du rapport pour s'informer des questions soulevées et de la participation de députés de tous les partis à la Chambre qui ont travaillé avec diligence dans l'intérêt du Canada et des Canadiens et qui, une fois de plus, se sont distingués.

* * *

● (1005)

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

INDUSTRIE, RESSOURCES NATURELLES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

M. Lynn Myers (Kitchener—Wilmot—Wellesley—Woolwich, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie concernant le projet de loi C-9, Loi constituant l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

* * *

PÉTITIONS

LE MARIAGE

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur aujourd'hui de présenter 13 pétitions au nom des gens de Saskatoon—Rosetown—Biggar et de partout au Canada, qui déclarent: « Nous les soussignés, citoyens du Canada, attirons l'attention de la Chambre sur ce qui suit: attendu que le mariage, défini comme l'union pour toute la vie entre un homme et une femme, est...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. La députée de Saskatoon—Rosetown—Biggar sait qu'elle ne peut lire la pétition. Elle ne peut qu'en donner le résumé. La mention de l'attendu m'indique que la députée lit. Elle est allée trop loin. Je sais qu'elle voudra bien nous résumer brièvement la pétition.

Mme Carol Skelton: Veuillez m'excuser, monsieur le Président. Mes électeurs prient le Parlement d'établir la définition traditionnelle du mariage et d'y recourir lorsqu'il formulera un énoncé définitif sur la question.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, c'est vraiment un plaisir et un privilège pour moi d'intervenir, comme je le fais presque quotidiennement, pour présenter encore une pétition au nom de mes électeurs de Prince George—Peace River. Les pétitionnaires sont de Dawson Creek, une petite localité dans le Sud de ma circonscription, du côté de Peace River.

Ces citoyens désirent attirer l'attention de la Chambre des communes sur le fait que le mariage est le meilleur fondement pour la famille et l'éducation des enfants. Ils rappellent à la Chambre qu'elle a adopté, en juin 1999, une motion disant que la définition du mariage devrait rester inchangée et désigner l'union d'un homme et d'une femme. Ils demandent donc au Parlement de légiférer pour reconnaître en droit fédéral l'institution du mariage comme étant l'union pour la vie d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre personne.

● (1010)

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter quelques centaines de pétitions signées par des électeurs de ma circonscription et d'un peu partout au Canada. Les pétitionnaires savent que la majorité des Canadiens appuient la définition juridique actuelle du mariage en tant qu'union volontaire d'un homme et d'une femme.

Les signataires demandent instamment au Parlement de recourir à tous les moyens législatifs et administratifs possibles, notamment d'invoquer, au besoin, l'article 33 de la charte, en l'occurrence la disposition de dérogation, pour protéger et maintenir la définition actuelle du mariage, soit l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre personne. Je sais bien que les députés ne peuvent appuyer les pétitions qu'ils présentent, mais si le contraire était possible, je signale à la Chambre que j'appuierais la présente pétition.

L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.): Monsieur le Président, je présente une pétition dans laquelle les pétitionnaires soutiennent qu'il faut protéger le mariage pour qu'il demeure l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre personne.

Le budget

[Français]

L'USINE ACIERS INOXIDABLES ATLAS

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer une pétition provenant des employés et des retraités de l'usine Aciers inoxydables Atlas ainsi que de la population en général de Sorel-Tracy, qui veulent faire savoir à la Chambre que la fermeture possible de l'usine compromettrait 400 emplois directs, 1 200 emplois indirects, 34 millions de dollars en salaires dans l'économie de la région, et cela signifierait une réduction de la rente de 25 p. 100 à 30 p. 100.

Les pétitionnaires demandent donc une intervention politique de tous les paliers gouvernementaux pour permettre la relance de l'usine Aciers inoxydables Atlas et le renflouement du régime de retraite.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'examen, interrompu le 23 février, de la motion voulant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il s'agit du onzième budget libéral d'affilée depuis 1993, période au cours de laquelle les électeurs ont été appelés aux urnes quatre fois. C'est aussi le second budget de l'actuel ministre des Finances, mais le premier depuis les dernières élections générales. Je dois dire que la situation minoritaire change beaucoup de choses. Il est vrai, après tout, que la perspective d'une exécution à l'aube aide l'esprit à se concentrer.

C'était, je dois dire, très touchant hier de voir des députés du parti ministériel applaudir en liesse des mesures que, pas plus tard qu'à la dernière campagne électorale, ils ont dénoncées comme ne tenant pas debout et étant carrément dangereuses. Une chose n'a pas changé: il y a toujours deux partis libéraux fédéraux, celui qui fait certaines promesses durant la campagne et qui fait autre chose une fois élu.

Pendant la campagne électorale, nous avons dit aux Canadiens que les libéraux cachaient d'énormes excédents. Ils ont affirmé que nous étions irréflechis sur le plan financier. Hier, tous ces excédents ont miraculeusement fait surface.

Nous connaissons tous, bien sûr, les fameuses projections selon lesquelles l'excédent de l'an dernier devait être de 1,9 milliard de dollars, alors qu'il s'est révélé être de 9,1 milliards de dollars. Je n'oublierai jamais qu'au cours du débat pendant la campagne électorale, le premier ministre s'est tourné vers moi et a déclaré qu'il

connaissait les chiffres. Effectivement, il connaissait les chiffres, mais dans le désordre.

Le message ne devrait pas se perdre. En fait, les ministériels, qui sont censés gérer notre argent, ont menti à la population canadienne durant une campagne électorale nationale, alors que nous, au Parti conservateur, disions la vérité aux Canadiens.

Notre programme, que les libéraux ont qualifié d'irresponsable sur le plan financier, prévoyait plus de 50 milliards de dollars pour de nouvelles dépenses et des réductions d'impôt sur cinq ans, ce que le premier ministre disait être dangereux. Les libéraux ont maintenant pris des engagements exactement du même ordre. En juin dernier, cette somme de 50 milliards de dollars faisait peur, c'était un trou noir, mais maintenant, c'est merveilleux. Le trou noir est devenu une véritable fontaine d'idées brillantes.

Ce que les libéraux disaient être inabordable durant la campagne électorale est maintenant présenté comme inévitable.

Nous ne devrions pas croire un seul instant que ce type de tromperie et de falsification de l'état des finances publiques n'a pas un coût. Lorsqu'on truque ainsi les chiffres, on laisse passer des occasions, comme le fait en grande partie ce budget, et ces occasions ne se représenteront peut-être pas.

Ainsi, ces énormes montants cachés ont permis au gouvernement de lancer, au cours de la dernière décennie, d'innombrables initiatives hors budget, mal conçues, mal planifiées et mal mises en oeuvre, ce qui a entraîné les pires gaspillages de deniers publics et les pires scandales de notre histoire.

Je rappelle à la Chambre le cafouillis à DRHC, le registre des armes à feu, la mauvaise gestion des remboursements de TPS, les fondations qui ne rendent aucun compte et, bien entendu, le scandale des commandites. Ce sont autant d'occasions perdues pour les Canadiens et leurs familles. Pour le gouvernement, cela entraîne une baisse des recettes qui menace notre capacité d'offrir à l'avenir les services sociaux de qualité que les Canadiens méritent et auxquels ils s'attendent.

[Français]

Les surplus exorbitants amassés et cachés par le gouvernement sont aussi la source d'un déséquilibre fiscal dangereux qui persiste. Ce déséquilibre cause des tensions énormes au sein de la fédération canadienne.

Pendant que les provinces ont toutes les peines du monde à financer les programmes de santé, d'infrastructures et d'éducation que la population exige, le gouvernement fédéral dissimule des milliards de dollars dont il ne sait même pas quoi faire.

Ce problème reste entier et s'aggrave même. Nous allons continuer de talonner le gouvernement sans relâche sur cette question et nous attendons avec impatience le rapport du comité parlementaire que nous avons formé, contrairement à la volonté du gouvernement libéral, pour étudier ce problème. Nous allons continuer à défendre le fédéralisme d'ouverture et combattre le fédéralisme dominateur et paternaliste des libéraux fédéraux.

● (1015)

[Traduction]

Je veux commencer mon analyse du budget en m'arrêtant sur des choses que nous aimons. Certaines des mesures de réduction d'impôt contenues dans le budget sont réclamées avec insistance par notre parti, depuis plusieurs années. Même si elles sont tardives et timides, elles découlent directement des pressions exercées sur le gouvernement par les députés conservateurs.

Le budget

Je sais que le gouvernement voudrait s'attribuer le mérite et être félicité pour certaines de ces mesures, ce qui est fondé en partie, mais en toute justice, on devrait aussi féliciter directement les députés qui réclament depuis longtemps ces mesures. Ainsi, le budget renferme des réductions d'impôt pour les entreprises. Cependant, il ne faut pas oublier que, depuis des années, il n'y a pas de plus ardent défenseur d'une réduction de l'impôt des sociétés et d'un allègement de leur fardeau fiscal que notre porte-parole en matière de finances, le député de Medicine Hat.

Le budget comporte quelques mesures de réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers, notamment l'augmentation du montant personnel de base, une mesure universelle qui bénéficiera surtout aux Canadiens à faible revenu. Je dois signaler qu'une telle mesure est préconisée depuis quelques années par des députés de mon parti, y compris mon prédécesseur, le député d'Okanagan—Coquihalla, qui préconisait déjà cette mesure lorsqu'il était trésorier de l'Alberta.

Enfin, le budget prévoit l'élimination graduelle de la taxe d'accise sur les bijoux, taxe plus néfaste que bénéfique. Le député d'Île de Vancouver-Nord a défendu vigoureusement l'élimination de cette taxe.

• (1020)

[Français]

Les bénéfiques pour les coopératives agricoles sont abordés dans ce budget. Une membre de notre caucus, non élue jusqu'à maintenant, a travaillé fort en faveur de l'exemption des dividendes des coopératives agricoles que le gouvernement a finalement appliquée. Il s'agit de la future députée Josée Verner.

[Traduction]

En ce qui concerne les dépenses d'adoption, enfin abordées dans le budget, je tiens à dire que le partisan le plus tenace de mesures à cet égard au fil des années a été le député de Prince George—Peace River.

En fait, la plupart des nouveautés annoncées dans le budget proviennent de la plate-forme électorale du Parti conservateur: des réductions d'impôt et des augmentations des dépenses militaires.

Il importe que les Canadiens sachent que les augmentations des dépenses représentent en fait la moitié de ce que le gouvernement a annoncé et qu'elles sont loin d'être assorties aux besoins à long terme. Toutefois, il convient de reconnaître que ces augmentations sont en fait le fruit du travail d'une longue lignée de députés conservateurs, de nos deux partis fusionnés, qui n'ont jamais cessé de plaider en faveur de telles augmentations dans le secteur de la défense, et le porte-parole actuel en matière de défense, le député de Carleton—Mississippi Mills, s'est certainement montré à la hauteur lorsqu'il a pris le flambeau.

Tous ces députés conservateurs à la Chambre ont fait ce que les conservateurs ont toujours fait. Ils ont subi d'innombrables moqueries et railleries parce qu'ils défendaient des principes et des idéaux auxquels les députés ministériels veulent maintenant adhérer à la dernière minute. Voilà ce qu'ils ont fait, non seulement à l'égard de ces mesures, mais précédemment aussi, par exemple, il y a déjà quelque temps, à l'égard de questions comme le faible taux d'inflation, la réforme de la TPS et le libre-échange. Le Parti conservateur sera toujours un précurseur lorsqu'il s'agira de prôner certains principes. De plus, il exercera sans cesse des pressions sur les ministériels pour que ceux-ci prennent les mesures qui s'imposent, même s'il doit se battre pour qu'on lui accorde le mérite qui lui revient.

Même les propositions intéressantes contenues dans le budget sont inadéquates ou incertaines, notamment l'augmentation des crédits accordés au titre de la défense nationale. Aucun des nouveaux investissements ne peut masquer le fait que le gouvernement n'a pas encore de plan établi en ce qui concerne la défense nationale. Sa feuille de route en matière de gestion compétente est à toutes fins pratiques inexistante. À ce jour, il n'a jamais mis l'accent sur l'importance de ce type de gestion. Dans le budget, le gouvernement a commencé en exagérant et en doublant l'augmentation réelle. Quel dommage d'aborder de cette façon les politiques gouvernementales les plus sérieuses.

Les événements tragiques du 11 septembre 2001 auraient dû rappeler au gouvernement que nous vivons dans un monde dangereux, un monde dans lequel les forces armées sont non seulement l'instrument central pour la défense nationale et pour la sécurité intérieure, mais aussi la plus claire expression de la souveraineté et de l'influence internationale.

Sous la direction du gouvernement libéral, nous assistons à une indiscutable détérioration de la disponibilité et du potentiel militaire du Canada. Cette détérioration s'est d'ailleurs manifestée tragiquement lors des tristes événements survenus à bord du NCSM *Chicoutimi*. Jusqu'à l'avènement du présent gouvernement minoritaire, le gouvernement libéral était déterminé à perpétuer cette détérioration.

Notre matériel militaire continue de se délabrer et le nombre de militaires équipés convenablement ne cesse de baisser. Aujourd'hui, les dépenses du Canada au titre de la défense, exprimées en pourcentage de notre économie, se classent parmi les plus faibles parmi les pays de l'OTAN. Autant la négligence du gouvernement amenuise gravement la portée de nos efforts et ternit sérieusement notre crédibilité et notre prestige en tant que gardiens de la paix, autant elle réduit notre capacité de combat. Le gouvernement se plaît à nous répéter que, à l'heure actuelle, le Canada fait partie d'au moins 17 missions de maintien de la paix. Cependant, la vaste majorité de ces missions n'existent que sur papier et pour certaines moins de dix soldats sont déployés.

[Français]

Le Canada se situe aujourd'hui au 34^e rang des pays participant aux efforts de maintien de la paix des Nations Unies, le même rang que le Togo.

[Traduction]

Notre équipe d'intervention en cas de catastrophe doit louer des avions pour pouvoir se rendre dans les régions où ses services sont requis. Nous ne savons pas encore si les fonds prévus par le budget serviront à combler le manque de moyens de transport lourds ou à moderniser l'équipement utilisé par les forces.

Nous sommes heureux que le gouvernement s'engage à recruter 5 000 soldats de première ligne, mais comment ces soldats seront-ils équipés? Quel sera leur rôle? La semaine dernière, nous avons appris que nos forces actuelles, qui s'amenuisent sans cesse, n'ont même pas réussi à convaincre le gouvernement de leur fournir des bottes convenables.

Nous verrons, avec le temps, si le Canada est réellement capable de recruter, former et équiper ces femmes et ces hommes que nous avons souvent mis en danger au nom de la paix et de la sécurité internationales.

Le budget

● (1025)

[Français]

Pendant plus de 10 ans, les libéraux fédéraux ont négligé et ignoré nos forces armées et manifestent aujourd'hui un repentir tardif. Cependant, le travail de reconstruction de nos forces armées est une oeuvre de longue haleine. Notre parti, dans ce domaine comme dans tous les autres qui relèvent de la juridiction fédérale, sera plus vigilant que jamais. Nous connaissons trop bien le caractère éphémère des promesses libérales.

[Traduction]

J'ai fait part de ma satisfaction en ce qui a trait aux nouveaux fonds destinés aux Forces armées canadiennes. Tous les conservateurs en sont évidemment satisfaits. Par contre, les Canadiens peuvent compter sur nous pour veiller au grain et pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il conçoive un plan et qu'il respecte ses engagements.

Si les plans du gouvernement concernant la défense sont quelque peu nébuleux, ils sont toutefois parfaitement transparents par comparaison à bon nombre d'autres initiatives incluses dans le budget, en commençant par l'accord de Kyoto.

Mercredi dernier, l'accord de Kyoto est finalement entré en vigueur et le gouvernement est maintenant contraint d'atteindre ses objectifs. Dans le budget, le gouvernement met en réserve 5 milliards de dollars supplémentaires dans un but environnemental indéfini, mais nous savons qu'il n'a aucun plan pour respecter nos engagements.

Le gouvernement étudie toujours la possibilité d'acheter des droits d'émission à d'autres pays, dont plusieurs ont des dossiers environnementaux pires que celui du Canada, au lieu de lutter contre la pollution atmosphérique ici même. Il s'agit sans doute de la pire proposition environnementale et économique dont nous ayons jamais été saisis. Le Parti conservateur n'appuiera jamais l'achat de droits d'émission à l'étranger.

Je crois que de plus en plus de Canadiens prennent conscience du fait que le gouvernement n'a aucune chance de respecter les engagements qu'il a pris en signant l'accord de Kyoto sans causer de sérieux dommages à notre économie. Les Canadiens se demandent de plus en plus pourquoi on agit ainsi alors que l'accord de Kyoto n'améliorera la qualité de l'air ni au Canada, ni à l'étranger.

Huit ans se sont écoulés depuis que le gouvernement a entrepris de budgétiser le détail de ses dépenses se rapportant à ses engagements pour Kyoto. Qu'en a-t-il résulté? Depuis 1997, 3,7 milliards de dollars ont été réservés à des mesures environnementales. À quoi cet argent a-t-il été consacré? Tout ce que nous savons, c'est que quelque 658 millions de dollars n'ont pas encore été affectés, tandis que 1,2 milliard n'a pas encore été dépensé et dort dans un compte de banque. Après huit ans, le gouvernement n'est toujours pas en mesure de présenter un plan. Il ne parvient même pas à dépenser l'argent déjà affecté.

[Français]

Tout le monde reconnaît l'importance, l'urgence même, de protéger l'environnement, mais nous n'y arriverons jamais en consacrant des milliards de dollars à des objectifs irréalisables et incertains.

[Traduction]

Il en est ainsi pour la plus grande partie du budget. D'importantes sommes d'argent ont été mises de côté à de nobles fins, mais, dans la plupart des cas, il n'existe pas de propositions ni de plans pour

arriver à ces fins. Même si nous permettons l'adoption du présent budget, la Chambre ne doit pas s'imaginer un instant que nous allons endosser les plans du gouvernement pour mettre en oeuvre ces initiatives, si jamais il en produit.

L'une de ces initiatives concerne la garde des enfants, pour laquelle le gouvernement n'a pas de programme. Le ministre tient des discours aux Canadiennes au sujet de la famille et de ce qu'elles devraient vouloir. Il a imaginé toutes les solutions au cours des années 60 et il va pouvoir enfin les mettre en application. Mais les Canadiens ont évolué, les parents aussi et ils veulent pouvoir choisir. Nous nous opposerons à tout projet se traduisant par l'injection de fonds dans des immeubles et dans la bureaucratie, plutôt que dans un allègement fiscal immédiat qui profiterait aux parents et aux enfants.

[Français]

Je peux dire la même chose concernant les municipalités et l'infrastructure: il n'y a pas encore de plan. Nous, au Parti conservateur, allons insister pour que le gouvernement fédéral respecte les compétences des provinces. Sans un tel engagement, nous nous opposerons à n'importe quelle intervention fédérale.

● (1030)

[Traduction]

J'ai été franc à l'égard des Canadiens et je continuerai à l'être dans mon évaluation du budget, dont il faut dresser clairement la toile de fond. Les dernières élections ont eu lieu il y a seulement huit mois. Mon parti et, à mon avis, tous les partis de l'opposition ont fait en sorte que le présent gouvernement fonctionne et, de fait, je constate un certains progrès et certaines réalisations.

En dernier ressort, cependant, il revient à l'opposition officielle de juger s'il convient et s'il est opportun de forcer le gouvernement à tenir des élections. À mon avis, les Canadiens ne veulent pas aller aux urnes deux fois en dedans d'une année, et ce ne serait pas dans l'intérêt national que cela se produise, à moins que des raisons évidentes nous y contraignent. De telles raisons n'existent pas en ce moment, mais je souligne au gouvernement qu'il ne lui était pas très difficile de faire mieux que dans le passé. Ce budget, même s'il permettra au gouvernement de rester en place jusqu'à la fin du printemps, ne nous assure en rien que le gouvernement est apte à diriger le pays dans l'avenir.

Ce qui est le plus troublant au sujet du gouvernement, c'est son manque de volonté à nous dire clairement ce qui en est des excédents pour qu'on puisse discuter convenablement des montants en cause et de leur utilisation. Comme je l'ai déjà dit, dans le budget de 2004, le gouvernement avait prévu pour l'exercice 2003-2004 un excédent de 1,9 milliard de dollars, qui a en fait été quatre fois plus élevé, alors que l'année devait se terminer seulement huit jours après le dépôt du budget. Nous connaissons les résultats réels, mais nous n'avons pas appris la vérité avant l'automne 2004. Par conséquent, le Parlement a été induit en erreur et n'a pu discuter de l'utilisation des fonds publics, mais ce qui est plus grave, c'est qu'on a systématiquement induit les Canadiens en erreur et qu'on leur a menti en pleine campagne électorale nationale.

Le budget

Le budget de 2004 prévoyait un excédent de 4 milliards de dollars pour 2004-2005. Le gouvernement nous dit maintenant que l'excédent sera réellement de 3 milliards de dollars. On arrive à ce montant après l'attribution de près de 3 milliards de dollars à Terre-Neuve-et-Labrador et à la Nouvelle-Écosse pour les promesses au sujet des ressources extracôtières que le premier ministre a tenté de rompre et après l'affectation de 5 milliards de dollars dans des fonds spéciaux sans plan, sans proposition et sans débat. En d'autres mots, l'excédent réel pour 2004-2005 se rapproche plus de 11 milliards de dollars que de 3 milliards de dollars.

Depuis 1997, le gouvernement a sous-estimé de 63 milliards de dollars ses excédents et il perpétue cette pratique. Le gouvernement nous dit maintenant dans ce budget que l'excédent pour l'exercice 2005-2006 ne sera que de 4 milliards de dollars, mais comment peut-on faire confiance à ces gens?

Pas plus tard que la semaine dernière, la vérificatrice générale a dit ceci au Parlement:

Depuis 1997, le gouvernement a transféré au-delà de 9 milliards de dollars à diverses fondations avant que les fonds soient nécessaires, et 7,7 milliards de dollars sont laissés dans des comptes de banque.

Les libéraux l'ont fait de nouveau hier. Pourquoi ne peut-on pas remettre cet argent aux Canadiens en réduisant les impôts?

[Français]

Nous sommes aussi inquiets du rythme avec lequel le gouvernement se permet d'augmenter les dépenses, qui est de 7 p. 100 pour les prochaines années. Nous avons vu, par le passé, ce qui peut arriver quand ce gouvernement dépense sans plan précis, à l'insu du Parlement et au mépris des règles les plus élémentaires de vérification comptable.

[Traduction]

Tandis que le gouvernement brouille les pistes et jongle avec les chiffres, le Canada fait toujours face aux défis posés par le monde réel, et le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires au nom des Canadiens. Nous avons vu notre dollar atteindre des sommets jamais vus, ce qui cause des difficultés à nos exportateurs, non pas parce que notre productivité a augmenté, mais parce que le prix de nos matières premières a augmenté, ce qui donne lieu à des problèmes que le budget se contente d'esquiver.

Alors que le gouvernement continue de tergiverser, nos concurrents ne restent pas là les bras croisés. La Chine est une puissance qui monte, non seulement parce qu'elle consomme nos matières premières, mais aussi parce qu'elle nous fait concurrence dans les industries manufacturières, le textile, par exemple. La Chine commence aussi à attirer les investissements étrangers. Le Canada n'est pas prêt à affronter cette situation, qui devient de plus en plus urgente.

• (1035)

[Français]

L'hon. Stephen Harper (Calgary-Sud-Ouest, PCC): Je peux mentionner les événements du voyage du premier ministre en Chine. Le président Bush, concernant l'industrie textile, a persuadé les Chinois d'avoir des restrictions volontaires sur leur textile aux États-Unis, mais notre premier ministre a refusé de faire la même chose. Sans un engagement avec les États-Unis, nous manquons de force pour faire un tel travail.

[Traduction]

Nous continuons à donner à la Chine des sommes considérables au titre de l'aide au développement. Alors que la Chine nous fait concurrence, nous continuons à lui fournir une aide, elle qui est une

superpuissance militaire et économique. Et maintenant, nous voyons que la Chine veut acheter certaines de nos compagnies, ce qui m'amène à poser la question suivante. Un beau jour, ce pays achètera-t-il certaines de nos plus grandes compagnies de ressources naturelles avec de l'argent provenant de l'ACDI?

Et qu'en est-il des États-Unis, le pays que le premier ministre ne voit pas? Alors qu'il voyage à travers le monde, qu'il fait la girouette chaque jour en ce qui a trait au système de défense antimissile, qu'il essaie de constituer une sorte d'organisme du G-20, il ignore le G-2, la plus grande relation économique de l'histoire du monde, celle qui unit les États-Unis d'Amérique et le Canada. Nous ne pourrions pas être éternellement à la charge des États-Unis. En fait, nous en sommes au point mort en ce qui concerne le libre échange, en dépit de nos efforts. Dans tout le pays, nous voyons des différends et des obstacles nuire au libre échange, qu'il s'agisse des homards à Yarmouth, ou des fleurs dans la péninsule du Niagara, ou des différends touchant l'agriculture et le bois-d'oeuvre, qui ne font que s'aggraver.

Les États-Unis ont leurs propres difficultés en raison de leurs déficits financier et commercial, et si nous ne mettons pas un nouvel accent sur le resserrement de nos relations, nous pouvons être certains que ces problèmes seront susceptibles de se régler plutôt à notre détriment.

[Français]

Tous les pays du monde ne demanderaient pas mieux que d'avoir les États-Unis comme voisin et partenaire économique. Toutefois, ce gouvernement ne semble pas vouloir, ou pouvoir tirer avantage de la relation économique la plus féconde du monde entier.

[Traduction]

Quelques statistiques suffisent à conforter notre opinion selon laquelle le moment est venu de faire des changements en profondeur. Il nous faut un budget audacieux et pas seulement le compromis digne d'un gouvernement minoritaire qu'il nous a été donné de voir à cette législature.

Au cours des quarante dernières années, le PIB du Canada par travailleur est demeuré presque stationnaire, comparativement à celui des États-Unis; il demeure suspendu à 85 p. 100 du PIB américain. Fait sans précédent depuis environ dix ans, notre niveau de vie a diminué par rapport à celui des Américains. Pour une nation qui a subi les nombreuses tentatives faites par les libéraux fédéraux pour accroître l'innovation, la compétitivité et la productivité, nous n'avons pas de grands progrès à célébrer. Le Canada est encore au même point qu'il y a 40 ans.

La semaine dernière, le Conference Board du Canada a affirmé: « De peur que des Canadiens ne pensent que l'écart de productivité est sans importance, il convient de signaler qu'il contribue considérablement à l'écart de revenu de 6 078 \$ par Canadien ». Qu'une famille canadienne de quatre personnes gagne 24 000 dollars de moins par année que si elle vivait aux États-Unis n'a rien de réjouissant.

Au Canada, les taux de chômage sont invariablement plus élevés qu'aux États-Unis. Il en est ainsi depuis un quart de siècle. Cependant, les choses n'ont pas toujours été ainsi. Au début des années 1970, le taux était le même dans les deux pays, voire même inférieur au Canada. Notre taux est actuellement défavorisé par un écart qui devrait être inadmissible pour les Canadiens. Il est inadmissible pour mon parti.

Le budget

Récemment, la banque TD a indiqué que, depuis que le gouvernement libéral est au pouvoir, le pouvoir d'achat des Canadiens n'a augmenté que de 0,24 p. 100 par année. Autrement dit, le niveau de vie et le revenu disponible des Canadiens n'ont pas bougé.

C'est ce que j'ai à reprocher au gouvernement fédéral et au premier ministre. Au début, je me suis engagé en politique fédérale partisane parce que je voulais que quelque chose soit fait au sujet du déficit fédéral. Il y avait tellement de Canadiens qui souhaitaient la même chose.

Nous ne voulions pas que les mesures prises par le gouvernement fédéral pour corriger le déficit se résument à amasser l'argent des Canadiens et à le dépenser dans les petits projets qu'il avait à coeur. Nous voulions que ces mesures profitent aux Canadiens, ce qui n'a pas été le cas et ce qui ne sera pas le cas tant que les Canadiens ne se seront pas débarrassés du gouvernement actuel et de son irresponsabilité.

Il y a d'autres problèmes que le budget ne tente pas de résoudre. Il n'y a toujours pas d'organisme national de réglementation des valeurs mobilières. On ne prévoit pas en discuter, ni suivre quelque démarche que ce soit pour établir cet organisme que réclame le monde des affaires pratiquement en entier. On ne sait toujours pas comment sera traitée la question de la fusion des banques, qui ne s'évanouira pas toute seule.

Notre productivité future est également menacée parce que nous n'obtenons plus notre juste part des investissements étrangers. En fait, nous subissons une fuite des capitaux. Malheureusement, un trop grand nombre de Canadiens et d'entreprises canadiennes jugent que les conditions d'investissement sont meilleures à l'étranger. Il y a peu d'espoir d'inverser cette tendance à moins que des changements importants favorisant les investissements au Canada soient apportés à la politique fiscale.

Les réductions d'impôt contenues dans le budget, que nous avons appuyées et que nous continuerons d'appuyer fermement, devraient être plus décisives et être appliquées plus rapidement. C'est une mesure que nous pouvons nous permettre. En fait, nous devrions même dire que nous ne pouvons pas nous permettre de nous en passer. Nous devons continuer dans cette veine.

Les taux marginaux d'imposition, qui sont trop élevés, auraient dû être réduits dans le budget, en particulier pour les gens comme les chercheurs et les professionnels de la santé, que nous essayons d'attirer et de garder au pays. Mais ce n'est pas le cas. Les taux marginaux d'imposition réels ont atteint un sommet renversant de 80 p. 100 pour les Canadiens à faible revenu qui doivent subir les effets des dispositions de récupération applicables à des avantages sociaux importants.

Est-il encore nécessaire de faire la démonstration que nous devons réduire considérablement les impôts et procéder à une réforme fiscale? Nous préconisons l'élimination de l'impôt sur le capital. C'est une mesure destructrice d'emplois qui n'a pas sa place dans le régime fiscal canadien. On aurait dû la faire disparaître bien avant son élimination progressive jusqu'en 2007.

Les données dont nous disposons montrent clairement que le taux réel d'imposition des entreprises au Canada est bien plus élevé qu'aux États-Unis. L'Institut C.D. Howe dit que le taux réel de l'impôt sur le capital au Canada est de 31,5 p. 100, ce qui est passablement plus élevé qu'aux États-Unis, où il est de 20,1 p. 100. Nos taux d'imposition des entreprises ne sont pas concurrentiels par rapport à ceux des États-Unis, point à la ligne, et ils ne le seront même pas après les réductions contenues dans ce budget.

● (1040)

Des pays comme l'Irlande et l'Australie ont pris des mesures énergiques pour réduire les impôts des particuliers et des sociétés. Ils ont prouvé que cela pouvait être avantageux. Ils attirent les investissements et bénéficient de nouveaux revenus. Ces pays vont de l'avant, tant dans le domaine de l'économie que dans celui des services sociaux. Notre pays devrait être en mesure d'en faire autant. Il devrait être le pays le plus riche au monde et ne pas avoir à lutter pour maintenir la place qu'il occupe.

Permettez-moi de conclure en disant que le dépôt d'un budget est l'acte le plus sérieux et le plus solennel qu'un gouvernement démocratique et responsable puisse faire. Même dans le cas d'un gouvernement minoritaire, le budget ne devrait pas servir uniquement à assurer la survie du gouvernement ou le succès du parti. Le budget devrait assurer la prospérité de notre pays, le succès de notre économie et la sécurité de notre société. Il devrait être l'expression d'une vision.

Malheureusement, le présent budget ne témoigne pas réellement d'une vision. Éviter un danger immédiat est une chose, mais exprimer une vision pour l'avenir en est une autre.

[Français]

Le gouvernement va éviter la défaite en Chambre, mais il n'échappera pas à la critique. Notre devoir, comme opposition officielle, n'est pas de maintenir ou de défaire le gouvernement au pouvoir, c'est de nous assurer qu'il agit en fonction des intérêts des Canadiens et des Canadiennes.

[Traduction]

Il y a beaucoup de choses que nous n'aimons pas dans ce budget. Il y en a aussi beaucoup que nous aurions aimé y voir et qui n'y sont pas. Un grand nombre des problèmes qui auraient pu être pris en compte ne l'ont pas été, et je pense par exemple au soutien du revenu des agriculteurs et de l'économie rurale, au registre des armes d'épaule ou au peu de contrôle sur les fonds versés dans les fondations. L'adoption de ce budget ne signifie pas que le gouvernement ne devra pas bientôt discuter de ces mesures et les justifier.

Un grand nombre des mesures positives qui ont été prises par les libéraux dans ce budget ne vont pas assez loin ou tarderont trop pour avoir des répercussions importantes sur le bien-être des Canadiens. Une grande partie des fonds prévus pour la garde d'enfants, pour le transfert aux municipalités des revenus tirés de la taxe sur l'essence et pour les changements climatiques ne seront pas versés avant la fin de la décennie, et absolument rien n'a été prévu sur la façon dont ces fonds seront dépensés.

Comme je l'ai souligné, nous ne ferons pas tomber le gouvernement à ce moment-ci. Dans ce budget, le gouvernement a suivi l'exemple du Parti conservateur dans certains secteurs qui revêtent une grande importance pour les Canadiens. Il a pris des mesures en matière d'allègement fiscal, de défense et d'aide aux prestataires de soins. Nous continuerons de demander des comptes aux libéraux chaque fois que les dépenses engagées nous sembleront illogiques ou inutiles.

Le budget

À une époque où les affaires mondiales nécessitent des actions décisives et déterminées, particulièrement dans le domaine économique, je crois que le gouvernement du Canada fait preuve d'indécision. Il est indécis au sujet du niveau de vie. Il est indécis au sujet de la productivité et du niveau du dollar canadien. Il est indécis au sujet des impôts, de l'environnement, des infrastructures, des garderies, de la politique étrangère, des fusions de banques, de la gestion et de l'imputabilité, des programmes de contrôle comme le registre des armes à feu, et il est indécis au sujet des questions autochtones. Et je pourrais continuer encore longtemps. Les libéraux essaient de prolonger la vie de leur gouvernement. Ils sont tout simplement indécis au sujet de notre avenir.

Lorsque le moment viendra, et il viendra, le Parti conservateur sera prêt à donner aux Canadiens de nouvelles raisons d'être fiers de leur passé et confiants dans leur avenir.

Monsieur le Président, je propose:

Que la motion soit modifiée par l'ajout, après le mot « gouvernement », de ce qui suit:

mais regrette cependant que le budget ne reflète pas les principes conservateurs parce que: il n'accorde pas immédiatement des réductions d'impôt aux Canadiens; il propose de dépenser pour mettre en oeuvre le Protocole de Kyoto, qui comporte des défauts le rendant totalement inacceptable, plutôt que de s'attaquer aux véritables problèmes environnementaux; il annonce des dépenses massives dans un programme de garderie bureaucratique plutôt que de donner l'argent des services de garde directement aux parents; il ne prévoit aucun engagement envers le secteur agricole et le Canada rural à un moment où les régions du Canada ont besoin d'aide comme jamais; il n'élimine pas le gaspillage que représente le registre des armes d'épaule; il ne dégage pas immédiatement les ressources nécessaires pour que l'armée canadienne devienne entièrement apte au combat et soit bien équipée pour les missions de maintien de la paix; il continue de placer des milliards de dollars dans des fondations et des fiducies, contrairement aux recommandations expresses de la vérificatrice générale; il comporte une augmentation massive des dépenses de la bureaucratie.

• (1045)

Le Président: Le débat porte sur l'amendement.

[Français]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, dans les faits, le débat ne porte pas vraiment sur l'amendement puisqu'on sait bien que si le Bloc québécois l'appuyait, les conservateurs ne seraient pas en nombre suffisants pour voter de peur d'avoir une élection. Faisons donc le débat sur le budget en tant que tel.

En ce sens, d'entrée de jeu, je vous dirai que le budget qui a été présenté hier par le ministre des Finances est, dans sa forme actuelle, totalement inacceptable pour le Québec.

La principale caractéristique de ce budget est en effet qu'il ignore complètement le Québec et, en fait, va à l'encontre des intérêts et des aspirations du Québec.

Michel Audet, le ministre québécois des Finances, déplorait hier que le budget ne fasse rien pour corriger le déséquilibre fiscal. Mario Dumont et Bernard Landry ont eu la même réaction. René Roy, de la FTQ, considère que ce budget passe à côté des vrais problèmes du Québec, tout comme Claudette Charbonneau, de la CSN, Réjean Parent, de la CSQ et François Vaudreuil, de la CSD.

Le président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, Pier-André Bouchard, parle d'un manque de vision. François Saillant, du FRAPRU, parle de non-respect des engagements du Parti libéral. La présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Isabelle Hudon, parle d'un mauvais budget dans son ensemble.

Le constat est clair. Ce budget va à l'encontre des intérêts des Québécoises et des Québécois.

Je peux d'ores et déjà affirmer que si le gouvernement ne saisit pas l'occasion de modifier son budget, les 54 députés du Bloc québécois voteront contre ce budget et seront présents en Chambre pour voter contre ce budget.

Le gouvernement a choisi d'ignorer complètement le problème le plus urgent, soit le déséquilibre fiscal. Pourtant, personne n'ignore au Canada que le gouvernement fédéral nage dans les surplus budgétaires. Personne n'ignore non plus que le Québec et les provinces ont de la difficulté à financer la santé, l'éducation, les programmes sociaux, les infrastructures municipales, les routes, la recherche, le développement économique régional et tellement d'autres responsabilités qui sont les siennes.

En bref, personne n'ignore que l'argent est à Ottawa, tandis que les besoins sont au Québec et dans les provinces. Des responsabilités qui sont cruciales pour l'avenir du Québec, mais aussi du Canada. Personne n'ignore que l'argent est à Ottawa et que cet argent provient des poches des citoyens et des citoyennes.

En choisissant délibérément d'ignorer le déséquilibre fiscal, ce budget inflige à tous les élus de l'Assemblée nationale, et donc à la population du Québec, une gifle. Lundi dernier, Jean Charest, le premier ministre du Québec, affirmait que le déséquilibre fiscal n'était pas réglé. Je le cite:

La preuve en est que le gouvernement fédéral continue de nager dans les surplus pendant que le Québec peine à boucler son budget.

Il continue ainsi:

Le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral est devenu, à la faveur du déséquilibre fiscal, un pouvoir d'intrusion dans les champs de compétence des provinces.

Celui qui affirme cela est un ardent fédéraliste. Le budget déposé hier fait une éloquente démonstration de cette réalité.

La réalité est que ce « grave problème structurel », pour reprendre les mots du ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, et le je cite:

[...] laisse entrevoir une perspective peu favorable à l'affirmation du Québec.

Les Québécoises et les Québécois payent leur juste part d'impôt et ils veulent que leur gouvernement national, qui est le gouvernement du Québec, soit en mesure d'assumer toutes ses responsabilités.

Bernard Landry et Mario Dumont ne disent pas autre chose. Je ne dis pas autre chose. Henri Massé, Claudette Charbonneau disent la même chose, comme Yves Séguin et Michel Audet, le ministre québécois des Finances.

Un sondage publié hier faisait état, de façon très marquée, du fait que les Québécois et les Québécoises partagent ce point de vue. En fait, les seuls qui continuent à nier la réalité, ce sont les membres de ce gouvernement. Les Québécois veulent que ce soit leur gouvernement national, le gouvernement du Québec, qui perçoive la plus grande partie des impôts.

• (1050)

Les Québécois veulent que le gouvernement fédéral cesse ses intrusions et qu'il remette au Québec son propre argent. La situation est pire sous le gouvernement de ce premier ministre qu'elle ne l'était sous le gouvernement de Jean Chrétien, et ce n'est pas peu dire.

Non seulement ce premier ministre refuse de tenir sa promesse d'assainir les relations entre le gouvernement fédéral et le Québec, mais il va carrément à l'encontre de ses propres engagements.

Le budget

Avec ce budget, le gouvernement multiplie les intrusions. Une intrusion, pour ceux qui l'ignoraient, se définit ainsi: action de s'introduire sans y être invité dans un lieu, une société, un groupe. C'est exactement ce que fait le gouvernement fédéral en intervenant sans cesse dans les compétences exclusives du Québec, alors que personne ne l'y invite.

Il y a actuellement, au Québec, un gouvernement fédéraliste. Même ce gouvernement, qui est prêt à tout pour défendre le fédéralisme canadien, ne peut que se joindre aux autres élus de l'Assemblée nationale pour dénoncer cette situation.

Tout en multipliant les intrusions, le gouvernement fédéral continue son étranglement financier du Québec. Après 10 ans, de croissance ininterrompue et l'opération du déficit zéro, le Québec demeure toujours dans une situation financière précaire, et c'est l'oeuvre du premier ministre qui est le père du déséquilibre fiscal.

Le premier ministre peut bien refuser de reconnaître sa paternité, mais il ne peut la cacher. Il avait une occasion en or de régler le déséquilibre fiscal. Il a refusé de le faire. Je lui offrirai une autre occasion de le faire avec notre amendement.

Je lui rappelle qu'il y a 200 élus québécois, 125 à l'Assemblée nationale à Québec et 75 à la Chambre des communes. De ces 200 élus du Québec, il y en a 179 qui partagent les conclusions du rapport Séguin sur le déséquilibre fiscal; il y en a 179 qui s'accordent sur les solutions à y apporter; il n'y en a que 21 qui barrent la route au Québec: ce sont les 21 députés libéraux fédéraux du Québec; ce sont les 21 députés libéraux, dont le premier ministre, qui oeuvrent à l'encontre des intérêts fondamentaux du Québec.

Aujourd'hui, nous déplorons que le Parti libéral et le Parti conservateur aient la même attitude envers le Québec. J'invite les Québécois et les Québécoises à ne pas oublier que ce gouvernement, mené par ce premier ministre, a refusé de faire tout compromis sur cette question et que le chef de l'opposition a déjà oublié ses engagements à défendre les intérêts du Québec.

Le ministre des Finances souligne que ce budget court sur cinq ans plutôt que sur deux ans, comme c'est le cas habituellement. Voilà qui est particulièrement arrogant, quand on sait que ce gouvernement est en situation minoritaire et qu'il a toutes les chances de disparaître bien avant que ses promesses ne puissent se matérialiser. En fait, le gouvernement se moque de la population. Il ne donne pratiquement rien la première année. Il donne des miettes, la deuxième année et met le paquet les années suivantes. C'est de l'esbroufe, de la poudre aux yeux.

Encore une fois, la petite mascarade du premier ministre, qui consiste à sous-estimer les surplus budgétaires, est utilisée. Il s'agit de malhonnêteté intellectuelle, et personne n'est dupe. Cette année, il en rajoute avec ce gonflement de ses engagements qui courent sur cinq ans. Si le gouvernement pense qu'il réussira à se maintenir au pouvoir avec ce genre de budget pendant cinq ans, il se trompe royalement.

Toutefois, le pire, c'est l'insensibilité de ce gouvernement face aux travailleurs. Il a détourné des dizaines de milliards de dollars de la caisse de l'assurance-emploi au cours des dernières années. En agissant ainsi, il a violé l'esprit de la loi, comme l'a souligné à maintes reprises la vérificatrice générale.

Les membres du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, y compris les députés libéraux, se sont entendus pour recommander au gouvernement de créer une caisse autonome pour mettre fin à ce détournement de fonds institutionnalisés. Cependant, encore une fois,

le premier ministre a raté l'occasion de mettre fin à une injustice. Encore une fois, le gouvernement oppose un refus obstiné au bon sens.

Par ailleurs, le gouvernement annonce une réformette de l'assurance-emploi. En fait de changement, c'est une véritable insulte à l'endroit des travailleurs. Le gouvernement annonce 300 millions de dollars par année, et il annonce du même coup qu'il va continuer à exclure des centaines de milliers de travailleurs qui cotisent. Il annonce des projets-pilotes, dit-il; il annonce plutôt que les régions vont continuer à souffrir.

Le gouvernement doit comprendre, une fois pour toutes, que la mesure discriminatoire qui oblige les nouveaux arrivants sur le marché du travail à accumuler 910 heures et maintenant 840 pour avoir accès au régime, fait fuir les jeunes des régions du Québec.

• (1055)

Ce n'est pas en réduisant légèrement l'intensité de cette mesure discriminatoire que le problème sera réglé. Le premier ministre doit comprendre que son gouvernement fait partie du problème de l'exode des jeunes.

Le gouvernement doit également prendre conscience que la mondialisation des échanges et la concurrence de la Chine frappent de plein fouet plusieurs de nos industries manufacturières. Des milliers de travailleurs ont perdu leur emploi au cours des dernières années et pour beaucoup d'entre eux, il est très difficile de se replacer. La nécessité d'un programme d'aide aux travailleurs âgés n'a jamais été aussi grande qu'aujourd'hui. Cependant, le gouvernement laisse tomber ces travailleurs qui, pour la plupart, ont cotisé pendant des dizaines d'années au régime d'assurance-emploi. Enfin, le gouvernement avait le pouvoir de mettre fin à ce que les travailleurs saisonniers appellent le « trou noir ».

Je n'ose même pas imaginer ce qu'aurait fait ce gouvernement s'il avait été majoritaire. Le premier ministre n'a vraiment pas le sens des priorités. Comment ce gouvernement peut-il refuser d'aider les travailleurs, alors qu'il nage dans les surplus budgétaires? Comment peut-il dépenser 12 milliards de dollars pour la défense et refuser de rendre justice aux travailleurs saisonniers, aux travailleurs âgés et aux femmes qui cotisent à l'assurance-emploi? Comment se fait-il que le gouvernement soit prêt à faire cadeau de centaines de millions de dollars à l'industrie pétrolière et qu'il refuse d'aider les travailleurs des régions du Québec? Comment se fait-il que le premier ministre soit prêt à laisser les entreprises utiliser les paradis fiscaux et sa propre entreprise familiale économiser plus de 100 millions de dollars d'impôt, et qu'il refuse de corriger une profonde injustice à l'assurance-emploi?

Les libéraux, il faut le rappeler, ont fait de multiples promesses avant chaque élection à propos de l'assurance-emploi. Ils ont toujours renié leurs promesses.

Le budget

Au début des années 1990, je marchais dans les rues de Montréal à 20 degrés sous zéro pour manifester avec des dizaines de milliers de personnes contre les coupures des conservateurs à l'assurance-chômage. À mes côtés se tenait un député du Québec: le député de LaSalle—Émard. À cette époque, il prétendait être aux côtés des travailleurs et des régions du Québec. Il a renié tout cela. Il a renié les travailleurs. Il a renié les régions du Québec. Il a renié le Québec. Le premier ministre s'est renié lui-même. Il renie sa paternité du déséquilibre fiscal. Il renie ses engagements antérieurs.

Il a rédigé le Livre rouge des libéraux en 1993, qui promettait de financer le logement social. Dans le budget déposé hier, le gouvernement ne consacre pas un sou au logement social, malgré des engagements maintes fois répétés.

Le gouvernement libéral aurait pu profiter de ce budget pour annoncer son intention de régler la question des congés parentaux avec le Québec. Actuellement, des dizaines de milliers de travailleurs n'ont pas accès au programme fédéral des congés parentaux. Le gouvernement du Québec est prêt à mettre sur pied un programme beaucoup plus accessible et généreux. Comment se fait-il que le gouvernement fédéral soit prêt à faire cadeau de milliards de dollars à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Écosse, des cadeaux qui vont à l'encontre de toute logique et de l'équité la plus élémentaire, et que ce même gouvernement refuse de céder 275 millions de dollars au gouvernement du Québec pour le bien des familles québécoises dans le dossier des congés parentaux?

Le fait est que ce premier ministre n'a aucun sens des priorités. Il n'a aucun leadership. Il n'a pas de jugement. Les familles québécoises ont été complètement oubliées dans ce budget.

Le budget annonce également 5 milliards de dollars pour financer un système pancanadien de garderies. Pourquoi le gouvernement fédéral s'occuperait-il de garderies? La réponse est simple. Le gouvernement fédéral nage dans le fric, comme l'écrivait un chroniqueur ce matin. Le gouvernement fédéral nage dans l'argent et il en profite pour multiplier les intrusions. Si le gouvernement fédéral a trop d'argent et qu'il ne sait plus qu'en faire, nous avons des suggestions pour lui.

Pour l'argent des garderies, par exemple, qu'il se contente de transférer l'argent au gouvernement du Québec, et qu'il ne se mêle pas de garderies pour encore une fois créer inutilement des normes, des dédoublements, de la discorde et beaucoup de bureaucratie.

Les Québécoises et les Québécois doivent savoir que 1 milliard de dollars par année, pour le Québec, cela correspond à 230 millions de dollars, soit moins de 15 p. 100 des dépenses du gouvernement du Québec en matière de garderies. Ce que le Québec demande à ce gouvernement, c'est de le laisser s'occuper lui-même de ses propres affaires et de transférer l'argent des Québécoises et des Québécois au gouvernement du Québec. Ce que le Bloc québécois demande également, c'est que le gouvernement fédéral verse intégralement sa part au Québec, et cela, sans condition.

● (1100)

Le gouvernement nous annonce qu'il injecte des milliards de dollars pour mettre en oeuvre le Protocole de Kyoto. Le porte-parole de Greenpeace pour le Québec, Stephen Guilbeault, est amèrement déçu. Le gouvernement, encore une fois, n'a pas de plan. Non seulement il n'a pas de plan, mais le ministre des Finances n'a même pas prononcé le mot « Kyoto » dans son discours.

Le gouvernement libéral va encore créer une bureaucratie et des programmes pancanadiens, inefficaces et mal conçus, sans plan d'ensemble. Le gouvernement a refusé d'écouter la population, les groupes environnementaux, le Bloc québécois, le NPD et même les

recommandations de l'OCDE en modifiant la fiscalité, de façon à appliquer le principe du pollueur-payeur.

Je dois dire que dans cette Chambre, il est décourageant de voir à quel point les élus du Parti libéral et du Parti conservateur ne semblent pas comprendre l'urgence de la situation. Si ce n'était du NDP et de son chef, je pourrais affirmer que la question environnementale et des changements climatiques laissent froid le Canada et que le Bloc québécois est seul à se préoccuper de cette question.

Que faudrait-il pour que ce gouvernement comprenne que la situation est dramatique et que les artifices ne suffisent plus. Cette question est pourtant primordiale et elle dépasse les clivages partisans. En fait, en baissant les impôts des entreprises sans cibler ces entreprises, le gouvernement libéral fait encore un cadeau aux grands pollueurs, comme les entreprises pétrolières. Encore une fois, le gouvernement démontre sa volonté de faire porter le fardeau aux simples citoyens et de laisser les grands émetteurs polluer impunément. Ce n'est pas étonnant que le Canada ait le pire bilan de tous les pays occidentaux en matière de croissance des émissions de gaz à effet de serre. Si le gouvernement est sincère dans sa volonté de réduire les gaz à effet de serre, qu'il adopte l'approche territoriale, qu'il laisse le Québec mettre en oeuvre son propre plan et qu'il transfère la part financière du Québec, sans condition.

Je suis convaincu que, de cette façon, le Québec pourra atteindre ses objectifs de réduction à moindres coûts et avec des bénéfices économiques bien supérieurs. Il n'est pas trop tard pour corriger le tir. Dans l'état actuel des choses, les intérêts du Québec sont complètement bafoués et les objectifs de Kyoto ne seront jamais atteints. Le Canada, à l'heure actuelle, ne prend pas ses responsabilités et il n'aura qu'un bilan honteux à montrer l'automne prochain, à l'occasion de la rencontre des parties signataires de Kyoto.

Encore une fois cette année, le gouvernement annonce une hausse significative du budget de la défense. Le gouvernement s'apprête à dépenser plus de 12,8 milliards de dollars pour la défense et un autre milliard de dollars pour la sécurité. La réalité, c'est que le gouvernement canadien n'a pas de politique étrangère et n'a pas de politique de la défense. Comment peut-on injecter des milliards et des milliards de dollars dans l'armée, alors que nous ne savons même pas quel rôle cette armée jouera dans l'avenir? Le gouvernement fait tout à l'envers. Il met de l'argent et, par la suite, il réfléchit au rôle de l'armée. C'est complètement farfelu et c'est ce qui nous amène à avoir des sous-marins qui ne descendent pas et des hélicoptères qui ne montent pas.

De plus, si nous nous réjouissons de la modeste hausse de l'aide internationale, nous devons toutefois souligner qu'à ce rythme, le Canada n'atteindra jamais son objectif de verser 0,7 p. 100 de son PIB à l'aide internationale. En fait, ce gouvernement a décidé de verser quatre fois plus d'argent à la défense et à la sécurité qu'à l'aide internationale. Cela va carrément à l'encontre des aspirations des Québécoises et des Québécois. Et cela, encore une fois, démontre que ce premier ministre indécis n'a pas le sens des priorités.

Le budget

Le gouvernement laisse tomber les agriculteurs québécois et en particulier les producteurs de lait. Ce gouvernement annonce qu'il va dépenser 30 millions de dollars pour recouvrer les impôts non payés par les entreprises qui ont des filiales à l'étranger et qu'il va ainsi récupérer 30 millions. Voilà qui en dit long sur la volonté du gouvernement de mettre fin à l'utilisation à grande échelle des paradis fiscaux. Si le gouvernement s'en donnait la peine, il pourrait récupérer des centaines de millions. Bien sûr, l'entreprise familiale du premier ministre serait obligée de payer ses impôts au Québec et à Ottawa.

Le gouvernement annonce qu'il augmentera de 400 \$ par année—et ce, au bout de cinq ans—le Supplément au revenu garanti pour les personnes âgées. Le gouvernement fait cette annonce.

Je vois qu'il ne me reste qu'une minute et j'aurais voulu aborder un certain nombre d'autres thèmes.

J'en arrive à la conclusion que toutes ces questions démontrent bien que dans le cadre actuel, le Québec n'a pas les moyens de pleinement s'épanouir, de faire en sorte de contrôler ses impôts, ce qui est un des principaux attributs de la souveraineté. C'est cela, c'est le contrôle de l'argent. On a pas le contrôle de l'argent.

• (1105)

Ce budget démontre qu'il est grandement temps que le peuple québécois reprenne le contrôle entier de ses finances, et que la seule voie d'avenir qui reste, c'est la souveraineté du Québec. Seule la souveraineté du Québec nous permettra de régler ces problèmes.

J'apporterai donc le sous-amendement suivant, appuyé par le député de Saint-Hyacinthe—Bagot, pour que l'amendement soit modifié de la façon suivante:

Que tous les mots après l'expression « ne reflète pas » soient remplacés par ce qui suit:

« les préoccupations de la population, et en conséquence, exige que le gouvernement règle le déséquilibre fiscal, mette de l'avant un véritable plan qui prévoit les investissements nécessaires pour rencontrer les engagements du Canada de réduction de gaz à effet de serre et applique immédiatement les 28 recommandations du rapport sur l'assurance-emploi du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, présenté à la Chambre le 15 février 2005. »

• (1110)

Le Président: Le débat porte maintenant sur le sous-amendement.

Questions et commentaires, l'honorable secrétaire parlementaire du ministre des Finances a la parole.

[Traduction]

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je pense qu'on peut raisonnablement supposer que le Bloc québécois n'appuiera pas ce budget. J'imagine que je ne peux pas dire que cela me surprend beaucoup, mais je ne vois vraiment pas quel type de budget pourrait bénéficier de l'appui du Bloc.

Depuis que je siège à cet endroit, je n'ai jamais vu les députés bloquistes voter en faveur de quelque mesure budgétaire que ce soit et je pense que, depuis la fondation de leur parti, ils ne l'ont jamais fait. Je suppose donc qu'ils vont rester fidèles à leurs habitudes et n'appuyer aucune mesure du budget.

Il n'y a vraiment rien que le gouvernement du Canada pourrait faire pour contenter le Bloc québécois. Celui-ci perpétue le mythe du déséquilibre fiscal et il se réjouit de tous les beaux discours selon lesquels « les besoins sont dans les provinces, alors que l'argent est à Ottawa »; c'est évidemment un non-sens absolu et une interprétation

complètement erronée de ce qui est probablement la fédération la mieux rodée dans le monde.

Mon autre observation concerne les prévisions. Je ne sais pas si le député a remarqué que les prévisions de cette année établissent la croissance à 2,9 p. 100 du PIB, ce qui cadre parfaitement avec le consensus se dégageant des prévisions des autres spécialistes. Le problème c'est que le député veut s'appuyer sur les chiffres les plus élevés qui ont été avancés et compromettre ainsi l'équilibre budgétaire. Le député peut-il nous dire si, en fait, il compromettrait l'équilibre budgétaire du gouvernement en s'appuyant sur les chiffres les plus élevés que nous avons entendus cette semaine et qui dépassaient les 7 milliards de dollars?

Comment propose-t-il d'équilibrer le budget du gouvernement advenant un ralentissement économique? Veut-il simplement mettre en péril la situation financière du gouvernement? Veut-il simplement qu'on transfère tout l'argent? Croit-il qu'il incombe au gouvernement du Canada d'équilibrer le budget des provinces?

• (1115)

[Français]

M. Gilles Duceppe: Monsieur le Président, il existe une tradition historique de voter contre le budget justement parce qu'il existe une tradition historique de l'autre côté de faire des promesses qu'ils ne respectent pas.

Le secrétaire parlementaire nous dit, tel le soldat dans l'armée qui est le seul à avoir le pas, que le déséquilibre fiscal n'existe pas. Je lui ferais remarquer que tous les partis au Québec, toutes les provinces, tous les territoires, tous les partis d'opposition ici, 80 p. 100 des Québécois, croient en ce principe. Je l'invite à venir faire campagne pour expliquer aux Québécois que cela n'existe pas. Même le lieutenant québécois, le ministre des Transports, a dit hier que « déséquilibre fiscal », finalement, c'était le synonyme de « pressions financières ». Si c'est le synonyme, c'est la même chose. Si les libéraux reconnaissent l'existence de pressions financières, logiquement—cela échappe peut-être au secrétaire parlementaire—, cela signifie qu'ils reconnaissent le déséquilibre fiscal.

De plus, le secrétaire parlementaire nous dit que nous voudrions mettre le gouvernement en déficit. Je lui ferais remarquer que nous avons nous-mêmes présenté une loi anti-déficit, ici, et que les libéraux ont voté contre.

Je lui ferai également remarquer que son budget prévoit une augmentation du PIB de l'ordre de 2,9 p. 100, alors que nous en prévoyons une de 2,7 p. 100 inférieure à la leur, en accord avec les grands analystes quant au surplus. Si nous affirmons qu'il y a moyen d'arriver à une augmentation moins grande du PIB, c'est que nous ne sous-estimons pas ni ne cachons les surplus, alors que les libéraux le font. Tel est le problème. Tout le monde le comprend, sauf eux. Ils sont bien chanceux, cette fois-ci, que les conservateurs aient peur d'aller en élection, sinon nous aurions eu du plaisir, au Québec, avec un tel budget.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de Laurier—Sainte-Marie de son discours.

Le budget

En même temps, j'en profite pour faire un petit commentaire à l'intention de mon collègue libéral, qui dit qu'il ne pensait pas voir le jour où le Bloc québécois voterait en faveur de leur budget. Pour ma part, je n'aurais jamais pensé voir le jour où les conservateurs voteraient en faveur du budget des libéraux. J'ai toujours dit que le premier ministre avait toujours été plus conservateur que libéral. Nous l'avons constaté hier soir. Hier, à leur sortie de la Chambre, les conservateurs n'ont même pas dit qu'ils allaient analyser le budget; ils ont tout de suite annoncé qu'ils allaient voter en faveur ou qu'ils allaient s'organiser pour le faire.

Je pense que la question que j'ai à poser au député de Laurier—Sainte-Marie est très importante. J'ai visité la région de Forestville, où 2 500 personnes étaient dans la rue. J'ai également visité la région de la Gaspésie, mes cousins de la Gaspésie, de l'autre côté de la baie des Chaleurs, qui sont confrontés aux mêmes problèmes que le nord-est du Nouveau-Brunswick et que Terre-Neuve. En comité parlementaire, les libéraux du gouvernement ont voté en faveur d'un budget de 2 milliards de dollars pour enfin régler le problème des travailleurs saisonniers; aujourd'hui, ils sont satisfaits de seulement 300 millions de dollars qui y sont alloués dans le budget.

Le député de Laurier—Sainte-Marie pourrait-il nous dire s'il est satisfait et s'il pense que les gens de la Gaspésie sont satisfaits, ces pauvres travailleurs et travailleuses qui ne peuvent pas avoir d'argent pour nourrir leur famille, tout comme chez nous? En même temps, quand on regarde les chiffres, on constate que 300 millions de dollars sont alloués aux travailleurs et aux travailleuses qui ont perdu leur emploi, versus des coupures de 4,6 milliards de dollars pour les grandes corporations. Tel est le budget des libéraux et des conservateurs.

M. Gilles Duceppe: Monsieur le Président, j'ai toujours dit que les libéraux faisaient campagne comme le Nouveau Parti démocratique et qu'ils gouvernaient comme les conservateurs. Nous en avons la preuve actuellement.

Le député me parle des gens de Forestville. Je m'y suis également rendu pour les rencontrer. Ce que je déplore, cependant, c'est le mépris affiché à leur égard par le ministre des Transports, ce matin, à la télévision. Il disait que les chômeurs raisonnables et les gens qui n'ont pas d'agenda politique comme le Bloc québécois, eux, trouveront que c'est formidable. C'est là du mépris profond. Des chômeurs raisonnables, ceux qui acceptent des miettes, il n'y en a pas. Ceux qui revendiquent, ceux qui disent que ce n'est pas assez et qu'on les a volés, est-ce pour autant des gens déraisonnables? Ainsi, ceux qui disent que les libéraux ont pris leur argent pour payer les dettes, mais qu'ils ne veulent pas payer la dette de l'assurance-chômage, seraient déraisonnables?

C'est là du mépris profond. Or, ce n'est pas surprenant de la part de ce ministre. Dans son meilleur temps, il n'y a pas si longtemps, avant d'entrer en politique, il déclarait que faire de la politique quand on est pauvre, c'est faire de la pauvre politique. Voilà ce que nous disait ce ministre. Cela représente très bien l'esprit de son chef, puisque tous deux ont la même conception de la société: ils prennent l'argent de ceux qui en ont besoin et le distribuent aux petits copains.

• (1120)

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, je voudrais remercier le chef du Bloc de son très important discours sur cet incroyable budget. C'est un budget qui n'est pas accepté par la plupart des Canadiens. En effet, non seulement les Québécois mais la plupart des Canadiens trouvent que ce budget n'est pas acceptable. De plus, je veux commenter la

question de cet incroyable mariage entre les libéraux et les conservateurs.

Toutefois, voici la question que je veux poser au chef du Bloc: comment peut-il expliquer les généreux cadeaux accordés aux grandes entreprises sous forme de réductions d'impôts et de taxes? Comment peut-il expliquer cela, quand il y a d'importants besoins et de grands problèmes chez les travailleurs, les étudiants, les femmes, les personnes handicapées, les agriculteurs et le reste?

Une voix: Et les autochtones.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Et les autochtones, effectivement. Comment peut-il expliquer ces cadeaux accordés à un très petit groupe de notre société, alors qu'il n'y a pas de programmes d'aide pour la plupart des Canadiens?

M. Gilles Duceppe: Monsieur le Président, j'explique cela par le fait que c'est un budget électoraliste. Il représente ces gens, ceux que les libéraux défendent. C'est un budget électoraliste, parce que c'est également une attitude électoraliste de la part du Parti conservateur. Tous les deux ont peur de l'opinion des Canadiens et des Québécois. Tous les deux ont peur de l'électorat. Ils ne veulent pas aller en élection et ils se sont arrangés pour faire des compromis sur la base du programme conservateur afin de rester en poste. C'est ce qui explique cela.

Toutefois, plus généralement, je pense qu'il y a toujours eu ce mépris, cette arrogance de ce gouvernement envers les classes les plus démunies de la société et encore plus envers le Québec. Non seulement cela se dénote envers la situation des gens qui en ont besoin partout au Canada et au Québec, mais cela se dénote par la non-reconnaissance de la situation particulière du Québec. Il y a une situation particulière au Québec, et le déséquilibre fiscal heurte encore plus le Québec, qui a comme devoir de protéger, de défendre et de faire s'épanouir la nation québécoise. C'est une réalité que n'ont pas nécessairement les autres provinces.

En cela, ce budget fait par des libéraux, c'est toujours la même histoire. Heureusement, cette fois-ci, ils ont envoyé ici des gens du Québec en petit nombre. C'était pire quand ils étaient en grand nombre. De fait, à ce moment-là, ils prétendaient parler au nom des Québécois, tout en disant et en faisant exactement le contraire de ce que les Québécois attendaient. Ils ont eu leur leçon la dernière fois. Ces gens devraient comprendre que ce n'est pas en méprisant les institutions québécoises, les travailleurs, les travailleuses et les chômeurs qu'ils défendent l'intérêt général de la population. Ce qu'ils défendent dans ce budget, ce sont les intérêts du Parti libéral du Canada, appuyés en cela par les conservateurs qui, eux, défendent les intérêts du Parti conservateur du Canada, oubliant la population dans leurs réflexions de part et d'autre.

[Traduction]

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, ce budget est source de profonde déception, surtout pour ceux qui ont voté pour les libéraux parce qu'ils ont cru, à tort, qu'ils partageaient les valeurs néo-démocrates. C'est ce que le premier ministre prétendait pendant les élections. Il a demandé aux Canadiens de choisir leur Canada.

Voici plutôt le Canada qu'il a choisi. La pollution va augmenter. Les frais de scolarité continueront d'augmenter et d'être un fardeau. Plus de gens se retrouveront à la rue. Les travailleurs continueront à contribuer à la caisse d'assurance-emploi sans jamais en retirer quoi que ce soit. La misère dans laquelle vivent les peuples autochtones ne fera qu'empirer; cependant, les corporations bénéficieront de milliards de dollars en allègements fiscaux.

Le budget

Ce n'est pas la vision du Canada que nous avait promis le premier ministre quand il a demandé aux Canadiens de lui donner leur soutien. Ce n'est pas le changement fondamental qu'il avait promis aux Canadiens. Ce budget représente une trahison des votes qu'il a cherché à obtenir dans les derniers jours de la campagne en faisant valoir une vision progressiste. Il semble que la seule vision qu'avait le premier ministre était celle du côté opposé de la Chambre. Ce budget est une série de promesses rompues.

• (1125)

[Français]

Ce budget brise les promesses du Canada à la face du monde sur l'aide étrangère, sur le Protocole de Kyoto et il révèle que les consultations, ce n'était qu'une farce, une comédie.

Notre porte-parole en matière de finances a eu une seule réunion avec le ministre. Après, plus rien. J'en profite pour féliciter la députée de Winnipeg-Nord de son excellent travail, malgré le manque d'écoute du ministre des Finances.

[Traduction]

En voyant la relation entre le ministre des Finances et le chef du Parti conservateur, on pourrait se demander ce que le député de Calgary-Sud-Est aurait à dire à propos de cette relation entre personnes de même secte.

Mon parti aurait espéré que les conservateurs ne soient pas si enthousiasmés à propos de ce budget. Il aurait espéré qu'on puisse avoir l'occasion d'apporter des modifications afin d'honorer les promesses que les libéraux ont faites à tant de Canadiens, ces mêmes promesses qui ont été répétées à plusieurs reprises au fil des ans et jamais respectées.

Je parle de leurs promesses de réduire la pollution, rendre les études abordables, construire des logements abordables et jouer un rôle sur la scène internationale qui nous rend fiers d'être Canadiens. Le budget n'a pas tenu ces promesses. En deux mots, avec ce budget, les libéraux ont rompu leurs promesses. Mon parti ne peut se montrer en faveur de cette trahison.

Notre pays est confronté à de graves défis. Nous avons pris du retard en ce qui concerne l'environnement. Nous avons gaspillé une quantité inouïe de ressources depuis une décennie. Nous n'éduquons ni ne formons la main-d'oeuvre comme nous le devrions. Nous n'investissons pas dans nos moteurs économiques et dans nos villes. Notre économie n'est pas prête à faire face à la révolution de la pérennité qui se dessine à l'horizon et que d'autres pays sont prêts à accueillir. Nous ne tenons pas compte des changements démographiques et laissons des professionnels venant d'autres pays derrière le volant de taxis. Nous laissons nos premières nations dans la misère.

[Français]

Nous avons plus d'obligations envers nos enfants que simplement de réduire la dette. Mais entendons-nous bien: une dette réduite est une bonne chose, mais notre obligation, face à la génération future, va plus loin que cela. Cela doit inclure de l'air propre et sain, une éducation abordable, des garderies à but non lucratif. Ce budget ne réalise pas cela.

[Traduction]

Les Canadiens n'ont pas voté pour ces choix. La campagne des libéraux ne portait même pas sur ces choix. Si les Canadiens veulent un budget parfaitement équilibré, ils doivent voter pour le NPD. Encore une fois, nous avons la preuve qu'un vote pour les libéraux est un vote pour Bay Street, que chaque vote pour les libéraux jette

un peu plus de gens à la rue en raison du manque de logements abordables.

Le délestage de milliards de dollars dans des fondations qui n'ont de comptes à rendre à personne et l'éviscération du leadership fédéral et des politiques sociales ne permettent pas de bâtir le pays auquel nous aspirons.

J'aimerais aborder certaines des principales trahisons contenues dans le budget. En effet, au lieu d'intituler ce document « Respecter ses engagements », le premier ministre aurait dû choisir comme titre « Tergiverser sur ses engagements » ou, encore pire, « Trahir ses engagements », puisque c'est ce dont il s'agit en réalité.

Je dois reconnaître que des premiers pas encourageants ont été faits au sujet des garderies. Après 12 ans de promesses brisées à cet égard, il était temps d'aborder le sujet et de mettre des fonds de côté. Nous sommes heureux de voir que le dossier avance enfin, mais nous veillerons à ce que les enfants soient protégés par un système public à but non lucratif. Nous devons investir dans nos enfants, mais cela doit se faire dans un cadre éprouvé. Nous ne voulons pas que des garderies grande surface à la Wal-Mart parsèment notre pays.

• (1130)

[Français]

Aussi, sans un engagement ferme pour combattre la pauvreté, un programme de garderies est insuffisant. Ce budget donne des milliards de dollars en cadeaux et réductions d'impôt pour les grandes entreprises, alors que leurs profits sont plus importants que jamais. Toutefois, il n'y a aucune augmentation du crédit pour les enfants. La pauvreté des enfants va demeurer, encore une fois, à cause des promesses brisées par les libéraux.

Il n'y a pas un sou noir pour construire des logements sociaux. C'est tout à fait déraisonnable. Nous demeurons sur la trajectoire établie par les libéraux, une trajectoire qui nous permet de constater que l'écart entre les riches et les pauvres augmente jour après jour.

Ce n'est pas le Canada pour lequel les citoyens et citoyennes ont voté, il y a quelques mois. Hier, ils ont été trahis.

[Traduction]

Ce budget récompense la richesse au détriment du travail. Les Canadiens n'ont pas voté pour de l'air plus sale et pour davantage de pollution, mais c'est pourtant ce qu'ils obtiendront. Il n'y a aucune mention dans ce budget du Protocole de Kyoto, le plus important accord international visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre jamais négocié. Il n'est fait mention nulle part d'un engagement envers les normes obligatoires en ce qui concerne les émissions. En fait, les libéraux ont voté contre notre proposition visant à lutter contre la pollution à cet égard. Le budget ne contient absolument rien au sujet du transfert des subventions des sources d'énergie polluantes, comme le pétrole et le charbon, vers les sources d'énergie renouvelables, l'énergie propre de l'avenir. Le budget ne contient aucune vision de l'avenir sur les plans de l'énergie et de la pollution.

Nous avons accompli beaucoup de choses dans la ville de Toronto en optant pour l'efficacité; on ne peut pas en dire autant du premier ministre avec son budget. Les villes et les collectivités aussi font beaucoup plus, sans beaucoup d'aide de la part du gouvernement fédéral.

Le fait est que le gouvernement n'a aucun plan, aucun dessein, et il n'a que peu d'idées sur la manière d'agir en l'occurrence. Il est maintenant tout simplement impossible au Canada de respecter la promesse qu'il a faite au monde et à ses citoyens d'atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre auxquels nous avons souscrit. Nous avons manqué à la promesse que nous avons faite au monde en matière de pollution et nous n'échapperons pas aux jours de smog l'été prochain. En fait, nous en avons même déjà en hiver; les gens ne peuvent pas respirer et ils doivent aller vers les salles d'urgence. Ils peuvent remercier le premier ministre pour son inaction dans ce dossier.

Je remercie le leader du Bloc québécois d'avoir tenu compte de nos craintes à ce sujet dans son excellent sous-amendement au discours sur le budget.

Si cette myopie environnementale est renversante, et c'est vraiment le cas, voir le gouvernement persister à rendre l'éducation inaccessible est vraiment méprisable. Il n'a pas versé un sou pour diminuer les coûts imposés aux étudiants. Les étudiants et les familles croulent sous les dettes, et il y a pire: ils doivent renoncer à étudier. Quel gaspillage de nos ressources! Il y a tous ces gens talentueux qui veulent investir du temps dans leurs études afin de pouvoir faire une contribution à l'économie du prochain siècle, et nous leur refusons cette possibilité en rendant l'éducation inaccessible. Cela n'est pas acceptable.

Cependant, il faut dire que le budget prévoit des mesures pour les étudiants, mais seulement quand ils meurent. C'est totalement absurde. Le gouvernement annulera la dette des étudiants s'ils meurent. Qui est censé s'en réjouir? Il refuse aussi de former les travailleurs ou d'éduquer les jeunes. Cette politique publique est une belle ânerie et les libéraux devraient avoir honte.

Qu'en est-il de notre rôle dans le monde? Nous nous attendions à des mesures concrètes dans ce domaine. En fait, les chefs des partis de l'opposition ont formulé une proposition en ce qui concerne l'aide étrangère. Les fonds consacrés à l'aide étrangère n'atteindront cependant pas les niveaux longtemps promis par le Canada. Cela devra attendre. Nous sommes satisfaits des fonds affectés au maintien de la paix, mais l'aide étrangère désamorce les conflits que les initiatives de maintien de la paix sont appelées à régler. Ces deux éléments vont de pair. Étant donné la générosité des Canadiens à la suite du tsunami, nous voulons aider ceux qui sont dans le besoin et tenir cette vieille promesse des libéraux. Mais ce ne sera pas dans le cadre de ce budget.

Nous avons la possibilité d'exercer un choix quant à notre rôle dans le monde. Nous devons déterminer si nous agissons en fonction des impératifs moraux dont les Canadiens font preuve par leur générosité. Si oui, le Canada devrait investir dans le monde entier afin de sortir des millions de gens de la pauvreté et de guérir ceux qui sont malades. Mais nous sommes loin derrière les autres, et nous ne faisons pratiquement rien. Bien d'autres questions doivent être abordées dans le cadre de ce budget, et les néo-démocrates les soulèveront dans les prochains jours de débat.

• (1135)

[Français]

Quant à l'assurance-emploi, c'est incroyable de voir le manque d'action du gouvernement, après le bon travail qui a été fait au comité permanent. À ce sujet, je tiens à souligner le travail du député d'Acadie—Bathurst, le représentant du NPD au sein de ce comité.

En ce qui concerne les autochtones, ils restent dans une pauvreté absolument incroyable à cause du manque d'action de la part du gouvernement.

Le budget

On peut aussi parler des pensions. Aucune action n'est prise pour aider ceux qui sont maintenant plus âgés et qui restent dans la pauvreté. Ce budget est un échec en ce qui a trait aux pensions. Les libéraux ne tentent même pas de régler ces problèmes chroniques qui touchent M. et Mme Tout-le-Monde.

Mon parti ne peut pas, en toute conscience, appuyer ce budget, car il ne livre pas la marchandise, tout simplement, point final.

[Traduction]

Mon parti ne peut appuyer ce budget. Nous voulions travailler avec le gouvernement pour améliorer le budget après son dépôt, ce qui devrait être la façon de procéder dans un gouvernement minoritaire afin de tenir compte des voix remportées par les deux partis. Cependant, il ressort clairement à nouveau que les libéraux n'ont pas appliqué les valeurs du NPD, malgré les déclarations du premier ministre durant la campagne électorale.

Si les gens veulent voir les valeurs du NPD à l'oeuvre, ils devront voter pour le NPD. Ils verront alors l'adoption de mesures équilibrées et pragmatiques visant à apaiser leurs préoccupations en fonction de leurs valeurs.

Nous sommes très déçus de voir que le premier ministre n'a pas tenu parole, non pas pour nous, mais pour les gens qui vivent dans la rue, pour les gens qui essaient de faire des études, pour les gens qui ont besoin de prestations d'assurance-emploi mais qui ne peuvent en obtenir même s'ils ont contribué au régime pendant des années, et pour les gens qui s'étouffent à cause du smog.

Ce budget est une trahison, et c'est pourquoi nous voterons contre.

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous venons d'entendre deux des partis qui n'auront jamais à faire de choix dans cette législature.

Les députés néo-démocrates adorent tenter de convaincre ceux qui sont déjà convaincus. Ils ont au menu 10 ou 15 crises prioritaires. Ils n'ont pas à les mettre en perspective par rapport à toutes les autres priorités. Ils n'ont qu'à s'occuper de leurs propres priorités. Ils les présentent comme leurs 15 crises préférées qui doivent absolument être réglées.

Lorsque le gouvernement règle en fait deux ou trois de que les néo-démocrates qualifient de crises, de mesures importantes qui doivent être prises, il en reste toujours douze, auxquelles il sera possible d'en ajouter trois autres dont il n'a pas été tenu compte dans le budget actuel.

Je me demande bien quelle partie du budget n'a pas l'heur de plaire au député. Pourtant, la santé lui tient à coeur et le ministre a encore ajouté 805 millions de dollars aux 41 milliards de dollars supplémentaires qui ont été consentis en septembre dernier, au titre des ressources humaines saines, de la vie saine, de la prévention des maladies, des pandémies et ainsi de suite.

Peut-être n'a-t-il pas apprécié la partie relative aux aînés? N'est-il pas satisfait de l'augmentation du Supplément de revenu garanti, des 2,7 milliards de dollars qui seront versés sur deux ans pour porter le SRG des aînés à 400 et 700 dollars pour les célibataires et les couples, respectivement?

Le budget

On dirait qu'il n'a pas apprécié la section relative à l'investissement dans les gens. Il n'a pas aimé les 5 milliards de dollars réservés pour les garderies. Après tout, n'était-ce pas là une de ses priorités? En fait, toutes les mesures que je viens de mentionner faisaient partie de ses priorités, mais il ne semble content d'aucune car il n'a eu à faire aucun choix.

Le député voudra-t-il bien m'indiquer les aspects précis de ces trois choix qui lui ont déplu?

• (1140)

M. Jack Layton: Monsieur le Président, il est assez clair que le député ne s'est pas donné la peine d'écouter mon allocution, parce nous avons dit expressément que l'investissement dans les garderies constituait un premier pas important. Le député a choisi de ne pas faire cas de cette mention et je suppose qu'il nous faut prendre dans ce contexte son commentaire sur mes observations.

Je suis sensiblement offusqué, comme, je crois, la plupart des Canadiens le seraient, par la vague de propos je-m'en-foutistes sur des crises qui se posent dans notre pays et qui ne seraient que de pseudo-crisis. Qu'il aille dire cela aux sans-abri, qui sont dans la rue parce qu'ils ne peuvent se permettre de logement, parce que le gouvernement n'a pas construit de maisons.

Que le député aille voir des sans-abri et qu'il leur pose des questions sur leur pseudo-crise. C'est honteux. Qu'il dise cela à des gens qui doivent aller à l'urgence, et il y en a des milliers qui le font, parce que l'air est irrespirable. Que le député dise à ces gens qu'ils ont une pseudo-crise. Qu'il s'entretienne avec les familles de personnes qui sont décédées des suites de la pollution résultant de l'inaction du gouvernement. Qu'il leur dise, les yeux dans les yeux, que c'est une pseudo-crise.

C'est à cause de ce type d'arrogance insensible que les Canadiens ont décidé que les libéraux ne pourraient former qu'un gouvernement minoritaire, mais les libéraux reviennent avec la même approche insensible.

Quant à la pauvreté où vivent beaucoup d'enfants, qui ne serait qu'une pseudo-crise, je demande au député de se rendre à une banque d'alimentation et d'accueillir les gens en leur disant que la crise à laquelle ils sont confrontés n'en est pas une.

Qu'en est-il des étudiants qui n'ont pas les moyens de poursuivre des études? Tout va bien pour les enfants des familles qui ont les moyens voulus. Il se peut que le député et son gouvernement ne se préoccupent que de cela. Le gouvernement va prévoir un allègement pour un étudiant qui meurt alors qu'il n'a pas encore remboursé ses dettes. Qui cela aide-t-il? Ce sont les banques qui en profitent, car ce sont elles qui doivent récupérer les sommes dues et elles n'ont pas alors à s'adresser aux familles.

Pourquoi les étudiants sont-ils endettés à ce point? Eh bien c'est parce que le gouvernement a effectué des coupes sombres sans précédent dans le financement de l'enseignement postsecondaire. Ainsi, les étudiants doivent occuper des emplois supplémentaires et suivre des cours à temps partiel et ils sont énormément endettés à la fin de leurs études.

Au lieu que le gouvernement ait une stratégie d'investissement pour créer des emplois et une stratégie ciblée en matière de formation, nous constatons une fois de plus qu'il n'y a aucun plan, aucune mesure concrète.

Lorsque le député laisse entendre que les changements climatiques, qui exigent l'application du Protocole de Kyoto, ne sont pas vraiment une crise, il fait fi de toutes les preuves. Permettez-moi d'en citer seulement une. L'Évaluation des changements climatiques dans

l'Arctique, qui a été réalisée par les Innus de l'Arctique circumpolaire et à laquelle le Canada a adhéré, a permis de constater qu'il s'agissait d'une crise et pourtant, le gouvernement et ses représentants veulent simplement réduire ce problème à presque rien.

Nous avons été très précis par rapport aux choix que nous voulions que le gouvernement fasse, mais on peut très bien voir quel choix il a fait. Les conservateurs se sont empressés de célébrer le budget qu'ils avaient aidé à rédiger. Ils se sont précipités.

Lorsque le premier ministre est devenu le chef de son parti, nous avons dit que le Parti libéral avait pris un virage vers le conservatisme. Qui aurait pu prévoir, durant la dernière semaine de la campagne électorale, que nous aurions un budget prévoyant d'énormes réductions d'impôt des sociétés et une réduction massive de la dette qui nous laisseront avec des déficits dans tous les autres domaines importants, et que les conservateurs seraient les premiers à appuyer ce budget, alors que le premier ministre a fait campagne contre eux. C'est une trahison.

• (1145)

M. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, j'aurais quelques questions simples à poser.

Premièrement, j'aimerais demander au chef du NPD s'il appuie le plan, prévu dans le budget du gouvernement, pour maintenir le financement du registre des armes à feu. Je crois que lui et un bon nombre de ses députés avaient voté en faveur du maintien du financement. Le NPD a-t-il résolu, sous la conduite de son chef, de perpétuer le financement de ce registre des armes à feu inutile et coûteux, qui traite les simples chasseurs en criminels?

Deuxièmement, le député s'est élevé contre la création de mégagarderies. Est-il d'accord avec le Parti conservateur, qui soutient que, au lieu de financer des garderies administrées par l'État, il serait préférable de donner directement l'argent aux familles, qui décideront elles-mêmes comment élever leurs enfants?

Troisièmement, qu'y a-t-il de répréhensible dans le fait de rembourser la dette? Une fois la dette époncée, nous disposerons, à long terme, d'une marge de manoeuvre financière accrue pour les programmes auxquels le NPD tient tellement.

Le député pourrait-il commenter?

M. Jack Layton: Monsieur le Président, ces commentaires viennent d'un parti politique qui a pratiquement conduit la Saskatchewan à la faillite. Je ne pense pas que nous ayons de leçons à recevoir du parti du député à ce sujet. En fait, ce sont les néo-démocrates qui sont revenus nettoyer le gâchis.

Ni moi ni les néo-démocrates n'avons de leçon à recevoir au sujet de la gestion des finances publiques. Lorsqu'il était au pouvoir, le NPD affichait le meilleur bilan de tous les partis politiques. Le député peut vérifier.

Nous sommes en faveur du remboursement de la dette, mais les priorités actuelles sont complètement faussées. On observe actuellement une intense campagne en faveur de la réduction de la dette, dont le premier ministre a fait son principal objectif, et le budget propose d'y affecter des sommes considérables. Le gouvernement a prévu un énorme fonds pour éventualités, qui ne fera l'objet d'aucun débat. Je suis très étonné que le député et son parti appuient un tel budget.

Je commençais à croire que nous assistions à une plaisanterie à la Chambre. Le député a interrogé le NPD au sujet du registre des armes à feu. Son propre parti va appuyer le budget du gouvernement. Est-ce une plaisanterie?

Le budget

Comment le député, qui est de la Saskatchewan, peut-il appuyer un budget qui ne prévoit rien pour les agriculteurs, alors que ces derniers sont réduits à la dernière extrémité? Je comprends qu'il appuie avec enthousiasme le gouvernement, parce que ce dernier accorde des réductions d'impôt considérables aux grandes sociétés de Bay Street. Mais en quoi cela aidera-t-il les agriculteurs qui sont dans la dèche? Ils produisent des aliments pour nous et pour le reste du monde presque gratuitement. En fait, les agriculteurs travaillent à perte. Ils ont un revenu négatif, et ce parti-là va appuyer un budget qui ne fait rien pour remédier à cette situation. C'est une honte.

[Français]

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir me lever aujourd'hui pour appuyer le budget de mon collègue, le ministre des Finances, budget qu'il a déposé hier en cette Chambre.

Encore une fois, ce budget porte la marque de commerce à laquelle les Canadiens et les Canadiennes ont appris à s'attendre de ce gouvernement libéral. Il s'agit d'un budget prudent et équilibré dans la gestion des finances publiques. Il s'assure de maintenir les bases solides de notre réussite économique, grâce à des mesures fiscales bien ciblées. Il investit dans les vraies priorités que les Canadiens et les Canadiennes ont exprimées.

Je suis fier de voir, dans le budget, un programme substantiel pour l'environnement. Je suis fier de constater que le gouvernement s'avance dans la formation des jeunes enfants. Mais ce qui me rend le plus fier, bien sûr, en tant que ministre des Affaires étrangères, ce sont les sommes importantes de ce budget afin d'élargir le rôle du Canada dans le monde, dans la défense et la sécurité, dans le développement et, bien sûr, dans la diplomatie.

Chaque fois que je voyage à l'étranger, je constate de nouveau à quel point le Canada est un pays respecté et apprécié. Notre personnalité unique et originale se traduit et se projette à l'étranger par nos valeurs, par les gestes que nous posons et les responsabilités que nous assumons. Que ce soit la contribution de nos soldats et de nos policiers dans le maintien de la paix et de l'ordre civil en Haïti et en Afghanistan, nos bénévoles en Afrique ou nos agents consulaires dans les pays ravagés par le tsunami, c'est cette présence qui constitue la vraie différence canadienne. Cette personnalité et la priorité qui canaliseront l'action de notre gouvernement à l'étranger seront élaborées dans l'énoncé de notre politique étrangère, qui, je vous l'assure, sera rendue publique bientôt.

Les mesures dans ce budget permettront au Canada de s'affirmer avec encore plus de confiance à travers le monde.

• (1150)

[Traduction]

Il est évident aujourd'hui qu'une politique étrangère moderne est « une démarche 3D »: diplomatie, défense et développement doivent aller de pair dans un cadre unique cohérent. Le budget renforce les trois éléments de la démarche. Il apporte d'importants nouveaux fonds à la défense et au développement et jette les fondements essentiels de la transition à un ministère des Affaires étrangères du XXI^e siècle en ouvrant la voie à une « nouvelle diplomatie » adaptée aux aspirations et aux capacités des Canadiens.

Une chose est claire: les Canadiens veulent que leur pays joue un rôle de premier plan dans les affaires mondiales. Ils souhaitent nous voir défendre les intérêts canadiens, promouvoir les valeurs canadiennes et agir avec vigueur, détermination et intelligence. Le budget prévoit d'importantes mesures donnant suite à l'engagement du gouvernement d'assurer la place du Canada dans le monde.

Pour renforcer les capacités diplomatiques du Canada, nous augmenterons le nombre de nos représentants à l'étranger au cours des trois prochaines années. Nous consacrerons quelque 42 millions de dollars sur cinq ans à cette initiative. Cet investissement reconnaît la valeur essentielle de notre réseau mondial d'ambassades ou consulats pour notre sécurité et notre prospérité, ainsi que la nécessité d'utiliser efficacement les connaissances et les compétences de notre personnel diplomatique sur la scène internationale.

Nous prévoyons également affecter quelque 40 millions de dollars sur cinq ans à la diplomatie ouverte, ce qui confirme l'importance de l'activité internationale des artistes et des universitaires canadiens. Nous travaillons également avec des organisations telles que le Forum des fédérations, qui recevra un financement d'environ 20 millions de dollars à l'appui de ses activités internationales, et la Fondation Asie-Pacifique, qui recevra 50 millions de dollars.

Notre budget d'aide internationale augmentera de 3,4 milliards de dollars pendant les cinq prochaines années. Cela représente une majoration sensible de la contribution du Canada au développement international. Sur cette enveloppe, un montant d'environ 172 millions de dollars sera consacré à une nouvelle initiative canadienne d'allègement de la dette.

Dans le domaine de la défense et de la sécurité, je voudrais souligner l'important investissement que nous faisons dans les Forces canadiennes. De nouveaux fonds dépassant 12 milliards de dollars seront dépensés dans les cinq prochaines années. Cela représente l'augmentation quinquennale la plus importante depuis 20 ans. Le gouvernement tient ainsi l'engagement qu'il a pris d'ajouter 5 000 membres à la force régulière et 3 000 autres à la réserve. Cette initiative renforcera sensiblement les capacités militaires canadiennes et nous permettra d'en faire un usage plus efficace à l'étranger, à l'appui des objectifs de notre politique étrangère. Les nouveaux fonds témoignent de notre détermination à transformer les Forces canadiennes et à mieux les structurer pour qu'elles puissent s'adapter au nouvel environnement de menaces asymétriques, aussi bien chez nous qu'à l'étranger.

[Français]

Ces investissements sont importants parce que nous vivons dans un environnement de sécurité radicalement différent de celui qui régnait pendant la guerre froide. Même si la possibilité d'une guerre nucléaire et de graves tensions entre les superpuissances s'est atténuée, le risque d'être confronté à des menaces asymétriques s'est considérablement intensifié.

Les progrès de la technologie ont donné naissance à des menaces plus mouvantes et plus difficiles à détecter. De plus, les cibles choisies sont le plus souvent des civils innocents et l'infrastructure civile.

Dans un monde caractérisé par tant de menaces imprévisibles, le renforcement et l'adaptation de notre démarche 3-D, défense, diplomatie et développement, sont essentiels. Pour contribuer concrètement à la paix et à la stabilité, pour affronter les défis du terrorisme mondial, des armes de destruction massive et des États défaillants ou en déroute, nous devons être prêts à réagir aux nouveaux dangers.

Le budget est une importante étape dans la poursuite de ces objectifs. Il prévoit en effet 100 millions de dollars de plus, dans chacune des cinq prochaines années, pour la paix et la sécurité mondiale, ce qui représente un total de 500 millions de dollars. Ces fonds serviront à financer un certain nombre d'initiatives qui permettront au Canada d'agir d'une façon efficace et décisive face au défi de sécurité internationale.

Le budget

Ces initiatives comprendront le renouvellement du programme de sécurité humaine et une contribution de 20 millions de dollars à la mission de l'Union africaine au Darfour.

Je dois également noter une autre mesure essentiellement axée sur la sécurité des citoyens canadiens. Il s'agit d'un montant de 59 millions de dollars qui servira à renforcer la sécurité dans nos missions à l'étranger. Cet argent nous permettra de veiller à ce que les Canadiens qui défendent nos intérêts puissent le faire dans les conditions les plus sûres possible.

Pour le gouvernement, la toute première responsabilité est d'assurer la sécurité de nos citoyens et la défense du Canada. Voilà pourquoi nous avons mis en place, il y a près d'un an, une stratégie intégrée de sécurité nationale qui tient compte de toute la gamme des menaces à notre sécurité au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde.

À l'appui de cette approche globale, nous avons fait d'importants investissements dans notre infrastructure de sécurité et de défense. En fait, depuis le budget de 2001, nous avons consacré plus de 8,3 milliards de dollars, sans compter les chiffres d'aujourd'hui, à des priorités de sécurité et de défense allant de la sécurité frontalière, aux renseignements, à la protection civile et à la sécurité aérienne.

Le gouvernement du Canada est également conscient de l'importance d'un partenariat fort et d'une collaboration étroite pour la sécurité du continent. Nous coopérons depuis longtemps avec les États-Unis pour défendre l'Amérique du Nord. À cet égard, le budget confirme un investissement de quelque 433 millions de dollars sur cinq ans pour la sécurité frontalière.

Que ce soit dans la mise en oeuvre du plan d'action sur la frontière intelligente ou dans le renforcement du NORAD, nous avons travaillé de concert avec nos partenaires américains parce que nous nous soucions beaucoup de notre propre sécurité, de celle de l'Amérique du Nord et de nos partenariats.

• (1155)

[Traduction]

Cette collaboration s'étend au-delà de l'Amérique du Nord car nous savons que la protection de notre sécurité doit commencer loin de nos frontières. Le Canada et les États-Unis sont partenaires à l'étranger, coopérant pour relever les défis du terrorisme, des armes de destruction massive et des États défaillants et en déroute.

En Afghanistan et en Haïti, nous avons travaillé côte à côte en faveur de la stabilité et de la sécurité. Au Proche-Orient, le Canada fait de la formation. En Irak, nous contribuons à l'aide à la reconstruction. Nous sommes également associés aux efforts destinés à contenir la prolifération des armes nucléaires. L'Iran est un exemple caractéristique à cet égard.

Cette coopération avec les États-Unis se poursuivra. En fait, par suite de la décision d'investir dans les Forces canadiennes, annoncée dans le budget d'hier, nous serons mieux à même de contribuer à des initiatives de sécurité conjointes. En même temps, il est important que le gouvernement évalue ses priorités et les examine de près à la lumière des intérêts nationaux.

Une autre question relevant de la sécurité a beaucoup retenu l'attention ces derniers jours, mais n'a pas été mentionnée dans le budget. Je veux parler de la décision que doit prendre le Canada au sujet d'une éventuelle participation au système américain de défense contre les missiles balistiques. Je voudrais profiter de cette occasion pour informer la Chambre de la position du gouvernement dans cet important dossier.

• (1200)

[Français]

Le gouvernement étudie la question de la défense antimissile depuis un certain temps. Nous avons eu de nombreux contacts avec nos homologues à Washington. Les États-Unis ont évalué le danger pour leurs citoyens et leur territoire en fonction des ressources disponibles et ils ont décidé de procéder au déploiement d'un système de défense antimissile. C'est leur droit. Nous comprenons et nous respectons leur décision.

Le Canada doit cependant agir en fonction de ses propres intérêts et déterminer où résident ses propres priorités. Le Canada doit opter pour les investissements qui lui rapporteront les plus grands résultats tangibles. Après un examen soigneux de la question, nous ne participerons pas au système américain de défense antimissile.

Cela ne diminuera en rien notre coopération avec les États-Unis. La sécurité demeure une priorité commune. À part le renouvellement du NORAD, le gouvernement étudie de nouveaux moyens innovateurs de collaboration avec les États-Unis pour la défense de l'Amérique du Nord, y compris une approche plus intégrée pour contrer les menaces maritimes, l'élaboration d'un plan plus global pour affronter les menaces et les urgences touchant nos deux pays et l'établissement de nouveaux arrangements entre militaires pour le soutien des autorités en cas de crise.

Nous poursuivrons nos efforts pour renforcer la protection de l'Amérique du Nord, comme le prévoit la déclaration commune sur le nouveau partenariat que le président Bush et notre premier ministre ont publiée le 30 novembre. Nous travaillerons en étroite collaboration pour pousser plus loin le succès enregistré dans le domaine de la frontière intelligente et à inciter le Mexique à se joindre à notre cadre de défense et de sécurité, pour qu'il nous soit possible de mieux aligner nos rôles, nos priorités et nos intérêts.

Nous examinerons soigneusement toutes les options et travaillerons énergiquement sur nos secteurs prioritaires. Nous avons déjà des domaines comme la sécurité frontalière et la sécurité maritime qui nécessitent une coopération binationale renforcée et de nouvelles ressources. Comme nous l'avons montré dans le budget, nous sommes déterminés à investir dans ces domaines.

[Traduction]

Le gouvernement comprend l'importance qu'il y a à collaborer avec les États-Unis pour assurer la défense du continent et favoriser la paix et la stabilité dans le monde. Comme ce sont des priorités pour nous, nous continuerons à prendre des décisions qui favorisent ces objectifs. Ce faisant, nous nous inspirerons encore et toujours des intérêts du Canada et de la sécurité des Canadiens.

J'engage tous les partis de la Chambre à expliquer à nos concitoyens et aux Américains les considérations qui ont mené notre pays à cette décision. Nous devons également respecter notre voisin qui a décidé de donner suite au projet de défense antimissile. Quant à nous de ce côté-ci de la Chambre, nous croyons avoir pris cette décision en nous fondant sur des principes politiques et non sur des émotions.

[Français]

Le message du budget 2005 est très clair. Le gouvernement fait un investissement critique dans la position internationale du Canada, un investissement qui montre que le gouvernement est à l'écoute des Canadiens et comprend qu'ils souhaitent le voir assumer un rôle actif et décisif dans le monde.

Le budget

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, je profite de l'occasion pour féliciter le ministre des Affaires étrangères d'avoir pris la parole aujourd'hui à la Chambre et d'avoir eu, envers cette dernière, la courtoisie d'annoncer que le Canada ne participera pas au projet insensé de défense antimissile du président Bush. Nous nous réjouissons grandement de cette décision.

Je pense qu'il y a aussi lieu de féliciter les Canadiens de partout au pays qui ont exprimé leur opinion. Plus ils en savaient sur le projet de défense antimissile, plus ils exprimaient leur farouche opposition au projet. L'annonce faite aujourd'hui par le ministre des Affaires étrangères est certainement la bienvenue.

Il est extrêmement regrettable que le premier ministre n'ait pas jugé opportun, parce que cela ne cadrerait pas avec ses plans politiques, de faire cette annonce dès que la décision a été prise. Je ne veux toutefois pas en minimiser l'importance. C'est une grande victoire pour les Canadiens qui comprennent le genre de rôle que les gens du monde entier veulent nous voir jouer sur la scène internationale.

À cet égard, puisque nous débattons du budget à l'étude, j'aimerais porter brièvement certaines interrogations à l'attention du ministre. Je note avec satisfaction qu'il a souligné l'apport très considérable de notre personnel d'ambassade qui, partout dans le monde, travaille pour le Canada et les Canadiens.

Je me demande s'il ne pourrait pas apaiser les graves inquiétudes concernant le recul systématique constaté à l'égard du statut, de la présence et du niveau de rémunération de nos très professionnels et très estimés agents du service extérieur.

J'ai été abasourdie de voir récemment des statistiques qui m'ont rappelé à quel point ce recul était grave. Tout d'abord, il y a peu d'années de cela, le partage était à peu près égal entre les effectifs du service extérieur ici à Ottawa et ceux postés à l'étranger dans nos ambassades, un peu partout dans le monde.

Or, le recul est tel que le rapport est aujourd'hui de 4 pour 1, soit quatre fonctionnaires à Ottawa pour un à l'étranger. Le ministre a indiqué que nous allions renforcer nos effectifs du service extérieur partout dans le monde et je m'en réjouis. Allons-nous aussi profiter de l'occasion pour relever le niveau de rémunération? Le deuxième aspect qui me consterne, en effet, c'est de constater que le Canada est au 20^e rang des pays du G-20 pour ce qui est du niveau de rémunération des agents du service extérieur.

Je voudrais aussi demander au ministre de s'attaquer à la question du faible niveau de l'aide publique au développement du Canada, qui est pour nous une source de malaise constant.

Je sais qu'il a fait état d'augmentations prévues, sur plusieurs années, de notre engagement en matière d'APD. Où sont donc les énoncés d'objectifs et les échéanciers dont le premier ministre est si friand lorsque vient le moment de donner satisfaction au monde de la finance et des grands intérêts? De tels objectifs et échéanciers nous tireraient de l'embarras que nous cause le niveau très bas d'APD que nous devons à une succession de budgets Martin, à savoir 0,224 p. 100 du PIB, comparativement au seuil de 0,7 p. 100 que le Canada est censé préconiser depuis des décennies.

Le ministre peut-il nous dire quand nous pouvons nous attendre à avoir des objectifs et des échéanciers? Quand pouvons-nous espérer enfin extirper le Canada de cette situation qui nous met mal à l'aise, à savoir que nous traînons de la patte et perdons de plus en plus de terrain par rapport à de nombreux pays dont l'APD a déjà atteint, ou dépassé dans le cas d'un certain nombre, le seuil de 0,7 p. 100?

● (1205)

L'hon. Pierre Pettigrew: Monsieur le Président, au sujet de la défense antimissile balistique, nous avons toujours dit que nous prendrions notre décision dans l'intérêt du Canada.

[Français]

En bout de ligne, cette décision est le fruit de nos valeurs, de ce qui nous interpelle en tant que Canadiens, dans un monde en évolution. Je crois que c'est le Canada que nous voulons pour le XXI^e siècle.

[Traduction]

J'aimerais remercier la députée de Halifax pour ses propos généreux à l'endroit de nos diplomates en poste à l'étranger. Le Canada possède effectivement un corps diplomatique remarquable. Nous avons beaucoup investi dans la formation de nos diplomates et le développement de leurs compétences linguistiques. Il est important que nous fassions tout notre possible pour les garder avec nous et que nous leur offrions des carrières intéressantes. Je suis content d'entendre la députée dire qu'ils devraient être mieux payés. J'entends souvent dire la même chose lorsque je voyage dans le monde.

J'interprète donc ce que dit la députée comme un appui clair à l'affectation, dans le budget, d'une somme de 42 millions de dollars pour nous permettre d'envoyer beaucoup plus de diplomates à l'étranger. La députée a raison. J'ai souvent indiqué en public que le nombre de diplomates travaillant dans les bureaux du ministère était trop élevé par rapport au nombre de diplomates en mission à l'étranger. À ce chapitre, nous affichons le pire ratio des pays du G-8.

Je suis heureux que le budget prévoit une somme de 42 millions de dollars sur les cinq prochaines années qui nous permettra de rétablir l'équilibre grâce à l'envoi d'un plus grand nombre de diplomates pour servir les Canadiens à l'étranger. C'est une priorité que nous avons déjà définie, et je suis heureux que mon ministère puisse enfin s'en occuper.

Les mots me manquent franchement pour répondre à la dernière question, car une augmentation de 3,4 milliards de dollars de l'aide étrangère est une contribution extraordinaire. Une contribution remarquable. Je crois que, entre 2001 et 2010, nous doublerons ainsi l'aide étrangère accordée par le Canada. C'est une contribution très importante à l'aide internationale. Je comprends la députée de réclamer davantage d'aide internationale.

Je crois que notre politique étrangère doit intégrer trois instruments: notre investissement important dans le domaine de la défense, presque 13 milliards au cours des cinq prochaines années; le doublement de l'aide au développement international; les sommes d'argent substantielles affectées à nos services diplomatiques.

● (1210)

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier le ministre d'être venu aujourd'hui pour parler du budget. J'ai été déçu cependant de l'annonce qu'il a faite, pas tellement du contenu de son annonce, mais surtout du fait qu'il soit venu à la Chambre pour nous annoncer que le Canada ne participerait pas au système de défense antimissile balistique.

Le budget

Ce qui me frustre, c'est que le premier ministre et le ministre lui-même avaient laissé entendre que la question serait soumise à un débat à la Chambre des communes avant qu'une décision soit prise à cet égard.

Pour le NPD, il s'agit là d'une grande victoire. Toutefois, nous n'avons pas eu la chance de participer à un débat. En comité, chaque fois que nous nous sommes penchés sur la question du système de défense antimissile balistique, nous avons exprimé d'importantes préoccupations, mais le gouvernement n'était pas de notre avis. Les ministériels se contentaient d'expliquer pourquoi nous en avions besoin. Le secrétaire parlementaire nous expliquait pourquoi nous avions besoin du système de défense antimissile balistique. Le Parti conservateur avait aussi des préoccupations à cet égard. Et maintenant, le ministre prend la parole et fait cette annonce devant la Chambre.

Le premier ministre a même dit au cours d'une assemblée publique de la Société Radio-Canada « Il y aura un vote à la Chambre des communes avant qu'une décision soit prise à ce sujet. » Ce n'a pas été le cas et cela me frustre et me déçoit de la part du gouvernement.

Je suis également déçu qu'on nous ait fait attendre, tant au Parlement qu'au comité, en ce qui a trait à l'examen de la politique internationale.

Le gouvernement nous avait fait de belles promesses à l'égard du système antimissile. Il nous avait également promis un examen de la politique internationale pour le mois d'août, puis pour octobre, puis pour la fin de janvier ou le début de février. Nous arrivons maintenant au mois de mars et le Comité des affaires étrangères et du commerce international n'a toujours pas eu la chance de prendre connaissance de la vision du gouvernement en matière de politique internationale.

Je me demande si le ministre pourrait nous dire quand nous pouvons nous attendre à obtenir un énoncé de la politique internationale pour que le Comité des affaires étrangères et du commerce international puisse l'étudier et que le Parlement puisse en débattre.

L'hon. Pierre Pettigrew: Monsieur le Président, je rappelle que le premier point que le député a soulevé a été débattu au Parlement à maintes reprises. Nous avons l'occasion d'en discuter régulièrement. Advenant une décision en faveur de la participation du Canada, le gouvernement s'est engagé à mettre la question aux voix. C'est exactement ce que le chef de l'opposition lui-même a dit. En effet, il y a deux jours, il a dit qu'il devrait y avoir un vote si nous décidions de participer. Or, nous avons maintenant annoncé que le Canada ne participera pas.

Pour ce qui concerne l'énoncé de politique internationale, j'espère vraiment que nous serons en mesure de le soumettre au comité parlementaire sous peu. Nous y travaillons avec énormément de diligence. C'est une tâche complexe parce que nous n'effectuons pas uniquement un examen de la politique étrangère mais élaborons en fait un énoncé de politique internationale intégré qui porte sur l'examen de la politique internationale des quatre principaux secteurs, soit le commerce, la diplomatie, la défense et le développement, en plus de celle des 15 ministères qui ont des activités à l'échelon international. Il s'agit d'un défi de taille, mais j'espère que nous aurons l'occasion d'en discuter bientôt devant le comité parlementaire.

● (1215)

[Français]

Mme Francine Lalonde (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, je veux souligner au ministre des Affaires étrangères qu'en ce moment, si les Québécoises et Québécois vous ont écouté, ils sont extrêmement contents du fait que le Canada ait décidé de ne pas participer au bouclier antimissile.

Cependant, si ce moment était arrivé avant la présentation de l'ambassadeur désigné du Canada aux États-Unis devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, disons que ce moment aurait été davantage sans nuage. En effet, en ce moment, franchement, nous avons des doutes quant à la signification de ce refus, après que l'ambassadeur désigné ait dit que, dans le fond, les Américains ont tout ce qu'ils avaient désiré, bien que ce soit au gouvernement de décider.

L'ambiguïté demeure et j'aimerais demander au ministre des Affaires étrangères s'il est d'accord pour qu'on tienne un débat en cette Chambre sur l'ensemble de cette question.

Nous sommes absolument d'accord avec le fait qu'il ne faut pas que le Canada participe au bouclier antimissile, mais quel est le sens de la participation à NORAD? Il nous semble qu'il faut que cela soit éclairci.

Également, un débat sur cette question permettrait de lancer une consultation, comme le ministre l'a souhaité. Nous savons que la position est prise et nous sommes d'accord avec cette position. Cependant, pour les gens qui demeuraient inquiets ou indécis quant à cette décision, il faut qu'il y ait un large mouvement pour que l'ensemble des Québécois et des Canadiens adhèrent à cette position de non-participation au bouclier antimissile.

Je demande au ministre s'il est d'accord pour que nous ayons un débat sur cette question, en cette Chambre.

Par ailleurs, j'espère avoir l'occasion de lui poser beaucoup d'autres questions sur son discours et sur ce qu'il y a et ce qu'il n'y a pas dans le budget, concernant les affaires étrangères. Il y a quelques considérations qui ont déjà été soulevées, mais comme le président est sur le bout de son siège et me fait signe que mon temps de parole est écoulé, je vais m'arrêter là.

J'aimerais avoir une réponse du ministre.

L'hon. Pierre Pettigrew: Monsieur le Président, il faut être précis. Dans notre communiqué du 5 août, lorsque nous avons accepté l'amendement du NORAD et aussi que certaines informations soient remises au commandement américain dans le domaine des missiles, nous avons fait cet amendement pour nous assurer que le NORAD demeurerait pertinent. Cela fait 30 ans, cependant, que le NORAD a cette mission, ce rôle qui est extrêmement important pour nous.

Permettez-moi de lire le communiqué émis le 5 août dernier, dans lequel nous avons dit:

Il est judicieux de modifier l'accord pour que cette fonction essentielle du NORAD soit préservée et pour que le Canada continue de bénéficier de la sécurité qu'elle procure à ses citoyens. L'amendement sauvegarde et soutient le NORAD indépendamment de [...] la défense antimissile balistique.

Notre position est claire, nous ne participerons pas à « l'opérationnalisation » de ce système de bouclier. Je suis très heureux que la députée de La Pointe-de-l'Île reconnaisse que le gouvernement libéral a su ici, encore une fois, refléter les priorités et les valeurs des Québécois. Le gouvernement du Canada sait refléter les valeurs canadiennes. On sait que ces valeurs canadiennes sont profondément ancrées au Québec; les Québécois et les Québécoises se sont exprimés clairement à ce sujet.

J'apprécie beaucoup que la députée de La Pointe-de-l'Île reconnaisse que notre gouvernement a très bien su, une fois de plus, refléter les aspirations des Québécois dans ce dossier délicat.

SANCTION ROYALE

• (1220)

[Traduction]

Le vice-président: À l'ordre. J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu la lettre suivante:

Résidence de la Gouverneure générale
Ottawa

Le 23 février 2005

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que l'honorable Louis LeBel, juge puîné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de la Gouverneure générale, a octroyé la sanction royale par déclaration écrite aux projets de loi mentionnés à l'annexe de la présente lettre le 24 février 2005 à 11 h 2.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Curtis Barlow, au nom de la secrétaire de la Gouverneure générale,
Barbara Uteck

L'annexe précise que la sanction royale a été donnée aux projets de loi suivants: projet de loi C-7, Loi modifiant la Loi sur le ministère du Patrimoine canadien et la Loi sur l'Agence Parcs Canada et apportant des modifications connexes à d'autres lois—Chapitre n° 2; projet de loi C-4, Loi de mise en œuvre de la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles—Chapitre n° 3; projet de loi C-302, Loi visant à modifier le nom de la circonscription électorale de Kitchener—Wilmot—Wellesley—Woolwich—Chapitre n° 4; projet de loi C-304, Loi visant à modifier le nom de la circonscription électorale de Battle River—Chapitre n° 5; projet de loi C-36, Loi modifiant les limites des circonscriptions électorales d'Acadie—Bathurst et de Miramichi—Chapitre n° 6.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Central Nova.

Le budget

Je suis heureux de prendre la parole au sujet du budget de 2005. Je tiens à signaler, au départ, une omission d'autant plus criante qu'elle est le fait du ministre des Finances qui vient de Regina, en Saskatchewan.

Je fais référence au fait que, dans son très long discours sur le budget, le ministre n'a fait nulle mention de la crise que traversent actuellement les agriculteurs canadiens. Je vois un de mes amis de Regina derrière moi. Les exploitations agricoles connaissent actuellement une situation désastreuse. En 2003, elles ont accusé des revenus négatifs, pour la première fois depuis la Crise de 1929. Aujourd'hui, les prix des grains et des oléagineux sont au plus bas, sans compter la crise de la vache folle dont nous ne sommes pas encore sortis.

Le budget passe complètement sous silence le désastre agricole actuel. Et les agriculteurs ne pourront compter sur aucune aide. Le budget mentionne seulement le dépôt en espèces que les producteurs doivent faire auprès du PCSRA. Il y a quelques semaines, nous avons présenté à la Chambre une motion qui, si elle avait été adoptée, aurait aboli ce dépôt. Les documents budgétaires confirment cette mesure.

Une fois de plus, le Parti conservateur prend la défense des agriculteurs canadiens. Je suis très déçu que le ministre des Finances, qui est de Regina, n'ait même pas pris acte du désastre qui frappe le secteur agricole canadien.

En fait, le budget de 2005 donne surtout raison au Parti conservateur. Pendant la dernière campagne électorale, les conservateurs ont fait campagne sur les thèmes de l'allègement du fardeau fiscal et de l'augmentation des dépenses militaires. Le gouvernement avait dit aux Canadiens qu'il serait préjudiciable pour le Canada de s'engager dans cette voie parce qu'elle conduirait au déficit. Nous avions proposé de dépenser plus de 50 milliards de dollars dans ces deux secteurs d'activité.

Quelques mois plus tard, le gouvernement libéral, réélu, propose d'affecter plus de 50 milliards à des initiatives semblables. Et, bien sûr, il n'est plus question de déficit puisque cette initiative émane des libéraux. Comme si cela influait sur l'argent dont nous disposons. Je voulais simplement mettre en évidence la duperie et l'attitude complètement malhonnête des libéraux. Malheureusement, cela leur a réussi. J'espère que les Canadiens se souviendront de ce que les libéraux ont fait aux prochaines élections.

Nous avons certaines critiques à formuler au sujet de ce budget. Des gens ont fait remarquer que nous avons dit que nous ne ferions pas tomber le gouvernement à cause de ce budget. C'est vrai. Ce n'est pas notre intention. Nous ne ferons pas tomber le gouvernement parce que nous croyons qu'il a pris des mesures positives dans certains domaines. Nous sommes heureux de le constater. Je le répète, c'est la preuve que le Parti conservateur avait raison sur ces points.

Nous pensons que le budget ne va pas assez loin et que le gouvernement n'agit pas assez rapidement dans certains domaines, ce qui est évident. J'y reviendrai dans un instant. Il est également vrai que le Parti conservateur est au service du Canada et qu'il souhaite que ce gouvernement minoritaire fonctionne. Nous pensons que nous pouvons tordre quelques bras pour forcer le gouvernement à adopter certaines mesures positives.

Le budget

Nous l'avons déjà fait. Nous avons récemment fait adopter une motion qui a vraiment forcé le gouvernement à faire venir des prévisionnistes indépendants pour examiner ses livres afin de déterminer l'importance des prochains excédents, pour éviter que le gouvernement ne puisse encore jouer au chat et à la souris avec cet argent. Le gouvernement essaiera bien de jouer son petit jeu, mais nous disposons désormais de chiffres indépendants et nous pouvons dire: « Une minute, il est évident que le gouvernement sous-estime le montant des excédents. » En fait, il est en train de le faire en sous-estimant l'excédent prévu pour l'année prochaine et les années suivantes. Seulement pour l'année prochaine, la marge est de 4 milliards de dollars. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il peut faire encore davantage. Je vais revenir à cette question plus tard.

Nous sommes au service du public. Le Canada ne veut pas se rendre aux urnes en ce moment. Cela est très clair. Nous le comprenons. Nous voulons essayer de faire fonctionner ce gouvernement, mais, cela étant dit, nous ne nous priverons pas de tordre le bras des libéraux pour les obliger à travailler pour les Canadiens plutôt que pour le Parti libéral.

Nous avons des critiques à formuler et j'ai déjà commencé à le faire sur quelques points. En particulier, nous voulons critiquer l'énorme augmentation du coût de la bureaucratie au cours des dernières années.

● (1225)

Depuis 1997, le coût de la bureaucratie canadienne a grimpé de 77 p. 100. En dépit de cela, le gouvernement, qui dispose de beaucoup d'argent pour ses propres gaspillages et pour les bureaucrates, a accordé une bien maigre réduction d'impôt aux Canadiens à faible revenu. Lorsqu'il s'agit de laisser un peu plus d'argent aux contribuables qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus, le gouvernement leur accorde une réduction d'impôt de 16 \$ pour l'année suivante. C'est une somme qu'on peut dépenser d'un seul coup dans un parcومتر; cela ne représente que 1,25 \$ par mois, soit à peine un acompte sur un gros café chez Tim Hortons. C'est nettement insuffisant; en fait, c'est insultant. Le gouvernement doit se ressaisir et doit faire preuve d'un peu de respect à l'égard des Canadiens.

Au cours des douze dernières années, le salaire net des Canadiens n'a pas changé. Il n'a pas augmenté du tout. Don Drummond, ancien sous-ministre des Finances et actuel économiste en chef de la banque TD, n'a cessé de répéter que les Canadiens de tout le pays doivent obtenir une augmentation de leur salaire net. Cela se produira uniquement si le gouvernement adopte de nouvelles priorités. Il doit faire en sorte qu'une partie du surplus qu'il génère soit redonnée aux Canadiens sous la forme d'allègements fiscaux. Ces allègements doivent être accordés aux travailleurs à faible et à moyen revenu, qui ont souvent l'impression d'être laissés pour compte. Ils doivent pouvoir respirer un peu.

Le Parti conservateur estime que nombre de ces mesures sont trop timides et arrivent trop tard. Il en va de même pour la défense nationale.

Lorsque le gouvernement a fait connaître ses dépenses pour la défense, il s'est contenté de reprendre un certain nombre d'annonces déjà faites, notamment pour des hélicoptères à moyenne portée. Il avait déjà annoncé ces dépenses, mais il les a remises dans le budget pour faire un chiffre plus ronflant.

Cela va de soi, nous approuvons les dépenses en matière de défense et nous sommes heureux qu'elles figurent au budget, mais ne prétendons pas qu'il y a plus que ce qu'il y a réellement. Chaque fois, le gouvernement adopte la même tactique. Il annonce à nouveau

d'anciennes dépenses, qu'il étale sur de nombreuses années pour faire un gros chiffre; mais lorsque des dépenses sont étalées sur cinq ans, elles impressionnent moins. Ne l'oublions pas.

Il y a beaucoup de choses que le gouvernement doit encore faire. Certains de ces investissements sont les bienvenus; mais, comme l'a souligné notre porte-parole dans le domaine de la défense, il manque encore de l'argent pour l'entretien de l'équipement actuel. On achètera un peu de nouvel équipement, c'est très bien, mais il n'y a pas assez d'argent pour entretenir l'équipement qu'on a déjà.

Le gouvernement doit faire beaucoup plus pour que nous nous occupions des militaires canadiens. Ce sont eux qui nous défendent et sur lesquels nous comptons pour nous représenter dans le monde lorsqu'ils accomplissent des missions de maintien de la paix et apportent des secours, comme ils l'ont fait lors de la catastrophe du tsunami en Asie du Sud-Est.

Le Parti conservateur a beaucoup d'autres préoccupations à propos de ce budget. Une de mes grandes préoccupations en tant que porte-parole en matière de finances, c'est que le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures pour lesquelles il s'est engagé à verser des montants énormes, comme 5 milliards de dollars pour des garderies et 5 milliards de dollars pour des initiatives de lutte contre les changements climatiques, mais ces mesures ne sont accompagnées d'aucun plan.

Je m'inquiète lorsque le gouvernement s'engage à dépenser des montants énormes sans prévoir comment ces montants seront distribués pour répondre à certains objectifs d'intérêt public. Selon moi, cela risque de devenir un cafouillis. Les garderies et les initiatives de lutte contre les changements climatiques coûteront 10 milliards de dollars. Nous devrions tous en être effrayés.

La vérificatrice générale a critiqué le gouvernement parce qu'il a créé des fondations qui ne faisaient l'objet d'aucun mécanisme de surveillance parlementaire ni d'aucune vérification de gestion. Il semble que c'est exactement la même chose qui se produira dans le cas de ces deux programmes. Cela nous préoccupe également.

Mon chef a dit, et je partage son avis, que nous ne ferons pas tomber le gouvernement en raison de ce budget. Nous voulons collaborer avec ce gouvernement minoritaire dans l'intérêt du Canada. Nous savons que les dernières élections fédérales ne remontent qu'à huit mois. Dans ma province, l'Alberta, nous avons déjà eu trois élections en huit mois. Je ne crois pas que les Canadiens en veuillent une quatrième.

Nous exigerons également des comptes au gouvernement. Nous tenterons d'amender les projets de loi portant sur quelques-unes de ces mesures en particulier lorsqu'ils seront présentés à la Chambre et aux comités, afin de les améliorer. C'est notre rôle en tant qu'opposition officielle. Nous sommes ici pour défendre les intérêts des Canadiens.

● (1230)

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, je voudrais remercier mon collègue au Comité des finances, le porte-parole du Parti conservateur en matière de finances, pour son discours d'aujourd'hui. Je voudrais m'arrêter davantage sur l'appui sans précédent des conservateurs au budget libéral. C'est tout à fait remarquable à tous les égards. Il est incroyablement en toute franchise de voir les conservateurs et les libéraux être d'accord à ce point.

Le budget

Nous voudrions certes nous pencher sur les raisons de cela, surtout à la suite du discours du député. Il a dit que c'était trop peu, trop tard. Il a parlé du maigre allègement fiscal de 16 \$ par année pour les familles à faible revenu, il a dit qu'il pouvait mettre en une seule fois plus dans un parcomètre et que cela représentait à peine une tasse de café chez Tim Horton et j'en passe.

Pourquoi son parti a-t-il accepté d'appuyer le budget dès le départ sans même essayer de négocier quelque chose de mieux? Plus particulièrement, étant donné que le député lui-même a dit que les conservateurs allaient essayer de faire en sorte que le gouvernement minoritaire travaille dans l'intérêt des Canadiens, pourquoi n'a-t-il pas essayé d'obtenir davantage que ce que nous ont donné les libéraux, ce qui était bien peu? Comment peut-il expliquer sa réaction dans le contexte de l'opinion complémentaire du Parti conservateur qu'il a signée en tant que porte-parole de ce parti en matière de finances, qui figurait dans le rapport du Comité des finances et qui disait « Les Canadiens ne devraient pas devoir se résigner à une autre série d'occasions ratées »?

Le député pourrait-il nous expliquer en quoi ce budget n'est pas vraiment une autre série d'occasions ratées?

• (1235)

M. Monte Solberg: Monsieur le Président, la députée demande pourquoi nous n'avons pas été en mesure de négocier davantage. Je veux simplement signaler que nous avons été le seul parti capable de négocier quoi que ce soit. C'est nous qui avons réclamé un allègement du fardeau fiscal pour les Canadiens à revenus faible et moyen. Je reconnais que c'est loin d'être assez, que le gouvernement devrait faire plus, mais nous avons obtenu quelque chose.

Nous avons également exercé des pressions pour que les entreprises obtiennent un allègement de leur fardeau fiscal, afin d'éviter que des emplois ne disparaissent au profit de pays étrangers. Il est important de garder les emplois au Canada. Ce n'est pas suffisant, mais nous avons obtenu quelque chose.

Je reconnais qu'il faut plus. Nous voudrions davantage, mais nous ne formons pas le gouvernement à l'heure actuelle. Nous sommes dans l'opposition. Nous devons user de notre influence de notre mieux pour aider les Canadiens. Même si ce n'est pas suffisant, je ne pense pas que les Canadiens veuillent d'élections aujourd'hui. Ils souhaitent que nous continuions à exercer toutes les pressions nécessaires pour que ce gouvernement minoritaire fonctionne.

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, je félicite mon collègue de son discours. Nous représentons des circonscriptions voisines en Alberta.

Je dois admettre que l'arrivée au bureau s'est faite de façon plutôt agréable ce matin. Je n'ai reçu aucun courriel au sujet du mariage de conjoints de même sexe, mais j'en ai reçu énormément de la part d'agriculteurs.

J'ai expliqué aux agriculteurs tout d'abord qu'ils doivent garder à l'esprit que ce sont les libéraux qui ont laissé passer toutes les occasions de faire quoi que ce soit. Ils n'ont rien accompli. Il est malheureux que ce budget n'accomplisse rien non plus. Cela signifie que bien des gens de ma circonscription devront se rendre à la banque, vendre leurs terres et perdre leur propriété. C'est une vraie honte.

J'ai déjà dit très clairement que je ne peux appuyer un budget qui n'appuie pas mes agriculteurs. Le député aurait-il un commentaire à formuler à ce sujet?

M. Monte Solberg: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Il a toujours été un ardent défenseur des agriculteurs.

Je note que mon chef, dans son amendement au budget, demande au gouvernement de s'engager de façon beaucoup plus active auprès d'un secteur agricole canadien en pleine crise, la pire, en fait, depuis la Crise de 1929.

Les prix des produits de base ont dégringolé. Habituellement, à la ferme, si le bétail connaît des difficultés, les céréales et les graines oléagineuses vont bien, et vice-versa. À l'heure actuelle, la situation est grave pour les deux secteurs. Les gens sont désespérés.

C'est pourquoi je suis heureux que mon parti et mon caucus aient réussi à faire adopter certaines mesures qui se sont retrouvées dans le budget. Ce n'est pas suffisant, mais cela montre que nous faisons preuve de leadership et que nous nous efforçons de faire bouger les choses pour aider les agriculteurs canadiens.

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, je veux d'abord féliciter mon collègue, le député de Medicine Hat. Il a fait un travail remarquable à titre de porte-parole du Parti conservateur en matière de finances; il a très bien manoeuvré dans certains dossiers très importants. Je ne commenterai pas ses talents de patineur, mais il a très bien manoeuvré dans ce cas particulier. C'est pour moi un honneur de partager mon temps avec lui.

Je tiens aussi à souligner les observations irréfutables que le chef du Parti conservateur a formulées au sujet du budget; il en a signalé les lacunes, mais a aussi reconnu qu'il s'inspirait du programme du Parti conservateur, sans toutefois aller assez loin. Le budget n'adopte pas une orientation aussi rapidement que nous l'aurions souhaité.

Le budget témoigne du fait que le gouvernement libéral et le ministre des Finances, en particulier, ont compris la sagesse du programme des conservateurs lors des dernières élections et qu'ils s'en sont largement inspirés. Les mesures que nous voyons aujourd'hui dans le budget ne reprennent toutefois que certains points saillants du programme conservateur.

De toute évidence, les libéraux ont estimé nécessaire de donner davantage à nos militaires qui travaillent d'arrache-pied, que ce soit sous forme d'équipement, de personnel et d'augmentation de salaire, mais une bonne partie de tout cela sera différée.

En fait, à bien des égards, je décrirais le présent budget comme un chèque postdaté. Nous ne verrons pas les répercussions réelles de bon nombre de ces mesures avant des années; il faudra attendre jusqu'à huit ans, et cinq ans, dans bien des cas. Même si les chiffres semblent énormes, quand on les examine en détail, on constate qu'une bonne partie de ces fonds ne sera pas octroyée à temps et qu'elle ne le sera peut-être pas du tout.

On constate qu'une bonne partie des engagements du gouvernement libéral s'étendent au-delà de son mandat. Dès qu'un gouvernement commence à faire des promesses censées se concrétiser dans cinq ans, cela dépasse son mandat. Vu la fragilité d'un gouvernement minoritaire, il est très arrogant de laisser entendre que les libéraux peuvent assurément respecter ces engagements.

Tout d'abord, l'allègement fiscal dont le député a parlé est certainement modeste. Il a dit que c'était l'équivalent de quelques tasses de café achetées chez Tim Horton; je dirais que c'est l'équivalent de quelques joyeux festins, mais les gens ne seront pas très joyeux lorsqu'ils découvriront les économies nettes que cela représente.

M. David Christopherson: Et qui a voté en faveur de cela?

Le budget

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, nous n'avons évidemment voté pour rien de tout cela. J'entends le brouhaha qui s'élève d'en face. Je vois le député hocher la tête et j'entends le brouhaha d'ici.

Le budget contient des engagements financiers considérables pour l'établissement d'un système national de garderies. Encore une fois, aucun détail n'est donné. C'est la même chose pour les engagements en matière d'environnement et de changement climatique. De gros montants sont en cause et d'importantes promesses sont faites, mais on ne donne aucun détail quant aux modalités de mise en oeuvre et aux avantages concrets que retireront les Canadiens.

J'ai déjà parlé des réductions d'impôts. Pour les sociétés, elles iront de 3 à 19 p. 100. Cependant, elles seront étalées jusqu'en 2010 et n'arriveront pas assez rapidement pour permettre aux Canadiens d'améliorer leur niveau de vie dans un avenir rapproché.

On a fait grand cas de la proposition concernant les militaires. Oui, c'est un pas dans la bonne direction. D'anciens députés et porte-parole conservateurs en matière de défense, comme Elsie Wayne de Saint John, au Nouveau-Brunswick, ont répété encore et encore qu'il fallait donner aux militaires l'appui et les outils nécessaires.

Depuis leur arrivée au pouvoir en 1993, les libéraux, je m'empresse de le signaler, ont réduit le budget des Forces armées canadiennes de 20 milliards de dollars en tout. Les soldats se retrouvent donc avec du vieil équipement dangereux et, dans certains cas, pieds nus dans les baraques, comme nous l'a signalé la semaine dernière notre actuel porte-parole en matière de défense. Les forces armées manquent de pièces de rechange, ne peuvent autoriser assez de temps supplémentaire et offrent des conditions de vie épouvantables. La liste est interminable.

Ce budget reconnaît au moins, enfin, certains des problèmes et des dommages que le gouvernement libéral a lui-même causés. Cependant, les libéraux voudraient que le pays les applaudisse d'avoir remis une partie de ce qu'ils avaient pris. C'est un peu comme si un pyromane retournait sur les lieux du crime pour aider à éteindre le feu. Comme l'a déclaré le chef d'état-major de la défense il y a quelques semaines, cette administration est responsable du piètre état dans lequel se trouve notre armée. On ne fait que redonner une partie de ce qui a été retiré.

Oui, c'est un pas dans la bonne direction. Les besoins sont reconnus, mais trop peu d'argent arrivera trop tard.

● (1240)

Le Comité sénatorial de la défense nationale a dit que les forces armées auraient besoin de 4 milliards de dollars immédiatement. Ce que le budget propose, ce sont des engagements étalés sur le long terme. Une grande partie des montants ont déjà été annoncés, et nous savons que l'argent qui sera effectivement versé sera rapidement engouffré dans les dépenses en personnel et en matériel.

On ne s'est pas encore attaqué aux déficits de longue date dans les opérations et l'entretien. En fait, il n'y a pas un sou dans les deux prochaines années pour des éléments du matériel dont on a grand besoin. Nous continuons de prendre des engagements internationaux, mais nous ne disposons que de moyens négligeables pour protéger ceux qui accomplissent ce travail important et pour leur procurer dans un proche avenir le matériel nécessaire. Il faudra encore attendre quatre ou cinq ans pour que se réalise le grand plan de financement des libéraux.

Le sénateur Colin Kenny a écrit dans son rapport de l'an dernier sur le montant de 800 millions de dollars qui a été promis aux militaires:

La majeure partie des fonds promis ne sera pas dépensée avant cinq ans et, en ce qui concerne les navires de soutien interarmées, dix ans. L'expérience montre cependant que, dans bien des cas, les fonds promis ne se matérialisent pas.

Voilà qui décrit une bonne part des engagements qui se trouvent dans le budget.

Avant de passer à autre chose, je voudrais dire un mot de l'état et de l'importance des besoins en argent du MDN qui découleront de l'énoncé de politique internationale et de l'examen de la politique de défense. Les députés se rappelleront que l'examen de la politique de défense nous est promis depuis le discours du Trône de 2002. La promesse a été réitérée l'automne dernier. Tous les mois, le ministre a dit que l'examen viendrait le mois suivant. Nous attendons toujours.

Je voudrais revenir à une question connexe, la sécurité et la promesse d'accorder dans le budget des fonds plus généreux pour la sécurité. Après les attentats du 11 septembre, le Canada a dû investir dans des mesures de sécurité pour lutter contre le terrorisme. Les deux dirigeants du SCRS, l'actuel et le précédent, ont confirmé que le Canada serait sûrement attaqué par les terroristes. Reste à savoir quand.

Au cours des cinq prochaines années, le gouvernement consacrera au total un milliard de dollars de plus aux mesures de sécurité et de protection civile. Malgré la gravité du problème du terrorisme international, le budget de la sécurité publique augmentera de seulement 170 millions de dollars la première année et d'environ 200 millions par année ensuite. Là encore, ce sont des engagements bien timides, compte tenu de la gravité de cette préoccupation.

Les mesures énoncées dans le budget semblent répondre aux craintes qui ont été soulevées par le Parti conservateur, et d'autres. Plus précisément, je suis soucieux de la sécurité dans les ports, les aéroports et aux frontières. Il a été signalé à de nombreuses reprises que c'est aux points d'entrée que le Canada est le plus vulnérable aux attaques. Il ne s'agit pas d'être alarmiste, mais on sait quel sont les points d'entrée les plus susceptibles d'être utilisés par ceux qui veulent pénétrer sur notre territoire clandestinement. Nous restons donc vulnérables. Il y aura une augmentation du financement accordé au filtrage des conteneurs et au développement de systèmes de repérage automatisé et de partage de renseignements avec les États-Unis pour les marchandises à haut risque à destination de l'Amérique du Nord. À l'heure actuelle, il n'y a que 3 p. 100 des marchandises entrant au Canada qui font l'objet de vérifications et d'inspections. Dans ce domaine donc, les choses pressent.

Il n'y aura pas de fonds supplémentaires pour la sécurité aux frontières. On avait promis d'y augmenter les effectifs, mais encore une fois, on n'a pas tenu parole. Les députés se rappellent certainement de la tragédie de l'an dernier, lorsqu'un agent affecté à la frontière, en Colombie-Britannique, est décédé, même si cela s'est produit en raison de causes naturelles, alors qu'il travaillait seul, et c'est souvent le cas aux postes frontières où il n'y a qu'une seule personne en fonction.

On reconnaît aussi l'état déplorable de la gestion des situations de crise après l'attaque du 11 septembre. Il faut adopter une approche différente. Il faut protéger les infrastructures essentielles.

Dans tous ces cas, on peut soutenir que l'on a négligé de prévoir des formules de financement.

Le budget

Quand je songe à ce qui aurait pu être fait pour les étudiants, c'est abominable que le budget ne prévoit rien pour leur venir en aide immédiatement.

Mon ami a mentionné que l'on ne s'est pas préoccupé du secteur agricole. C'est tellement vrai. Les familles, comme les McCarron à Antigonish, se demandent maintenant si ce budget réserve quoi que ce soit aux agriculteurs, à l'est et à l'ouest du pays. Le budget est totalement muet à cet égard.

Il en va de même pour les pêches, une autre partie de notre secteur primaire qui est en difficulté depuis longtemps et qui a été ignoré par le budget. Des localités telles que Necum Teuch et Sheet Harbour, dans le district de Guysborough, sur la côte est de la Nouvelle-Écosse, se demandent vraiment si elles obtiennent quoi que ce soit de ce budget. Quelques modestes réductions d'impôt sur le revenu n'aideront pas les familles qui travaillent dur à joindre les deux bouts.

• (1245)

Les gens âgés, les personnes handicapées et nombre d'autres Canadiens sont terriblement déçus de voir qu'avec ses excédents plantureux, le gouvernement fasse encore beaucoup trop peu pour soulager les Canadiens du fardeau fiscal et pour leur donner l'augmentation salariale nationale dont ils ont besoin.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député de Nova-Centre de son intervention. Il a parlé d'un sujet qui me préoccupe beaucoup, à savoir les excédents. Dans un article publié ce matin, Greg Weston parlait quelque peu du fait de ramasser de l'argent maintenant pour décider plus tard comment le dépenser.

M. Weston parle de la critique de la vérificatrice générale au sujet des 9 milliards de dollars mis dans des fondations. Avec le présent budget, une autre somme de 5 milliards de dollars sera cachée sous forme d'excédents, et on décidera après ce qu'on en fera. Voilà 14 milliards de dollars de cachés.

Pour les soins de santé, 4,2 milliards de dollars seront placés dans une fiducie de réduction des listes d'attente. Pour les garderies, 5 milliards de dollars. Pour la défense nationale, 13 milliards de dollars. Quoique le budget indique en partie où ira cette dernière somme, nous ne savons pas où ira la plus grande partie.

Devrait-on donner aux ministres la latitude de dépenser cet argent comme ils l'entendent sans que la Chambre ne tienne de débat?

• (1250)

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, c'est une bonne question, qui a trait au principe de la responsabilisation. Au cours des derniers jours, nous avons débattu de la question des fondations, grâce auxquelles on soustrait de l'argent du trésor public pour l'affecter à ces entités où il échappe au regard et à l'examen du Bureau du vérificateur général et même du Parlement.

En soustrayant au regard du Parlement et de ses fonctionnaires, et par le fait même au regard du public, des sommes colossales provenant des contribuables canadiens, employés et employeurs, sommes qui prennent parfois la forme d'excédents non moins colossaux, on mine la confiance du public. De plus, on retire de l'économie de l'argent qui pourrait y être bien utile.

Les conservateurs ont souvent affirmé que les Canadiens savent comment dépenser leur argent mieux que le gouvernement dans la plupart des cas. Nous avons vu tant d'exemples d'abus, de gaspillage et de mauvaise gestion, que ce soit dans le registre des armes à feu, dans le scandale des commandites, au ministère du Développement des ressources humaines ou dans l'achat de luxueux avions sans appel d'offres. Pourtant, le gouvernement persiste à s'accaparer de

grosses sommes d'argent, qu'il cache comme un écureuil hors de la vue des Canadiens. Puis, avec un air paternaliste, il prétend savoir mieux que les contribuables comment le dépenser.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais discuter un peu plus avec le député conservateur de l'appui manifesté par son parti au budget libéral qui est de toute évidence loin d'être parfait et de répondre aux objectifs des Canadiens et qui tient peu compte des idées et des préoccupations mises de l'avant par le Parti conservateur.

À la lecture du rapport du Comité des finances et du rapport minoritaire conservateur qu'on y retrouve, il me semble très clair que le document conservateur précise qu'à moins que des mesures audacieuses soient prises, le Canada continuera sa progression inconsciente vers la médiocrité.

Les conservateurs semblent dire que le budget libéral est plutôt médiocre. Il est loin d'être complet, puisqu'il ne contient pas de mesure concrète dans de nombreux domaines, si ce n'est des allègements fiscaux importants qui ont été consentis aux sociétés. Est-ce là ce que les conservateurs considèrent comme des mesures concrètes? Est-ce là ce qu'ils veulent dire lorsqu'ils nous exhortent à mener le pays au-delà de la médiocrité? Comment le député peut-il nous expliquer cette promesse?

M. Peter MacKay: Monsieur le Président, je sais que les commentaires et la question de ma collègue de Winnipeg sont très sincères. Bien que le budget soit plutôt pauvre, qu'il ne renferme que des demi-mesures, qu'il ne représente qu'un petit pas de bébé dans la direction espérée en vue de donner aux Canadiens à revenu faible ou moyen un meilleur accès à leur argent et que ce soit là des mesures qui, à mon avis, ne se feront pas sentir avant des années, je crois qu'il serait irresponsable de ne pas tenir compte du fait que les Canadiens ne veulent pas qu'il y ait d'autres élections maintenant. Il ne serait pas dans l'intérêt de qui que ce soit, pas plus dans celui du parti de la députée que de tout député, que nous menions une attaque en règle et que nous décidions de faire tomber le gouvernement quoi qu'il fasse.

Nous cherchons à faire des critiques constructives et à faire ressortir les différences que le Parti conservateur mettrait de l'avant pour le bien du pays, des mesures sensées et logiques qui, d'après nous, permettraient d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Nous ne sommes pas d'accord sur tous les points, mais je crois que l'intention est bonne. Je crois que tous les députés veulent avoir l'occasion de présenter leurs idées en Chambre.

• (1255)

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au sujet du budget présenté hier par le ministre des Finances. Je vais partager mon temps avec ma collègue de Laval—Les Îles.

Je suis très fier d'être libéral et d'être canadien. Cette année marque la huitième année consécutive que le gouvernement libéral présente un budget équilibré, ce qui est sans précédent dans l'histoire canadienne récente. Il n'y a pas si longtemps, il y a une dizaine d'années, le gouvernement, ainsi que les Canadiens, ont pris des décisions qui ont abouti à l'élimination du déficit, un déficit de 48 milliards de dollars hérité du gouvernement précédent. Les décisions prises à ce moment-là et au cours des années subséquentes ont rendu possible le budget d'hier.

Le budget

Je veux féliciter sincèrement le ministre des Finances. Il a fait de grands efforts pour écouter les membres de notre caucus, les députés des partis d'opposition et des centaines d'intervenants d'un bout à l'autre du Canada. Il a consulté et il a écouté. Il est d'une grande constance dans sa démarche et, hier, il a tenu ses engagements.

Aujourd'hui, les gens de ma circonscription, Dartmouth—Cole Harbour, me disent que ce budget va au-devant de tous les Canadiens. Ils disent qu'il est progressiste et tourné vers l'avenir. C'est un budget qui investit dans les gens et qui accorde des allègements fiscaux aux particuliers et aux entreprises. En fait, en portant à 10 000 \$ le montant du revenu que les Canadiens peuvent gagner sans payer d'impôt fédéral, nous allons rayer 860 000 contribuables parmi les Canadiens au revenu le plus faible, y compris 240 000 personnes âgées, du rôle d'imposition.

Le budget traduit de manière tangible les valeurs que, je pense, la plupart des Canadiens partagent, des valeurs d'équité et de communauté de destin. C'est un budget qui traduit notre responsabilité collective d'uniformiser les règles du jeu dans l'intérêt des plus démunis, afin de donner à tous les Canadiens la possibilité de vivre dans la dignité, en sachant que le gouvernement peut jouer un rôle, et le fera, pour les aider à atteindre ces objectifs. Dans un pays aussi bien nanti que le Canada, il faut donner la priorité aux personnes et le budget est un investissement dans les personnes et leur avenir.

Je peux dire avec beaucoup de fierté que le budget répond également aux besoins des personnes de l'Atlantique, particulièrement des électeurs de Dartmouth—Cole Harbour. Je vais prendre quelques minutes pour faire ressortir quelques-uns des éléments du budget qui ont des effets particuliers pour les gens de ma collectivité.

Premièrement, le budget confirme l'entente conclue avec la Nouvelle-Écosse pour protéger cette province de toute réduction des paiements de péréquation que pourrait entraîner l'augmentation des revenus qu'elle tire de ses ressources extracôtières. Le gouvernement fédéral versera un montant initial de 830 millions de dollars à la Nouvelle-Écosse. Cette entente va au-delà de l'engagement pris par le premier ministre en juin dernier. Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse jouiront des revenus qu'elles tirent de leurs ressources extracôtières, comme cela avait été envisagé il y a 20 ans, mais qui ne se concrétise que sous la gouverne du premier ministre actuel, du ministre des Finances actuel et, dans notre cas, de notre dynamique ministre des Pêches et des Océans

Le budget de 2003 allouait 47 millions de dollars à la Garde côtière. Pour ajouter à cet investissement, le budget de cette année alloue 275 millions de dollars sur les cinq prochaines années afin de répondre aux besoins de la Garde côtière canadienne. Les fonds serviront à l'acquisition, à l'exploitation et à l'entretien de gros navires neufs, notamment des navires hauturiers de recherche sur les pêches et des patrouilleurs semi-hauturiers pour appuyer la conservation et la protection des pêches. Cet investissement a des répercussions directes dans la circonscription de Dartmouth—Cole Harbour. J'ai défendu cette cause auprès du ministre des Finances et de mes collègues au sein du caucus. Je remercie le ministre des Pêches et des Océans de cet investissement tant attendu.

Dans le budget de 2005, le gouvernement énonce une nouvelle initiative quinquennale de 708 millions de dollars pour appuyer le développement économique dans les quatre provinces de l'Atlantique. Cette initiative sera appuyée par une augmentation permanente de 41 millions par année du budget de l'APECA, soit 205 millions de plus sur cinq ans. Je suis particulièrement ravi que l'initiative pour les provinces de l'Atlantique comprenne un Fonds d'innovation de

l'Atlantique renouvelé de 300 millions de dollars qui appuiera la recherche universitaire, la commercialisation et les sociétés innovatrices.

Il y a deux semaines, j'ai prononcé un discours à l'occasion d'un congrès de l'Association des universités de l'Atlantique. J'ai alors exprimé mon espoir à l'égard du renouvellement du FIA. Le gouvernement ne m'a pas déçu. Cet engagement est bénéfique pour le Canada atlantique. Voilà une excellente nouvelle pour le milieu universitaire et les sociétés innovatrices.

● (1300)

Dans mon premier discours à la Chambre, j'ai parlé de l'importance de nos militaires. Le budget de 2005 prévoit 12,8 milliards de dollars de plus pour les Forces canadiennes. Cette augmentation, la plus forte depuis plusieurs années, améliorera sensiblement partout au pays la situation de nos militaires, qui travaillent fort. De façon générale, le budget prévoit près de 13 milliards de dollars de nouveaux fonds pour la défense. Le budget honore ainsi l'engagement pris par le gouvernement, engagement sur lequel j'ai fait campagne en juin, d'accroître les effectifs de nos forces armées et de leur fournir du nouveau matériel.

En ce qui concerne les enfants, les engagements que nous prenons à leur égard sont les plus importants. L'été dernier, le gouvernement, sous la direction de notre ministre, s'est engagé à collaborer avec les provinces et les territoires afin de jeter les fondements d'un système de haute qualité, universel et exhaustif d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Outre d'autres mesures importantes comme la Prestation fiscale canadienne pour enfants, le programme Bon départ et le cadre multilatéral de 2003, qui sont déjà en place, le gouvernement investira cinq milliards sur cinq ans dans un nouveau système national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il s'agit d'un véritable programme national, fondé sur la qualité et l'universalité, dont il est question depuis de nombreuses années. Le budget réalise notre promesse électorale.

Il y a aussi les personnes âgées. Le Supplément de revenu garanti assure un revenu minimum aux personnes âgées à faible revenu qui sont à la retraite. Le gouvernement s'engage à dépenser 2,7 milliards de dollars pour les personnes âgées, et cela non pas d'ici cinq ans mais au cours des deux prochaines années. De nombreux membres de ma formation politique et moi-même sommes ravis de ce changement. Le plafond du SRG sera haussé de plus de 400 \$ par année pour les personnes vivant seules et de 700 \$ pour les couples.

Je voudrais aussi parler des aidants naturels et des personnes handicapées. De nombreuses familles canadiennes s'efforcent tant bien que mal de prendre soin de parents âgés ou d'enfants handicapés. Je sais ce que c'est que de s'occuper de proches qui sont malades. Investir au profit des aidants naturels, c'est reconnaître l'énorme fardeau dont ils soulagent le système de santé. C'est aussi reconnaître leur contribution et leur rôle précieux dans la société.

Les personnes qui prennent soin d'un proche peuvent être confrontées à des exigences considérables et difficiles à satisfaire, et à des coûts importants. Dans le budget de 2004, le gouvernement accordait aux aidants naturels un remboursement pouvant atteindre 5 000 \$ pour les frais médicaux et les dépenses liées à une incapacité. Le budget actuel porte ce montant à 10 000 \$; cette mesure s'applique à compter de l'exercice financier actuel.

Dès cette année, la Prestation pour enfants handicapés passe de 1 700 \$ à 2 000 \$. L'aide accordée aux familles qui ont des enfants handicapés aura ainsi quintuplé depuis le début de la décennie.

Le budget

Hier, le ministre des Finances a mentionné qu'au Canada, nous nous occupons les uns des autres; nous comprenons aussi le défi que représente la pauvreté chronique de par le monde. Nous avons l'obligation d'aider d'autres personnes qui sont confrontées à des défis incroyables, non seulement en Asie en ce moment, mais dans tous les pays en développement.

Je suis fier du travail accompli par notre ministre de la Coopération internationale, qui montre au monde la compassion dont on fait preuve au Canada et l'engagement que nous avons envers les pays en développement.

Au cours des cinq prochaines années, l'aide internationale canadienne augmentera de 3,4 milliards de dollars, ce qui permettra au Canada de continuer à s'acquitter de ses responsabilités à l'échelle mondiale, y compris en ce qui concerne l'aide à l'Afrique, les initiatives d'allègement de la dette des pays les plus pauvres et les mesures immédiates d'aide humanitaire.

Je pense que tous les députés viennent à la Chambre avec les mêmes intentions, celles d'améliorer leur collectivité, et de changer notre pays pour le mieux. C'est ce que fait ce budget, il améliore la situation au Canada et dans ma circonscription, Dartmouth—Cole Harbour.

Tout comme mes collègues libéraux, pendant la dernière campagne électorale, j'ai dit qu'il fallait améliorer les soins de santé, investir davantage dans nos forces armées, mettre sur pied un système national de garderies abordable et de haute qualité, et soutenir les personnes âgées ainsi que les aidants naturels.

J'ai discuté de ces priorités à la Chambre, avec mes collègues libéraux et avec le ministre des Finances. J'ai milité en faveur de la cause de la Garde côtière et je l'ai fait avancer. J'ai dit qu'il fallait intensifier le développement international et les investissements en matière de technologie et d'innovation. Ces objectifs ont été atteints. Ils ont été atteints parce que le gouvernement a stabilisé la situation financière du pays, grâce à quoi notre bilan financier est le plus enviable de tous les pays du G-8.

Je suis persuadé que les mesures et les investissements prévus dans le budget auront une incidence palpable dans les années à venir. C'est pourquoi je voulais travailler à la Chambre des communes, pourquoi je voulais servir mon pays, pourquoi je suis ici et pourquoi je suis fier du budget et de faire partie de ce gouvernement.

● (1305)

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, je voudrais prévenir les libéraux de ne pas se prendre pour le Père Noël parce qu'ils ont donné un peu d'argent aux personnes âgées. En réalité, c'est 33¢ par jour que les personnes âgées recevront et, en plus, elles devront attendre deux ans avant de toucher ce magot. Je suis convaincu que les personnes âgées qui vivent, disons, avec un revenu annuel de 10 000 \$ ou moins, soit bien en-dessous du seuil de pauvreté, seront transportées de joie en faisant la liste de tout ce qu'elles pourront acheter à l'épicerie avec ce généreux cadeau de la part des libéraux.

Je n'ai vu dans le budget aucune annonce de restructuration du programme d'infrastructure qui permettrait d'inclure les petites localités rurales dont l'assiette fiscale est insuffisante pour leur permettre de payer le tiers des projets comme l'exige le programme. Rien dans le budget ne vient corriger cette situation en dépit du fait que l'on ait prié le gouvernement d'agir pour que les plus petites localités puissent participer au programme. Le secrétaire parlementaire pourrait peut-être dire si le budget contient une mesure corrective parce que je n'en ai pas vu, ou si les petites collectivités

peuvent espérer un changement afin de pouvoir participer au programme plutôt tôt que tard.

M. Michael Savage: Monsieur le Président, je répondrai à la question sur les personnes âgées. Les 400 \$ accordés à une personne âgée seule et les 700 \$ accordés à un couple ne sont pas des sommes négligeables. J'ai parlé à des personnes âgées de ma région et elles sont très heureuses que le gouvernement reconnaisse la contribution qu'elles ont apportée à la société et prenne des mesures pour qu'elles aient un peu plus de confort. Cependant, ce n'est pas tout ce que le budget contient pour les personnes âgées.

Nous avons aussi créé le Secrétariat des aînés, qui donnera à celles-ci un rôle spécial et une voix au Cabinet. Le budget du programme Nouveaux Horizons, qui était de 10 millions de dollars, a été plus que doublé, passant à 25 millions de dollars. En plus, l'exemption personnelle de 10 000 \$ s'applique à tous les Canadiens. Plus que quiconque, les personnes âgées se réjouissent des investissements du gouvernement dans la santé, à savoir les 41 milliards de dollars qui seront versés au cours des 10 prochaines années pour consolider nos fondations. Les personnes âgées ont besoin de soins de santé et sont reconnaissantes des efforts que déploie le gouvernement.

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Monsieur le Président, s'il y a une question que le présent budget a carrément omis d'aborder, c'est bien le refus du Canada d'assurer des traitements aux enfants atteints d'autisme.

Le premier ministre crie sur tous les toits qu'il réglera le problème des soins de santé pour une génération. Entre-temps, le présent budget ne prévoit absolument rien pour dissiper les très sérieuses préoccupations concernant les enfants canadiens atteints d'autisme auxquels on n'offre même pas le traitement élémentaire fondé sur l'analyse comportementale appliquée, ce qui force les familles à assurer les besoins médicaux essentiels de ces enfants qui totalisent parfois jusqu'à 50 000 \$ ou 60 000 \$ par année. Une telle situation est inacceptable dans une démocratie qui prétend soutenir l'universalité des soins de santé et qui est dirigée par un gouvernement qui soutient en être le défenseur.

Pourquoi le gouvernement continue-t-il de refuser un traitement de base à ces enfants atteints d'autisme?

M. Michael Savage: Monsieur le Président, j'apprécie la passion qui anime le député d'en face. En réalité, le gouvernement fait énormément de choses pour aider les familles ayant des enfants autistes. Un certain nombre de mes bons amis, notamment l'ancien chef du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse, se sont très activement intéressés à la question.

Au cours des dernières années, le gouvernement a considérablement accru la recherche médicale pour que de nombreuses maladies affectant les enfants, notamment le diabète juvénile, reçoivent l'attention qui s'impose.

La déduction au titre des dépenses médicales a fait l'objet d'une augmentation substantielle. Il est certain que nous devons faire davantage pour les enfants, pour lesquels les gouvernements provinciaux doivent d'ailleurs faire une contribution de taille. Avec un financement de 41 milliards de dollars au titre des soins de santé, échelonné sur les dix prochaines années, j'estime que certaines administrations provinciales peuvent prendre des mesures pour aider les enfants atteints d'autisme.

Le budget

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravie d'intervenir aujourd'hui au Parlement pour réagir au budget que notre ministre des Finances a si éloquemment présenté. Je félicite toutes les personnes qui ont travaillé très fort pour présenter un budget réfléchi et axé sur des mesures concrètes, en bref, un budget qui tient vraiment compte de l'évolution des besoins du Canada.

• (1310)

[Français]

Ce budget est éloquent pour les Canadiens quelle que soit leur situation, qu'ils aient de jeunes enfants, qu'ils travaillent en entreprise, qu'ils gèrent une petite ou moyenne entreprise, qu'ils soient des professionnels de la santé, qu'ils travaillent à la recherche et développement ou dans le domaine de la technologie ou qu'ils s'inquiètent de l'environnement. Ce budget répond aux besoins des personnes âgées, en particulier, et à nos besoins en infrastructures en logement. Ce budget répond à leur besoin.

Ce budget contient trois grands messages. D'abord, les Canadiens savent que le gouvernement tient parole; deuxièmement, notre gouvernement a une vision pour l'avenir; troisièmement, notre gouvernement a un rôle à jouer avec confiance sur la scène internationale, et nous le jouerons avec fierté et dignité.

[Traduction]

Dans le temps dont je dispose, je vais traiter de quatre grands domaines du budget, à savoir: les aînés, l'intégration des nouveaux arrivants à la population active, les investissements régionaux et, s'il reste du temps, nos responsabilités à l'échelle mondiale.

[Français]

Dans ma circonscription de Laval—Les Îles, il y a plus de 27 000 personnes ayant entre 65 et 74 ans. Plus de 15 000 sont des femmes, 13 000 autres ont plus de 75 ans, et un peu plus de 3 000 ont plus de 85 ans. Seulement 920 de ces personnes sont des hommes, malheureusement.

Aujourd'hui, la province de Québec ainsi que Toronto et Vancouver sont parmi les plus importantes régions où habitent les personnes âgées. Il n'y a pas si longtemps, en 1991, 92 p. 100 des personnes de 65 ans et plus vivaient dans leur propre logement et 28 p. 100 vivaient seules, contre 8 p. 100 des gens ayant entre 15 et 64 ans. Ces chiffres n'ont pas beaucoup changé. Comme l'a dit le ministre des Finances, beaucoup de personnes âgées sont des femmes.

Les personnes âgées de ma circonscription vont être satisfaites de ce budget. L'augmentation de 2,7 milliards de dollars sur 5 ans du Supplément de revenu garanti dépasse de loin le 1,5 milliard de dollars promis pour la même période. En tout, 1,6 million de personnes âgées, recevant aujourd'hui des prestations du Supplément de revenu garanti, profiteront de cette augmentation, notamment les quelque 50 000 personnes qui y auront bientôt droit. Notre gouvernement prend soin du million de personnes âgées qui reçoivent le Supplément de revenu garanti et bénéficieront du budget de 2005.

Le rapport du Groupe de travail libéral sur les personnes âgées, déposé en février 2004, appelait à la création d'un ministère voué exclusivement aux personnes âgées. Notre gouvernement a donné suite. Je veux dire à ce particulier, resté anonyme, qui s'est présenté au groupe de travail, que le gouvernement « prend le leadership en développant une approche compréhensive et intégrée pour les personnes âgées, celles d'aujourd'hui et celles de demain ». Ceci est une citation de la page 9 du rapport:

Le gouvernement prend ses responsabilités et répond à la demande du groupe de travail en créant le nouveau Secrétariat aux personnes âgées, qui s'assortit d'un engagement de 13 milliards de dollars sur 5 ans.

[Traduction]

Cela veut dire que, avec la création d'un secrétariat au sein du ministère du Développement social, les organisations d'aînés n'auront plus à traiter avec une administration dédaléenne en matière de politiques concernant les personnes âgées. Le secrétariat sera en mesure de favoriser une meilleure coordination des programmes et des services ayant de l'importance pour les aînés. Il servira également de plaque tournante pour les efforts de collaboration entre partenaires des paliers provincial, territorial et municipal.

[Français]

Je voudrais ajouter que je suis extrêmement satisfaite que les interventions que j'ai faites auprès du ministre depuis fort longtemps aient enfin porté fruits.

[Traduction]

La population des aînés est en croissance, mais nos besoins en main-d'oeuvre dépassent largement la taille de notre population active. Selon Statistique Canada, nous devons être vigilants, sinon notre société ne sera plus en mesure de répondre à ses besoins en main-d'oeuvre. Dans une telle situation, quelles que soient les actions du gouvernement, la productivité et la capacité de fournir des services seront touchés et nous serons moins en mesure de jouer un rôle important sur la scène mondiale et d'avoir une économie dynamique. Notre taux de natalité d'environ 1,2 personne par couple continue d'être en-deçà du seuil de remplacement.

Voilà pourquoi notre population active va dépendre des compétences des immigrants pour l'avenir prévisible. Les nouveaux arrivants ont fait savoir au gouvernement qu'ils doivent être encore mieux préparés à s'intégrer aux institutions canadiennes et à mettre leurs compétences au service de leur nouvelle terre d'accueil, le Canada.

• (1315)

[Français]

C'est ce qu'a fait le gouvernement dans le budget 2005. Grâce à un investissement de 398 milliards de dollars visant à améliorer les programmes d'installations et d'intégration et les services à la clientèle pour les nouveaux venus au Canada, nous disposerons d'une main-d'oeuvre qui pourra répondre aux exigences de notre économie prospère. Cela comprend l'investissement de 125 millions de dollars sur trois ans pour les prochains programmes, la Stratégie des compétences en milieu de travail et trente autres millions de dollars sur trois ans également, au titre de l'alphabetisation.

Ce gouvernement a une vision. Même le chef du Parti conservateur semblait être d'accord avec les propos du ministre des Finances.

[Traduction]

Il a déclaré ne rien voir dans ce budget qui justifierait des élections à deux reprises dans la même année.

La vision de notre gouvernement se traduit par notre volonté ferme de développer les compétences des gens, à savoir le capital humain, l'une des pierres d'assise de la politique sociale et économique du gouvernement du Canada.

Le budget

Le Canada ne peut pas d'une part accueillir des immigrants compétents pour bénéficier de leurs compétences et puis, d'autre part, les laisser à eux-mêmes. À ces conditions, en dépit de leur attachement au Canada, ils ne resteront pas.

Nous devons encourager les travailleurs à devenir aussi compétents que possible. Le milieu de travail doit être inclusif. Nous pouvons continuer à attirer et retenir des immigrants compétents entre autres en facilitant leur adaptation. Puisque le Canada en profite, nous devons leur accorder le soutien dont ils ont besoin. Les 398 millions de dollars prévus favoriseront considérablement des initiatives en ce sens.

Dans notre stratégie d'intégration des nouveaux arrivants à la population active, nous allons notamment commencer par reconnaître que les professionnels venant de l'étranger sont des gens compétents dont les talents sont gaspillés. À une époque où les Canadiens partout se plaignent, par exemple, d'être incapables de trouver un médecin de famille et où nos médecins sont surchargés et souvent proches de la retraite, nous devons établir une stratégie de remplacement cohérente.

Parmi les initiatives qui participent à sa vision de répondre aux besoins de santé croissants, le gouvernement versera 75 millions de dollars sur cinq ans, dans le cadre du plan décennal, afin d'offrir une aide plus efficace et plus opportune aux professionnels de la santé ayant une formation internationale et d'accélérer d'élargir leur évaluation et leur intégration. Cette somme servira à évaluer de façon plus efficace les compétences cliniques, les connaissances, la compétence linguistique et les activités d'apprentissage antérieures des professionnels de la santé ayant une formation internationale.

[Français]

L'investissement dans l'économie régionale de ce pays est une priorité importante de ce gouvernement. Dans son premier discours du Trône en 2004, repris dans le budget de 2004, notre premier ministre s'est engagé à travailler avec les municipalités à l'édification et à un renforcement des partenariats intergouvernementaux, tout en respectant les sphères de compétence respectives. C'est le seul moyen de canaliser les priorités nationales et les objectifs au sein des villes et des collectivités du pays.

À l'instar des rivières qui se jettent dans des océans, les régions font partie d'un plus grand tout. En tant que gouvernement, nous ne pouvons nous permettre d'avoir la vue courte, car ce n'est que collectivement que nous pouvons réaliser nos objectifs.

[Traduction]

La première phase prévoyait le remboursement de 57,1 p. 100 de la TPS. Le fait de porter le remboursement à 100 p. 100 permettra de verser plus de 7 milliards de dollars aux municipalités sur 10 ans pour les aider à financer leurs priorités fondamentales en matière d'infrastructure, notamment les routes, le transport commun et l'assainissement de l'eau.

Demain commence aujourd'hui car le gouvernement investira plus de 300 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour appuyer le développement économique au Québec.

Qu'est-ce que cela signifie par habitant et en dollars réels? Cela signifie un appui au développement économique de 221,5 millions de dollars, ou 44,3 millions par année, sous forme d'augmentation permanente du budget du développement économique pour la région de Québec, ce qui permettra à l'organisme québécois de maintenir son aide au développement économique local et à l'innovation à l'intention des petites et moyennes entreprises.

• (1320)

[Français]

Par le truchement du programme pour le développement des communautés...

Le vice-président: Je regrette de devoir interrompre l'honorable députée de Laval—Les Îles, mais l'honorable député de Cambridge a la parole.

[Traduction]

M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, je sais gré à la députée de son discours sur le budget. La députée dit que le budget prévoit le versement de 75 millions de dollars en vue d'accélérer ou d'améliorer le processus d'évaluation des connaissances et d'agrément des médecins. La députée se rend-elle compte que 75 millions de dollars sur cinq ans représentent en fait 15 millions de dollars par année?

Étant donné que nombre de municipalités, en tout cas la mienne et celles de la région du Grand Toronto, dépensent déjà des millions de dollars pour tenter d'attirer des médecins, la députée croit-elle vraiment que le versement de 15 millions de dollars par année règlera le problème?

[Français]

Mme Raymonde Folco: Monsieur le Président, ma réponse à la question de l'honorable député serait de lui dire, tout d'abord, que le gouvernement du Canada n'est pas le seul partenaire dans cette entreprise. N'oublions pas que les provinces sont les premiers partenaires, si j'ose dire, dans ce programme. Deuxièmement, en ce qui concerne les médecins, en particulier, les corporations de médecins à travers le Canada sont aussi des partenaires extrêmement importants.

Je voudrais ajouter qu'en ce moment, nous avons plus de médecins diplômés à l'étranger que nous en n'avons au Canada.

[Traduction]

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, je sais que d'autres veulent poser des questions, alors je serai le plus bref possible. Je n'ai pas apprécié ce discours. Je n'apprécie jamais les discours préparés d'avance des libéraux. Ce qui me dérange vraiment, c'est que ce discours ne contient absolument aucune référence à une situation particulière, qui est ignorée.

D'ici à la fin de février, de nombreuses fermes feront l'objet d'une forclusion. Je ne suis pas sûr du nombre. Ce sera la fin de la ferme familiale. D'ici la fin de mars, des centaines et des centaines d'autres devront cesser toute activité. Toutes sortes de problèmes surgiront, parce que les banques espéraient que le budget prévoie une forme d'aide aux agriculteurs, vu la situation catastrophique dans laquelle ils se trouvent. Visiblement, le gouvernement libéral ne semble pas se soucier de l'agriculture. Personne ne l'a évoquée dans les discours rédigés à l'avance.

Je suis franchement dégoûté qu'un gouvernement puisse se croiser les bras de cette manière en regardant les agriculteurs aller à leur perte. Pourtant, c'est exactement ce qui se passera.

Pourquoi le gouvernement libéral ne réagit-il pas à cette catastrophe d'envergure? Car c'est bien d'une catastrophe qu'il s'agit. Ce n'est plus un petit problème. C'est une catastrophe. Je peux le crier autant que j'en ai le droit, les imbéciles ne m'entendront pas. Écoutez-moi bien: qu'allez-vous faire pour les agriculteurs? Vous n'avez rien prévu dans ce budget...

Le budget

Le vice-président: Je rappelle au député qu'il doit s'adresser à la présidence.

Mme Raymonde Folco: Monsieur le Président, je m'insurge contre l'expression « discours préparés d'avance ». À la Chambre, je crois qu'il est de tradition de respecter les autres députés. Je lui demande le même respect que celui que je lui accorderais s'il prononçait un discours. Ce discours, je l'ai rédigé en fonction de ce qui intéresse les électeurs que je représente à la Chambre des communes, ceux de Laval—Les Îles.

Heureusement ou malheureusement, il s'agit d'une circonscription de banlieue. Il n'y a pas de ferme. En dix minutes, je ne pouvais pas couvrir tous...

M. Myron Thompson: Est-ce qu'ils mangent, vos électeurs?

L'hon. Raymonde Folco: Monsieur le Président, je demande au député de se tenir tranquille afin que je puisse poursuivre mon intervention.

Ma circonscription de banlieue s'intéresse à ce que je dis. On y retrouve des personnes âgées ainsi que des petites et des moyennes entreprises. Mes électeurs s'intéressent aux propos que j'ai tenus dans mon discours. Il contient l'information dont je veux leur faire part.

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, le député de Dartmouth—Cole Harbour n'a pas répondu à ma question au sujet de l'infrastructure.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances occupait le siège voisin de celui de la députée qui vient de parler; il pourrait peut-être l'aider. Je pose la question encore une fois: y a-t-il quoi que ce soit dans ce budget qui vise à aider les petites collectivités dont l'assiette fiscale n'est pas suffisante pour qu'elles se qualifient pour les programmes d'infrastructures, puisqu'elles ne peuvent fournir leur part normale, soit le tiers du financement? Y a-t-il quoi que ce soit dans ce budget à ce sujet? Veuillez répondre par oui ou par non.

• (1325)

[Français]

Mme Raymonde Folco: Monsieur le Président, cela devient une tradition de l'autre côté de la Chambre d'insulter les députés de ce côté-ci. Toutefois, je passerai au-dessus de mes sentiments.

[Traduction]

Le budget ne donne généralement pas énormément de détails. Il explique les orientations générales que prendra le gouvernement et combien d'argent ira à chaque programme. J'aimerais ajouter qu'il ne faut pas oublier que les gouvernements provinciaux sont responsables des collectivités. Ce sont des partenaires extrêmement importants pour le gouvernement fédéral.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, c'est la première fois que je prends la parole sur un budget aussi peu reluisant que celui qui nous a été présenté hier par le gouvernement libéral. Aucune des priorités des Québécois et des Québécoises ne se retrouvent dans ce budget. On a complètement ignoré le Québec.

Uniquement en regard du déséquilibre fiscal, s'il y a bien un dossier qui fait consensus au Québec, c'est celui-là. Hier matin, la presse faisait état d'un sondage où près de 80 p. 100 des Québécois et des Québécoises réalisaient qu'il y avait un problème quant au déséquilibre fiscal et qu'il fallait régler ce problème. Ce n'est pas un concept abstrait. Les Québécois et les Québécoises le comprennent bien.

Le déséquilibre fiscal fait en sorte qu'il y a un sous-financement, par exemple, dans le domaine de l'éducation postsecondaire. Il y a aussi un sous-financement dans le domaine de la santé, même si une entente est intervenue en septembre dernier pour augmenter la participation du gouvernement fédéral à 25 p. 100 au cours des quatre prochaines années. Cette participation a déjà été de 50 p. 100 au début du programme. Les pressions sont telles en matière de santé qu'au cours des prochaines années, il va falloir que le gouvernement du Québec use d'astuces pour trouver les fonds nécessaires pour répondre aux véritables besoins de la population.

En éducation postsecondaire, le système croule. Pourquoi? C'est parce que la contribution du gouvernement fédéral est passée de 50 p. 100 à autour de 12 p. 100 à l'heure actuelle. On ne peut pas financer adéquatement le système d'éducation postsecondaire, parce que le gouvernement fédéral ne prend pas ses responsabilités. Il n'y a aucune réponse dans ce budget pour augmenter la participation du gouvernement fédéral dans les transferts, particulièrement pour l'éducation postsecondaire.

Plus odieux encore, la Fédération étudiante universitaire du Québec me faisait savoir, il y a quelques années, que lorsqu'un étudiant reçoit une bourse du gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral a l'odieux d'imposer cette bourse. Cela fait des années que nous nous battons contre cela. Le gouvernement fédéral continue à ne pas prendre ses responsabilités à l'égard des transferts en éducation postsecondaire et en plus, il impose des taxes sur les bourses que les étudiants et les étudiantes québécois obtiennent du gouvernement du Québec.

En 1996, l'actuel premier ministre, qui était ministre des Finances, a changé la façon de transférer les fonds, passant d'un critère de besoins des provinces à un critère de transferts *per capita*. Depuis 1994, parce qu'on a indexé les montants qui étaient versés en 1994, le Québec a perdu plus de 14 milliards de dollars en fonds fédéraux.

Ils ont l'odieux de nous dire que, avec les augmentations de transferts fédéraux, nous sommes revenus au niveau de 1994. Il s'agit du niveau de 1994 non indexé. Nous sommes rendus au même niveau qu'en 1994 mais depuis ce temps-là, il y a eu inflation des coûts de l'éducation, de la santé, inflation généralisée. Nous ne sommes pas revenus au même niveau. Il manque 14 milliards de dollars cumulatifs dans la cagnotte et 1,2 milliard de dollars par année, justement, si on voulait revenir au même niveau indexé que les transferts qui existaient en 1994.

Nous faisons face à une situation—et c'est cela le déséquilibre fiscal—où il y a trop d'argent qui rentre dans les coffres du gouvernement fédéral par rapport à ses responsabilités et il n'y en a pas assez qui rentre dans les coffres du gouvernement du Québec par rapport à des responsabilités fondamentales comme la santé, l'éducation postsecondaire et l'aide aux plus défavorisés.

Même en tenant compte des ententes sur la santé et sur la péréquation, lorsqu'on calcule ce que coûte annuellement au gouvernement du Québec le déséquilibre fiscal, on parle de 2,3 milliards de dollars. Ce ne sont pas des centaines de millions de dollars, c'est 2,3 milliards de dollars par année de manque à gagner. Cela pourrait être enrayeré si on réglait la question du déséquilibre fiscal.

Le budget

J'écoutais le secrétaire parlementaire, ce matin—le premier ministre aurait pu faire la même chose et le ministre des Finances encore pire—, nier l'existence même du déséquilibre fiscal. Je lui rappellerai que nous avons, à l'heure actuelle, un comité spécial de la Chambre des communes, que je préside avec fierté d'ailleurs, qui a pour mandat de produire un rapport pour régler la question du déséquilibre fiscal avant le 2 juin prochain. C'est dans le discours du Trône et ils l'on accepté. Cette question fait partie du discours du Trône.

Le comité spécial a commencé ses travaux à Halifax la semaine dernière, il se rendra à Toronto la semaine prochaine et à Québec le 11 avril. À en juger par la participation de haut niveau et la popularité des audiences, je pense que s'il y a des gens qui se présentent pour parler du déséquilibre fiscal, c'est parce qu'il existe.

● (1330)

Si le déséquilibre fiscal n'existait pas, ce comité spécial ne serait pas populaire auprès des témoins. Les libéraux sont les seuls à ne pas reconnaître qu'il y a un problème. Ce problème n'est pas nouveau. En 1964, M. Pearson l'avait reconnu. En effet, il avait transféré des points d'impôt, aux provinces qui voulaient s'en prévaloir, notamment pour financer l'éducation. En 1971 a eu lieu la Conférence de Victoria. Seul le gouvernement libéral ne comprend pas qu'à l'heure actuelle, des surplus faramineux sont en train de s'accumuler dans les coffres du gouvernement fédéral. Selon nos évaluations, celles du Conference Board du Canada et celles de l'Institut canadien de politiques alternatives, des surplus de 10 milliards de dollars par année vont s'accumuler dans les coffres du gouvernement fédéral. Ce gouvernement ne comprend pas que trop d'argent entre dans ses coffres et qu'il n'y en a pas assez dans les coffres des provinces.

L'Ontario a accusé un déficit de 10 milliards de dollars l'an passé. Pour la prochaine année, le Québec se dirige tout droit vers un déficit évalué aux alentours de 1,5 à 2 milliards de dollars. Il y a un problème quelque part. Il n'y a qu'un seul contribuable qui paie trop à Ottawa et qui fait face à des ressources insuffisantes à Québec pour que la province puisse offrir des services fondamentaux comme la santé, l'éducation postsecondaire et l'aide aux familles les plus défavorisées.

L'assurance-emploi est une autre priorité des Québécois et des Québécoises et probablement des Canadiens et des Canadiennes aussi. Depuis les trois dernières élections, l'actuel premier ministre, qui était à ce moment-là le ministre des Finances, nous promettait des réformes en profondeur. Il allait dans les régions et, quand cela commençait à brasser un peu—je me rappelle une fois au Saguenay—Lac-Saint-Jean—, il disait: « Écoutez, ne vous énervez pas, nous allons régler ce problème. Nous allons adopter une réforme en profondeur du régime. » Lors de l'élection suivante, il s'est produit la même chose. Quand cela brassait un peu—comme le premier ministre est un petit peu peureux; en plus d'être indécis, d'être un homme d'indécision, il est aussi peureux—il faisait encore la même promesse. Lors de la dernière campagne électorale, il a fait la même chose en disant: « Rassurez-vous, le Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées nous a remis non pas un rapport, mais bien deux rapports unanimes, incluant les députés libéraux—on se demande s'ils tiennent à leurs convictions—, et nous allons régler le problème. »

Nous en sommes aujourd'hui au budget. quelques mois après la campagne électorale, et l'on se retrouve avec une réformette de l'assurance-emploi, où l'on injecte 300 millions de dollars pour les

travailleurs saisonniers des régions les plus touchées. C'est sept millièmes de surplus que le premier ministre, qui était alors ministre des Finances, a dérobé à la caisse de l'assurance-emploi, les contributions des employeurs et des employés. Il vient nous dire qu'on satisfait les chômeurs avec cette injection de 300 millions de dollars.

J'entendais la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et le lieutenant du gouvernement libéral et ministre des Transports dire: « Les chômeurs seront heureux. C'est formidable. Les chômeurs vont trouver cela formidable. » Je les invite à faire le tour des régions avec nous pour voir si c'est si formidable que cela. Je pense qu'ils auront une formidable réception, mais pas dans le sens qu'ils pensent.

Cette réforme devait faire en sorte—et cela faisait l'unanimité en Chambre à partir du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées—que l'on réduise le nombre d'heures permettant d'avoir accès à l'assurance-emploi à 360 heures, que l'on augmente le nombre de semaines de prestations et que les bénéficiaires soient plus élevés pour rejoindre tous les travailleurs et travailleuses. Au lieu de cela, on a un projet pilote généralisé et à court terme. On n'a rien réglé. Puisqu'on dit que c'est formidable pour les chômeurs et les chômeuses, j'ai bien hâte de voir les réactions au cours des prochains jours.

De plus, on dit que c'est merveilleux, parce qu'il va y avoir une commission indépendante du gouvernement. C'est de la poudre aux yeux. Des membres du gouvernement siégeront à cette commission. En outre, on nous dit dans le budget que l'on a fixé, pour une longue période, le taux de cotisation à 1,95 \$. C'était censé être 1,92 \$, mais on a gardé 3¢ de plus pour financer l'initiative médiocre de 300 millions de dollars. Que va donc décider la commission? Rien, car c'est déjà décidé. Si jamais elle décide quelque chose un jour, le gouvernement sera partie prenante de cette décision. De plus, on se réserve le droit, au gouvernement libéral, de renverser cette décision de la commission. Bravo pour la commission indépendante! Il n'y a pas de commission indépendante qui empêcherait le gouvernement de piger allégrement dans les surplus de la caisse de l'assurance-emploi, et l'on vient nous faire accroire que l'on a créé des miracles avec cette initiative singulière!

Quant aux congés parentaux, en campagne électorale, dès la deuxième semaine, le premier ministre nous disait: « C'est fait. Ne vous en faites pas, le lendemain de l'élection, on n'en parlera plus, parce que ce sera réglé. » Nous sommes en février 2005. Ce n'est toujours pas réglé. Dans le budget, ce n'est pas réglé.

● (1335)

Cela fait des années que les jeunes parents québécois, des hommes et des femmes, attendent justement le régime québécois qui doit dépendre d'un transfert du fonds d'assurance-emploi du gouvernement fédéral. Ils ont le droit au Québec de demander cela. C'est un transfert pour financer cette initiative.

Depuis plusieurs années, de jeunes parents attendent un régime qui couvrirait les hommes et les femmes qui sont des travailleurs et des travailleuses autonomes. Il y a plusieurs années que des gens et des parents attendent de s'extirper du régime odieux de congés parentaux fédéral qui dépend du régime d'assurance-emploi. Imaginez le tableau: on valorise tellement la famille que lorsque de jeunes parents décident d'avoir un enfant, ils ont deux semaines de pénalité parce qu'ils sont assujettis à la Loi de l'assurance-emploi. Quelle belle valorisation!

Le budget

On s'attendait à ce que ce soit réglé. De l'autre côté, nos tapis, les députés libéraux du Québec, nous disent: « Cela va se régler. Soyez patients, soyez patients ». Il nous disent cela depuis plusieurs années pour l'assurance-emploi et les congés parentaux. Où sont-ils? Ils applaudissent. Ils se lèvent pour applaudir un budget qui ignore complètement les priorités des Québécois et des Québécoises. Les députés libéraux québécois, qui ont été réduits à leur plus simple expression au cours de la dernière campagne électorale, se lèvent pour applaudir, alors qu'aucune de ces priorités du Québec ne se retrouvent dans le budget. C'est odieux. On va leur faire payer un jour, et encore plus que ce qu'ils ont eu le 28 juin dernier.

Au sujet des garderies, vous auriez dû les entendre. Depuis six mois, je trouve cela incroyable. Il n'y a que des éloges pour le Québec. Ils disent: « Le système de garderies québécois est le plus progressiste au monde. Nous allons copier votre régime, etc. » Pendant ce temps, seulement les Québécois paient le régime de garderies au Québec. Il y a seulement les Québécois qui, depuis plus de cinq ans maintenant, ne peuvent plus bénéficier des crédits d'impôt et des déductions fiscales fédérales dont ils bénéficiaient auparavant, lorsque l'on faisait garder un enfant pour un montant de 35 \$ par jour. Maintenant que c'est à 7 \$, il y a des pertes fiscales. Le gouvernement fédéral n'a jamais voulu reconnaître ces pertes. Il n'a jamais voulu corriger ces pertes, tant et si bien qu'au Québec, les parents québécois ont perdu depuis cinq ans plus de 1 milliard de dollars en déductions fiscales et en crédits d'impôt fédéraux, parce que le gouvernement ne veut pas corriger le régime fiscal pour tenir compte de cette politique progressiste que l'on encense en plus.

À la lumière du budget, pour la première année, il n'y a pas de problème, car 700 millions de dollars sont dans une fiducie. Les provinces pourront aller chercher cet argent. Toutefois, ce qui va arriver la deuxième année posera problème parce que, pour la suite des choses, on appliquera des normes nationales. On appliquera des critères d'attribution de fonds auprès des provinces. Or, de la bouche même du premier ministre en campagne électorale, cela devait être un transfert sans condition parce que le Québec a déjà instauré son système de garderies à 5 \$ et à 7 \$ depuis plus de cinq ans. Cependant, ce n'est plus cela. Dans le budget, il va falloir négocier des conditions et des critères. Il va falloir que le Québec se soumette, comme on a voulu le soumettre dans le secteur de la santé, un domaine de juridiction exclusive au Québec, comme on a voulu le soumettre en septembre dernier lorsque l'on a négocié l'entente sur la santé avec des transferts de fonds inhérents à cela.

En ce qui concerne le logement social, l'attitude du gouvernement est détestable. Je me rappelle fort bien qu'en campagne électorale, le premier ministre a rencontré les membres du FRAPRU, le Front d'action populaire en réaménagement urbain. Il les a rencontrés pour les caméras. Il voulait montrer que même s'il avait des bateaux dans les Caraïbes, qu'il ne payait pas ses impôts au Canada, qu'il se foutait des lois du travail et des lois environnementales avec la compagnie Canada Steamship Lines Inc, c'était quelqu'un avec le cœur sur la main, proche de la gauche, un progressiste. Il a promis aux gens qu'il allait se soucier du logement social pour les plus défavorisés de la société et qu'il réglerait le problème. Dans le premier budget d'un gouvernement minoritaire libéral, il n'y a rien concernant le logement social. C'est un gros zéro. C'est tellement odieux. On peut bien perdre confiance en la politique. Les gens peuvent bien en avoir soupé des politiciens, car ils ne respectent jamais leurs engagements. Les libéraux leur mentent effrontément lorsque vient le temps de gagner des sièges, lorsqu'ils sont dans les câbles et qu'ils risquent justement de perdre le pouvoir. Cela est odieux de présenter des

choses comme celles-là et de gagner une élection, comme les libéraux l'ont fait, sur de fausses représentations.

L'agriculture est une autre priorité du Québec. C'est la pire crise que l'agriculture vit depuis les 25 dernières années et il n'y a aucune contribution fédérale significative pour régler cette crise.

Pour ce qui est de l'aide internationale, on peut en parler. Au rythme actuel, en incluant les montants inscrits dans le budget d'hier, dans cinq ans, on aura atteint 0,3 p. 100 du PIB. Il restera quatre ans pour atteindre 0,7 p. 100 du PIB. À ce rythme, on atteindra jamais cette cible définie par l'ONU. C'est de la poudre aux yeux de dire: « On augmente les contributions et on va rencontrer cet objectif de l'ONU. »

• (1340)

Je n'ai pas besoin de faire l'étalement des baisses d'impôt, puisqu'elles n'existent pas. Un montant de 1,33 \$ par mois par famille, à partir de 2006, c'est de quoi acheter un litre de lait par mois. Pourtant, on déclare qu'il y a des baisses d'impôt incroyables et qu'on fait attention aux citoyens et aux citoyennes.

Ce budget ne rencontre d'aucune façon les priorités des Québécois et des Québécoises. On envoie plus de 40 milliards de dollars en taxes et impôt au gouvernement fédéral tous les ans, en tant que contribuables québécois. Il est temps que nous nous réveillions. Des consensus et des priorités se développent au Québec. Ces priorités sont testées et véhiculées par l'Assemblée nationale, souvent par le biais de motions unanimes. Lorsque vient le temps de poser des gestes à la Chambre des communes, on ignore le Québec, pour des visées strictement électoralistes. On envoie des lieutenants québécois pour venir nous dire qu'il s'agit d'un bon budget qui sert bien les Québécois. C'est odieux de procéder de cette façon, par simple calcul électoraliste.

Écoutez bien ce que je vais vous dire. Au cours des trois prochaines années, bon an, mal an, le gouvernement fédéral disposera d'un surplus d'au-delà de 10 milliards dans ses coffres. Il garde cet argent en réserve pour des visées strictement électoralistes. Au moment où le premier ministre décidera de déclencher des élections, il aura en poche suffisamment de surplus pour donner des cadeaux, pour gagner ses élections, pour redevenir majoritaire, puisqu'il semble que les conservateurs sont en train de s'écraser. À ce moment-là, il trouvera de l'argent pour investir un peu plus dans la santé, dans l'éducation postsecondaire, pour régler une partie du problème de l'assurance-emploi. Par calcul électoraliste, ce gouvernement, applaudi par les députés libéraux fédéraux du Québec, a décidé de ne rencontrer aucune des priorités du Québec.

Entre-temps, des malades attendent sur des civières, malgré l'entente de septembre dernier; des étudiants ne reçoivent pas le service et la qualité d'éducation auxquels ils ont droit, en raison d'un sous-financement de l'éducation; des gens parmi les plus défavorisés couchent dehors ou consacrent plus de 50 p. 100 de leur revenu au logement, alors qu'il ne reste que 50 p. 100 pour des besoins fondamentaux comme se nourrir et habiller les enfants pour l'hiver.

C'est par visées électoralistes qu'on nous a présenté un budget aussi moche, tellement moche qu'on tasse le Québec partout, dans toutes ses priorités.

Pour conclure, j'aimerais dire que lorsque j'ai vu, hier, le gouvernement libéral présenter un budget qui ignore totalement les priorités et les consensus du Québec, quand j'ai vu l'opposition officielle se lever pour applaudir ce budget, j'ai compris une chose, en tant que Québécois, et j'espère que les Québécois et les Québécoises l'ont comprise comme moi: ce pays comprend deux pays; il y en a un de trop pour nous, Québécois et Québécoises.

Le budget

Un montant de 40 milliards de dollars en taxes et impôt rapatrié au Québec nous aurait permis depuis longtemps de régler le déséquilibre fiscal. De toute façon, il n'y aurait qu'un palier de gouvernement, alors il n'y aurait plus de déséquilibre fiscal. Le dossier des congés parentaux aurait été réglé depuis longtemps, tout comme les problèmes du régime d'assurance-emploi. Toutes les priorités et tous les consensus développés par notre Assemblée nationale se seraient réalisés. Nous n'attendrions les actions de personne. Nous ne serions pas des victimes d'un calcul électoraliste du gouvernement libéral. Nous procéderions de la bonne façon pour devenir un des pays les plus prospères du monde.

J'espère que les Québécois et les Québécoises ont maintenant compris cela. Au cours des prochains jours, nous exprimerons d'autres réactions par rapport au budget. Je peux vous garantir que les libéraux vont payer, tout comme les conservateurs, et que le Québec, plus que jamais, est une société distincte, un peuple distinct capable de s'assumer lui-même.

AFFAIRES COURANTES

• (1345)

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Des discussions ont eu lieu entre tous les partis et je demande le consentement unanime pour déposer le 29^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre qui porte sur la composition du comité.

Le vice-président: Le député de Glengarry—Prescott—Russell a-t-il le consentement unanime de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Conformément au paragraphe 113(1) du Règlement, le rapport est adopté.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, de l'amendement et du sous-amendement.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député de Saint-Hyacinthe—Bagot. Il est un intervenant chevronné et compétent. Je ne pourrais sûrement pas aborder tous les arguments qu'il a soulevés avec tant d'éloquence. Quoi qu'il en soit, je voudrais l'interroger au sujet du logement social. Il a dit que le budget ne prévoit rien sur ce plan.

Pour faire la genèse de la question, je dirai qu'une étude fédérale portant sur l'itinérance dans la ville de Toronto a révélé que 35 p. 100 des itinérants étaient atteints de maladie mentale, 28 p. 100 étaient des adolescents séparés de leur famille, 12 p. 100 étaient des autochtones hors réserve, 10 p. 100 étaient des femmes battues et les 10 ou 15 p. 100 qui restent souffraient de maux physiques, psychologiques ou sociaux. Dans le cas de ceux qui ont besoin de

logements sociaux, comme les itinérants, il s'agit davantage d'un problème social que d'un problème économique.

Le logement à coût abordable est un autre enjeu. Je sais que le gouvernement du Canada investit dans des logements à coût abordable. Je demanderais donc au député de nous faire part des mesures qui pourraient être prises à cet égard, mais aussi, de ce que nous pourrions faire pour nous attaquer aux problèmes sociaux qui concernent le logement social.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, mon collègue a mis le doigt sur un problème qui est majeur. Premièrement, lorsque je parle de logement social, cela englobe toutes les formes de logements sociaux: logements abordables, systèmes coopératifs et autres.

Il a mentionné que les problèmes d'itinérance à Toronto, comme partout à l'échelle du Canada—c'est la même chose dans la région de Montréal—, ce sont souvent des problèmes qui sont liés à la santé mentale et à la polytoxicomanie. C'est bien en quoi. Lorsque je disais tout à l'heure que le gouvernement libéral, avec le ministre des Finances du temps qui est l'actuel premier ministre, a sabré allègrement dans les transferts fédéraux pour financer la santé, a-t-il aidé la cause de l'itinérance? A-t-il aidé la cause de la santé mentale? A-t-il aidé la cause de la polytoxicomanie?

En Montérégie, par exemple, pour une grande population, il y a deux responsables, soit deux intervenants en polytoxicomanie pour les enfants. Par ailleurs, le gouvernement du Québec vient de publier un rapport établissant que les problèmes chez les enfants sont croissants, mais qu'il n'y a pas d'argent pour les résoudre. D'où cela vient-il, à votre avis? Je vous ai parlé d'un manque à gagner, depuis 1994, de 14 milliards de dollars dans les coffres du gouvernement du Québec. C'était justement pour financer ces choses.

À certains égards, mon collègue s'est tiré dans le pied. En effet, en voulant apporter une précision quant au logement social, il a mis en exergue le fait qu'il y a des problèmes de santé et qu'il y a insuffisance de fonds, autant chez le gouvernement de l'Ontario et celui du Québec que chez les gouvernements de toutes les provinces du Canada, pour pouvoir les régler.

[Traduction]

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député de Saint-Hyacinthe—Bagot de la passion avec laquelle il s'est opposé au budget du Parti libéral et de la précision avec laquelle il a souligné, en s'appuyant sur de nombreux exemples, la malhonnêteté du gouvernement libéral et du premier ministre, qui disent une chose avant les élections et une autre après, qui disent une chose avant la présentation du budget, avant que nous ne voyions la réalité.

Le député de Saint-Hyacinthe—Bagot a évoqué avec raison le programme d'assurance-emploi. En effet, le gouvernement a pillé la caisse pour dépenser l'argent dans les nombreux programmes de toutes sortes. Le gouvernement a perpétué le mythe selon lequel ce programme recèle toujours une mine d'or, alors que, en fait, il ne contient qu'une reconnaissance de dette portant la signature du premier ministre et ancien ministre des Finances.

Le budget

Je voudrais poser au député du Bloc la même question que celle que j'ai posée plus tôt aux libéraux au sujet des programmes d'infrastructure. Le député a-t-il constaté quoi que ce soit qui pourrait aider les petites collectivités dont l'assiette fiscale est limitée à participer à ces programmes? A-t-il constaté ou entendu quoi que ce soit dans le budget qui pourrait les aider?

• (1350)

[Français]

M. Yvan Loubier: Monsieur le Président, on ne peut pas voir grand-chose lorsqu'on parle d'infrastructures rurales ou stratégiques, parce que les modalités d'allocation de ces fonds ne sont pas définies et elles restent à être négociées. Je respecte beaucoup mon collègue. Cependant, j'aurais aimé que mon collègue, de même que ses collègues conservateurs fassent front commun avec nous, par exemple, pour faire plier le gouvernement afin d'avoir un bien meilleur budget.

Il y a trois semaines, les conservateurs ont annoncé qu'ils voteraient peut-être contre le budget, mais qu'ils ne pensaient pas renverser le gouvernement. À ce moment-là, il y a eu un peu moins de pression sur M. Goodale afin qu'il nous présente un budget plus favorable, à notre avis, qui aurait peut-être commencé à régler le déséquilibre fiscal et le problème de la caisse autonome et de la bonification du régime d'assurance-emploi.

Malgré tout le respect que je porte aux conservateurs, on aurait bien aimé qu'ils fassent front commun avec nous.

M. Marcel Gagnon (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention et de plaisir mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot qui utilise les mots exacts et parle des bons sujets.

On s'est battu ensemble pour un des dossiers qui dénote les plus grandes injustices qui puissent se produire dans la société. Depuis une douzaine d'années, on a oublié les personnes âgées qui ont besoin, pour vivre, du Supplément de revenu garanti. On a privé du minimum vital les 68 000 personnes âgées du Québec. On a mis dans les caisses du gouvernement un montant de 3,2 milliards de dollars et on demande maintenant de redonner cet argent aux personnes âgées.

Je voudrais savoir si mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot est satisfait des normes qu'il voit dans le budget, où on annonce des augmentations dans deux ans pour les personnes âgées; on en retrouvera une partie dans le budget dans cinq ans. J'aimerais avoir la réaction de mon collègue dans ce dossier.

M. Yvan Loubier: Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue de Saint-Maurice—Champlain de son excellente question.

Effectivement, on trouve dans le budget une référence au Supplément de revenu garanti. Comme l'a si bien dit mon collègue, cette augmentation ne survient qu'au début de la troisième année. Tenez-vous bien à votre chaise car c'est rire des gens, et pas à peu près. En plus de devoir des milliards aux personnes du troisième âge depuis plusieurs années, on leur donne un montant faramineux chaque mois; ils auront une augmentation de 38 \$ par mois, dans trois ans. Un gouvernement minoritaire qui prévoit dans son budget verser de l'argent dans trois ans, alors qu'il peut être renversé dans six mois, cela ne vaut pas le papier sur lequel c'est écrit. *Je me souviens* est la devise du Québec; eh bien, les Québécois et les Québécoises s'en souviendront lors du prochain rendez-vous électoral.

[Traduction]

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole.

Je suis heureux d'intervenir dans ce débat sur le premier budget d'un gouvernement minoritaire en 25 ans. En plus d'être un document historique, le budget déposé à la Chambre par le ministre des Finances, le député de Wascana, présente une vision audacieuse de la situation du Canada au XXI^e siècle.

En 1995, notre premier ministre, alors ministre des Finances, a mis au point un budget transformateur qui a ouvert la voie au dépôt de huit budgets équilibrés de suite et permis à notre économie d'atteindre un niveau qui fait l'envie des pays du G-7. Tablant sur cette solide base, notre gouvernement a encore une fois déposé un budget transformateur.

Étant un nouveau député, c'est le premier processus budgétaire auquel je participe et je suis impressionné de voir à quel point le ministre des Finances a réussi à établir un équilibre entre les réductions d'impôts pour les Canadiens qui travaillent fort, la création de débouchés pour les petites et moyennes entreprises et les investissements dans des programmes sociaux visionnaires.

Permettez-moi de me pencher sur plusieurs postes budgétaires que mes électeurs d'Etobicoke-Centre trouveront sans doute des plus pertinents et intéressants.

Tous les Canadiens profiteront des réductions d'impôts contenues dans le budget de 2005. La mesure la plus importante est l'augmentation de l'exemption personnelle de base, qui passera à 10 000 \$, ce qui devrait avoir pour effet de rayer environ 860 000 Canadiens, dont 240 000 personnes âgées, du rôle d'imposition. Il m'est arrivé trop souvent au cours de la dernière campagne électorale de ressentir une certaine gêne de la part des personnes âgées chez qui je me présentais et qui, bien que souriants, avaient visiblement du mal à joindre les deux bouts.

Je suis particulièrement heureux de ce budget parce qu'en plus de rayer environ un quart de million de personnes âgées du rôle d'imposition, il apporte une aide supplémentaire à nos aînés en accroissant le Supplément de revenu garanti qui leur est accordé, ce qui donnera 400 \$ de plus à une personne âgée seule et 700 \$ de plus à un couple d'ici janvier 2007. Le budget du programme Nouveaux Horizons sera également accru et il passera de 10 à 25 millions de dollars afin de promouvoir les activités des personnes âgées au sein du secteur bénévole.

Avant de devenir député, j'ai passé plus de 20 ans à ériger des entreprises familiales, à titre d'entrepreneur. Ayant moi-même plusieurs entreprises dans la région d'Etobicoke et de nombreux amis et connaissances à la tête de petites et moyennes entreprises, j'ai été très heureux de voir les nombreuses mesures contenues dans le budget à l'intention des petites entreprises qui sont le moteur de l'économie canadienne et qui sont à la source de la majorité des innovations.

Même si toutes les entreprises profiteront de l'élimination de la surtaxe des sociétés, les petites entreprises y gagneront davantage en proportion. Cette mesure nous aidera à maintenir notre avantage sur le plan du taux d'imposition par rapport aux États-Unis. Les petites et moyennes entreprises dont les revenus sont supérieurs à la limite de 300 000 \$ pour la déduction accordée aux petites entreprises profiteront également d'une réduction de 2 p. 100 de l'impôt des sociétés, qui passera de 21 p. 100 à 19 p. 100.

De nombreux chefs d'entreprise peuvent traverser des périodes difficiles. Les chefs de petite entreprise de ma circonscription, Etobicoke-Centre, seront heureux de l'augmentation de la limite des contributions annuelles à un REER, qui atteindra 22 000 \$ en 2010.

De plus, le fait de porter de 30 p. 100 à 50 p. 100 le taux auquel une déduction pour amortissement des technologies environnementales peut être demandée pour du matériel acheté dans les sept prochaines années va encourager l'adoption de processus écologiques et inciter les chefs de petite entreprise à mettre au point des technologies et du matériel allant dans le sens de la réalisation des objectifs du Protocole de Kyoto.

Dans l'ensemble, les mesures que je viens de décrire aideront les petites et moyennes entreprises à demeurer productives et compétitives au Canada et à l'étranger.

Cependant, ce budget marque également une nouvelle ère pour nos programmes sociaux. Après avoir jeté les bases financières et économiques nécessaires grâce à nos budgets équilibrés précédents, nous avons les moyens de rêver d'une nouvelle vision pour nous-mêmes et le Canada au XXI^e siècle.

En annonçant cinq milliards sur cinq ans pour une initiative nationale sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, le gouvernement aide à la création d'un programme national de garde d'enfants basé sur quatre principes fondamentaux, la qualité, l'universalité, l'accessibilité et le développement de l'enfant. Ce faisant, nous tenons une promesse que nous avons faite aux Canadiens en juin dernier.

Le budget de 2005 prévoit 805 millions de dollars de plus sur cinq ans en investissements fédéraux directs en santé. Cet argent a été mis de côté précisément pour réduire les temps d'attente, pour accélérer l'intégration des professionnels de la santé formés à l'étranger et pour créer une stratégie sur le mode de vie sain et la prévention et le contrôle des maladies chroniques. Il s'agit également de mettre en oeuvre des mesures de préparation et d'intervention en cas de pandémie de grippe, ainsi que des mesures de sécurité pour les médicaments et les produits thérapeutiques.

● (1355)

Nous avons commandé le rapport Romanow en promettant de corriger les lacunes de notre système de santé. Nous avons pris à coeur les recommandations Romanow et nous sommes allés plus loin. Une autre promesse faite qui a été tenue.

De plus, ce budget met l'accent non seulement sur nos besoins en santé et les besoins de nos enfants et de nos aînés, mais sur les collectivités dans lesquelles nous vivons. Le gouvernement libéral s'est engagé à fournir à nos villes et à nos collectivités des sources de financement à long terme fiables. Comme on va transférer près d'un milliard de dollars de recettes tirées de la taxe sur l'essence à la région du Grand Toronto au cours des cinq prochaines années et comme on versera un total de 300 millions de dollars pour les Fonds municipaux verts, ma collectivité devrait avoir de meilleures routes, un système de transport public amélioré et des quartiers où il fera mieux vivre.

Nous avons également déclaré que ce nouveau financement se poursuivra au-delà de notre engagement de cinq ans, afin que nos villes puissent continuer de compter sur des sources de revenus pour financer de grands projets touchant l'infrastructure publique.

Article 31 du Règlement

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

TOM PATTERSON

L'hon. Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Tom Patterson, ancien journaliste et fondateur du Festival de Stratford, le 23 février 2005, à l'âge de 84 ans.

C'est à la fin des années 1950 que le Festival de Stratford, fruit du rêve de ce journaliste local, a vu le jour.

D'innombrables artistes, réalisateurs et autres professionnels du théâtre du Canada et d'autres pays y ont participé, rendant ainsi les oeuvres de William Shakespeare accessibles à un plus grand nombre de personnes.

Alec Guinness et Christopher Plummer sont parmi les acteurs les plus reconnus qui ont joué sur les scènes du Festival de Stratford.

Ce festival est l'héritage que nous a laissé M. Patterson. « Sans Tom Patterson, le Festival de Stratford n'existerait pas », a précisé Richard Monette, directeur artistique, décrivant la vision exceptionnelle de l'homme.

M. Patterson a été nommé officier de l'Ordre du Canada en 1967.

Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à exprimer notre reconnaissance et à offrir nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

* * *

● (1400)

LE MARIAGE

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, PCC): Monsieur le Président, une nouvelle recherche de Statistique Canada vient confirmer à quel point il est important que tout enfant soit élevé par une mère et un père.

Les chercheurs ont constaté que les adolescents « qui ont déclaré avoir eu avec leur père des rapports plus étroits et empreints d'une compréhension et d'une affection grandissantes au fil du temps » couraient moins de risque de souffrir de dépression. Selon Statistique Canada, « on a observé les mêmes résultats autant pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes, indépendamment du revenu familial et peu importe si la famille comptait un ou deux parents. »

On a aussi remarqué que les adolescents réagissaient différemment aux changements dans la relation avec leur père qu'aux changements dans la relation avec leur mère. D'après cette même recherche, les changements dans la relation de l'adolescent avec le père avaient une incidence plus importante sur l'estime de soi.

Dans le feu du débat actuel concernant le mariage, Statistique Canada a confirmé qu'il est essentiel pour les garçons et les filles d'avoir un père et une mère attentifs et aimants.

En tant que parlementaires, nous avons l'obligation de tenir compte de ces dernières conclusions scientifiques et, par conséquent, nous devrions nous opposer au projet de loi C-38 et confirmer la définition traditionnelle du mariage, qui nous a si bien servis depuis si longtemps.

*Article 31 du Règlement***LA SANTÉ**

M. Michael Savage (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Monsieur le Président, le budget historique d'hier confirme que quelque 41 milliards de dollars seront affectés à notre système de santé, ce qui est le plus important investissement jamais fait à cet égard dans l'histoire du pays. Cet engagement permettra de réduire le temps d'attente, de fournir des soins à domicile et de donner aux provinces l'aide dont elles ont grand besoin.

Aujourd'hui, les membres de l'Association médicale canadienne, partenaires essentiels du système de santé, rencontrent des parlementaires ici pour discuter de questions liées à la santé et, en particulier, du tabagisme.

L'AMC a diffusé son premier avertissement public sur les dangers du tabac en 1954. Chaque année, le tabac tue 47 000 Canadiens.

C'est pour assurer la santé des Canadiens que les gouvernements favorisent un mode de vie sain. Parallèlement, ils utilisent les fonds publics pour servir aux mieux les intérêts des Canadiens.

Aujourd'hui, j'exhorte le gouvernement du Canada et les provinces partenaires à prendre les décisions nécessaires pour empêcher l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada d'investir dans les compagnies de tabac et pour l'amener à se départir de toute action qu'il pourrait détenir dans ces compagnies.

Je félicite l'AMC de son leadership et je félicite les médecins canadiens de leur engagement pour assurer le bien-être de tous les Canadiens.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, dans son énoncé budgétaire, le ministre des Finances a fait la sourde oreille aux cris du coeur de centaines de milliers de chômeuses et de chômeurs.

Le gouvernement libéral avait les moyens de répondre à leurs besoins, mais il a choisi d'ignorer les recommandations du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées qui lui indiquaient de bonifier de manière substantielle le régime d'assurance-emploi.

Ce gouvernement a dit non à la création d'une caisse autonome, afin de pouvoir continuer à siphonner allègrement des fonds dans lesquels il n'investit pas le moindre sou.

Prétendre que les besoins des chômeuses et des chômeurs ont été satisfaits, comme le laisse entendre le gouvernement libéral, est une atteinte directe à l'intelligence de ces femmes et de ces hommes qui n'ont pas fait le choix de se retrouver sans travail.

Les besoins sont connus, l'argent est là, mais le gouvernement a privilégié les dépenses militaires au mépris de la solidarité sociale.

* * *

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens veulent en apprendre davantage sur leurs héros, c'est-à-dire les hommes et les femmes qui ont servi notre pays en temps de guerre.

Je suis heureux que le budget de 2005 prévoie des fonds nouveaux de 6 millions de dollars par année pour la tenue d'activités

commémoratives qui permettront de sensibiliser plus de Canadiens, principalement des jeunes Canadiens, aux exploits et aux sacrifices des anciens combattants.

Ce montant s'ajoute aux 16,5 millions de dollars annoncés l'an passé pour souligner le 60^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et célébrer l'Année de l'ancien combattant.

Nous devons beaucoup aux hommes et aux femmes qui se sont battus pour le Canada, et ce budget nous aide à atteindre ce noble objectif.

* * *

LES CANADIENS UKRAINIENS

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, le 22 février, le gouvernement libéral est intervenu afin que soit rayé du *Feuilleton* le projet de loi C-331, visant à reconnaître l'injustice commise à l'égard des Canadiens d'origine ukrainienne et à prévoir une indemnisation.

Le libéraux ont mis en question le jugement de la présidence sur la question de l'indemnisation, en dépit d'une lecture antérieure.

C'est avec fierté que j'ai appuyé le projet de loi déposé par le député de Dauphin—Swan River—Marquette.

La communauté canado-ukrainienne attend une réparation depuis 20 ans. Que craint le gouvernement libéral? Craint-il de reconnaître le passé du Canada et les injustices infligées à ceux qui ont été internés au cours de la Première Guerre mondiale?

Le projet de loi C-331 appartient au million de Canadiens d'ascendance ukrainienne. Ils espèrent que la Chambre aura le courage de le débattre.

* * *

● (1405)

LE SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le gouvernement d'avoir concrétisé sans tarder son engagement à augmenter le Supplément de revenu garanti, le SRG, pour les personnes âgées à faible revenu. Le budget de 2005 augmente le versement total de 2,7 milliards de dollars sur cinq ans, allant ainsi au-delà de ce à quoi s'était engagé le gouvernement, à savoir 1,5 milliard de dollars. Cela veut dire que les prestations mensuelles que reçoivent les personnes âgées célibataires augmenteront de 36 \$ et, pour les couples, l'augmentation sera de 58 \$.

Il y a 1 600 000 prestataires du SRG qui profiteront de cette augmentation; elle sera mise en place en deux ans, au lieu de cinq. Comme plus d'un million des personnes âgées qui reçoivent le SRG sont des femmes, c'est vraiment une bonne nouvelle.

Il est aussi réconfortant de voir le ministre des Finances reconnaître le leadership exercé dans ce dossier par les femmes.

* * *

[Français]

LE BUDGET

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, l'Assemblée nationale a mis en place une politique progressiste et moderne adaptée aux besoins des jeunes familles québécoises. Or, ces familles attendent depuis plus de huit ans que le fédéral transfère au gouvernement du Québec les sommes nécessaires pour l'implantation de son régime de congés parentaux.

Ce gouvernement a trouvé les moyens d'éliminer le remboursement du trop-perçu au chapitre de la péréquation pour la Saskatchewan. Ce même gouvernement a trouvé les moyens d'accorder des milliards de dollars à Terre-Neuve et à la Nouvelle-Écosse, en excluant les redevances pétrolières et gazières dans le calcul de la péréquation. Cependant, il n'a pas pu trouver 275 millions de dollars pour permettre au gouvernement du Québec de mettre en place un régime de congés parentaux qui réponde aux besoins des jeunes familles québécoises.

La famille est un lieu d'ancrage et de développement fondamental pour un enfant. Le gouvernement libéral doit cesser de le nier par ses choix budgétaires.

* * *

[Traduction]

LES AÎNÉS

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le gouvernement d'avoir augmenté le financement du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, qui passera de 10 à 25 millions de dollars par année d'ici 2007.

Ce programme a pour but d'encourager les aînés à continuer de participer aux activités de leur localité en les gardant actifs et socialement engagés. Les projets financés mettent leurs talents et leur expérience à contribution pour que les autres aînés et les groupes vulnérables puissent en profiter.

[Français]

Le gouvernement libéral est conscient de l'énorme dette que nous avons envers nos aînés. Ils ont survécu à la Dépression, ils sont allés à la guerre pour assurer notre liberté et ils ont bâti le Canada d'aujourd'hui.

C'est donc à notre tour, maintenant, d'être là pour eux, nos aînés.

* * *

[Traduction]

POSTES CANADA

Mme Betty Hinton (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Monsieur le Président, à Kamloops, comme à Saint John, il est prévu que le bureau de poste local sera fermé à compter du 4 mars. La réaction des habitants est la même. Il y a eu des manifestations et des pétitions pour demander que la succursale postale A reste ouverte.

Dès l'annonce de cette fermeture, j'ai rencontré un représentant de la Postes Canada pour lui transmettre les protestations de mes électeurs. On m'a dit que la décision avait été prise et qu'elle était définitive.

J'ai ensuite écrit à la présidente-directrice générale intérimaire, mais je n'ais pas reçu de réponse.

La décision de fermer cette succursale a été prise sans aucune consultation et sans tenir compte des habitants de la région qui ont été desservis par la succursale postale A pendant 35 ans. Dans un grand nombre de cas, il s'agit d'aînés, autrement dit des gens qui correspondent encore par lettre avec leur famille et leurs amis. On n'a tenu aucun compte des inconvénients que subiraient les nombreux commerces touchés par cette fermeture.

L'image de marque a pris le pas sur le service et l'engagement envers la collectivité à la Société canadienne des postes.

Article 31 du Règlement

Je me joins à mon collègue de Saint John pour demander au ministre responsable de faire preuve de leadership dans ce dossier et d'exiger que la succursale postale A reste ouverte.

* * *

[Français]

LE BUDGET

Mme Françoise Boivin (Gatineau, Lib.): Monsieur le Président, le caucus féminin libéral, que je préside, est heureux et fier de voir que plusieurs des politiques sur lesquelles nous avons travaillé sans relâche ont été incluses et reconnues dans le budget de 2005.

Soulignons notamment: la hausse accélérée des prestations du Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu; la mise sur pied du nouveau Secrétariat national des aînés; le montant de remboursement aux aidants naturels pour les frais médicaux et les dépenses liées à une incapacité, qui est doublé; les 5 milliards de dollars pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants; les initiatives en matière de justice qui rendront plus sécuritaires nos communautés; les investissements importants en matière d'environnement; les 850 millions de dollars supplémentaires en santé; les 735 millions de dollars pour les familles autochtones; l'exemption personnelle de base haussée à 10 000 \$, ce qui permettra à 860 000 payeurs de taxes de ne plus en payer, y compris 240 000 aînés, dont la majorité sont des femmes.

Le budget de 2005 est une bonne nouvelle pour toutes les Québécoises et toutes les Canadiennes...

• (1410)

Le Président: L'honorable député d'Ottawa-Centre a la parole.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

L'hon. Ed Broadbent (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, au cours de la dernière campagne électorale, les Canadiens de partout ont pu voir sur leur écran de télévision le premier ministre les mettre en garde contre les valeurs des conservateurs. Il disait: « Voilà pourquoi ces élections sont si importantes. Ce sont nos valeurs qui sont en jeu ». Paul Martin prétendait partager les valeurs du NPD. Maintenant, dans leur premier budget, les libéraux ont trahi les Canadiens en...

Le Président: À l'ordre. Avec son expérience, le député d'Ottawa-Centre sait pertinemment qu'il ne peut pas désigner les autres députés par leur nom. Mon coeur a presque flanché hier lorsque la vice-première ministre l'a fait. Le député d'Ottawa-Centre doit dire « le premier ministre », à moins qu'il ne veuille parler d'une autre personne portant le même nom.

L'hon. Ed Broadbent: Je vous remercie pour votre aide, monsieur le Président.

Dans leur premier budget, les libéraux ont trahi les Canadiens en préparant un budget que seuls les conservateurs peuvent aimer. Ils ont réduit généreusement les impôts des entreprises de 4,6 milliards de dollars. En contrepartie, ils n'ont rien fait, dans le budget, pour venir en aide aux enfants pauvres, aux gens qui ont besoin d'une habitation, aux agriculteurs et aux étudiants.

Ce budget hypocrite ne recevra pas l'appui du NPD.

*Article 31 du Règlement***TOM PATTERSON**

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à Tom Patterson, le fondateur du Festival de Stratford. Tom Patterson est décédé mercredi, mais on se souviendra bien affectueusement de lui.

Sans Tom Patterson, Stratford et les environs, le Canada et même les acteurs, les écrivains et les amateurs de théâtre du monde entier ressentiraient un énorme vide. Il y a un demi-siècle, Tom Patterson a eu une idée et une passion. Il entrevoyait un festival qui se tiendrait à Stratford, en Ontario, et qui compterait parmi les grandes scènes du monde pour le théâtre shakespearien. Aujourd'hui, grâce à des années de dur labeur et de détermination, le Festival de Stratford correspond tout à fait cette définition. C'est une extraordinaire réalisation.

Je sais que je parle au nom de tous mes collègues lorsque je dis que nous devons beaucoup à Tom Patterson et que nous apprécions beaucoup son héritage durable, le Festival de Stratford, au Canada.

* * *

[Français]

LE BUDGET

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, hier, le gouvernement libéral a présenté un budget qui isole une fois de plus le Québec au sein du Canada. Avec une transparence qui ne lui est pas familière, il a poursuivi l'édification du *nation building canadian* au mépris des valeurs et de la différence québécoises.

Les Québécoises et les Québécois s'attendaient à ce que le premier ministre revoie à la hausse sa péréquation et s'attaque à l'étranglement financier du Québec et des provinces qu'il a lui-même orchestré alors qu'il occupait la fonction de ministre des Finances.

Mais il n'en fut rien. Malgré le fait qu'il nage dans les surplus avec notre argent, il a, une fois de plus, nié le déséquilibre fiscal et il n'a pas jugé important de soutenir le Québec ainsi que les provinces dans leurs efforts pour répondre à leurs besoins impératifs en matière de soins aux malades, d'éducation et de sécurité du revenu.

Par ses choix budgétaires, et plus clairement que jamais, le premier ministre du Canada vient de dire au peuple du Québec que sa pleine réalisation ne sera possible que lorsqu'il aura accédé à sa pleine souveraineté.

* * *

[Traduction]

LE PAPE JEAN-PAUL II

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Dans un monde de trouble, d'incertitude et de changement rapide, les chrétiens d'un peu partout sur Terre s'en sont remis au leadership progressiste et engagé de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II. Son approche de la papauté a été dynamique et l'a rendu instantanément reconnaissable dans le monde entier.

Étant la voix de l'Église sur des questions contemporaines comme la paix, l'éthique et la dignité de la vie, le pape a fourni une boussole morale aux personnes perdues dans une mer de messages conflictuels. N'ayant pas peur d'aborder les importantes questions d'aujourd'hui, le pape Jean-Paul II, dans une adresse à l'ambassadeur du Canada auprès du Saint-Siège, a fait observer que la tentative de redéfinir le mariage pour qu'il s'applique aux couples homosexuels

est « contraire à la juste raison » et crée « une compréhension erronée de la nature du mariage ».

Son soutien à la définition traditionnelle de la famille et au caractère sacré de la vie constitue un exemple pour toutes les religions, chrétiennes et non chrétiennes. Être témoin de la vie d'un catholique vraiment engagé, c'est merveilleux.

Je me joins à toute la chrétienté lorsque je fais une prière pour le prompt rétablissement de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II.

* * *

● (1415)

LE BUDGET

M. Navdeep Bains (Mississauga—Brampton-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite profiter de cette occasion pour féliciter le gouvernement et le ministre des Finances du budget rendu public hier. En plus de la pondération qui le caractérise, ce budget a le mérite essentiel de correspondre aux principales promesses du gouvernement. Le budget assure des investissements réfléchis visant les soins de santé, nos villes, la garde d'enfants, la protection de l'environnement et les aînés.

Ce budget épaulera sérieusement les résidents de Mississauga—Brampton-Sud, et tout particulièrement les aînés. Je constate avec satisfaction une augmentation de 2,7 milliards de dollars du Supplément de revenu garanti destiné aux aînés à faible revenu. De plus, le plan de soins de santé de 41 milliards de dollars adopté en septembre dernier sera également avantageux pour les électeurs et, ce qui importe encore davantage, pour les aînés de ma circonscription.

En plus des avantages pour les aînés, les villes de Brampton et de Mississauga vont profiter du remboursement pour la TPS de 7 milliards de dollars, du transfert de 5 milliards de dollars de la taxe sur l'essence et des fonds écologiques. Toutes ces sources de recettes permettront d'améliorer les routes, les systèmes de transport et les infrastructures.

On peut dire sans risquer de se tromper que le gouvernement a répondu aux attentes dans son budget. Mes collègues et moi-mêmes sommes heureux...

Le Président: Le député de Joliette a la parole.

* * *

[Français]

LE BUDGET

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, le discours du budget présenté hier par le ministre des Finances, illustre toute l'arrogance et le mépris du gouvernement libéral à l'égard des personnes qui sont le plus dans le besoin. On n'y retrouve aucun nouvel engagement financier pour les logements sociaux et rien non plus pour les sans-abri.

Le ministre des Finances, avec la bénédiction du premier ministre et sous les applaudissements nourris de ses hommes et de ses femmes de main, dont quelques-uns proviennent du Québec, persiste et signe en refusant de rembourser les 3 milliards de dollars que son gouvernement a détournés des personnes âgées à faible revenu au chapitre du Supplément de revenu.

Comme si tout cela n'était pas suffisant, ce gouvernement y est allé d'un train de mesures virtuelles qui ne verront le jour que dans deux, trois ou même cinq ans.

Derrière de beaux discours pleins de compassion, le premier ministre, fidèle à lui-même, nous a fait l'illustration qu'en matière de conduite, il est très dangereux: il *flash* à gauche et il tourne à droite. Triste spectacle!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, au cours de la même semaine, le gouvernement a réussi à annoncer qu'il participera à la défense antimissile et qu'il n'y participera pas.

Nous savons que le gouvernement a décidé de participer au programme de défense antimissile balistique à la suite d'une modification de l'accord du NORAD. C'est ce que Frank McKenna et d'autres ont admis. À quelle autre participation le premier ministre a-t-il opposé une fin de non-recevoir?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le 5 août, le gouvernement a dit très clairement qu'il allait s'assurer que le NORAD, qui est chargé depuis 30 ans de surveiller toute incursion dans l'espace aérien de l'Amérique du Nord, serait autorisé à poursuivre cette surveillance au gré de son évolution et à fournir des renseignements aux États-Unis. C'est exactement ce que nous avons fait.

Nous avons maintenant dit que nous ne sommes pas disposés à participer à l'évolution du programme de défense antimissile balistique.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, nous savons déjà que le gouvernement a consenti à participer à la communication de renseignements au cours de la première étape.

Le premier ministre a nié à plusieurs reprises avoir reçu des propositions. Il veut maintenant, avant le congrès des libéraux, que le monde sache qu'il a refusé une proposition. Nous dira-t-il de quoi il s'agit au juste? S'il refuse une proposition, qu'il nous fasse l'honneur de nous dire exactement de quoi il s'agit.

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je suis très étonné d'entendre le chef de l'opposition reprocher maintenant au gouvernement d'avoir accepté que l'accord du NORAD soit modifié.

Nous l'avons fait parce que cette institution assure depuis 30 ans la défense et la sécurité de l'Amérique du Nord. Le chef de l'opposition nous reproche maintenant d'avoir accepté une modification de l'accord du NORAD, et de communiquer des renseignements qui seront utiles aux États-Unis autant qu'au Canada.

Nous avons accepté une modification de l'accord du NORAD. Nous avons affirmé très clairement dans notre communiqué que la décision concernant la défense antimissile balistique serait prise plus tard. Elle a été prise aujourd'hui.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, voilà un bel esprit de décision. Nous ne savons toujours pas quelle proposition a été refusée.

[Français]

Le premier ministre avait déjà dit oui à la défense antimissile sous la gouverne du NORAD. Aujourd'hui, il a dit non à une participation additionnelle.

Questions orales

Est-ce que le premier ministre est prêt à confirmer qu'il n'y aura plus de négociations ou de discussions? Est-ce que ce « non » est final?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le non est tout à fait final par rapport au bouclier antimissile.

• (1420)

[Traduction]

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, l'utilisation du mot « non » par le premier ministre me rappelle l'utilisation que faisait Bill Clinton du mot « cela ».

Peu importe ce que le premier ministre affirme maintenant, notre participation au bouclier antimissile est bien réelle et irrévocable.

Le ministre a déclaré récemment qu'il était très dangereux pour le Canada de tourner le dos au bouclier antimissile. Comment le ministre peut-il demeurer en poste et accepter qu'on l'a laisser sécher?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, en tant que ministre de la Défense nationale, je dois dire que le budget déposé hier prévoit la plus importante hausse du financement de mon ministère depuis 20 ans. Si c'est ce que les députés d'en face appellent sécher, alors, j'espère demeurer au sec.

Ce budget est excellent. Il envoie un message clair: nous sommes prêts. Il représente la fondation sur laquelle nous nous appuyons pour améliorer les Forces canadiennes et ainsi être un allié de choix des États-Unis. Nous pouvons collaborer avec les Américains dans tous les dossiers puisqu'ils savent que nous sommes crédibles et prêts à agir sur les questions de défense, en sol nord-américain et à l'étranger.

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, nous verrons bien si le ministre demeurera au sec cet après-midi, lorsque j'aurai passé l'ensemble du budget en revue.

Le ministre a préparé le terrain en vue de notre participation au programme de défense antimissile balistique, tant dans ses fonctions actuelles que dans ses anciennes fonctions.

Il a récemment déclaré: « Je crois que le Canada regrettera de ne pas participer ». Le ministre pourrait-il expliquer comment il peut demeurer en poste s'il croit que le premier ministre a commis une grave erreur?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais expliquer pourquoi le ministre devrait demeurer en poste.

Si nous avons été en mesure d'investir des sommes si importantes dans la défense et de concevoir notre stratégie à cet égard, c'est entre autres grâce au travail acharné et à la vision du ministre et du nouveau chef d'état-major de la défense, ainsi qu'à leur conception, leur vision et leur compréhension du rôle que le Canada doit jouer sur le plan de la défense, en Amérique du Nord et dans le reste du monde. Pour tout cela, je le félicite.

Questions orales

[Français]

LE BUDGET

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances du Québec a été très clair hier. Il a dit: « Ce budget est décevant pour le gouvernement du Québec et pour les Québécois » car il n'y a aucune mesure pour corriger le déséquilibre fiscal, une réalité que le gouvernement fédéral continue d'ignorer.

Alors qu'Ottawa a beaucoup trop d'argent, que les ententes sur la santé et la péréquation sont nettement insuffisantes et que les besoins sont au Québec, comment le premier ministre peut-il expliquer que le budget fédéral n'apporte aucune correction sérieuse au déséquilibre fiscal?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je demanderais simplement au député de regarder ce qui a été fait. Il y a un transfert de 74 milliards de dollars dans les prochains 10 ans pour les provinces. Pour la santé et pour la péréquation, c'est le Québec qui a été le grand gagnant. Lorsqu'on regarde pour cette année et l'année prochaine, les transferts augmenteront de 2,8 milliards de dollars, totalisant 12 milliards de dollars pour le Québec seulement.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, cela fait un peu drôle d'entendre parler ce premier ministre d'un gouvernement minoritaire de transferts sur 10 ans et nous dire, après ses *sweet deals* avec Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse, que le Québec est le grand gagnant de la péréquation.

Le ministre des Finances du Québec, Michel Audet, précisait également que « cette marge de manoeuvre, au lieu de servir à corriger le déséquilibre fiscal, sera utilisée pour multiplier les interventions fédérales de toutes natures ».

Au lieu de pratiquer l'intrusion dans les champs de compétence du Québec, le gouvernement ne devrait-il pas s'attaquer au déséquilibre fiscal pour faire en sorte que le Québec puisse décider lui-même de ses priorités dans ses propres champs de compétence, face à ses propres responsabilités?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, mes collaborateurs et moi avons eu des échanges avec le nouveau ministre des Finances du Québec, avant et après le budget. Bien que le ministre québécois dise qu'il entend approfondir certains enjeux, il estime que le budget est un pas en avant et une base valable sur laquelle bâtir l'avenir.

• (1425)

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances dispose d'une importante marge de manoeuvre financière parce qu'il profite amplement du déséquilibre fiscal. Or, ce qui a été redonné aux contribuables est tout à fait ridicule.

Comment le ministre des Finances peut-il justifier que ses baisses d'impôts aux particuliers ne représentent que 1,33 \$ par mois en 2006, soit le prix d'un litre de lait? Un litre de lait par mois, voilà le cadeau du ministre des Finances aux contribuables du Québec. Une honte!

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada répond à certains des besoins financiers des provinces. Nous augmentons de 41 milliards

de dollars notre participation à la santé sur les dix prochaines années et de 33 milliards les paiements de péréquation sur la même période. Nous augmentons notre appui aux garderies, et aussi aux villes et collectivités. Nous augmentons également nos dépenses dans les infrastructures, et aussi dans divers domaines dont profiteront beaucoup les Québécois et tous les Canadiens.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, cela ne répond pas à ma question directement. Il aurait dû accepter la calculatrice que je lui offrais la dernière fois parce qu'il ne sait pas compter. Il a honte de ses chiffres.

Une vérification des chiffres du budget nous montre que les impôts payés par les particuliers ne cesseront pas de croître, année après année, jusqu'en 2010.

Comment le ministre des Finances peut-il expliquer que l'impôt des particuliers croîtra en moyenne de 7 p. 100 par année jusqu'en 2010 et qu'il n'a rien trouvé de mieux que de redonner le prix d'un litre de lait par mois aux Québécois et aux Québécoises?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada achève en ce moment la réalisation d'un programme quinquennal d'allègement fiscal qui vaut à l'ensemble des Canadiens une réduction cumulative d'impôt de 100 milliards de dollars. Tel est le résultat obtenu à la fin de l'année 2004. Pour la famille canadienne moyenne ayant deux enfants et un revenu de 60 000 \$, cela représente au cours des cinq dernières années une réduction d'impôt de 35 p. 100.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NDP): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Peut-il nous dire ce qui est le plus malhonnête: affirmer aux Canadiens qu'il défend des valeurs progressistes ou affirmer à la Chambre que la décision relative à la guerre des étoiles n'est pas prise alors que, visiblement, elle est prise?

Ce n'est pas honnête de faire campagne à la façon d'un néo-démocrate et de gouverner à la façon d'un conservateur comme il le fait actuellement. Ce n'est pas honnête d'affirmer à la Chambre qu'aucune décision n'est prise alors que Condoleezza Rice est déjà informée de ce qu'entend faire le Canada.

Qu'est-ce qui est le plus malhonnête: sa déclaration au sujet de la guerre des étoiles ou son nouveau budget conservateur?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il n'a jamais été question d'acquiescer à la guerre des étoiles. Le député a quelques difficultés à ce sujet. Cela n'a jamais été envisagé. La question qui se pose c'est: le Canada participera-t-il à la défense antimissile balistique? La réponse est non.

* * *

LE BUDGET

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NDP): Monsieur le Président, nous savons tous que si le gouvernement était majoritaire, nous nous serions engagés de plein pied dans le projet de la guerre des étoiles, et le premier ministre le dirait clairement. Or, nous nous retrouvons plutôt dans une situation ambiguë et personne ne sait à quoi s'en tenir.

Questions orales

Que sont devenues les valeurs progressistes? Les conservateurs célèbrent le budget, qui ne prévoit cependant rien pour l'éducation. Les promesses concernant l'environnement et l'aide étrangère n'ont pas été tenues.

Comment le premier ministre peut-il dire aux électeurs progressistes qu'il partage leurs valeurs, alors que son budget n'en fait rien?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je citerai simplement les propos suivants: « Ce budget représente une réorientation importante de la politique du gouvernement en matière de changement climatique. Elle est davantage tournée vers l'avenir et met plus l'accent sur des objectifs tangibles ». Le député veut savoir comment je présenterai les réalisations du gouvernement aux Canadiens progressistes. Je me contenterai de citer ces paroles de Mme Elizabeth May, qui dirige le Sierra Club du Canada.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, notre ambassadeur désigné, M. McKenna, un homme compétent, demeure introuvable, retenu caché quelque part en vertu du Programme de protection des témoins, et tout cela parce qu'il a dit la vérité: nous participons déjà au programme de défense antimissile.

Pourquoi le premier ministre discrédite-t-il son ambassadeur désigné parce qu'il a dit la vérité?

• (1430)

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de lire, à l'intention du député de l'opposition, ce que nous avons dit précisément. Cela se trouve dans le communiqué que j'ai diffusé le 5 août:

Il est judicieux de modifier l'accord pour que cette fonction essentielle du NORAD soit préservée et pour que le Canada continue de bénéficier de la sécurité qu'elle procure à ses citoyens... L'amendement sauvegarde et soutient le NORAD indépendamment de la décision qui sera éventuellement prise par le gouvernement du Canada sur la défense antimissile balistique.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, PCC): Monsieur le Président, la question est: où est Charlie. Le reste ne nous intéresse pas pour l'instant.

Notre ambassadeur actuel, M. Kergin, un homme très compétent, a lui aussi reçu une giflette du premier ministre, l'an dernier, lorsqu'il a appris que son poste avait été offert à M. Manley. Ce dernier a heureusement su éviter le piège. M. McKenna a lui aussi voulu servir son pays, mais il en a payé le prix.

Comment le premier ministre peut-il espérer que M. McKenna soit écouté à Washington, après avoir ainsi porté atteinte à sa crédibilité?

Le très hon. Paul Martin (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement fait entièrement confiance à M. McKenna et, en plus, nous sommes convaincus qu'il jouera son rôle d'ambassadeur du Canada à Washington avec beaucoup de dynamisme et de perspicacité.

Sa crédibilité ne sera pas minée par le genre de questions que pose le député, qui est incapable de comprendre ce qu'est le NORAD, quelles sont ses responsabilités et ce qu'est la défense antimissiles balistiques.

[Français]

LES AÉROPORTS

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, le 9 novembre, le ministre des Transports a promis de réduire ou de geler les loyers des aéroports, mais jusqu'à présent, on n'a rien vu.

Cliff Mackay, de l'Association du transport aérien, a dit hier, et je cite:

En ne réduisant pas le loyer qu'il impose aux aéroports, le gouvernement affaiblit délibérément la compétitivité économique du système de transport aérien du Canada.

Il a raison: c'est une situation grave.

Pourquoi le ministre des Transports ne respecte-t-il pas ses promesses?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je veux en premier lieu dire combien je suis fier du budget d'hier et surtout de la réduction de la taxe sur la sécurité qu'a annoncée le ministre des Finances. Par conséquent, c'est une bonne nouvelle qui équivaut à quelque 40 millions de dollars pour le secteur aérien.

Cependant, il manque encore quelques éléments que je souhaiterais. J'espère qu'avec le comité parlementaire et mon collègue, le ministre des Finances, on en arrivera à une solution permanente pour le loyer des aéroports, un loyer qui doit être évidemment révisé le plus tôt possible.

[Traduction]

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, il dit maintenant qu'il est fier du budget. Il y a six heures, lors d'un petit déjeuner, il déclarait qu'il était déçu par le budget et il reprochait au ministre des Finances d'avoir manqué à sa parole. Il disait qu'il voulait interdire de vol le ministre pour avoir manqué à sa promesse concernant les loyers des aéroports.

Le Conseil des aéroports du Canada a déclaré que les aéroports seraient dévastés parce que le gouvernement n'avait pas réduit les loyers et que le ministre des Transports n'avait pas tenu sa promesse. L'industrie aérienne et le Parti conservateur réclament un gel et une diminution du loyer des aéroports depuis des années.

Pourquoi le ministre des Transports n'a-t-il pas tenu sa promesse?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je dirai que le député ne devrait jamais lire le blogue de Paul Well parce que ce n'est pas ce que j'ai déclaré ce matin. Ce matin, j'ai dit qu'il manquait un élément et que, si cela ne dépendait que de moi, j'interdirais peut-être de vol les fonctionnaires du ministère des Finances pour qu'ils puissent réfléchir à ce qui se passe dans le secteur aérien. C'était une plaisanterie et elle a été bien accueillie. Je suis désolé si le député n'a pas le sens de l'humour. Je crois que nous pourrions régler la question et je compte sur son appui pour cela.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement libéral a trahi les chômeurs du Québec.

Questions orales

Comment le ministre des Finances peut-il être assez cynique pour avoir laissé de côté les engagements du premier ministre sur l'assurance-emploi, pour avoir laissé de côté le vote des libéraux sur les 28 recommandations pour améliorer le régime d'assurance-emploi et pour n'offrir que sept millièmes de ce qu'il a volé dans la caisse de l'assurance-emploi?

• (1435)

Le Président: J'ai entendu le mot « volé ». On ne parle pas du ministre.

L'honorable ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences a la parole.

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je pense que le député de Chambly—Borduas devrait faire très attention à ses propos. On sait très bien que, quand on parle de la caisse de l'assurance-emploi, on parle d'une notion comptable, on parle d'une caisse virtuelle qui existe depuis l'opinion de la vérificatrice générale en 1986.

Depuis quelques années, nous avons augmenté les prestations de presque 1 milliard de dollars pour aider des travailleurs qui ont des problèmes dans certains coins de ce pays, surtout là où il y a du travail saisonnier. Nous avons été très fiers, hier, d'avoir pu apporter des ajustements supplémentaires.

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, les personnes au nom desquelles la ministre parle ont dit ce matin dans les journaux: « Changements indécents, insipides. Traitements frustrants. » Tels sont les qualificatifs qu'ils prennent pour qualifier le budget. Le ministre des Transports, lieutenant du premier ministre au Québec, a dit hier sur les ondes que les « chômeurs raisonnables » vont trouver le budget formidable.

Comment peut-il faire preuve d'autant de cynisme et de mépris envers ceux et celles dont leur gouvernement a volé 46 milliards de dollars? Comment peut-il...

Le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable député de Chambly—Borduas, mais il sait bien que l'usage qu'il a fait à deux reprises du mot « volé » n'est pas acceptable. Il ne doit pas faire cela.

Si l'honorable ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences désire répondre, elle a la parole.

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, on ne peut pas laisser des propos semblables en cette Chambre, vous l'avez dit. Je tiens absolument à y répondre, parce que ce qui a été fait hier, contrairement à ce que le député du Bloc dit, ce sont des mesures d'aide pour des travailleurs saisonniers.

Le problème, ce ne sont pas les travailleurs saisonniers, c'est le travail saisonnier. Nous travaillons donc avec différents partenaires. C'est curieux, mais contrairement au Bloc, j'ai entendu un porte-parole des travailleurs saisonniers dire que ce qui s'est passé hier, c'est une victoire pour eux.

M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, on va en parler d'honnêteté! Les libéraux ont eux aussi voté en faveur du rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées,

qui réclamait que le gouvernement rembourse les milliards qu'il a pillés dans la caisse de l'assurance-emploi.

Comment le gouvernement peut-il justifier que, d'un côté, il s'empresse de baisser sa dette pour rembourser les grandes banques et, de l'autre, qu'il refuse de rembourser les milliards de dollars qu'il a volés aux chômeurs?

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît! Si l'on continue d'employer des termes non parlementaires, cela créera des problèmes avec les questions orales en Chambre.

Nous passons maintenant à la question complémentaire du député de Portneuf—Jacques-Cartier.

M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences annonce qu'à l'avenir, les cotisations n'excéderont pas les coûts du régime. En d'autres termes, ce qu'elle reconnaît, c'est que, par le passé, elle s'est servie dans les surplus de la caisse de l'assurance-emploi à pleines mains pour d'autres fins. Elle semble nous promettre de ne plus le faire à l'avenir, mais nous en doutons.

Admet-elle qu'elle a...

Une voix: Piquer c'est voler.

M. Guy Côté: ...piqué les surplus de la caisse? Qu'attend-elle pour les rembourser?

Le Président: Le même problème se pose que précédemment.

Nous poursuivons donc avec la question de l'honorable député de Regina—Qu'Appelle.

* * *

[Traduction]

LES AÉROPORTS

M. Andrew Scheer (Regina—Qu'Appelle, PCC): Monsieur le Président, le ministre des Transports a dit la semaine dernière que nous pouvions compter sur le ministre des Finances pour protéger Regina. Or, nous avons appris hier que c'était faux.

En raison du budget présenté hier, les aéroports régionaux devront commencer à verser des millions de dollars en loyer en 2006. Pour Regina, cela signifie plus de 500 000 \$ pour la première année seulement. Ces augmentations massives mettront en péril les services aériens et malmèneront l'économie de Regina.

Pourquoi le ministre des Transports n'a-t-il pas tenu parole? Pourquoi le gouvernement continue-t-il d'escroquer les passagers aériens?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Transports n'a pas manqué à sa parole. Le député a répondu à sa propre question. Il a dit que l'augmentation des loyers à Regina et ailleurs était prévue pour 2006. Je signale au député que nous sommes en 2005.

• (1440)

M. Dave Batters (Palliser, PCC): Monsieur le Président, la vache à lait libérale, connue sous le nom de loyers aéroportuaires, est la principale préoccupation des autorités aéroportuaires de Regina et de Saskatoon. Ces loyers entraîneront des augmentations des coûts des billets pour les passagers aériens et peut-être aussi une diminution des services.

Questions orales

Le ministre des Transports s'est dit déçu qu'il n'y ait pas eu d'allègement des loyers pour les aéroports canadiens dans le budget d'hier. Pourquoi n'a-t-il pas réussi à convaincre le ministre des Finances de prendre des mesures à cet égard dans le budget présenté hier? Est-ce parce qu'il est incompétent ou parce que le ministre des Finances se fiche de Regina et de la Saskatchewan?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, en ma qualité de ministre des Finances qui vient d'allouer 710 millions de dollars à la Saskatchewan, j'ai prouvé que cette province me tient à coeur.

Les augmentations des loyers aéroportuaires que le député a signalées, augmentations qui ne visent pas que la Saskatchewan, n'auront pas lieu cette année, mais l'année prochaine. J'assure au député, comme j'ai assuré aux habitants de Regina, que nous aurons tout le temps nécessaire pour aborder cette question.

* * *

LA JUSTICE

M. Kevin Sorenson (Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, le manque d'empathie du gouvernement à l'égard des policiers assassinés au Canada est tout à fait consternant et son indulgence à l'égard de leurs meurtriers est scandaleuse.

Le gouvernement a refusé d'intervenir pour que le meurtrier du policier Joe MacDonald, Clinton Suzack, ne puisse plus purger sa peine dans une prison tout confort. On peut espérer qu'il ne sera pas aussi indulgent dans le cas de Claude Forget. Ce dernier, reconnu coupable de deux tentatives de meurtre contre des policiers de Montréal, est sur le point de sortir de prison après avoir purgé un petit peu plus de la moitié de sa peine de 20 ans d'emprisonnement.

Ma question s'adresse à la ministre de la Sécurité publique. Va-t-elle s'assurer que Claude Forget ne profitera pas d'une libération d'office?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je ne suis pas en mesure de parler de causes individuelles dont la Commission des libérations conditionnelles sera saisie.

Le député sait pertinemment que la libération d'office est possible dans certains cas. La Commission des libérations conditionnelles détermine si les critères à cet égard sont respectés et, dans l'affirmative, certaines mesures sont prises.

Je tiens à préciser au député que j'ai demandé au sous-comité du Comité de la justice et des droits de la personne de se pencher sur toute la question de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et des libérations conditionnelles.

[Français]

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, c'est incroyable. Lorsque Clinton Suzack a été envoyé au Club Fed après avoir purgé seulement six années pour avoir tué un officier de police, le gouvernement n'a rien fait. Maintenant, Claude Forget doit réintégrer la société après avoir purgé seulement la moitié de sa sentence. Il a tenté de tuer deux policiers de Montréal, et le gouvernement ne fait rien.

Si les libéraux tiennent à protéger les Canadiens, pourquoi ne changent-ils pas la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, j'ai demandé au sous-comité du Comité de la justice

d'examiner la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et toute la question des libérations conditionnelles. En fait, je m'attends à ce que le sous-comité se penche sur la question et soumette des recommandations au gouvernement. Cependant, la loi existe; la libération d'office est une réalité. Certains critères doivent être respectés. La Commission des libérations conditionnelles déterminera s'ils le sont.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): Monsieur le Président, mardi, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes a eu l'occasion de parler d'environnement avec le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Le ministre pourrait-il nous dire ce qu'il a pensé de cette comparution devant ce comité, surtout en ce qui concerne le rôle de son ministère dans l'écologisation des opérations du gouvernement?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux est à l'avant-scène de l'écologisation des opérations du gouvernement et le budget d'hier a montré clairement que c'est une très grande priorité pour notre gouvernement.

Nous avons réduit de 24 p. 100 les émissions de gaz à effet de serre de nos immeubles. De plus, nous créons un bureau des achats verts et du développement durable. Nous sommes des chefs de file dans la conception et la construction d'immeubles durables. Nous jouons un rôle de premier plan dans l'assainissement des sites toxiques dans tout le Canada, y compris, et j'en suis fier, les étangs bitumeux de Sydney. À Travaux publics, nous faisons notre part pour parvenir à un Canada plus propre, plus vert.

* * *

●(1445)

LE BUDGET

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre a parcouru le pays pour demander aux Canadiens de voter libéral pour stopper la montée des conservateurs. Maintenant que le budget a été présenté, les seuls à être contents sont les conservateurs.

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas dit aux Canadiens qu'il allait accorder aux entreprises des réductions d'impôt de presque 5 milliards de dollars alors qu'il n'a rien prévu pour l'éducation, la hausse des frais de scolarité ou le logement? Pourquoi a-t-il ainsi berné les Canadiens?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le budget présenté hier propose des investissements d'environ 1 milliard de dollars au titre de la recherche, de l'éducation postsecondaire et des coûts indirects que doivent assumer les universités. Le gouvernement investit également chaque année entre 4,5 et 5 milliards de dollars dans divers programmes d'aide aux étudiants et à l'éducation postsecondaire, sans compter le Transfert canadien en matière de programmes sociaux qui accorde annuellement environ 15 milliards de dollars aux provinces pour les aider à se pencher sur diverses questions dont l'éducation postsecondaire. L'éducation est à l'heure actuelle une priorité pour le gouvernement et elle continuera d'être traitée comme telle.

Questions orales

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, rappelons certains faits au ministre des Finances: pas un cent n'est prévu pour les frais de scolarité, pour le logement, pour les autochtones et pour l'agriculture. Les électeurs canadiens qui ont été incités à voter pour les libéraux lors des dernières élections veulent un remboursement. Ces citoyens veulent reprendre leur vote.

Au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre a dit partager les valeurs néo-démocrates. Pourtant, Stephen Harper est bien la seule personne à sourire aujourd'hui. Comment peut-on expliquer cela?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il est vraiment contraire à la coutume parlementaire de faire des observations sur le comportement et sur la mine du chef de l'opposition.

Je préfère aborder une question très chère au Nouveau Parti démocratique, en l'occurrence l'environnement. Je fais donc état de plusieurs communiqués de presse émanant de diverses organisations. L'Association canadienne de l'énergie éolienne appuie le budget. L'Association canadienne du transport urbain appuie le budget, à l'instar du Conseil du bâtiment durable du Canada et de l'Association des produits forestiers du Canada.

Le présent budget est tellement respectueux de l'environnement, tellement vert, qu'il aurait dû être présenté le jour de la Saint-Patrick, pour que l'air pur et l'énergie renouvelable...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre. Je rappelle encore une fois aux députés de ne pas désigner leurs collègues par leur nom dans leurs questions ou réponses. Cette pratique semble se répandre comme une traînée de poudre. Le député de St. John's-Est a la parole.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Norman Doyle (St. John's-Est, PCC): Monsieur le Président, le nombre de vols d'entraînement, à Goose Bay, n'a cessé de diminuer sous le gouvernement actuel. Ce dernier s'est montré très loquace au sujet de Goose Bay, mais il a peu agi.

On entend de plus en plus de discours en prévision de l'élection partielle, mais la population de Goose Bay veut savoir si la 5^e Escadre de Goose Bay a un avenir. Les habitants de Goose Bay vont-ils devoir se contenter de discours d'élection partielle, ou peuvent-ils compter sur un véritable plan pour assurer l'avenir de leur région?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, j'étais ici, la semaine dernière, lorsque les représentants de cette communauté ont rencontré le premier ministre et des représentants du gouvernement.

Nous collaborons étroitement avec cette communauté. Je puis assurer au député que le ministère de la Défense nationale poursuit ses activités là-bas. J'ai annoncé, lorsque j'y étais, que le programme d'hélicoptère serait maintenu. Nous collaborerons avec les membres de la communauté en vue d'assurer la meilleure utilisation possible du terrain d'aviation.

Lorsque j'étais au siège de l'OTAN, j'ai parlé à presque tous les ministres à qui je le pouvais pour m'assurer que les pays membres de cette organisation continueraient d'utiliser la base de Goose Bay pour l'entraînement de leur personnel. Nous collaborerons avec la communauté et avec nos alliés. Nous entendons assurer la réussite de Goose Bay, et non pas en faire un enjeu politique comme l'a fait l'opposition.

LA JUSTICE

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, en 1980, Donald Armstrong a agressé sexuellement et assassiné Linda Bright, avant de jeter son corps le long d'une route de campagne. Condamné pour meurtre au premier degré, Donald Armstrong est toujours incarcéré. Il a également été condamné à plusieurs reprises pour des agressions sauvages contre d'autres femmes et pour tentative de meurtre, mais il n'a jamais été condamné pour agression sexuelle. Armstrong est admissible à la libération conditionnelle en mai prochain.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi son gouvernement ne juge pas utile d'entrer le profil génétique de Donald Armstrong dans la banque de données génétiques?

• (1450)

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je ne puis commenter ce cas. La politique relative aux banques de données fait actuellement l'objet d'un examen au Comité de la justice et des droits de la personne, sur lequel siège le député. Les membres du comité peuvent faire un examen de principe de la question.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre du Revenu national.

Des représentants de bureaux de poste de ma circonscription m'ont informé que la Société canadienne des postes envisageait de fermer 18 bureaux de poste ruraux. Hier, le ministre a nié toute intention de fermer des bureaux de poste ruraux. Dans une lettre, pourtant, le vice-président aux Opérations dans les régions dit que le maintien des petits bureaux de poste ruraux pèse lourd sur les résultats financiers.

Le ministre peut-il dire de façon catégorique aux habitants de Souris—Moose Mountain qu'on n'envisage pas de fermer les petits bureaux de poste ruraux de leur circonscription et que ces bureaux ne disparaîtront pas.

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je répète simplement ce que le ministre a dit hier. Il n'existe aucune politique de fermeture de bureaux de poste.

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, ce type de réponse dédaigneuse d'un citoyen est injuste envers les ruraux qui s'inquiètent beaucoup des fermetures de leurs bureaux de poste.

Hier, le ministre a dit qu'il n'existait aucun plan de fermeture, mais, comme cela arrive souvent, son incompétence transparait. On est en train de fermer des bureaux. Cela se produit dans les Maritimes, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan. Nous avons appris aujourd'hui que six autres ont été fermés en Alberta. Le gouvernement prétend qu'il y a moratoire sur la fermeture de bureaux. La Société canadienne des postes dit qu'elle en fermera.

Qui dit la vérité? Le gouvernement le sait-il?

*Questions orales***LA SANTÉ**

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, dans le cas du bureau fermé en Colombie-Britannique, il n'y avait personne dans la localité qui voulait le diriger. C'est une localité de 27 maisons, et on n'a pas pu trouver de maître de poste. Ce n'est pas que Postes Canada ne voulait pas le garder ouvert: personne ne voulait y travailler.

* * *

[Français]

LE LOGEMENT

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, le ministre des Finances peut bien se pêter les bretelles, mais il doit reconnaître que son budget ne contient rien pour le logement social. Lors des dernières élections, les libéraux avaient promis jusqu'à 1,5 milliard de dollars pour l'habitation.

Puisqu'il n'y a rien dans le budget, est-ce que le ministre responsable du logement va admettre qu'il a renié sa parole après nous avoir promis récemment, et à deux reprises, qu'il investirait dans le logement social?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas de défenseur plus zélé du logement social et du logement abordable que l'actuel ministre chargé de la SCHL.

Il y a actuellement 1 milliard de dollars dans le cadre financier et nous collaborons étroitement avec les provinces pour répartir l'argent dans tout le Canada et construire de nouveaux logements abordables. Nous injectons 2 milliards de dollars par année pour entretenir des logements sociaux. Nous avons pris l'engagement d'investir 1,5 milliard de dollars de plus dans le logement au Canada, dès que nous aurons le premier...

Le Président: Le député de Beauport—Limoilou a la parole.

[Français]

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, il n'y a rien dans ce budget pour le logement, pas un sou neuf. La SCHL est assise sur des surplus accumulés de 3 milliards de dollars et il y a 200 000 ménages au Québec seulement qui payent plus de la moitié de leurs revenus pour se loger.

Comment le ministre des Finances a-t-il pu ne rien mettre dans le budget pour le logement quand on sait que si les ménages sont si mal pris, c'est à cause du Parti libéral?

[Traduction]

L'hon. Joe Fontana (ministre du Travail et du Logement, Lib.): Monsieur le Président, comme le ministre des Finances l'a indiqué, aucun autre gouvernement n'a fait davantage pour le logement dans l'histoire de ce pays que le gouvernement actuel: 2 milliards de dollars par année en vue d'aider 600 000 personnes; 1 milliard de dollars pour des logements à prix abordable; 1 milliard de dollars pour aider les sans-abri; 500 millions de dollars pour la rénovation d'habitations.

Nous allons continuer à en faire davantage au Canada, y compris au Québec. Nous allons effectuer une consultation sur le logement et nous allons dépenser les 800 millions de dollars que nous avons actuellement et que nous voulons dépenser.

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, une déclaration interdisant toute forme de clonage humain a été adoptée par les Nations Unies. Comment le Canada a-t-il voté à cette occasion? Il a voté contre la motion.

Il y a deux ans, l'ancien ministre de la Santé a assuré la Chambre que le Canada se prononcerait pour une interdiction complète. Même en octobre, le nouveau ministre de la Santé a dit: « Nous sommes déterminés à nous opposer à toute forme de clonage humain ».

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas tenu parole?

● (1455)

L'hon. Ujjal Dosanjh (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, notre position demeure la même. Nous avons des lois au Canada qui interdisent toute forme de clonage humain.

Nous n'avons pas appuyé la résolution parce qu'elle laissait la porte ouverte à la réalisation de certaines formes de recherche que le Canada n'endosse pas.

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement s'est abstenu il y a deux ans sur une proposition semblable, ce qui était inacceptable à l'époque, mais le vote de la semaine dernière à propos de la déclaration sur le clonage humain est révélateur.

Le gouvernement a adopté aux Nations Unies une position contraire à sa propre loi interdisant toute forme de clonage.

Si le gouvernement est contre le clonage humain, pourquoi s'est-il prononcé contre son interdiction la semaine dernière?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, la position du gouvernement sur le clonage humain est claire. Toute forme de clonage humain, quels qu'en soient le but ou les techniques, est interdite au Canada conformément à la Loi sur la procréation assistée. C'est la réalité.

Bien que d'importants éléments de la déclaration des Nations Unies soient conformes à la loi canadienne, le gouvernement n'a pu l'appuyer en raison de sa formulation imprécise, qui présentait des difficultés.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je ne connais pas la raison de cette cacophonie, mais c'est actuellement la période des questions et rien d'autre. Je prie les députés d'être attentifs aux questions et aux réponses.

Le député de Madawaska—Restigouche a la parole. Je rappelle donc les députés à l'ordre.

* * *

[Français]

LE BUDGET

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, la création d'un système national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est certes essentielle pour assurer le développement de nos enfants qui représentent l'avenir de notre pays et pour donner un coup de pouce aux parents afin que leurs enfants puissent bénéficier de services de garde accessibles et de qualité.

Questions orales

Suite au budget fédéral déposé hier, est-ce que le ministre du Développement social serait en mesure de nous informer davantage sur l'initiative nationale d'apprentissage et de garde de jeunes enfants et nous expliquer ce que l'annonce d'hier veut dire concrètement, pour les parents et les jeunes enfants?

L'hon. Ken Dryden (ministre du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, le budget est clair. Le gouvernement du Canada s'est engagé à investir 5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

[Traduction]

Nous continuerons à rechercher une entente finale avec les provinces et les territoires, mais, en attendant, je suis heureux de pouvoir annoncer de bonne foi que l'argent va commencer sous peu à affluer dans les provinces et les territoires et que nous pourrions enfin passer à l'action.

J'ajouterai également que, en ce qui concerne les éducateurs préscolaires qui travaillent depuis des années avec les parents et les enfants en voulant toujours donner un meilleur service, ils auront maintenant...

Le Président: Le député d'Edmonton—Leduc a la parole.

* * *

PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE CANADA

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Monsieur le Président, Partenariat technologique Canada est un programme qui a distribué environ 2 milliards de dollars pour en récupérer moins de 5 p. 100.

Pratt & Whitney a reçu davantage d'argent de ce programme que toute autre société, soit près de 700 millions de dollars.

Le ministre de l'Industrie dira-t-il aux contribuables canadiens quel pourcentage de cet argent a été remboursé et quels avantages ils ont retiré de ce montant de près de 700 millions de dollars pris à même leurs impôts?

L'hon. David Emerson (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je vais dire au député ce que nous a rapporté l'argent versé à PTC. Les Canadiens ont des emplois. Nous avons fait ce que le parti du député refuse de faire, en l'occurrence protéger les emplois dans le secteur aérospatial canadien, comme nous l'avons fait dans les cas de Pratt & Whitney et de Bell Helicopter, et comme nous continuerons de le faire à l'avenir. Nous avons l'intention de combattre les subventions étrangères qui sont des tentatives d'éliminer des emplois canadiens.

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Monsieur le Président, voici les chiffres: en 1997, 147 millions de dollars; en 1999, 154 millions de dollars; en 2001, 99,6 millions de dollars; en 2003, 99,4 millions de dollars et en 2005, 207 millions de dollars. Nous voulons que le gouvernement nous dise ce que les contribuables recevront pour leur argent. Moins de 5 p. 100 de l'argent versé par PTC a été remboursé. Je mets le ministre au défi de nous dire combien d'emplois ont vraiment été créés.

Quand finira-t-il par dire la vérité à la Chambre et aux Canadiens au sujet de Partenariat technologique Canada?

● (1500)

L'hon. David Emerson (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, en fait, nous protégeons des emplois dans une industrie qui a connu des périodes particulièrement difficiles. Si le parti du député était au pouvoir aujourd'hui, ces emplois se seraient envolés aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en

Chine. Grâce à Partenariat technologique Canada, ils sont restés au Canada.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, les mesures contenues dans le budget d'hier seront insuffisantes pour atteindre les objectifs de Kyoto, puisque le ministre des Finances écarte tout recours à des règles contraignantes à l'endroit des grands pollueurs et préfère s'en remettre à des mesures volontaires.

Comment le ministre des Finances peut-il sérieusement prétendre que les objectifs de Kyoto seront atteints, quand son budget ne contient aucune mesure pour contraindre les grands pollueurs à atteindre leur cible?

Il n'y a pas de stratégie. Il n'y a pas de plan. Il n'y a pas de contraintes. Que de la pensée magique!

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, si le Bloc québécois savait faire autre chose que critiquer, mon collègue se serait levé en Chambre aujourd'hui pour féliciter le ministre des Finances, le premier ministre et le gouvernement d'avoir présenté le budget le plus vert depuis la Confédération. En effet, le gouvernement va consacrer 1 milliard de dollars pour financer le fonds pour le climat; 225 millions de dollars au programme ÉnerGuide pour la modernisation des maisons; 200 millions de dollars pour appuyer l'élaboration d'une stratégie scientifique et technologique; 200 millions de dollars sur cinq ans pour favoriser le recours aux éoliennes; 97 millions de dollars sur cinq ans pour favoriser...

Le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable ministre de l'Environnement, mais l'honorable député de Welland a la parole.

* * *

[Traduction]

LES PERSONNES ÂGÉES

M. John Maloney (Welland, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État à la Famille et aux Aidants naturels.

Il y a deux semaines, j'ai attiré l'attention de la Chambre sur les difficultés financières qui sont le lot des personnes âgées à faible revenu au Canada. Le ministre d'État pourrait-il nous indiquer les éléments du budget présenté hier qui répondent à mes préoccupations et à celles des habitants de ma circonscription, Welland?

L'hon. Tony Ianno (ministre d'État (Famille et Aidants naturels), Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député pour sa volonté incessante d'aider les personnes âgées à faible revenu. Je félicite aussi le ministre des Finances et le premier ministre qui ont maintenu leur engagement pris il y a longtemps envers les personnes âgées de notre pays: 2,7 milliards de dollars sur cinq ans.

Les réactions dans tout le pays sont extrêmement positives. Je remercie chaque député qui a appuyé les personnes âgées à faible revenu.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, maintenant que nous avons réglé la question du budget, qui n'a satisfait personne, je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre aurait l'obligeance d'annoncer, à la Chambre et à la nation, quels seront les travaux à venir pour le reste de cette semaine et pour la première semaine de session lorsque la Chambre reviendra en mars.

L'hon. Tony Valeri (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous continuons le débat sur le budget. Demain nous reviendrons au débat de troisième lecture du projet de loi C-33. Si nous le complétons, nous passerons alors à la troisième lecture du projet de loi C-8, sur la fonction publique, puis nous étudierons, aux étapes du rapport et de la troisième lecture, le projet de loi C-3, sur la Garde côtière, et le projet de loi S-17, sur les conventions fiscales.

La semaine prochaine, tous les députés seront dans leur circonscription. Les 7, 8 et 9 mars, nous poursuivrons le débat sur le budget et mardi, le 10 mars, sera un jour désigné.

* * *

[Français]

RECOURS AU RÈGLEMENT

ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-23—DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à rendre ma décision sur le rappel au Règlement soulevé le 17 février 2005 par l'honorable député d'Acadie—Bathurst au sujet d'une décision rendue par la présidente du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées lors de l'étude article par article du projet de loi C-23, Loi constituant le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences et modifiant et abrogeant certaines lois.

• (1505)

[Traduction]

Je tiens à remercier le député d'Acadie—Bathurst d'avoir soulevé cette question, ainsi que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre et les députés de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord, de New Westminster—Coquitlam, de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup et de Mississauga-Sud pour leur contribution à cet égard.

[Français]

Le projet de loi C-23 crée le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences. Il définit les pouvoirs et fonctions du ministre, ainsi que ceux du ministre du Travail et de la Commission de l'assurance-emploi du Canada.

[Traduction]

Dans son exposé, le député d'Acadie—Bathurst a demandé au président d'examiner les décisions de la présidence du comité portant sur la nécessité d'obtenir une recommandation royale malgré l'existence d'une autorisation législative. Il a fait valoir qu'il n'a pas été tenu compte de la décision qu'a rendue le Président Parent le 12 février 1998 lorsque la présidence et les greffiers à la procédure se sont prononcés sur la recevabilité de l'amendement que le député de Chambly—Borduas a présenté au comité le 10 février 2005 lors de l'étude article par article du projet de loi C-23. L'amendement contesté visait à porter de quatre à dix-sept le nombre de commissaires de la Commission de l'assurance-emploi. La prési-

Décision de la présidence

dence a statué que l'amendement proposé était irrecevable parce qu'il n'était pas accompagné d'une recommandation royale.

Le député d'Acadie—Bathurst a résumé l'essentiel de la décision du Président Parent, qui indique qu'une recommandation royale n'est pas nécessaire lorsqu'une initiative est autorisée par un texte législatif. Or, dans le cas du projet de loi C-23, il a soutenu qu'il existait une autorisation législative permettant la nomination d'un nombre déterminé de commissaires et qu'il n'était donc pas nécessaire d'obtenir une autre recommandation royale pour augmenter le nombre de commissaires, dans la mesure où il existait déjà une autorisation législative pour de telles dépenses.

[Français]

Dans son intervention concernant ce même rappel au Règlement, l'honorable député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord a fait remarquer que l'une des activités majeures des comités est l'étude article par article des projets de loi que leur envoie la Chambre. Il a fait valoir que, si les comités ne peuvent amender des articles qui traitent d'engagements financiers, il devient difficile de justifier le bien-fondé de l'existence des comités. Il a en outre insisté sur la nécessité d'avoir de plus amples indications du Président lorsqu'il s'agit des questions qui entraînent un engagement de nature pécuniaire de la part du gouvernement.

[Traduction]

Pour sa part, lors de son intervention, le député de Mississauga-Sud a dit estimer qu'une erreur s'était glissée dans les conseils que les greffiers à la procédure ont donnés à la présidence du comité. Il a ajouté que les présidents et les membres des comités se fient sur les greffiers à la procédure pour les conseiller mais que, en cas d'erreur dans les conseils reçus, il doit y avoir une façon d'y remédier.

Je dois dire que j'apprécie le fait que le député d'Acadie—Bathurst ait reconnu que les Présidents ont, à maintes reprises, statué que les comités doivent rester maîtres de leurs propres affaires. Le député saisit parfaitement la réticence traditionnelle de tout Président à se prononcer sur les affaires des comités. Néanmoins, il a demandé à la présidence de donner des éclaircissements sur la question et, dans le cas présent, la plainte soulevée par le député m'a donné l'occasion de traiter d'un certain nombre de points essentiels de notre procédure, non seulement dans ce cas particulier, mais également dans le contexte plus large du bon déroulement des travaux de la Chambre en situation de gouvernement minoritaire.

[Français]

En premier lieu, permettez-moi de me pencher sur le rôle des députés quant aux questions financières, en particulier la nature de la recommandation royale. J'aborderai ensuite la décision de 1998 rendue par le président Parent.

La dépense de fonds publics est, et a toujours été la prérogative de la Couronne. Cela veut dire que ni les comités, ni les députés à titre individuel, ne peuvent proposer une dépense de fonds publics.

Décision de la présidence

[Traduction]

La responsabilité de gérer les deniers publics appartient au gouvernement, ce qui signifie, en termes parlementaires, que le gouvernement a la prérogative exclusive de proposer de nouveaux impôts ou taxes et de décider de quelle façon les deniers publics doivent être dépensés. Dans le cas de nouveaux impôts ou taxes, le gouvernement doit d'abord présenter un avis de motion de voies et moyens et faire adopter cette motion par la Chambre. Une fois la motion adoptée, le gouvernement peut déposer un projet de loi instituant les nouveaux impôts ou taxes mentionnés dans la motion de voies et moyens.

Dans le cas de nouvelles dépenses, le gouvernement doit fournir une recommandation royale émanant du représentant de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général, qui recommande un projet de loi prévoyant l'affectation de fonds publics. Ce principe est consacré dans deux dispositions presque identiques, l'article 54 de la Loi constitutionnelle de 1867 et le paragraphe 79(1) du Règlement de la Chambre des communes qui dit:

La Chambre des communes ne peut adopter des projets de crédits, ou des projets de résolutions, d'adresses ou de lois comportant des affectations de crédits, notamment d'origine fiscale, que si l'objet lui en a été préalablement recommandé par message du Gouverneur général au cours de la session où ces projets sont présentés.

Les députés remarqueront que cet article du Règlement se rapporte aux projets de loi comportant « affectation ». C'est là le mot clé. Cet article comporte un autre terme important, le terme « objet ». Il n'est pas de mise de voter sur un projet de loi portant affectation de crédits pour un « objet » qui n'a pas auparavant été recommandé par un message du gouverneur général, c'est-à-dire, la recommandation royale.

Cela veut dire que la prérogative de la Couronne en matière financière comporte effectivement la dépense de fonds publics, mais plus précisément la dépense de fonds publics pour un objet particulier. Tout projet de loi du gouvernement qui propose une dépense de fonds publics nécessite une recommandation royale visant la dépense de fonds publics pour un objet particulier. En conséquence, la Chambre n'est pas libre de modifier l'objet de la dépense à moins, bien sûr, que Son Excellence ne fournisse une recommandation royale à l'égard du nouvel objet.

• (1510)

[Français]

Je n'entrerais pas dans les détails de l'origine des relations financières entre la Couronne et le Parlement, mais je renvoie la Chambre à la page 848 de l'ouvrage *Erskine May*, 23^e édition, qui en donne une description utile. Pour résumer la nature de ces relations, on pourrait tout simplement dire que le gouvernement propose et le Parlement dispose.

Même dans les circonstances actuelles, avec un gouvernement minoritaire, il appartient uniquement à la Couronne, c'est-à-dire aux ministères et non à la Chambre des communes, ses comités ou ses membres, d'engager des dépenses publiques.

[Traduction]

Cette prérogative exclusive de la Couronne est le fondement de toutes nos procédures. Le même principe vaut pour les comités en ce qui concerne la recevabilité des amendements lors de l'étude article par article des projets de loi du gouvernement, et s'applique également aux amendements à l'étape du rapport, tout comme aux projets de loi d'initiative parlementaire à l'étape du comité et à l'étape du rapport.

Les comités qui étudient les prévisions budgétaires doivent eux aussi respecter ce principe: ils peuvent adopter les montants demandés par le gouvernement, ils peuvent les réduire ou ils peuvent les rejeter entièrement. Toutefois, les comités n'ont pas le droit d'augmenter les montants attribués à un ministère ou un programme particulier, ni de réaffecter un montant d'un objet à un autre.

J'aimerais maintenant aborder la question de la nécessité d'accompagner d'une recommandation royale la motion d'amendement au projet de loi C-23 qui propose d'augmenter le nombre de commissaires de la Commission de l'assurance-emploi.

Le 10 février dernier, le Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées a entrepris l'examen du projet de loi C-23. Au lieu de procéder à l'étude article par article, comme cela se fait habituellement, le comité s'est immédiatement penché sur les amendements présentés par l'honorable député de Chambly—Borduas.

Un de ces amendements, un amendement à l'article 20, a proposé de porter le nombre de commissaires de l'assurance-emploi de quatre à dix-sept. Il a été jugé irrecevable, car il portait atteinte à la prérogative de la Couronne en matière financière. En d'autres termes, le député qui le présentait n'avait pas obtenu une recommandation royale. L'amendement suivant contenait une proposition similaire et a également été jugé irrecevable. Aucune de ces décisions n'a été portée en appel.

[Français]

Le 15 février dernier, l'honorable député d'Acadie—Bathurst a tenté de revenir sur les amendements ayant été jugés irrecevables par le comité, mais sans succès. Le comité a ensuite terminé l'étude article par article du projet de loi et, le lendemain, la présidente du comité a présenté le rapport sur le projet de loi C-23 à la Chambre.

[Traduction]

Dans son allocution ici à la Chambre, le député d'Acadie—Bathurst a remarqué que le président du Comité avait renvoyé à la page 655 de *La procédure et les usages de la Chambre des Communes* pour justifier sa décision de juger l'amendement irrecevable. Voici le texte du passage en cause:

Un amendement ne doit pas empiéter sur la prérogative de la Couronne en matière financière. Un amendement est donc irrecevable s'il entraîne une imputation sur le Trésor, s'il étend l'objet ou le but de la recommandation royale ou s'il en assouplit les conditions et les réserves.

[Français]

L'honorable député d'Acadie—Bathurst a fait mention de la décision qu'a rendue le Président Parent le 12 février 1998, et a soutenu que le personnel des comités n'avait pas tenu compte de cette décision, lorsqu'il a donné ses conseils sur la recevabilité de l'amendement portant sur l'augmentation du nombre de commissaires. Par conséquent, j'ai étudié la décision de 1998 avec beaucoup d'attention et j'aimerais résumer, pour le bénéfice de la Chambre.

[Traduction]

Le 4 février 1998, le député de Cypress Hills—Grasslands, M. Morrison, a invoqué le Règlement au sujet du projet de loi S-4. Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada (responsabilité en matière maritime). Le député s'inquiétait, tout d'abord, de la présentation de projets de loi d'intérêt public au Sénat et, deuxièmement, du fait que le projet représentait une violation du principe constitutionnel selon lequel les projets de loi de finances doivent être présentés à la Chambre des communes.

Le député a fait valoir que le projet de loi violait l'article 80 du Règlement, parce qu'il augmentait considérablement les limites de la responsabilité pesant sur le gouvernement, portant ainsi atteinte aux privilèges de la Chambre des communes en matière financière. Il a terminé en demandant que le projet de loi soit retiré du *Feuilleton*. Après l'intervention d'autres députés sur la question, le Président a réservé sa décision.

Le 12 février 1998, le Président a rendu sa décision sur le rappel au Règlement. Je renvoie les députés au compte rendu des *Débats* de ce jour-là, aux pages 3765 et 3766, où faisant remarquer qu'il existait peu de décisions portant sur les questions de responsabilités et indiquant comment ces décisions ont trait aux privilèges financiers de la Chambre, le Président a déclaré:

Selon moi, les implications de procédure du projet de loi S-4 sont les suivantes: l'augmentation des limites de responsabilité est énoncée dans la modification proposée à la Loi sur la marine marchande du Canada, mais l'indemnisation effective que les demandeurs peuvent recevoir est soumise à la Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif...

Il a ensuite cité l'ouvrage d'Erskine May, 21^e édition, page 717, qui affirme:

Dans les cas où le pouvoir prévu par la loi existe déjà en ce qui concerne des paiements sur lesquels des projets de loi portent, aucune autre résolution et recommandation n'est requise.

En d'autres termes, le Président est arrivé à la conclusion que le projet de loi ne devait pas faire l'objet d'une recommandation royale et était recevable parce que le pouvoir prévu par la loi en ce qui concerne les paiements existait déjà. L'amendement ne modifiait que les montants maximaux des diverses demandes d'indemnisation.

Le député d'Acadie—Bathurst cite le même passage de May et soutient que l'affaire dont nous sommes saisie est analogue à celle-là. Mais est-ce une situation parallèle ou est-ce que l'amendement proposé au projet de loi C-23 pour accroître le nombre de commissaires de l'assurance-emploi va au-delà des dispositions financières en place?

● (1515)

[Français]

Selon l'honorable député d'Acadie—Bathurst, comme le projet de loi donnait l'autorisation législative de nommer un certain nombre de commissaires, il n'était pas nécessaire d'obtenir une recommandation royale pour modifier ce nombre. Cet argument serait convaincant si l'honorable député cherchait à réduire le nombre de commissaires, mais l'augmentation de leur nombre augmente la dépense de fonds publics.

[Traduction]

Dans sa forme actuelle, le projet de loi—et la recommandation royale qui l'accompagne—donne l'autorisation législative de nommer quatre commissaires. Comme l'honorable député veut porter ce nombre à 17 et comme il n'existe aucune disposition législative permettant d'imputer les coûts liés à ces commissaires supplémentaires, la présidence doit conclure que l'amendement est irrecevable et qu'il porte effectivement atteinte à la prérogative de la Couronne en matière financière.

Il est arrivé à de nombreuses reprises que des amendements présentés en comité et visant à augmenter le nombre de membres d'un conseil ou d'une commission soient jugés irrecevables. Il y en a eu moins à la Chambre, mais le principe est le même. J'aimerais attirer l'attention des honorables députés sur deux décisions portant sur ce sujet.

La première date du 7 avril 1982 et se trouve à la page 9052 des *Débats*; à cette occasion, le vice-président Francis rendait une

Décision de la présidence

décision à l'étape du rapport du projet de loi C-42, Loi sur la Société canadienne des postes. Avant de présenter la motion n^o 2 au nom du ministre, motion qui visait à augmenter le nombre de membres du conseil d'administration, le vice-président s'est levé pour signaler une difficulté sur le plan de la procédure. Le projet de loi dont le comité avait fait rapport avait déjà été modifié pour porter le nombre de membres du conseil d'administration de sept à neuf.

Le vice-président a déclaré:

C'est une des évidences les plus fondamentales de notre procédure que seul un ministre de la Couronne peut prendre l'initiative d'un projet de loi qui entraîne la dépense de fonds, et à condition d'ailleurs que le projet de loi soit accompagné d'une recommandation du gouverneur général. En fait, les amendements apportés au comité ne peuvent dépasser le cadre de la recommandation originale. L'amendement adopté par le comité porte atteinte à l'initiative financière de la Couronne et je dois donc le déclarer irrecevable.

À toutes fins pratiques, la motion n^o 2 inscrite au nom du ministre des Postes a le même effet que l'amendement que je viens de déclarer irrecevable. Cette motion est en outre accompagnée de la recommandation royale appropriée.

Le second précédent pertinent est une décision rendue par le Président Fraser le 12 juin 1989, que l'on retrouve à la page 2912 des *Débats*; elle porte sur les motions à l'étape du rapport du projet de loi C-2, Loi constituant le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports. Les deux amendements proposés visaient à augmenter le nombre de membres du conseil et avaient été déclarés irrecevables en comité. Le Président Fraser a confirmé la décision du président du Comité et il a jugé les deux motions irrecevables car, à son avis, elles contrevenaient à la recommandation royale.

Il est intéressant de noter que la question de la Commission de l'assurance-emploi et de sa composition a déjà été soulevée à la Chambre au cours de la présente session. Le 8 février 2005, le vice-président a rendu une décision sur la nécessité d'accompagner d'une recommandation royale le projet de loi C-280, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (Compte d'assurance-emploi et fixation du taux de cotisation) et une autre loi en conséquence, un projet de loi d'initiative parlementaire inscrit au nom de l'honorable député de Manicouagan.

Dans sa décision, que l'on retrouve à la page 3253 des *Débats*, le vice-président a noté que l'une des dispositions du projet de loi prévoyait la nomination de 13 nouveaux commissaires à la Commission de l'assurance-emploi du Canada. Il a souligné que la loi existante visée par cette disposition modificative, la Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines, prévoyait que les commissaires devaient recevoir un traitement.

● (1520)

[Français]

Il a fait remarquer que puisque l'article 54 de la Loi constitutionnelle de 1867, ainsi que l'article 79 du Règlement interdisent la mise aux voix des projets de loi comportant des affectations de crédits qui ne sont pas accompagnées d'une recommandation royale, le même principe doit s'appliquer au projet de loi qui autorise une augmentation des affectations de crédits.

[Traduction]

Le président suppléant a noté :

Lorsqu'il apparaît clairement que l'objectif législatif du projet de loi ne peut être atteint sans y consacrer des fonds publics, le projet de loi doit être considéré comme affectant des crédits.

Par conséquent, la présidence n'a pu accepter la mise aux voix de la question à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-280 dans son état actuel, à moins qu'il ne soit accompagné d'une recommandation royale.

Le budget

[Français]

Compte tenu de nos usages, je dois donc souscrire à la décision de la présidente du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, qui a déclaré irrecevable les amendements au projet de loi C-23. Elle a notamment mentionné ce qui suit, et je cite:

On demande qu'il y ait 17 commissaires, et il faudrait que le gouvernement dépense davantage pour rémunérer ces commissaires. La recommandation royale ne permet pas ceci étant donné ce qu'il y a dans le projet de loi. Donc, [l'amendement] est jugé non recevable.

[Traduction]

L'examen des événements m'a mené à conclure que les conseils qu'ont donnés les greffiers à la procédure à la présidente du comité permanent étaient exacts et conformes à nos usages et aux précédents, et que ces conseils se reflètent dans les explications que la présidente a offertes en rendant sa décision.

En dernier lieu, j'aimerais me pencher sur deux autres questions. Les honorables députés d'Acadie—Bathurst et de Mississauga-Sud ont tous deux suggéré la possibilité que des erreurs se soient glissées dans les conseils donnés par le Bureau et les greffiers à la procédure chargés d'aider le comité. L'honorable député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord a ensuite exprimé le besoin d'obtenir de la part du Président des instructions plus détaillées sur les questions qui entraînent un engagement de nature pécuniaire de la part du gouvernement et que le comité ne peut modifier.

Le personnel des services de la procédure étant essentiel à notre travail à la Chambre et en comité, ceux-ci sont toujours à la disposition des députés pour les aider à comprendre l'ensemble de règles et usages que la Chambre a adoptés pour encadrer ses travaux. Cela est particulièrement vrai lorsque les députés n'ont peut-être pas eu le temps d'étudier une question en profondeur et souhaitent obtenir des conseils sur la façon de s'attaquer à un problème ou d'interpréter une décision.

Il se peut qu'un député soit en désaccord avec les conseils ou l'interprétation qui lui sont proposés, sans pour autant sauter à la conclusion qu'on l'induit en erreur ou qu'il est mal servi par le personnel des services de la procédure. En cas de doute, les députés ne sont pas démunis. Dans les cas exceptionnels où le désaccord subsisterait, les députés peuvent toujours demander l'avis du président du comité, discuter du sujet avec le greffier de la Chambre ou un greffier du Bureau et même, dans certains cas, invoquer le Règlement à la Chambre afin que le Président étudie la question.

[Français]

En terminant, permettez-moi de formuler une autre mise en garde. Tout comme moi, la plupart des députés ont une expérience directe du fonctionnement d'un Parlement majoritaire, mais comprennent moins bien la situation du gouvernement minoritaire qui est la nôtre, même si celle-ci fait l'objet de maintes discussions et conjectures.

Tous les honorables députés devraient garder à l'esprit que même si la dynamique d'une Chambre minoritaire est très différente de celle d'une Chambre majoritaire, les assises constitutionnelles de notre système parlementaire n'ont pas changé et les prérogatives de la Couronne demeurent les mêmes.

J'aimerais remercier encore une fois l'honorable député d'Acadie—Bathurst d'avoir soulevé cette question et de m'avoir donné l'occasion de clarifier nos usages. J'espère que les députés trouveront mes informations et mes explications utiles pour leur travail, tant à la Chambre qu'en comité.

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Hier, parlant de la participation du Canada à la défense antimissile de Bush, le premier ministre du Canada a déclaré à la Chambre des communes que le gouvernement « prendra une décision lorsque ce sera dans l'intérêt du Canada de le faire ». Il a aussi fait allusion à « la décision qui sera éventuellement prise par le gouvernement du Canada sur la défense antimissile balistique ».

Le premier ministre n'a pas dit « la décision que le gouvernement a prise », mais il a clairement dit la décision que le gouvernement prendra « éventuellement ».

Plus tôt aujourd'hui, le ministre des Affaires étrangères a malheureusement refusé aux parlementaires la courtoisie de faire une déclaration ministérielle sur la décision du gouvernement concernant la défense antimissile. C'est regrettable parce que cela a nié aux députés de l'opposition la possibilité qu'ils ont normalement de réagir, au Parlement, à des décisions semblables du gouvernement. C'était une insulte, mais pas un outrage au Parlement au sens strict.

Ce qui constitue un outrage au Parlement, c'est que le premier ministre ait délibérément trompé la Chambre, comme il l'a fait hier, lorsqu'il a prétendu que le gouvernement n'avait pas encore pris de décision sur la participation du Canada à la défense antimissile, alors que ce n'était clairement pas la vérité. Plus tôt aujourd'hui, le ministre des Affaires étrangères a confirmé que la décision du gouvernement était déjà prise lorsque le premier ministre a fait ses déclarations trompeuses ici à la Chambre et que, en plus, cette décision avait déjà été communiquée à Condoleezza Rice, à nos voisins américains.

Compte tenu de cet outrage au Parlement, je demande respectueusement que l'on exige que le premier ministre prenne la parole à la Chambre et précise quand le gouvernement a décidé que le Canada ne participerait pas à la défense antimissile et quand la décision a été communiquée.

• (1525)

Le Président: Je remercie la députée de Halifax d'avoir soulevé la question. Je suis convaincu que quelqu'un voudra répondre en temps opportun à cette question. Lorsque cela sera fait, je pourrai alors étudier la situation et rendre une décision, mais il est évident qu'il faut donner une réponse à la déclaration de la députée. Je suis convaincu que nous en aurons une au moment opportun.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Le budget

Le Président: Lorsque nous avons interrompu le débat pour la période des questions, le député de Etobicoke-Centre avait la parole. Il lui reste quatre minutes du temps alloué pour ses observations.

M. Borys Wrzesnewskyj (Etobicoke-Centre, Lib.): Monsieur le Président, avec le transfert de presque 1 milliard de dollars en recettes fiscales provenant de l'essence à la région du grand Toronto au cours des cinq prochaines années, et un total de 300 millions de dollars pour les Fonds municipaux verts, ma communauté peut espérer voir de meilleures routes, des améliorations de notre système de transports publics, et des quartiers plus agréables à habiter.

Nous avons aussi déclaré que ce nouveau financement se poursuivra au-delà des cinq ans pour lesquels nous nous étions engagés, de sorte que nos villes peuvent compter sur des entrées de revenu pour financer des grands projets d'infrastructures publiques. Au cours des élections, nous avons promis un nouveau pacte pour les villes; nous avons fait une promesse, nous l'avons tenue.

Enfin, il y a deux éléments qui figurent dans ce budget pour lesquels j'ai un intérêt particulier. Le premier a trait à l'engagement du Canada de développer un rôle de fierté et d'influence dans le monde. Il y a environ un demi-siècle, Lester B. Pearson a eu une vision: les jeunes Canadiens ne voyageraient pas vers les points chauds du monde à titre de soldats, mais comme gardiens de la paix. Voilà pourquoi notre ancien premier ministre a obtenu le Prix Nobel de la paix, et le Canada a eu droit au plus grand respect de la communauté internationale.

Au XXI^e siècle, nous sommes déterminés à développer cette tradition de maintien de la paix. Nous nous sommes engagés à ajouter 5 000 soldats à nos forces, et 3 000 à nos réserves. Nous nous sommes engagés à acheter des équipements du dernier cri pour ces forces. Le budget d'hier a annoncé 12,8 milliards de dollars sur cinq ans pour couvrir ces dépenses supplémentaires.

Notre pays est connu pour ses opérations de maintien de la paix, mais il y a une guerre que nous allons mener. Je veux parler de la guerre contre la maladie dans le tiers monde. De nombreux pays du tiers monde sont confrontés à de nombreux défis et l'un des pires réside dans les maladies guérissables. Aucune région du monde n'a autant d'États non viables et n'est confrontée à autant de guerres civiles et de maladies que l'Afrique subsaharienne. Nous ne pouvons mettre de côté notre humanité en faisant semblant de ne pas voir ces énormes problèmes. Au cours des trois prochaines années, l'aide du Canada à l'Afrique va doubler. Nous allons aider à améliorer et à sauver la vie de millions de personnes dans le besoin.

On prévoit notamment 160 millions de dollars pour les vaccins et la vaccination; 140 millions de dollars pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et la paludisme; 42 millions de dollars pour l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite; 34 millions de dollars supplémentaires pour le Fonds de fiducie pour les pays pauvres très endettés et 172 millions de dollars pour la part canadienne du service de la dette de ces pays.

Le dernier point dont je voudrais parler me touche personnellement. Mes grands-parents sont arrivés au Canada en tant que personnes déplacées, à titre de réfugiés. Le Canada leur a fourni, ainsi qu'à leurs enfants et à leurs petits-enfants, l'occasion de vivre et de prospérer dans la liberté. Cependant, dans leur amour du Canada, il y avait également un sujet de honte rarement abordé.

En tant que Canadien d'origine ukrainienne, je voudrais que le ministre des Finances et le premier ministre sachent que je suis honoré de faire partie d'un gouvernement qui s'est enfin engagé à reconnaître les injustices commises contre un certain nombre de groupes au Canada, et notamment l'internement de Canadiens

d'origine ukrainienne, en affectant 25 millions de dollars pour sensibiliser davantage la population à leurs contributions positives à la société canadienne.

Les Canadiens d'origine ukrainienne attendent depuis longtemps un signe de réconciliation. L'annonce d'hier est un pas dans la bonne direction qui nous permettra de régler les problèmes du passé dans le respect et d'envisager l'avenir brillant qui est censé attendre tous les Canadiens.

C'est également un honneur de faire partie de ce gouvernement minoritaire qui a lancé une nouvelle ère avec un budget visionnaire. Je suis persuadé que les Canadiens vont reconnaître que l'approche équilibrée du gouvernement à l'égard de la gestion financière permettra d'assurer une croissance constante de la prospérité et de bâtir un Canada dans lequel tous les enfants auront des chances égales, tous les citoyens seront soignés comme il se doit, tous les aînés vivront dans la dignité, toutes les villes seront vertes et agréables à vivre et tous les gens seront traités avec respect.

Ce budget bâtit un Canada dont le reste du monde peut s'inspirer.

• (1530)

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC): Monsieur le Président, mon collègue a parlé des villes. Il a également parlé de ses grands-parents qui ont immigré au Canada.

Le budget présenté hier ne contenait pas grand-chose pour le Canada rural. J'aimerais savoir ce que le député pense de la durabilité de l'agriculture et de la politique visant à avoir des aliments bon marché que le gouvernement impose au secteur agricole canadien.

M. Borys Wrzesnewskyj: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné, mes grands-parents ont immigré au Canada. Ils sont arrivés avec un contrat comme cueilleurs de tabac. Une fois leur contrat terminé, ils ont vécu dans différentes villes, puis se sont établis à Toronto. Énormément de possibilités s'offraient à eux. Toronto s'est développée considérablement depuis lors.

Dans le budget, le gouvernement a prévu 300 millions de dollars au titre de l'établissement des immigrants, pour faire en sorte que les nouveaux arrivants, qui aident à édifier l'économie canadienne, s'intègrent aussi rapidement que ceux qui les ont précédés.

Le Canada est devenu un pays urbanisé. Les gens tendent de plus en plus à aller vivre dans les centres urbains. C'est pour cette raison que, dans le budget, le gouvernement accorde une attention particulière aux villes.

Au cours de la dernière campagne électorale, nous avons parlé d'un nouveau pacte pour les villes. Comme je l'ai mentionné au cours de mon intervention, nous avons tenu promesse. Nous avons prévu verser aux villes un remboursement de la TPS totalisant 7 milliards de dollars sur dix ans. En fait, nous sommes allés plus loin. Dans le budget, on annonce qu'environ 5 milliards de dollars seront versés aux municipalités. Pour la première année, nous avons augmenté le montant de 400 à 600 millions de dollars et, pour la dernière année, il se chiffrera à 2 milliards de dollars.

Il est intéressant de constater que comme le financement se poursuivra au-delà de cinq ans, après 15 ans, il représentera environ 25 milliards de dollars. Ce financement donnera à nos centres urbains des possibilités fantastiques d'investissement visant à assurer la présence de l'infrastructure de transport en commun nécessaire, dans un environnement sain où il fait bon vivre.

Je suis très fier des engagements que nous avons pris dans le présent budget.

Le budget

● (1535)

Mme Diane Finley (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, je viens d'une région de l'Ontario qui est située près de l'endroit où le député habite, à environ deux heures seulement, sur les rives du lac Érié, dans le sud de l'Ontario. C'est une circonscription très rurale.

Le budget a prévu des fonds pour le développement économique dans l'Ouest, dans le Grand Nord, dans le nord de l'Ontario, au Québec et dans le Canada atlantique. On dirait que seul le sud de l'Ontario n'a pas droit à ces fonds de développement.

Comme nos exploitations agricoles disparaissent, le député voudrait-il me dire comment nous sommes censés survivre, sans nos exploitations agricoles et sans argent pour stimuler le développement?

M. Borys Wrzesnewskyj: Monsieur le Président, bien sûr, il existe des difficultés dans le sud de l'Ontario, comme il y en a dans toutes les régions de l'Ontario et du pays. Heureusement, dans le sud de l'Ontario, ces difficultés sont souvent moindres que celles éprouvées dans d'autres régions. C'est pour cela que le Canada a un régime de péréquation; il faut tenir compte des difficultés propres aux diverses régions et provinces.

Récemment, nous avons accordé beaucoup d'attention à la péréquation et à la recherche d'un accord en la matière avec toutes les provinces.

Tous ne sont pas toujours satisfaits, mais lorsqu'il existe des problèmes particuliers qui frappent des secteurs précis, par exemple l'ESB, qui a frappé aussi bien l'Ontario, nous honorons notre engagement à aider ceux qui sont aux prises avec ces problèmes

L'hon. Sarmite Bulte (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec un grand plaisir que je prends aujourd'hui la parole pour féliciter le premier ministre et le ministre des Finances du budget de 2005, qui s'intitule fort judicieusement *Respecter ses engagements*.

Je vais consacrer la majeure partie de mon temps de parole aux montants qui ont été attribués au ministère du Patrimoine canadien.

Le budget de 2005 recèle de bonnes nouvelles pour tout le portefeuille du Patrimoine canadien. Le *Globe and Mail* a même désigné le ministère du Patrimoine comme l'un des grands gagnants, puisqu'il a reçu 1,6 milliard de dollars sur cinq ans pour une multitude de programmes culturels et de projets patrimoniaux.

Le sérieux de l'engagement du gouvernement envers le secteur des arts et de la culture n'a pas de quoi étonner les députés. Dans son programme électoral, le gouvernement a reconnu que « (l)es Canadiens croient que la prospérité d'un pays ne se mesure pas simplement au moyen de critères économiques et qu'elle doit tenir compte de sa culture, de son histoire et de son héritage. »

Le gouvernement s'est donc engagé, dans son programme électoral, à entreprendre notamment ce qui suit: en premier lieu, veiller à ce que les politiques des principales institutions culturelles, soit Téléfilm Canada, la Société Radio-Canada et le Fonds canadien de télévision, soient parfaitement conformes à l'objectif d'offrir une programmation au contenu canadien de qualité et de tous genres; en deuxième lieu, investir afin de mieux protéger les lieux historiques et les Archives nationales; en troisième lieu, fournir, par l'entremise du Conseil des Arts du Canada, un soutien accru aux principales entreprises du secteur des arts afin de leur permettre de mieux faire rayonner l'excellence culturelle canadienne.

À la suite de ces événements, après les élections, dans le premier discours du Trône prononcé le 5 octobre 2004, le gouvernement a noté le rôle important de la culture dans les collectivités du Canada.

Dans la section du discours du Trône intitulée « Les villes et les collectivités du Canada », le gouvernement déclarait:

Le dynamisme et la créativité de nos collectivités tiennent à la qualité de leur vie culturelle. Le gouvernement encouragera les institutions et les politiques culturelles qui aspirent à l'excellence, qui reflètent une société diversifiée et multiculturelle, qui relèvent les nouveaux défis de la mondialisation et de l'économie numérique, et qui favorisent la pluralité des opinions et des expressions culturelles au Canada et à l'étranger.

À mon humble avis, le budget 2005 respecte son engagement envers les arts et la culture.

Hier, dans son discours sur le budget, le ministre des Finances a aussi parlé du lien entre les arts et la culture et les villes et les collectivités. Voici ce qu'il a dit:

Ce sont dans les villes et les collectivités du Canada que la plupart des Canadiens vivent, travaillent, élèvent leurs enfants et veulent prendre leur retraite dans la dignité et la sécurité. Elles sont des générateurs de croissance, de création d'emplois et d'innovations et des foyers pour les arts, la culture et l'apprentissage.

Cette référence aux arts et à la culture dans le budget s'accompagne des précisions suivantes, qui se trouvent entre les pages 111 et 114 du plan budgétaire:

D'abord, le budget prévoit 172 millions de dollars par année de fonds nouveaux afin d'assurer la stabilité de l'initiative Un avenir en art sur cinq ans, pour un total de 688 millions de dollars. Ceci porte le total du nouveau financement pour l'initiative Un avenir en art à 860 millions sur cinq ans.

Ensuite, le budget affecte 5 millions de dollars par année sur cinq ans au Programme du multiculturalisme. Le plan budgétaire prévoit également 10 millions de dollars par année sur cinq ans pour l'initiative Le Canada en fête pour le soutien d'activités communautaires offrant aux citoyens l'occasion d'exprimer ensemble leur fierté à l'égard de leur pays.

De plus, le budget prévoit des investissements de 56 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour la mise en oeuvre d'un plan d'action intitulé « Un Canada pour tous: Plan d'action du Canada contre le racisme ».

● (1540)

Ce n'est pas tout. Le budget alloue plus de 25 millions de dollars sur les trois prochaines années à des initiatives de commémoration ou de sensibilisation faisant ressortir la contribution de groupes ethnoculturels à la société canadienne et aidant l'ensemble des Canadiens à mieux saisir l'importance de la diversité canadienne.

Une autre mesure me ravit. La Société Radio-Canada obtiendra 60 millions de dollars en 2005-2006 pour la diffusion de programmes de haute qualité. Et ce n'est pas tout. Le budget destine 5 millions de dollars à l'Initiative des langues autochtones.

Enfin, le Centre de recherche et d'information sur le Canada obtient 4,5 millions de dollars en 2005-2006.

Le budget

J'ai aussi le plaisir de signaler que le milieu des arts n'a pas tardé à réagir après le discours du budget. Le Conseil des arts du Canada a diffusé un communiqué intitulé « Budget fédéral: Bonnes nouvelles pour le domaine des arts ». Plus précisément, le Conseil des arts se réjouit d'obtenir 25 millions de dollars par an. La présidente du Conseil des Arts, Karen Kain, déclare:

Il s'agit d'une excellente nouvelle, non seulement pour le Conseil des Arts, mais aussi pour les milliers d'artistes et d'organismes artistiques qui reçoivent des fonds du Conseil. Je crois que cela permettra à la communauté artistique de bénéficier d'un répit et nous apprécions grandement les efforts du gouvernement en ce sens.

Mme Kain a ajouté:

Au cours des vingt dernières années, le nombre d'artistes et d'organismes artistiques au Canada a énormément augmenté et beaucoup trop d'excellents projets ont échoué faute d'aide financière. Nous sommes ravis que le gouvernement reconnaisse, outre les défis que nous devons relever, la contribution des arts aux mieux-être des Canadiens et de leurs communautés.

Je signale par ailleurs que la Conférence canadienne des arts a salué particulièrement le ministre des Finances et félicité la ministre du Patrimoine canadien pour le renouvellement du financement du programme *Un avenir en art*. Jean Malavoy, directeur national de la Conférence nationale des arts, a dit ceci:

Nous sommes ravis du prolongement du programme *Un avenir en art*. Nous félicitons la ministre du Patrimoine canadien et ses collègues de ce grand pas et nous espérons que le prolongement de cinq ans ouvrira la voie à un financement accru de la culture.

En effet, je peux parler en connaissance de cause de l'importance que la communauté artistique attribue au renouvellement du financement du programme « Un avenir en art ».

Après avoir eu le privilège d'être nommée, l'été dernier, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien par le premier ministre, j'ai commencé à mener une série de consultations auprès des organismes artistiques et culturels ontariens. Les thèmes le plus fréquemment soulevés pendant cet exercice étaient la nécessité d'un financement stable pour plusieurs années, y compris le renouvellement immédiat du programme « Un avenir en art », l'amélioration du Conseil des arts du Canada, ainsi que le rôle déterminant joué par nos institutions culturelles dans le bien-être économique et social de nos villes et de nos collectivités.

Cependant, j'aimerais également ajouter aujourd'hui que la communauté artistique s'est peut-être trouvé un nouvel allié dans sa quête pour exiger le financement des arts et la reconduction du programme « Un avenir en art ». La Fédération canadienne des municipalités, à sa réunion annuelle, a adopté une résolution priant le gouvernement du Canada de reconduire le programme « Un avenir en art ».

Pour ceux qui l'ignorent, ce programme a été mis en place en 2001. Il s'agissait alors du plus gros réinvestissement dans les arts. Encore une fois, ce réinvestissement va se poursuivre.

Selon moi, il semble qu'en général le budget 2005 du gouvernement libéral respecte tous ses principaux engagements électoraux, y compris jeter les bases d'une économie du XXI^e siècle, renforcer les fondements sociaux du Canada, agir par rapport au changement climatique et remplir les obligations internationales du Canada.

Je suis tellement fière de faire partie de l'équipe libérale. Ce budget respecte les engagements énoncés dans le programme électoral libéral. Il reflète également les priorités de mes électeurs, comme le prouvent les résultats des consultations prébudgétaires que j'ai tenues dans la circonscription et dont j'ai parlé lors de nos consultations prébudgétaires.

● (1545)

Il ne faut jamais oublier que le budget permet au gouvernement de faire des choix financiers qui sont le reflet de la société que nous voulons avoir. Je crois que le budget 2005 est le reflet fidèle du genre de Canada que non seulement les électeurs de Parkdale—High Park, mais aussi tous les Canadiens souhaitent.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NDP): Monsieur le Président, les électeurs de la circonscription de Winnipeg-Centre, que je représente, sont déçus. Ils aimeraient bien savoir pourquoi l'argent qu'ils vont recevoir leur est accordé de façon aussi parcimonieuse, et j'emploie le terme le moins offensant que je connaisse. Ils sont frustrés de ce que le budget présenté hier par le ministre des Finances est agencé de telle manière qu'ils ne recevront aucun avantage concret avant la troisième, la quatrième, voire la cinquième année d'un plan quinquennal.

Les électeurs de ma circonscription qui m'ont appelé m'ont dit que cela ressemblait davantage à un discours de campagne électorale qu'à un discours de budget. Le ministre leur a promis des avantages, à la condition qu'ils réalisent toujours des gouvernements libéraux. Au cours de la troisième, de la quatrième ou de la cinquième année, ils commenceront peut-être à revoir, sous la forme de dépenses de programmes ou d'allègements fiscaux, une part de l'argent durement gagné qu'ils ont versé en impôt. Voilà ce qui nous frustre, de ce côté de la Chambre.

Je n'ai pas entendu ma collègue de High Park mentionner cet aspect. Le discours du budget ne comportait pas beaucoup de dépenses dans la deuxième année. Il évoquait plutôt ce qui viendra plus tard, même si le gouvernement est minoritaire. Ma collègue sera sûrement d'accord avec moi si je dis que la plupart des gouvernements minoritaires ne durent pas trois ou quatre ans, et encore moins cinq ans. Le gouvernement ne sera probablement plus là pour commencer à accorder ces avantages.

Pourquoi devrions-nous attendre cinq ans pour obtenir ce qui nous revient de plein droit et que nous espérons obtenir dès cette année dans le budget?

L'hon. Sarmite Bulte: Monsieur le Président, le budget accorde des avantages immédiats, et j'en prends pour exemple la taxe sur l'essence.

Le député vient de Winnipeg, qui est une grande ville comme Toronto. Le budget augmente la portion de la taxe sur l'essence qui va être immédiatement accordée aux villes. Cela s'ajoute au remboursement de TPS que le gouvernement a commencé à accorder dès que le premier ministre est devenu chef de notre parti, avant les élections. Cet argent va être accordé immédiatement.

Le Manitoba Theatre Centre, de Winnipeg, est un établissement culturel d'envergure qui bénéficie du programme « un avenir en art », qui relève du Conseil des Arts du Canada. Le MTC reçoit déjà de l'argent et continuera à en recevoir, comme d'autres organismes, de sorte qu'ils pourront planifier leurs activités. Les institutions ne sont pas seules à profiter de cette manne, les artistes aussi en profitent, et c'est très important.

Le budget se traduira immédiatement par de nombreux avantages.

Le budget

Ce qui demeure vrai, à propos de l'approche libérale, c'est que nous prenons toujours soin de bien équilibrer la saine gestion des finances publiques avec les investissements dans les programmes qui sont importants pour les Canadiens. Comme le député le sait, c'est la huitième année de suite où nous avons un budget équilibré. Nous faisons mieux à cet égard que tout autre pays de l'OCDE. Nous sommes les chefs de file dans ce domaine, et nous en sommes fiers. En équilibrant nos budgets, nous économisons d'énormes sommes relativement à la dette. Au lieu de payer des intérêts substantiels, nous pouvons investir dans les priorités des Canadiens, qui sont décrites dans le budget.

Il y a des mesures qui entrent en vigueur immédiatement et d'autres qui entreront en vigueur plus tard. Je suis d'avis que c'est la manifestation d'une saine prudence dans la gestion des finances publiques. Nous investissons dans ce qui est important pour les Canadiens et dans ce qui correspond vraiment aux valeurs canadiennes.

Le député dit que les gouvernements minoritaires ne durent qu'un ou deux ans. Or, en Ontario, le gouvernement de Bill Davis a duré quatre ans. Je suis optimiste. Nous allons continuer à travailler ensemble dans un esprit de coopération comme nous l'avons déjà fait, pour bien servir les Canadiens. Je serai heureuse de continuer à collaborer avec le député d'en face.

• (1550)

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, les budgets sont comme des tours de magie. Le gouvernement fait de l'illusionnisme. En choisissant ses mots et en jouant avec les chiffres et les statistiques, il essaie de nous donner l'impression que ses choix financiers répondent aux besoins de tous, quels qu'ils soient. Le gouvernement essaie de faire chaque chose et son contraire, mais ça ne fonctionne pas.

Permettez-moi de dire d'entrée de jeu que nous, les conservateurs, appuyons la croissance des effectifs de l'armée régulière et de la réserve, bien qu'on soit encore loin de ce qui serait nécessaire. Les militaires qui se dépensent sans compter au travail ont bien besoin de cette augmentation.

Comme nous l'avons appris dans le budget, le gouvernement dit qu'il s'engage à recruter des militaires réguliers et des réservistes, mais il a prévu pour cette année 180 millions de dollars sur un total de 3 milliards, soit seulement 6 p. 100. Manifestement, il n'est pas bien pressé de remédier au manque de personnel. Il a décidé d'échelonner la mesure sur une période aussi longue que possible. On dirait que les militaires vont devoir ronger leur frein en attendant que les renforts arrivent. Le gouvernement s'est donné beaucoup de latitude et pourra, s'il le souhaite, abandonner en cours de route l'application de cette mesure.

Malheureusement, avec l'ajout des 5 000 membres aux forces régulières et des 3 000 membres aux réserves, les demandes des recrues devront être traitées par le système contraignant de recrutement et d'entraînement. Actuellement, environ 10 000 demandes de recrues des forces régulières sont bloquées dans le système. Elles devraient normalement varier entre 4 000 et 5 000. Beaucoup de demandes des recrues des forces régulières sont coincées dans le système pendant jusqu'à 18 mois. Les demandes des recrues des réserves, qui sont également traitées dans le même système, connaissent des problèmes semblables.

Le Parti conservateur estime également qu'absorber une augmentation de seulement 1 000 recrues par année n'est pas un objectif acceptable pour le gouvernement. Que ferait le gouvernement si une

crise internationale nécessitait des augmentations considérables? C'est tout simplement inacceptable.

Dans ce budget, le gouvernement tente de montrer qu'il a corrigé le tir et qu'il s'est engagé de façon générale à se doter de forces armées efficaces. Or, bon nombre de ses déclarations ne font que masquer la réalité.

La déclaration très importante qui a été faite dans le budget, c'est que le gouvernement affecte un nouveau montant de 12,8 milliards de dollars aux forces armées au cours des cinq prochaines années. Cela n'est pas vrai. Selon ses propres chiffres, il s'agit plutôt de 7 milliards de dollars. L'augmentation proposée commence cette année, avec 500 millions de dollars et, l'année prochaine, 600 millions de dollars seront injectés. Or, tout ce que les Canadiens peuvent vraiment espérer, ce n'est que 1,1 milliard et non le prétendu montant de 13 milliards.

Le gouvernement promet d'engager au cours des trois années suivantes 1,1 milliard, 2,1 milliards et 2,7 milliards de dollars respectivement, ce qui peut se produire ou ne jamais se produire. D'ici là, il y aura probablement des élections, ou le gouvernement déclarera que l'économie s'est détériorée ou que ses priorités ont changé.

Dans l'augmentation du budget des forces armées, dont le gouvernement se targue, le montant de 5,8 milliards de dollars n'est pas de l'argent neuf. C'est de l'argent recyclé. Le gouvernement recourt habituellement à ce stratagème pour répéter les mêmes annonces. Par exemple, il a déjà fait une annonce au sujet du projet d'hélicoptères de recherche et sauvetage à voilure fixe. On nous a dit l'année dernière que ce projet coûterait 1,3 milliard de dollars et que 15 petits appareils de transport seraient livrés. Ces nouveaux appareils sont censés remplacer les Buffalo et les Hercules, qui sont désuets. Or, le projet d'acquisition d'hélicoptères de recherche et de sauvetage est maintenant inscrit dans la liste des nouveaux projets. Combien de fois ce projet sera-t-il annoncé? Au lieu de répéter cette annonce, le ministre cessera peut-être de freiner le projet.

Lorsque la première annonce a été faite, on prévoyait une décision dans les 18 mois. Je puis assurer à la Chambre qu'aucune décision n'a été prise. En fait, le ministère tente encore de faire son choix. Il n'a pas encore produit d'énoncé de besoins. Tant que ce ne sera pas fait, le projet ne pourra pas aller de l'avant. C'est peut-être ce que veut le gouvernement: faire des annonces qui lui donnent bonne conscience, sans jamais acheter d'avion.

Puisque j'aborde le sujet, il n'est question de transport aérien nulle part dans le budget. Il n'est certes pas nécessaire de procéder à un examen de la défense pour savoir que nous avons besoin d'avions fiables. Quiconque lit les journaux ou regarde la télévision est au courant des tergiversations du gouvernement au sujet de la DART. Lors du terrible désastre qui a frappé l'Asie, le public a pu constater les effets du sous-financement que pratiquent depuis longtemps les libéraux à l'égard des forces armées.

Pendant des années, le gouvernement s'est vanté de pouvoir déployer l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe dans les 48 heures. Le déploiement de la DART au Sri Lanka a été retardé de deux semaines, et l'équipe a dû être transportée à bord d'un avion commercial Antonov, faute de pouvoir compter sur la flotte canadienne.

Le budget

• (1555)

Cette situation résulte du fait que nos avions sont très vieux et trop sollicités. Il n'est pas nécessaire de procéder à un examen de la défense pour tirer cette conclusion. Le tiers des 32 Hercules que compte notre flotte est engagé en permanence dans des activités de recherche et de sauvetage, ce qui laisse entre 20 et 22 avions disponibles pour assurer le transport. En raison de l'âge avancé des avions et de l'entretien intense dont ils ont besoin, seulement 50 p. 100 sont disponibles à tout moment. Dans les faits, cela signifie que seulement 10 ou 11 Hercules sont disponibles pour participer à des missions nationales ou internationales.

Nous ne disposons clairement pas de moyens de transport aérien suffisants pour participer à des missions internationales, mais le même problème se pose au Canada. On se souviendra des difficultés qu'ont éprouvées les militaires, l'an dernier, pour assurer le transport de troupes vers diverses régions du pays, notamment dans le Nord. La semaine dernière encore, des réservistes des Maritimes n'ont pu compter sur les moyens de transport des Forces canadiennes pour aller s'entraîner aux États-Unis. C'est très embarrassant.

Combien de temps encore le gouvernement attendra-t-il avant d'acheter de nouveaux avions? Faudra-t-il attendre encore dix ans?

Le gouvernement essaie de faire croire qu'il est déterminé à moderniser nos forces armées. C'est une authentique fumisterie. S'il avait été sérieux, il aurait annoncé une augmentation immédiate du budget de la défense, au lieu d'en repousser l'augmentation réelle à plus tard, sur la troisième, la quatrième, et même la cinquième année, ce qui signifie probablement jamais. Le gouvernement crée des espoirs, mais l'argent se fait toujours attendre.

Pendant les deux premières années, aucun financement n'est prévu pour du nouvel équipement. Même les projets annoncés dans le budget n'obtiennent pas de financement. Le gouvernement nous sert encore une fois sa vieille rengaine selon laquelle, tant que l'examen de la défense n'est pas terminé, il est impossible d'engager des fonds dans de nouveaux projets. C'est parfaitement faux.

Dans ce budget, le gouvernement a annoncé l'acquisition à venir d'hélicoptères de capacité moyenne. D'où vient cette idée? Elle vient du document sur l'examen de la défense dont le Parlement n'a pas encore été saisi. Si l'on peut mentionner dans le budget les hélicoptères de capacité moyenne, pourquoi ne peut-on pas faire de même des projets concernant la capacité aérienne et maritime?

Pendant la campagne électorale, le premier ministre a annoncé à Gagetown que les forces armées auraient besoin de trois navires de 28 000 tonnes pour le soutien interarmées. Qu'en est-il de l'engagement concernant ces navires? Depuis des années, le gouvernement affecte du personnel au projet de transport maritime afin de définir et de redéfinir les besoins. Quand va-t-il cesser de tergiverser? Le gouvernement va-t-il se soustraire à un autre de ses engagements?

Le budget traite de l'acquisition de camions de transport logistique. Je me réjouis que le gouvernement prenne un engagement à cet égard, mais aucun fond n'est prévu à cette fin pendant les deux premières années du budget. Les forces armées ont certainement besoin de nouveaux camions. La rouille est en train d'avoir raison des anciens camions.

Entre 2008 et 2012, la capacité de transport logistique des forces armées ne pourra plus s'acquitter de ses fonctions parce que ses camions vieux de 26 ans seront trop rouillés pour être réparés et qu'ils ne seront plus sûrs. J'espère pour nos militaires que le ministère reverra son mode d'acquisition, sinon, ils devront attendre de nombreuses années avant d'avoir de nouveaux camions.

Évidemment, j'ai été encore une fois surpris que le ministre puisse désigner un projet avant que ne soit approuvé le nouvel examen de la défense. Étant donné que cet examen semble s'étirer de plus en plus dans le temps, le ministre peut peut-être s'occuper d'autres besoins importants des forces armées visés dans le document. Ce semble être une excuse pratique pour éviter de prendre une décision.

La clarté n'est pas une des caractéristiques du budget du gouvernement. Il a été très difficile de déterminer ce qui se fait au juste en matière de défense. J'ai particulièrement aimé la mise en garde suivante: « Le choix du moment et l'ampleur des besoins en espèces de la Défense nationale dépendront de la manière dont les militaires affecteront leurs nouveaux crédits aux divers besoins, et en particulier du moment et de la nature des projets particuliers qui seront initiés. » Cela semble vouloir dire qu'il y a une souplesse illimitée dans les chiffres qui ont été fournis et qu'il s'agit en fait de montants théoriques.

Les chiffres du budget et le plan du gouvernement sont écrits à la mine. Les seuls chiffres auxquels les Canadiens peuvent se fier sont l'engagement de 550 millions de dollars sur deux ans, au titre de la défense, engagement qui ne commencera même pas à régler les véritables problèmes des forces armées.

Les libéraux n'ont jamais été jusqu'au bout d'un plan quinquennal et ils ne le feront très certainement pas cette fois-ci. Un vrai engagement aurait consisté à attribuer des fonds en début d'exercice. Le gouvernement a donné de faux espoirs aux militaires et il les décevra. C'est ce que les libéraux font depuis 40 ans, gouvernement après gouvernement. Ils font promesses par-dessus promesses, mais ils ne les tiennent jamais. Ils feront et diront n'importe quoi pour rester au pouvoir. Contrairement au message favorable qui nous a été transmis, ce n'est pas un bon budget pour la défense.

• (1600)

L'hon. Shawn Murphy (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, le député comprend bien les questions qui touchent la défense et la nécessité d'injecter des fonds dans la défense du pays.

La question que j'adresse au député concerne les effets globaux du budget d'hier après-midi. Lorsque j'ai lu le budget, j'étais content, comme le sera le député, qu'il s'agisse du huitième budget excédentaire consécutif déposé par le gouvernement. Nous avons remboursé presque 61 millions de dollars sur la dette, le ratio de la dette par rapport au PIB est passé d'environ 68 p. 100 à 38 p. 100 et des millions d'emplois ont été créés.

Quand je lis le document dans son intégralité, je constate que le gouvernement semble bien contrôler les leviers fiscaux et monétaires du pays, particulièrement en ce qui concerne l'inflation. Il a réussi à contenir l'inflation dans les 1 à 3 p. 100, ce qui maintient les taux d'intérêt à la baisse et aide les provinces et les entreprises qui empruntent de l'argent, et, ce qui est plus important, aide les familles qui ont des hypothèques et des prêts automobiles puisque les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas.

Après avoir parcouru tout le document et l'avoir examiné d'un point de vue macroéconomique, le député convient-il que tous les Canadiens bénéficieront grandement de la saine gestion financière qui se dégage du budget d'hier?

Le budget

M. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, tout d'abord, ce n'est pas le gouvernement qui contrôle les paramètres qui influent sur le taux d'inflation au Canada, mais bien la Banque du Canada. Le gouvernement peut bien prétendre qu'il a jugulé l'inflation, mais c'est la Banque du Canada qui fait cela en contrôlant la masse monétaire.

Le député a dit avec raison que le gouvernement enregistrait des excédents depuis huit ans, mais ce sont des excédents obscènes. Il a des excédents parce qu'il prend beaucoup plus d'argent que ce dont il a besoin. L'année dernière, l'excédent s'est chiffré à 9,1 milliards de dollars. J'ignore à combien s'élèvera l'excédent cette année, mais ce sera probablement 10 ou 11 milliards de dollars. Cela signifie que le gouvernement prend de l'argent aux particuliers et aux entreprises et l'accumule ici, à Ottawa, afin de pouvoir le gaspiller dans différents programmes qui aideront les circonscriptions libérales.

• (1605)

[Français]

M. Gilles-A. Perron (Rivière-des-Mille-Îles, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais saisir cette occasion pour poser une question à mon collègue, qui est membre du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants.

Trouve-t-il un peu aberrant de voir ce budget échelonné sur cinq années? Par exemple, on prétend allouer un budget de 12 milliards de dollars à la Défense nationale, mais au fond, on commence par verser seulement 500 millions de dollars l'année prochaine. Éventuellement, dans cinq ans, on aura versé les 12 milliards de dollars.

Le député ne croit-il pas qu'il y a un danger en agissant ainsi? Par exemple, un changement de gouvernement pourrait survenir—ce que nous souhaitons tous—, ou encore, dans deux ou trois ans, à son gré, le ministre des Finances pourrait tout simplement annuler toutes les belles promesses qui ont été faites dans ce discours, notamment à l'égard de la Défense nationale.

[Traduction]

M. Gordon O'Connor: Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député. J'ai aussi souligné que les seuls chiffres auxquels nous pouvons raisonnablement nous fier dans le budget ce sont 1,1 milliard, 500 millions et 600 millions. Personne ne peut raisonnablement se fier aux prédictions que les libéraux font pour dans trois, quatre et cinq ans. Ces prédictions ne se réaliseront pas.

Nous connaissons l'histoire du gouvernement libéral actuel et de tous les gouvernements libéraux passés. Ils ne réalisent jamais leurs plans quinquennaux. J'aurais une crise cardiaque si les libéraux ajoutaient vraiment 3 milliards de dollars au budget de base de la défense. Nous ne verrons jamais cela.

Mme Diane Finley (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, en tant que porte-parole de l'opposition pour l'agriculture et l'agroalimentaire, je suis heureuse d'avoir la possibilité de prendre la parole au nom des producteurs et des familles d'agriculteurs du Canada et de répondre au budget 2005 du gouvernement.

Je suis franchement renversée par le manque de respect et d'attention que les producteurs agricoles et les familles d'agriculteurs reçoivent dans ce budget. Les agriculteurs n'auront pas plus d'argent dans leurs poches à la fin de l'année grâce aux programmes prévus pour eux dans le budget, ou, devrais-je plutôt dire, en raison de l'absence de tels programmes.

En dépit du fait qu'Agriculture Canada prévoit encore une année de revenu net négatif, il n'y a pas de fonds supplémentaires de prévus pour les programmes de soutien des agriculteurs cette année. Les 26 millions de dollars par année en avances de fonds pour les

producteurs de bétail qui ont été promis ne représentent qu'une goutte d'eau dans l'océan et, en plus, cet argent ne sera pas versé avant l'an prochain, s'il l'est.

Le budget contient près de 100 millions de dollars en promesses recyclées ou répétées. Ce qui est encore pire, c'est que l'argent n'est même pas destiné aux agriculteurs, mais plutôt à l'industrie. Cet argent n'a pas été distribué comme promis. Il est recyclé. Il est réaffecté, pour reprendre la terminologie du gouvernement. Une portion de 80 millions de dollars de cette somme servira à gérer l'élimination de certaines matières à risque et à étudier les questions connexes et 17 millions iront au légendaire programme de réserve pour pertes sur prêts.

Je me demande lesquelles des promesses faites par le gouvernement en septembre ne sont pas tenues et qui en subira les conséquences. Nous nous sommes rendu compte que les belles paroles du gouvernement à l'égard de la communauté agricole n'étaient qu'un voeu pieux. Nous avons en effet appris récemment que le Programme de réserve pour pertes sur prêts d'un montant de 66 millions de dollars dont le ministre de l'agriculture s'est souvent vanté n'était qu'un leurre. Ce programme n'existe pas.

Le programme annoncé le 10 septembre de l'année dernière devait permettre de favoriser la création de nouvelles installations d'abattage au pays, installations dont nous avons désespérément besoin d'ailleurs.

Des représentants de l'Association des banquiers canadiens ont affirmé devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire cette semaine que, dans les faits, ce programme n'existe pas. C'est tout à fait stupéfiant. C'est également une insulte pour les éleveurs de bovins qui ont été si durement touchés par la crise de l'ESB.

Le ministre des Finances a annoncé hier qu'une somme de 17 millions de dollars serait réaffectée à ce programme inexistant. En fait, ce que le ministre promet à ceux qui pourraient vouloir investir dans une usine d'abattage n'est qu'un mirage.

Il importe de souligner que cette situation sans précédent a mené les éleveurs de bovins, mais aussi les producteurs de bétail à la ruine. Ne pouvant compter sur aucune mesure d'aide efficace de la part du gouvernement du Canada, les quatre provinces de l'Ouest ont mis au point un programme d'indemnisation à l'intention des producteurs de wapitis, de cerfs, de bisons, de moutons et de chèvres touchés par l'ESB.

Des producteurs d'autres sortes de ruminants et de cervidés abandonnés par le ministre ont exigé et exigent toujours que le gouvernement leur vienne en aide. Le budget 2005 aurait donné une occasion en or au gouvernement de démontrer qu'il avait entendu les appels des producteurs d'autres ruminants. Toutefois, leur appel est encore une fois tombé dans l'oreille de sourds.

J'aimerais profiter de l'occasion pour poser une question au ministre de l'Agriculture. Quand ira-t-il de l'avant et déposera-t-il la partie fédérale des fonds promis pour ces programmes que les provinces de l'Ouest ont quand à elles déjà déposés?

En ce qui a trait au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, ou PCSRA, les libéraux semblent souffrir du syndrome de la double personnalité. En effet, il y a à peine deux semaines, les libéraux ont voté contre notre motion qui visait à faire disparaître l'exigence concernant le dépôt en espèces dans le cadre du PCSRA.

Le budget

Le député de Winnipeg-Sud, le premier ministre, le ministre des Finances, le ministre de l'Agriculture et son secrétaire parlementaire ont tous voté contre la motion. Ils font maintenant volte-face et disent qu'ils veulent faire disparaître cette exigence.

• (1610)

C'est le Parti conservateur qui a présenté la motion. C'est le Parti conservateur qui l'a défendue. Les libéraux essayent maintenant de tirer la gloire d'une chose qu'ils ont en fait rejetée par un vote il y a tout juste deux semaines. Espérons qu'ils veulent dire qu'ils ont l'intention de s'en débarrasser cette fois-ci, et que, dans l'intérêt de nos agriculteurs, ils feront quelque chose à ce sujet, et le feront bientôt.

Le jour même où ils ont voté contre la suppression du dépôt obligatoire en espèces, les mêmes libéraux ont voté pour renier l'engagement qu'ils avaient pris envers nos producteurs agricoles. Vous m'excuserez donc si je vous dis, en tout cynisme, que je le croirai lorsque je le verrai. Après tout, les libéraux s'étaient engagés à verser 71 millions de dollars en aide aux producteurs de tabac de ma région, et ils les avaient promis pour octobre de l'an dernier. Cet engagement n'a toujours pas été honoré non plus; je suis donc pas cynique sans raison.

En ce qui a trait au financement total en argent neuf pour l'agriculture, le budget offre 130 millions de dollars, une pitance. Cette nouvelle enveloppe n'est pas non plus destinée aux producteurs, mais aux bureaucrates et aux consultants. Des nombreux agriculteurs qui ont désespérément besoin d'argent, simplement pour planter ce printemps, nul n'en recevra. C'est une vraie honte. Alors que le revenu net des agriculteurs atteint des plateaux jamais vus, le gouvernement libéral dit clairement aux producteurs agricoles de notre pays qu'ils ne comptent pas à ses yeux. Le ministre lui-même l'a confirmé plus tôt aujourd'hui lorsqu'il a dit qu'il n'a pas toujours ce qu'il veut au Cabinet.

Voilà ce dont le budget avait désespérément besoin: des reports de l'impôt sur le revenu de 2004 pour les agriculteurs frappés par la sécheresse, l'effondrement des prix des denrées et l'ESB; des incitations fiscales pour augmenter la capacité d'abattage de boeuf et de ruminants au pays; et des mesures de garantie directe des prêts pour le développement de la capacité d'abattage de bétail, sans compter des améliorations de l'assurance-récolte.

Pour ce qui est d'offrir de véritables allègements fiscaux pour les familles qui travaillent très fort, les libéraux n'ont pas pris, dans le budget, des mesures allant assez loin ou qui seront mises en place assez rapidement pour avoir une incidence notable sur le bien-être des Canadiens. Les libéraux préfèrent élargir la taille de l'État plutôt que d'accroître le revenu des Canadiens. Depuis 1997, le coût de la bureaucratie a augmenté de 77 p. 100.

Pourtant, les allègements fiscaux que les libéraux ont promis d'intégrer dans le budget ne représentent, cette année, que 16 dollars pour les Canadiens à faible et à moyen revenu. Qui plus est, toute réduction d'impôt additionnelle est reportée à 2010. C'est scandaleux. Les familles qui s'échinent au travail méritent un allègement fiscal substantiel, non les maigres mesures qu'a promises le gouvernement libéral.

Le statu quo est inacceptable. Nos agriculteurs, d'un océan à l'autre, étant confrontés à diverses crises, la communauté agricole canadienne se trouve à l'heure actuelle dans sa pire situation financière depuis la Crise de 1929. C'est d'ailleurs ce que confirment les prévisions d'Agriculture Canada qui annonce un revenu total net négatif pour une autre année, mais les libéraux n'en tiennent pas compte dans le budget. Encore une fois, les libéraux semblent dire

que nos agriculteurs devraient tout simplement cesser leurs activités, déménager à la ville et trouver de véritables emplois, des emplois qui leur permettront de payer davantage d'impôt pour que le gouvernement libéral continue à dilapider les deniers publics.

Nos agriculteurs méritent davantage de respect. De toute évidence, le gouvernement libéral ne valorise pas la contribution des familles agricoles qui travaillent très dur. Pour mettre la situation en contexte, je souligne que les producteurs de maïs de l'Ontario obtiennent, à l'heure actuelle, moins d'argent par tonne de maïs que la ville de Toronto n'en obtient pour ses ordures. Croyez-le ou non, le maïs vaut davantage après utilisation qu'avant.

Le gouvernement doit modifier ses priorités. L'agriculture est un levier économique clé au Canada et la sécurité de notre approvisionnement alimentaire repose sur les familles agricoles qui se dépensent à la tâche pour nous fournir les aliments de haute qualité que nous mangeons.

Les Canadiens de tout le pays souhaitent avoir un approvisionnement alimentaire sûr et sécuritaire et ils le méritent. Nos agriculteurs veulent fournir cet approvisionnement, mais ils se trouvent de plus en plus dans l'impossibilité de le faire. Le gouvernement a la responsabilité de veiller à ce que les agriculteurs reçoivent, en temps réel, une aide adaptée à leurs besoins. Les agriculteurs n'ont pas besoin de fonds fictifs. Ils n'ont pas non plus besoin de paiements différés. En bref, ils ne veulent rien de bidon de la part du gouvernement.

Les agriculteurs de partout au pays ont besoin d'un coup de main et c'est maintenant qu'il faut intervenir. Comme le budget ne prévoit rien de substantiel pour eux, je ne l'appuierai pas.

• (1615)

M. Myron Thompson (Wild Rose, PCC): Monsieur le Président, je tiens à dire à la porte-parole du Parti conservateur à quel point je suis fier d'elle et de ce qu'elle a dit.

L'importance qu'on attache à la communauté agricole de ce côté-là de la Chambre devient plutôt évident. Les libéraux s'en fichent. Autrement, nous aurions certainement droit à autre chose que ce que contient ce budget. S'ils se préoccupaient du sort des agriculteurs, ils craindraient que des centaines sinon des milliers d'agriculteurs se retrouvent à la banque dans une, deux, trois ou quatre semaines. Il y aura des saisies, et des agriculteurs devront abandonner leur exploitation. Je ne pense pas que nos vis-à-vis s'en préoccupent. C'est tout à fait honteux.

Je ne peux appuyer un budget qui ne soutient pas mes agriculteurs. Environ 75 p. 100 de mes électeurs sont des agriculteurs. Je refuse de céder un pouce relativement à leurs préoccupations. Il est temps que le gouvernement reconnaisse les faits. Essaie-t-il de se débarrasser de l'agriculture comme il l'a fait dans le cas du secteur de la pêche? Cherche-t-il vraiment à l'éliminer? Veut-il placer la Saskatchewan dans une situation où il n'y aura plus que de grandes entreprises agricoles, une quinzaine environ, pour toute la province? Est-ce l'objectif du gouvernement? Essaie-t-il de céder le plus possible l'agriculture aux grandes sociétés pour que les gens quittent la campagne pour les villes, afin qu'ils puissent trouver des emplois mieux rémunérés et payer plus d'impôts dont pourront s'emparer les ministériels cupides?

Quelle stratégie au juste la députée croit-elle que le gouvernement poursuit?

Mme Diane Finley: Monsieur le Président, je voudrais remercier mon collègue de son appui et de ses bons mots et je me dois de me faire l'écho de ses sentiments.

Le budget

Depuis très longtemps maintenant, nous constatons un mépris total pour nos collectivités rurales et plus particulièrement, le secteur agricole au Canada. Je viens d'une collectivité agricole où les gens perdent leur exploitation. Nous perdons les futurs agriculteurs au profit des villes, car l'agriculture n'est tout simplement plus viable pour eux. Ils ne peuvent pas faire vivre leur famille.

Ce qui est regrettable, c'est que pendant que ces futurs agriculteurs quittent les campagnes, nous n'avons aucune infrastructure dans notre région pour attirer des emplois, afin de remplacer les emplois agricoles perdus. Avec ce budget, toutes les régions du pays pourront compter sur des fonds de développement économique, sauf notre région, le sud de l'Ontario, où vivent mes agriculteurs et d'où partent nos futurs agriculteurs. On voit bien qu'il s'agit de forcer les gens à aller en ville. C'est une stratégie tout à fait flagrante et, pour ma part, je ne la tolérerai pas.

• (1620)

M. Gord Brown (Leeds—Grenville, PCC): Monsieur le Président, je suis d'une circonscription comptant beaucoup d'agriculteurs qui éprouvent de grandes difficultés en ce moment. J'aimerais adresser ma question à la députée d'Haldimand—Norfolk, qui a mené la charge de notre parti contre l'exigence relative au dépôt en espèces dans le cadre du programme PCSRA, il y a une quinzaine de jours.

Il se trouve que j'ai assisté à ce débat, où nous avons vu le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et son secrétaire parlementaire combattre bec et ongles pendant tout une journée à la Chambre. La députée de Haldimand—Norfolk a fait allusion au fait que l'exigence relative à ce dépôt en espèces a été dissimulée dans le texte du budget dans une sorte de jeu de cache-cache à la Dr. Jekyll et Mr. Hyde; elle a été enfouie quelque part dans un document de 300 pages et n'a pas été abordée dans le discours du budget.

Pourquoi croit-elle que cette mention a été enfouie dans le document et n'a pas été mise de l'avant comme quelque chose qui est bon pour les agriculteurs?

Mme Diane Finley: Il est intéressant de voir que les représentants du gouvernement ont passé toute une journée à dire qu'ils n'élimineraient pas l'exigence relative au dépôt en espèces pour le programme PCSRA en dépit des plaidoyers de centaines de milliers d'agriculteurs d'un bout à l'autre du pays. Je suis enchantée du fait que cela a été inclus dans le budget d'hier. Enfin, le gouvernement réagit à la motion votée par la Chambre à une majorité écrasante.

Quant au motif pour lequel cette décision n'a pas été mentionnée dans le discours du budget, peut-être que, publiquement, le gouvernement ne veut pas qu'on voie qu'il appuie l'agriculture. Il ne veut peut-être pas qu'on découvre sa situation de Dr. Jekyll et Mr. Hyde. Ça va, à condition qu'il tienne sa promesse de supprimer l'exigence relative au dépôt en espèces et que ce ne soient pas seulement des mots emberlificotés dans le budget. Si le gouvernement la supprime vraiment avant l'échéance du 31 mars, je vais le remercier sincèrement, comme le feront des centaines de milliers d'agriculteurs partout au pays.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg—Nord, NPD): Monsieur le Président, je veux donner suite aux remarques de la députée de Haldimand—Norfolk et du député de Wild Rose. Tous deux ont formulé de sérieuses réserves à l'égard du budget, particulièrement en ce qui a trait à l'agriculture.

Il va de soi que le NPD partage aussi ces préoccupations, mais cette situation m'amène à poser la question suivante: pourquoi leur chef a-t-il dit que lui et le Parti conservateur allaient appuyer ce budget?

Nous entendons différentes versions quant à savoir ce que cela signifie. D'une part, le chef du Parti conservateur a dit que lui et son parti allaient appuyer le budget et, d'autre part, des députés conservateurs ont dit qu'ils n'allaient pas faire tomber le gouvernement en raison de ce budget.

Compte tenu des préoccupations très réelles de la députée, je me demande ce qu'elle compte faire. Ces députés vont-ils appuyer le budget des libéraux, vont-ils s'absenter au moment du vote, ou vont-ils passer outre à la position de leur chef?

Mme Diane Finley: Monsieur le Président, premièrement, je pense qu'une mise au point s'impose. Il y a eu beaucoup de spéculations et de déformations de propos dans les médias relativement à la position des conservateurs et de leur chef. Notre position est que nous n'allons pas appuyer ce budget, mais nous ne pensons pas non plus que les Canadiens veulent des élections à ce moment-ci.

Le budget renferme certaines mesures que nous souhaitons, comme par exemple l'élimination de l'exigence concernant le dépôt en espèces dans le cadre du PCSRA. C'est là une amélioration. Renoncer à cette mesure ne serait pas une bonne chose. Si l'opposition faisait cela, elle n'agirait pas de façon responsable.

Je pensais avoir été très claire sur ce point dans ma conclusion, mais puisque la députée me demande quelle sera ma position, je lui dis qu'à titre de porte-parole de l'opposition en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, et au nom des agriculteurs et des collectivités de ma circonscription qui dépendent des agriculteurs, je ne vais pas appuyer ce budget.

• (1625)

[Français]

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke, La santé; l'honorable député de Nepean—Carleton, Les jeunes.

[Traduction]

L'hon. Ethel Blondin-Andrew (ministre d'État (Nord canadien), Lib.): Monsieur le Président, je suis très contente que mes collègues soient venus m'offrir leur soutien. Leur aide m'est inestimable.

C'est un grand plaisir pour moi de prendre la parole en faveur du budget de 2005. Au cours de mes 17 ans de carrière, j'ai vu passer environ 15 budgets. Bien sûr, il s'agit du huitième budget équilibré de suite, la plus longue série d'excédents depuis le début de la Confédération.

Je suis très impressionnée par l'orientation financière décisive que prend le gouvernement. La prudence qui caractérise ce budget et le fait qu'on y prenne en compte des imprévus nous permettront de répondre à toutes les épreuves économiques que notre époque pourrait nous réserver. Nous vivons dans un monde très précaire où beaucoup d'imprévus peuvent se présenter, comme nous l'avons vu récemment. Ces imprévus ont été pris en compte dans le budget.

Le budget

Je suis très fière du ministre des Finances. Il fait honneur au Canada. Nous sommes très satisfaits de ce budget. Il continue dans la veine du programme gouvernemental visant la promotion de changements fondamentaux pour le mieux. Nous avons pris des mesures pour renouveler les partenariats avec les peuples autochtones et les collectivités du Nord afin de veiller à ce qu'ils puissent profiter de la prospérité à laquelle nous oeuvrons. Non seulement le budget de 2005 confirme ceci, mais il prévoit un engagement à long terme à cet égard.

D'où je viens, le Nord est très bien placé en ce qui concerne le développement, qu'il s'agisse de développement social, politique, économique ou de l'exploitation des ressources, et le gouvernement a honoré le travail qui a été entrepris depuis des décennies par différents leaders, groupes communautaires et tous les intervenants du Nord.

Nous avons investi 24 millions de dollars pour la formation dans le Nord afin de répondre aux besoins de mise en valeur des ressources, 14 millions pour la formation minière et, sauf erreur, 9,9 millions de dollars pour la formation en exploitation des hydrocarbures dans le cadre du Partenariat pour les compétences et l'emploi des autochtones. Par souci de l'environnement, nous avons aussi réservé 9 millions de dollars pour l'élaboration de stratégies relatives aux zones protégées. Au cours des trois dernières années, nous avons aussi dépensé 108 millions de dollars pour la construction de pipelines. Il s'agit d'un projet ambitieux qui nécessite de telles sommes.

Dans les derniers mois, nous avons investi 40 millions de dollars dans chacun des territoires, soit 120 millions de dollars en tout, dans le cadre de la Stratégie pour le Nord, une stratégie importante pour le gouvernement. Dans le dernier mois, nous avons consacré 90 millions de dollars pour l'infrastructure stratégique des Territoires du Nord-Ouest et 32 millions de dollars pour financer l'infrastructure municipale.

En outre, comme nous sommes en train d'examiner toute la question de la construction d'un gazoduc, nous répondons aux besoins des diverses régions à l'aide d'un fonds de 4 millions de dollars, qui a été réuni par les intervenants, soit le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial et l'industrie, afin de négocier les ententes sur l'accès et les avantages. Il faut obtenir une forme d'autorisation pour le droit de passage. Je souligne également que nous avons prévu des fonds pour prévenir la criminalité, des fonds pour l'alphabétisation et pour les groupes de femmes, et divers autres montants destinés à aider les collectivités à répondre à leurs besoins.

Nous avons fait la démarche importante, comme je l'ai dit, de renouveler les relations. La Table ronde Canada- Autochtones, que nous préparons, recueille de plus en plus d'appui. Dans ce budget, nous investissons actuellement 735 millions de dollars sur les cinq prochaines années dans les priorités cernées grâce à cette démarche. Ce montant s'ajoute à celui de 700 millions de dollars sur cinq ans qui sera affecté aux programmes de santé des autochtones qui ont été annoncés en septembre 2004.

Ces investissements comprennent 345 millions de dollars qui seront consacrés au cours des cinq prochaines années à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, à l'éducation spéciale et aux services aux familles, et 340 millions de dollars sur cinq ans qui seront affectés aux logements des autochtones dans les réserves. Les langues et la culture autochtones et la fondation de guérison bénéficieront également de ces fonds. Cet investissement supplémentaire renforce notre partenariat avec les autochtones en vue de rendre nos collectivités plus fortes.

● (1630)

Il est très évident que les autochtones n'ont pas obtenu tout ce qu'ils désiraient dans le processus budgétaire, mais il existe un processus extraterritorial, si je peux m'exprimer ainsi. Nous avons une table ronde qui se terminera par une réunion de réflexion. On y abordera plusieurs questions, dont le logement, l'éducation, la santé, le développement économique, les négociations et la reddition de comptes. Ces questions donneront probablement lieu à d'autres engagements.

On s'inquiète du montant consacré à la fondation de guérison. Le montant de 40 millions de dollars que nous avons prévu nous donnera le temps d'élaborer, de concert avec les autochtones, sans présumer de leurs besoins, mais avec leur collaboration, un programme de guérison indépendant et à long terme. Il nous donnera également le temps de trouver un moyen de régler la question des pensionnats. Là encore, il y aura une collaboration.

La génération actuelle des enfants autochtones représente une énorme possibilité de réaliser des progrès, mais nous devons combler l'écart qui existe entre les enfants autochtones et les autres pour ce qui est de leurs chances d'épanouissement. Le budget de 2005 aidera à combler cet écart en consacrant expressément aux enfants autochtones un montant de 100 millions de dollars, qui sera tiré des 5 milliards de dollars de l'initiative nationale sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.

Le programme national de garderies me ravit. Je suis députée depuis des années; j'ai été du côté de l'opposition et du côté ministériel, et je suis fière de voir mon gouvernement investir 5 milliards de dollars dans un programme national de garderies. Ce programme est attendu depuis fort longtemps.

Afin de répondre aux besoins croissants des aînés, le budget prévoit une augmentation de 2,7 milliards de dollars sur cinq ans des prestations du Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu. Le programme Nouveaux horizons pour les aînés voit son financement passer de 10 millions à 25 millions de dollars par année afin de promouvoir les activités bénévoles auxquelles s'adonnent les aînés, ou qui sont organisées à leur intention. Cela est très important pour les aînés.

On dit souvent à quel point il importe de protéger la culture et de promouvoir les arts au Canada. Je suis vraiment contente de voir les investissements prévus dans le budget de 2005 pour appuyer le milieu des arts et de la culture. En effet, le programme Un avenir en art obtient des fonds additionnels de 688 millions de dollars, ce qui permet sa prolongation pendant cinq ans. Ceci porte le total du nouveau financement pour le programme Un avenir en art à 860 millions sur cinq ans. C'est une excellente nouvelle.

J'aimerais aussi parler d'un domaine essentiel, le soutien des soins de santé. Dans ma circonscription et dans les trois territoires, les besoins sont uniques et exigeants étant donné que l'accès en temps opportun à des services de santé est souvent limité dans les collectivités les plus éloignées. Dans le cadre du Plan décennal pour consolider les soins de santé, le gouvernement consent aux territoires 150 millions de dollars de plus sur cinq ans afin de répondre à ce besoin. Ces fonds aideront à défrayer les coûts liés au transport des patients, ils permettront de créer un Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires et ils serviront à la mise sur pied d'un groupe de travail territorial et d'un secrétariat opérationnel.

Le budget

En ce qui concerne la santé des autochtones, nous avons annoncé, l'automne dernier, de nouveaux investissements de 700 millions de dollars pour une initiative en matière de ressources humaines en santé autochtone, l'initiative autochtone sur le diabète et une stratégie en matière de prévention du suicide chez les jeunes autochtones.

Le budget de 2005 confirme une mesure que les Inuits attendaient depuis fort longtemps. Il prévoit un montant de 10 millions de dollars sur cinq ans pour assurer la mise sur pied du secrétariat des Inuits.

Le 14 décembre, le premier ministre et les leaders territoriaux ont lancé un cadre stratégique énonçant la vision, les principes et les buts possibles d'une stratégie pour le Nord. Comme je l'ai indiqué, cette annonce était assortie d'un investissement de 120 millions de dollars, versé dans une fiducie, réparti entre les trois territoires autochtones du Canada. Il s'agit d'une initiative conjointe avec le gouvernement du Canada. C'est une stratégie à sept piliers visant l'amélioration de la qualité de vie des résidents des régions du Nord.

• (1635)

Outre les 108 millions de dollars que nous avons obtenus, nous avons reçu le solde d'un autre montant, 150 millions de dollars sur quatre ans, pour l'aménagement du pipeline. Il est clair que notre priorité est maintenant d'obtenir un accord de partage des recettes provenant des ressources entre le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial et les gouvernements autochtones de mon territoire.

Il faut absolument nous attaquer à la question des avantages financiers nets, et nous aurons des échanges à ce sujet avec le ministère des Finances, les fonctionnaires et les ministres. Il semble qu'il se soit fait beaucoup de travail jusqu'à maintenant. Nous avons hâte de voir les résultats. Grâce à la dévolution, nous voulons régler cette question. Ce n'est pas comme si nous voulions changer ou modifier une entente, il n'en existe tout simplement pas.

Nous sommes très reconnaissants du fait que la question de la défense ait été réglée, grâce à la politique de défense que le gouvernement préconise. Les 12,8 milliards de dollars répondent à un grand besoin. La souveraineté et la sécurité dans le Nord sont en cause, tout comme la question de la recherche et du sauvetage. C'est très important. Les 4 milliards affectés à l'environnement seront très utiles, étant donné les préoccupations du Nord en matière d'environnement. Cela concerne aussi toute la question des changements climatiques et du réchauffement de la planète. Le Nord est très sérieusement touché.

Je suis très heureuse des initiatives que nous avons prises. J'aurai probablement l'occasion d'aborder d'autres questions un peu plus tard. J'aurais voulu parler plus longtemps de l'environnement, mais je partage mon temps de parole avec le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans.

M. Bill Siksay (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, la ministre a parlé de mesures qui figurent dans le budget, mais j'y remarque une omission flagrante. Il s'agit d'une chose très importante pour ma circonscription, Burnaby—Douglas, où il y a deux grands établissements d'études supérieures, le BCIT et l'Université Simon Fraser.

Il est important pour les familles de ma circonscription aussi que nous nous attaquions aux problèmes de l'éducation, mais ils ont été presque entièrement occultés. Chose certaine, le budget ne dit rien de la situation des étudiants de niveau postsecondaire. Il n'y a rien pour enrayer la hausse des frais de scolarité, ni pour régler le problème de l'endettement des étudiants. Je viens de commettre une erreur, monsieur le Président. Il est bien question de la dette des étudiants, mais on dit simplement que, si l'étudiant décède, sa dette est annulée.

Il est difficilement acceptable que le budget ait fait abstraction d'une question aussi importante pour les familles, les étudiants et notre pays.

La ministre pourrait-elle m'expliquer pourquoi le budget reste muet sur des questions aussi importantes que la situation des étudiants et les études postsecondaires?

L'hon. Ethel Blondin-Andrew: Monsieur le Président, comme mon collègue le sait, les budgets sont des documents bien particuliers. Ils ne peuvent tout couvrir, mais nous avons tendance à nous concentrer sur certaines questions. Nous n'aimons pas cela, mais nous devons faire des choix. Dans ce cas, nous avons opté pour les garderies et l'apprentissage préscolaire, avec 5 milliards de dollars. Ça fait beaucoup d'argent.

Le député devrait également savoir que l'éducation fait partie des compétences provinciales. Nous n'avons aucune emprise sur ce secteur. Nous ne pouvons rien faire directement au sujet des frais de scolarité, puisque les institutions elles-mêmes en sont responsables. Nous n'avons pas d'emprise là-dessus.

À la télévision, ce matin, le ministre des Finances a dit qu'il y a deux secteurs où il aimerait en faire davantage: les dossiers autochtones, notamment la Fondation de guérison et d'autres questions du même ordre, ainsi que l'éducation postsecondaire.

Nous avons pris un certain nombre de mesures dans les budgets précédents au sujet des incitatifs fiscaux et d'autres dispositions visant les étudiants à risque qui fréquentent l'université ou d'autres institutions postsecondaires. Nous les avons mises en oeuvre. Le député devrait y jeter un coup d'oeil. Certaines de ces dispositions sont sans doute insuffisantes, mais nous collaborerons avec le ministre des Finances pour les améliorer.

• (1640)

L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la députée connaît bien l'industrie du diamant des Territoires du Nord-Ouest, qui fonctionne très bien. Elle sait que le budget prévoit une réduction accélérée de la taxe d'accise, qui passera de 10 p. 100, son niveau d'hier, à 8 p. 100 et sera graduellement éliminée au cours des prochaines années. J'aimerais qu'elle nous dise ce que cela signifie pour l'industrie du diamant des Territoires du Nord-Ouest.

De plus, le budget prévoit une déduction pour amortissement accéléré, notamment pour les pipelines et les systèmes de transfert d'énergie. Je sais qu'elle est très au courant du dossier du pipeline du Mackenzie.

J'aimerais qu'elle nous parle de ces deux sujets.

L'hon. Ethel Blondin-Andrew: Monsieur le Président, l'élimination progressive de la taxe d'accise sur les bijoux est très importante pour ma circonscription, qui compte trois mines de diamants. Nous fournissons des quantités importantes de diamants aux détaillants du Sud et du monde entier. Nous avons conclu d'importants partenariats avec le bijoutier Harry Winston. Tous les bijoutiers du Canada sont touchés. Nous ressentons les conséquences de la valeur ajoutée sur les autres segments de l'industrie. Nous croyions fermement que cela devait se produire. À mon avis, le budget constituait une bonne façon d'y arriver, une façon responsable sur le plan fiscal. C'est la voie qui a été empruntée. La taxe disparaîtra progressivement.

Le budget

En ce qui concerne l'équipement de compression et le pipeline, j'estime que ces questions sont de la plus haute importance. Je crois que nous sommes proactifs. Nous savons que des projets se concrétiseront et que nous devons être prêts. Il s'agira de bonnes nouvelles pour l'industrie, le Nord et le Canada.

[Français]

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, la députée nous a beaucoup parlé des mesures budgétaires pour les autochtones. J'aurais aimé qu'elle soit avec nous, ce matin, au Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord. La vérificatrice générale, Sheila Fraser, était présente pour parler de son deuxième rapport, celui de novembre 2004, concernant le programme d'enseignement et l'aide aux étudiants de niveau postsecondaire.

Évidemment, énormément de lacunes sont dénoncées dans ce rapport. Je ne crois pas que la députée doive continuer à porter ses lunettes roses. On constate dans ce rapport qu'on attendra encore 28 ans avant que les jeunes autochtones puissent avoir un niveau d'éducation équivalent à celui de la population en général au Canada. Cela est totalement inacceptable.

Je lisais le communiqué de l'Assemblée des Premières Nations qui dénonce ce budget du gouvernement fédéral. Je ne sais pas où elle a pris l'information selon laquelle il y avait des mesures très positives pour les autochtones. J'aimerais l'entendre élaborer davantage à cet égard, puisque ce n'est pas du tout ce qu'on dit du côté de l'Assemblée des Premières Nations ni du côté de la vérificatrice générale.

[Traduction]

L'hon. Ethel Blondin-Andrew: Monsieur le Président, je suis la preuve vivante que les autochtones peuvent réussir. J'ai réussi, non pas parce que je viens d'une famille riche ou d'un milieu privilégié, mais parce que j'ai travaillé fort et que j'ai su profiter des occasions qui m'ont été offertes.

Il y a beaucoup d'occasions. Les autochtones ne sont pas tous voués à l'échec. Ce serait une mauvaise perception à donner. Les premières nations ne figurent pas partout où elles auraient voulu dans le budget et leur plainte est légitime.

Il existe un autre processus. Je crois sincèrement au dialogue avec mes collègues responsables de l'éducation, de la santé, du développement économique et de tous les secteurs de développement. Grâce aux journées d'examen de la politique et aux réunions des premiers ministres avec les autochtones, nous montrerons aux gens que nous pouvons changer les choses.

Beaucoup d'autochtones comme moi ont passé leur vie à travailler pour les leurs. Je n'aime pas être perçue comme une personne qui échoue. Je crois que pendant les 17 années que j'ai passées à la Chambre, j'ai montré que je travaillais pour les miens. Nous avons présenté un bon budget hier. Il n'était peut-être pas exhaustif, mais nous réussirons. Je refuse de croire que nous ne réussirons pas. Nous réussirons.

• (1645)

L'hon. Shawn Murphy (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour ajouter ma voix à celles de tant d'autres ici à la Chambre, y compris l'intervenant qui m'a précédé, et d'une multitude de Canadiens qui appuient le budget.

J'en profite pour féliciter le ministre des Finances, Ralph Goodale, de son travail d'élaboration de ce...

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le député doit se souvenir de parler du ministre en utilisant son titre ou son ministère et non pas son nom.

L'hon. Shawn Murphy: Monsieur le Président, la chose ne se reproduira plus puisqu'on vient de m'avertir. Il n'en reste pas moins que je souhaite féliciter comme il se doit le ministre des Finances de son travail d'élaboration du budget. C'est un homme exceptionnel qui fait un travail exceptionnel.

Il s'agit du premier budget d'un gouvernement minoritaire depuis 25 ans. Sans avoir participé directement au processus budgétaire, je l'ai trouvé fort intéressant. On y constate l'influence des autres partis, ce qui me semble une excellente chose. C'est ce que souhaitent les Canadiens. La collaboration porte fruit. Le budget reflète bien l'ordre de priorité des Canadiens.

Je souhaite traiter de tout ce qui relève d'une saine gestion financière, d'une planification prudente, et d'un recours mesuré aux instruments de politique budgétaire et monétaire dont dispose le gouvernement. Il s'agit du huitième budget excédentaire d'affilée du gouvernement. On a remboursé environ 61 milliards de dollars de la dette accumulée du pays. Le rapport dette-PIB a été réduit. Il est passé de 68 p. 100 environ à 38 p. 100. Les prévisions économiques sont bonnes. On prévoit que la croissance du PIB sera de 2,9 p. 100 cette année et augmentera à 3,1 p. 100 l'an prochain. Nous faisons l'envie des autres pays du G-7. Nous avons été le seul pays du groupe à afficher un excédent en 2004.

Comme nous avons pu le voir au cours des huit à dix dernières années, une bonne gestion financière fait diminuer le taux d'inflation, ce qui entraîne évidemment une réduction des taux d'intérêt, à l'avantage notamment des provinces qui empruntent beaucoup. Les municipalités y trouvent leur compte également, tout comme les entreprises, grandes et petites. L'aspect le plus important, c'est qu'une telle situation est à l'avantage des gens ordinaires au Canada, qui contractent des hypothèques ou empruntent pour l'achat d'une voiture ou d'un appareil électroménager. Les bas taux d'intérêt favorisent la croissance économique.

En juin dernier, mon parti a fait campagne sur des thèmes importants pour tous les Canadiens: les soins de santé, l'amélioration de la formule de financement de la péréquation et l'adoption de la formule de calcul sur dix provinces, la conclusion d'un nouveau pacte sur le financement fédéral des infrastructures des villes, municipalités et collectivités de notre magnifique pays, sans oublier la mise en place d'une initiative nationale sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ces sujets, parmi d'autres, ont occupé une place de premier plan dans le programme électoral de notre parti. Ce sont des mesures que nous nous sommes engagés à mettre en oeuvre, par le truchement du ministre des Finances, et c'est précisément ce que nous faisons.

Dans les mois qui ont suivi son élection, le premier ministre a rencontré ses homologues provinciaux et territoriaux, avec lesquels il a élaboré un plan décennal d'amélioration des soins de santé. La participation financière fédérale à l'accord sur les soins de santé totalisera plus de 43 milliards de dollars en dix ans. Le budget prévoit également 800 millions de dollars sous forme de participation fédérale directe aux soins de santé au cours des cinq prochaines années. Ces engagements ont été pris au cours des 87 jours qui ont suivi les élections de juin, et le budget d'hier en assure le financement.

Le budget

Le gouvernement a également créé, comme il l'avait promis, un cadre visant à assurer un financement à long terme prévisible et croissant de la péréquation. Le gouvernement apportera ainsi une contribution supplémentaire de 33 milliards de dollars sur dix ans, afin de donner aux provinces et aux territoires la stabilité dont ils ont besoin pour être responsables sur le plan financier. Cette mesure contribuera grandement à assurer aux Canadiens une égalité en termes de qualité de vie et d'accès à des services de qualité.

• (1650)

Dans le budget d'hier, le gouvernement s'est également engagé à financer un nouveau pacte pour les villes et les collectivités. Les villes, municipalités et collectivités canadiennes recevront, au cours des cinq prochaines années, cinq milliards de dollars provenant des recettes de la taxe sur l'essence. Ces fonds, qui répondent à un besoin urgent, permettront de financer des infrastructures durables là où elles sont le plus nécessaires.

En outre, le gouvernement accorde un soutien d'une valeur de 300 millions de dollars aux Fonds municipaux verts, pour mieux assurer la viabilité des collectivités.

Bien qu'aucune entente n'ait encore été conclue avec les provinces, le gouvernement s'est engagé à participer financièrement, à hauteur de cinq milliards de dollars, à une initiative sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants et ce, afin de leur assurer le meilleur départ possible dans la vie.

Ce sont là certains des engagements que le gouvernement a pris et qu'il a bien l'intention de tenir. Autrement dit, le gouvernement tient parole envers les Canadiens.

Je voudrais maintenant parler de certains programmes et initiatives qui concernent directement les Canadiens des régions atlantiques, et notamment les habitants de ma province, l'Île-du-Prince-Édouard.

Je trouve particulièrement encourageant et réjouissant de constater que le gouvernement souscrit aux conclusions du rapport intitulé *Montée en puissance*. J'ai présidé le sous-comité qui a rédigé ce rapport, et je suis conscient de l'importance d'investir dans l'économie de la région Atlantique.

Le gouvernement crée une nouvelle initiative de 710 millions de dollars pour soutenir le développement économique des provinces Atlantiques. Cette somme comprend un Fonds d'innovation de l'Atlantique de 300 millions de dollars pour soutenir la recherche, la commercialisation et l'innovation à la grandeur des provinces atlantiques.

Parmi les autres bonnes nouvelles pour la région se trouve l'annonce de l'investissement de 30 millions de dollars visant à créer le Fonds de dotation pour le saumon de l'Atlantique, qui ressemblera au fonds qui existe actuellement en Colombie-Britannique. Ce fonds, dont nous avons bien besoin, nous permettra de préserver l'une de nos ressources les plus importantes.

En outre, le gouvernement a affecté la somme de 15 millions de dollars à la lutte contre la surpêche, de manière à protéger les stocks de poissons et le gagne-pain des Canadiens de l'Atlantique. Il s'agit d'une mesure parmi d'autres pour combattre la surpêche illégale par les chalutiers étrangers. Le premier ministre et le ministre des Pêches et des Océans ont fait de ce dossier une priorité.

Bien qu'il existe déjà des mesures visant à encourager la production d'énergie éolienne, celles-ci seront renforcées par une injection additionnelle de 200 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Pour ma province, il s'agit d'une mesure très importante. Nous produisons de l'énergie éolienne actuellement,

mais nous croyons que nous pourrions augmenter notre capacité de production au cours des deux prochaines années.

Si je suis très heureux des sommes rattachées à la protection de l'environnement dans le budget, je le suis également de l'engagement du gouvernement à fournir de l'argent aux villes et à d'autres groupes, collectivités et organismes. Des critères environnementaux seront appliqués avant que les accords ne soient conclus en vue de distribuer cet argent.

J'aimerais parler de l'annonce qui a été faite la semaine dernière au sujet du Régime de pensions du Canada. Je sais que cette annonce ne fait pas partie du budget, mais elle est un signe de saine gestion des finances publiques. On nous a dit que le Régime de pensions du Canada reposait sur des bases actuarielles solides, ce qui est une bonne nouvelle pour tous les Canadiens.

L'augmentation du Supplément de revenu garanti et les baisses d'impôt pour les particuliers et les entreprises sont bien accueillies par tous dans mon coin de pays.

Le gouvernement vient encore une fois de présenter un budget judiciaire et équilibré, ce qui montre qu'il tient ses promesses et qu'il possède une vision claire et lucide de la voie à suivre pour faire progresser le pays.

• (1655)

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, lorsqu'on écoute le discours sur le budget, un des points les plus importants, c'est ce qu'il n'y a pas dans le budget. Je me réfère à ce que je viens d'entendre du secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans. Il y a un dossier fort important pour les régions, notamment pour les provinces atlantiques, pour le comté de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, les pêcheurs côtiers, et le reste. Il s'agit de l'absence de mesures concrètes pour aider les gens des régions et de son comté, au niveau de ce qui se passe dans l'Atlantique et au Québec en général en ce qui concerne les ports pour petits bateaux.

Pourquoi n'en parle-t-il pas? C'est parce qu'il se sent mal par rapport à ce dossier. Car, il sait très bien que ce dossier est fort important pour les communautés. On se retrouve, vous le savez comme moi, avec près de 500 millions de dollars en demandes pour pouvoir réparer ces mêmes ports pour petits bateaux. C'est le budget estimé par le ministère des Pêches et des Océans, et on fait allusion à ce qui a déjà été auparavant à 400 millions de dollars. Or, le toit coule, et dans ce cas-ci, ce sont les quais qui s'écroulent comme à Percé, par exemple. Finalement, pour les réparer, cela va coûter de plus en plus cher, mais les gens en ont besoin.

En ce sens, j'aimerais entendre davantage le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans sur le fait qu'on a complètement oublié dans le budget—apparemment parce qu'on a des priorités qui sont autres, notamment en ce qui a trait à l'armée—d'aider les communautés des provinces atlantiques et du Québec ou des communautés côtières en regard à un dossier fort important, soit celui des ports pour petits bateaux.

[Traduction]

L'hon. Shawn Murphy: Monsieur le Président, le député vient d'une région halieutique. Je suis surpris et même renversé de ne pas le voir féliciter le premier ministre et le ministre des Pêches et des Océans pour les initiatives qui figurent au budget présenté hier. Je ne saurais trop insister sur l'engagement pris par le gouvernement envers les pêcheries sur toutes les côtes, y compris dans le Nord.

Le budget

Je vais résumer brièvement certaines des initiatives du budget d'hier que, manifestement, le député n'a pas lu. Ou peut-être l'a-t-il simplement parcouru rapidement. L'amélioration de l'habitat du saumon de l'Atlantique a été annoncée, de même qu'un investissement massif dans la Garde côtière. Encore une fois, il ne s'agit que d'une étape dans la lutte contre la surpêche étrangère. Cela donnera un bon coup de main aux pêcheurs de toutes les provinces du Canada atlantique. Des millions de dollars ont également été engagés pour la lutte contre les espèces envahissantes.

Le budget renferme de nombreuses initiatives et la question me surprend un peu. Je crois que l'engagement du ministre envers son portefeuille est bien connu du député. Je pense en outre que ce budget est un grand budget pour tous les pêcheurs du Canada atlantique et du Québec.

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais faire un commentaire à la suite de l'intervention du secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans. S'il y a un dossier sur lequel nous avons travaillé fort au cours des trois dernières années, c'est bien celui de l'engagement envers la préservation du saumon de l'Atlantique et l'investissement dans l'application des lois, la protection de l'habitat et la sécurité des stocks. Le budget reflète l'engagement formidable du gouvernement à s'acquitter de cette tâche.

Aujourd'hui, mon bureau a été littéralement inondé de courriels et d'appels téléphoniques de gens de tous les coins du comté d'Inverness et des localités riveraines de la rivière Margaree, plus précisément, car ce cours d'eau assure la survie de cette communauté. La santé de la pêche et de cette rivière y est essentielle à l'industrie touristique. Sans les poissons de la rivière, les chalets des berges de la rivière Margaree sont inhabités. Cette région ne représente qu'une partie du Canada atlantique qui profitera des investissements gouvernementaux.

C'est de l'argent investi judicieusement. Il arrive parfois, lorsque nous discutons des pêches, que l'on se borne à l'aspect commercial de ce secteur. Chaque livre de saumon prise par des pêcheurs commerciaux coûte environ cinq dollars. Par comparaison, chaque livre de saumon prise par des pêcheurs récréatifs coûte environ 300 \$, si l'on tient compte des frais de déplacement, d'hébergement et de divertissement.

Je veut remercier non seulement le ministre des Finances, mais aussi le ministre des Pêches et des Océans et le secrétaire parlementaire de leur travail. C'est là un investissement important dans le Canada rural qui est très apprécié par ceux vivent le long de rivières à saumon au Canada.

• (1700)

L'hon. Shawn Murphy: Monsieur le Président, je remercie le député du travail qu'il a accompli relativement à ce dossier au cours des dernières années. Il ne s'agit pas d'un dossier tout récent. Je sais que mon collègue et d'autres députés du Canada atlantique y travaillent depuis deux ou trois ans. Peut-être que, comme moi, le député était un peu déçu que cette mesure ne soit pas incluse dans le budget de l'année dernière, mais nous sommes très heureux de constater qu'elle l'est dans celui de cette année.

Comme il l'a mentionné, cette initiative est vraiment nécessaire afin de protéger l'habitat du saumon de l'Atlantique et la ressource que celui-ci représente. Encore une fois, cette espèce n'intéresse pas tant les pêcheurs commerciaux que les pêcheurs récréatifs. Cela dit, elle est très importante pour l'économie des quatre provinces du Canada atlantique.

Il y a un point important qu'il importe de signaler relativement à ces fonds, à savoir que leur utilité sera beaucoup plus grande en raison de l'effet de levier. Il y a un secteur bénévole très actif dans l'industrie du saumon de l'Atlantique. Ces gens ont travaillé très fort dans les lits des rivières et des ruisseaux. Il s'agit essentiellement de capitaux de démarrage. Je suis d'avis que ces investissements rapporteront beaucoup plus que bien d'autres qui sont faits par le gouvernement dans d'autres projets.

Je partage l'enthousiasme de mon collègue. Je suis heureux que cette mesure ait été incluse dans le budget. Je m'attends à ce qu'une annonce soit faite très bientôt.

Mme Judy Wasylycia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'intervenir au sujet du budget. Toute la journée, j'ai rongé mon frein en cherchant à maîtriser mes émotions à la suite des développements des plus étonnants qui se sont produits au cours des dernières 24 heures. Quelle journée étonnante. Que d'événements intéressants.

Par où commencer? Par l'opportunisme politique flagrant dont a fait preuve le gouvernement en présentant le budget d'hier aux Canadiens, dans lequel les libéraux trahissent carrément tous les électeurs progressistes dont ils ont réussi à obtenir l'appui au cours de la dernière campagne électorale par des promesses, fausses, on le voit aujourd'hui, d'investir dans leur avenir.

Comme nous l'avons souligné au cours de la période des questions d'aujourd'hui, n'est-il pas singulier que le premier ministre, au cours de la dernière campagne électorale, ait parcouru le pays pour convaincre les électeurs progressistes d'appuyer les libéraux afin de contrer l'énorme menace que posaient les conservateurs? Or, maintenant que nous vivons le premier événement véritablement important dans la vie de ce gouvernement libéral minoritaire, soit le dépôt du budget de 2005-2006, les seuls à sourire sont les conservateurs. Les seuls qui sont vraiment heureux de ce budget, ce sont les députés du Parti conservateur.

Une voix: Les libéraux sont heureux.

Mme Judy Wasylycia-Leis: Oui, nous savons que les libéraux sont heureux, puisque c'est leur budget, mais ce qui est particulièrement curieux, c'est que les libéraux et les conservateurs aient réussi à s'entendre et à forger une alliance qui est loin d'être sainte, si vous me pardonnez le jeu de mots.

Je suis convaincue que cela donnera lieu à de nombreuses interprétations. J'en vois bien une qui s'inscrirait dans le contexte du débat sur le mariage entre homosexuels. Au cours de la dernière session, nous, les parlementaires, avions à l'esprit les questions matrimoniales, mais aucun d'entre nous n'a imaginé que les libéraux et les conservateurs allaient nous annoncer leurs fiançailles.

Quelle surprise que les conservateurs soient disposés à se laisser prendre au piège des libéraux en appuyant ce budget, alors qu'ils ont tellement critiqué et condamné les libéraux jusqu'à présent, depuis l'avènement de ce gouvernement minoritaire.

Des développements d'un immense intérêt sont survenus aujourd'hui. D'un côté, les libéraux adoptent soudainement les mesures politiques inspirées du plus pur opportunisme, les mesures les plus abjectes que l'on puisse imaginer et, de l'autre, les conservateurs sont disposés à danser avec les libéraux tellement le budget leur plaît. Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, pour autant que l'on sache, libéraux et conservateurs chantent à l'unisson les louanges d'un budget.

Le budget

Hier soir et aujourd'hui, il a été très intéressant de voir les conservateurs sourire et se réjouir en raison de certains développements et en raison du fait qu'ils ont réussi à faire quelques percées importantes dans ce budget, sous forme d'allègements fiscaux étonnamment importants pour les entreprises.

Une voix: Le NPD est-il contre les dépenses pour la défense nationale? Est-ce cela que vous dites?

Mme Judy Wasylcia-Leis: Monsieur le Président, les libéraux ici au premier rang ne peuvent tout simplement pas supporter d'entendre qu'ils sont acoquinés avec les conservateurs et que la manière dont ils ont séduit les électeurs progressistes a abouti à cette situation crasse où, en fait, les Canadiens estiment que l'on a usé et abusé d'eux avec ce genre de traitement.

• (1705)

Comme je l'ai dit au cours de la période des questions, ces électeurs progressistes qui sont tombés dans le piège, qui se sont fait flouer par cette logique selon laquelle les gens devaient voter pour les libéraux afin d'arrêter les conservateurs et qui voient maintenant les résultats, à savoir un budget conservateur produit par un gouvernement libéral minoritaire, ces électeurs, donc, voudraient qu'on leur rende leur vote. Ils voudraient un remboursement. Ils voudraient pouvoir dire « Nous sommes désolés. Nous ne savions pas à quel point nous nous ferions doubler par les libéraux ».

C'est très intéressant de voir les libéraux tonitruer de leurs sièges. Ils devraient être embarrassés par la tournure des événements. Ils devraient se repentir de leurs agissements frauduleux dont a été victime la population canadienne.

Les conservateurs doivent expliquer leur comportement: ils ont été capables de manipuler le processus au point d'obtenir quelques petits cadeaux avec ce budget, peu importe leurs prises de position antérieures, peu importe la position difficile dans laquelle ils ont mis un bon nombre de leurs députés.

J'ai écouté aujourd'hui. J'en ai vu jubiler. J'ai vu certaines personnes qui ressemblaient au chat qui a avalé le canari. Et puis, j'ai vu d'autres visages soucieux, des visages de députés conservateurs, surtout ceux qui représentent les régions rurales et les communautés agricoles, comme la députée de Haldimand—Norfolk et le député de Wild Rose, qui n'abondent certainement pas dans le sens de leur chef sur cette question et qui ont paru irrités par le genre de décision qu'a prise le chef du Parti conservateur. En fait, ils ont pris la parole à la Chambre aujourd'hui et ils ont dit qu'ils n'appuieraient pas le budget.

Le chef du Parti conservateur affirme que son parti est généralement heureux du budget et qu'il n'y fera pas obstacle et ne laissera pas le gouvernement libéral être défait sur le budget. Il y a aussi certains députés de son parti qui sont très préoccupés, effrayés et inquiets des conséquences de cette position auprès des électeurs qu'ils représentent.

Qu'est-ce que cela signifie au bout du compte? Que feront ces conservateurs? Feront-ils ce que le chef de leur parti souhaite et voteront-ils avec les libéraux? S'éclipseront-ils à la toilette au moment du vote? Y aura-t-il scission? Comment les conservateurs se sortiront-ils de leur dilemme? Nous assistons à des événements très étranges que nous essayons encore de comprendre.

Je tiens à dire que les députés néo-démocrates, qui sont très étonnés par la tournure des événements, ne célèbrent pas le budget avec la clique libéro-conservatrice qui l'a produit. Nous sommes étonnés par la tournure des événements. Étant donné le message que les Canadiens ont envoyé au Parlement et aux libéraux, à savoir que

ces derniers ne méritaient pas une majorité, nous nous attendions à ce que, à la première occasion, le gouvernement réfléchirait et représenterait correctement les électeurs en déposant un budget qui correspondrait à la volonté des Canadiens et, en même temps, qui respecterait les promesses libérales faites en campagne électorale.

Pendant cette campagne, nous n'avons jamais entendu le premier ministre déclarer « nous allons accorder 4,6 milliards de dollars en réductions d'impôt aux entreprises ». Est-ce que quelqu'un a entendu cela? En fait, pendant la campagne, le premier ministre a déclaré qu'il n'y aurait aucune nouvelle réduction d'impôt tant que les anciennes compressions n'auraient pas été annulées et que l'on n'aurait pas comblé les besoins des Canadiens. Il a fait cette promesse. Il en a pris l'engagement. À la première occasion, il revient sur sa position, abuse des Canadiens et accorde des réductions d'impôt qu'il n'avait jamais promises, qui n'étaient pas réclamées et qui trahissent tous les Canadiens.

Nous allons continuer de nous faire entendre aussi haut et fort que possible, tout comme nous le faisons depuis 10 ans devant des budgets des libéraux majoritaires qui étaient faits sur mesure pour les entreprises et qui ne représentaient pas les besoins des Canadiens. Nous sommes optimistes de nature. On ne peut résister à dix ans de ce genre de mainmise sur la politique canadienne, et à ses conséquences si nuisibles, sans être optimistes. Il est certain que nous allons continuer de privilégier les besoins des Canadiens par rapport à l'élite du monde des entreprises représentée avec tant de cohérence et de détermination par le premier ministre et son parti depuis une décennie.

• (1710)

Cet optimisme nous avait fait espérer que les libéraux prendraient au sérieux la correction qu'ils ont reçue aux élections de l'an dernier et présenteraient un autre type de budget, un budget axé sur les priorités des Canadiens: logement abordable, éducation accessible et véritables stratégies de lutte contre le chômage et les problèmes qui vivent les jeunes des villes.

Aujourd'hui, dans la foulée de ce budget, des ondes de choc traversent le pays. Nous commençons à peine à recevoir les réactions à ce budget. À première vue, les gens pensaient que ce ne semblait pas être si mal, qu'il y avait des mesures d'aide ici et là. Puis, les gens ont commencé à se rendre compte de la situation. Ils demandent: « Qu'avons-nous devant nous? » Ce que nous avons devant nous est un répit fiscal pour les gens à faible revenu, un répit de 16 \$ par année pour ces familles à faible revenu.

Comment puis-je retourner dans ma circonscription, qui a des taux de pauvreté et de faible revenu qui sont parmi les pires au pays, et dire aux gens que les libéraux leur font un cadeau de 16 \$ l'an prochain pour les aider à joindre les deux bouts?

Il est tout à fait impossible d'imaginer autre chose que des réactions de colère et d'incrédulité de la part des Canadiens de partout au pays. Et ils commencent à réagir. Regardons un peu ce qui s'est produit dans les dernières heures. Nous avons entendu les fédérations étudiantes et les professeurs d'université de partout au pays. Nous avons entendu les gens qui travaillent en première ligne dans le domaine des soins de santé. Nous avons entendu les représentants du Conseil des Canadiens avec déficiences. Nous avons entendu les organismes de femmes. Nous avons entendu l'Organisation nationale anti-pauvreté.

Le budget

Nous entendons toutes ces organisations qui travaillent au quotidien avec les Canadiens et qui essaient d'aider les gens à joindre les deux bouts et à s'en sortir financièrement. Tous ces gens savent que ce budget va à l'encontre de toutes les promesses qui ont été faites et de tout ce dont les Canadiens ont besoin.

La situation ne sera pas meilleure une fois ce budget adopté. La vie sera tout aussi difficile, si ce n'est plus, parce que le gouvernement a fait disparaître des ressources importantes. Le gouvernement a transféré de l'argent dans des secteurs qui aideront encore une fois les mieux nantis. Ces sommes viendront en aide à ceux qui se trouvent au sommet de l'échelle des revenus. Elles viendront en aide aux grandes compagnies qui prennent l'argent durement gagné par les Canadiens et celui des fonds de retraite pour l'investir à l'étranger, hors du contrôle de notre pays, et ce dans des conditions très précaires qui pourraient laisser certains retraités sans ressources et causer la perte de sommes d'argent importantes pour lesquelles les Canadiens ont travaillé fort.

Nous avons entendu le premier ministre et le ministre des Finances promettre à bon nombre de reprises au cours des mois qui ont précédé le dépôt de ce budget que les libéraux respecteraient les promesses qu'ils ont faites aux Canadiens avant les dernières élections avant d'accorder ces nouvelles réductions d'impôts dont je parle. Lorsqu'une personne emprunte 10 dollars à une autre et qu'elle ne lui remet qu'un dollar, peut-on parler de remboursement? Je ne le crois pas. Je sais que ce n'est pas le cas, mais il semble que les libéraux ne pensent pas comme le reste d'entre nous.

Les sommes éparpillées par les libéraux à titre d'« acomptes » dans les dossiers de la garde d'enfants, du transfert de la taxe sur l'essence aux municipalités et de Kyoto ne peuvent être considérées comme des promesses tenues. Ce ne sont que des dépôts partiels. Aucune des promesses libérales que l'on retrouve dans ce budget n'est assortie de la mention « entièrement payé ».

D'où viennent alors ces 4 milliards de dollars en réduction de l'impôt des sociétés? D'où cet argent provient-il? Les libéraux ont choisi de ne pas verser ne serait-ce qu'un dépôt minime sur certaines des autres promesses qu'ils avaient faites.

Les libéraux ont réduit de milliards de dollars les transferts aux provinces au titre de l'éducation au cours des années 90. Les budgets des collèges et des universités en ont souffert et, pour aider à compenser les pertes, les frais de scolarité ont plus que doublé depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir.

Les députés savent-ils ce que le premier ministre a promis dans le feu de la campagne électorale de l'année dernière? Il a promis de finalement faire quelque chose à cet égard. Il a assuré que si les libéraux étaient réélus, ils créeraient un transfert spécialement affecté à l'éducation et accorderaient une augmentation de 7 ou 8 milliards de dollars.

• (1715)

Qu'avons-nous obtenu dans ce budget au titre de l'éducation? Rien du tout, pas un cent, sauf de la compassion en cas de décès d'un étudiant qui aurait contracté un prêt. Le gouvernement effacera le prêt d'un étudiant qui meurt. N'est-ce pas merveilleux? Il ne fait même pas mention de sa promesse rompue, il n'admet même pas qu'il y a bel et bien eu promesse et qu'elle n'a pas été tenue. Qu'est-ce que cela signifie pour les milliers d'étudiants qui veulent fréquenter l'université et tentent de payer leurs études sans être en faillite pour le reste de leur vie?

La présidente de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université a déclaré que, malheureusement, le budget n'offre aucun allègement fiscal pour les étudiants et pour leur famille,

qui doivent faire face à des frais de scolarité plus élevés que jamais et à un endettement record. Il va sans dire que cette situation attriste énormément les Canadiens et les néo-démocrates à la Chambre des communes. Toutefois, cette tristesse est mêlée de colère quand on voit qu'encre une fois les libéraux n'ont pas tenu compte des besoins des Canadiens en matière d'éducation.

Pour la préparation du présent budget, les libéraux soutiennent avoir consulté les Canadiens, le porte-parole bloquiste en matière de finances et, bien sûr, moi-même, à titre de porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de finances. Je crois qu'il n'y a eu qu'une seule rencontre avec moi et une avec mon collègue bloquiste, ce qui, de toute évidence, ne représente pas grand chose. Le gouvernement n'a tenu compte d'aucune des demandes que nous avons présentées au ministre des Finances. Toutefois, pour ce qui est de la consultation auprès des conservateurs, je peux dire que suffisamment de leurs demandes figurent dans le budget pour les inciter à l'appuyer. On en arrive à s'interroger sur ce qui se passe entre les conservateurs et les libéraux depuis un mois.

J'ai dit à la blague aux représentants des médias de ma région que tout ce que j'ai obtenu du ministre des Finances, c'est un rendez-vous d'un soir. Je pensais que les libéraux, parce qu'ils étaient en situation de gouvernement minoritaire, voulaient vraiment obtenir des appuis et tenir plus régulièrement des consultations. J'ai toutefois l'impression que le porte-parole du Parti conservateur en matière de finances va passer la fin de semaine avec le ministre des Finances.

Ce qui est fort intéressant dans ce budget, c'est la façon dont le gouvernement a injecté l'argent disponible pour certains programmes dans des fiducies et des fondations. À la fin de l'année, nous aurons un merveilleux excédent d'environ 9 milliards de dollars, dont environ 6 milliards de dollars seront placés dans des fiducies qui échappent à l'examen du Parlement et à la surveillance du public et dont les parlementaires et la population ne savent rien; les conservateurs ne parlent toutefois pas de cela. Les conservateurs qui ont dénoncé à qui mieux mieux le scandale des commandites ne disent pas le moindre mot au sujet de cet argent qui est injecté dans des fondations et des fiducies.

L'argent dont il est ici question donnera au scandale des commandites l'allure d'un pique-nique. Il est probablement question de quelque 30 milliards de dollars qui seront placés dans des fiducies et des fondations. Les conservateurs, qui ont dénoncé haut et fort le scandale des commandites, appuient les libéraux à un moment où l'examen du Parlement n'a jamais été aussi important et où il est absolument impérieux que le Parlement et les partis d'opposition exigent du gouvernement qu'il rende des comptes et qu'il adopte les mesures demandées par la vérificatrice générale.

Ce budget ne prévoit pas de nouveaux fonds pour des logements abordables, même si c'est clairement une priorité. Je vais parler de ma circonscription à la Chambre. Ma circonscription comprend de vieux quartiers et de vieux logements. Nous avons désespérément besoin que le gouvernement fédéral nous aide à obtenir de nouveaux fonds pour rénover les logements ou en construire de nouveaux, des logements sociaux et des coopératives d'habitation. Qu'avons-nous obtenu? Nous n'avons rien obtenu au titre du logement. Je devrais dire que certains fonds ont été prévus pour aider les autochtones dans les réserves, mais pratiquement rien à comparer à ce qui est nécessaire selon la vérificatrice générale. Aucune mesure n'est toutefois prévue pour aider ma circonscription et celles d'autres députés à résoudre le problème délicat du logement en milieu urbain, notamment dans les villes où vont vivre de nombreux autochtones lorsqu'ils quittent leur réserve.

Le budget

● (1720)

En bout de ligne, ce que le gouvernement offre en ce qui a trait aux questions fondamentales, soit sortir les gens de la pauvreté, leur donner un élan et leur permettre d'utiliser leurs talents au maximum afin de faire croître l'économie, d'assurer l'avenir des générations futures et de rembourser la dette grâce à cet investissement, n'est pas grand-chose. Ce budget n'est rien de moins qu'une trahison pour tous les Canadiens.

M. Gary Carr (Halton, Lib.): Monsieur le Président, je dois admettre que la députée m'amuse beaucoup, mais c'est bien parce qu'elle se trompe au sujet du budget.

Le premier ministre a pris des engagements et les a respectés. Cette sensibilité et cette attribution de blâme de la part de la députée sont improvisées, complaisantes et mal placées.

Permettez-moi de citer le maire de Toronto, qui est un néo-démocrate. C'est un véritable gentleman qui travaille pour la ville de Toronto. Il a dit:

C'est sans précédent. À ma connaissance, c'est la première fois que le gouvernement s'engage à mettre sur pied un programme de financement durable pour les municipalités.

Le ministre des Finances a collaboré avec la députée pendant l'élaboration du budget. Il n'est pas surprenant qu'ils n'aient pu s'entendre; peu importe ce qu'on lui aurait offert, la députée n'aurait jamais été satisfaite.

Il est écrit, dans la section du budget qui parle des municipalités, que ces dernières obtiendront 9 milliards de dollars sur cinq ans. Je le répète, le maire de Toronto, la plus grande ville du Canada, a dit qu'il s'agissait d'une mesure sans précédent. Honnêtement, je suis d'accord avec le maire de Toronto et je ne suis pas d'accord avec la députée.

● (1725)

Mme Judy Wasylycia-Leis: Monsieur le Président, je peux assurer au député que rien dans tout cela ne vise à divertir les députés libéraux. Nous accordons le plus grand sérieux à ces opinions et au processus en cause. Nous parlons au nom des Canadiens qui sont reversés par le mépris dont fait preuve le gouvernement pour les difficultés qu'ils affrontent et qu'ils connaissent quotidiennement.

Je vais tenter d'illustrer l'objet de nos préoccupations, non pas dans mes propres mots, puisque le député n'apprécie pas mes propos, mais en citant un représentant de nos médias estimés dont l'article paraît dans le *Winnipeg Free Press* d'aujourd'hui:

Imaginez que le ministre fédéral des Finances soit... urgentologue et que survienne un patient ayant besoin de 100 points pour suturer une mauvaise plaie. « Eh bien, suturer votre plaie est une priorité incontournable », lui dit le ministre des Finances. « Si elle n'est pas suturée, vous allez mourir. Par conséquent, nous allons vous faire 10 points de suture cette année, 25 l'an prochain; après 5 ans de ce traitement, votre plaie sera entièrement refermée. »

Personne ne tolérerait ce genre de comportement dans une salle d'urgence. Pourquoi les Canadiens devraient-ils le tolérer quand il s'agit de questions aussi importantes que la garde de leurs enfants, la propreté de l'environnement, l'élimination de la pollution, l'accès à une habitation abordable répondant à des normes minimales et l'accès à l'université moyennant des frais de scolarité suffisamment raisonnables pour que tout le monde puisse les payer?

Nous n'exagérons pas. Ce sont des réalités. Tellement que, au cour de la dernière campagne électorale, le gouvernement du député a promis de s'y attaquer. Le seul problème, c'est que les libéraux ont renié complètement leurs promesses. Au moment crucial, tout ce qui compte à leurs yeux, c'est l'opportunisme politique le plus révoltant, faire adopter leur budget et ne pas aller en élections. À la Chambre,

deux partis sont prêts à faire passer l'opportunisme politique avant n'importe quel idéal et n'importe quel principe.

Nous ne souhaitons pas d'élections davantage qu'eux, mais pas à n'importe quel prix. Nous n'entendons pas appuyer le budget s'il signifie plus de pollution, plus d'enfants affamés, plus de congestion dans nos centres urbains et plus de personnes qui meurent dans la rue faute d'abri.

C'est notre devoir de défendre les intérêts de ces Canadiens, parce qu'ils ont besoin de l'appui du gouvernement et le méritent. Ils ne souhaitent pas et ne méritent pas le genre de trahison que nous voyons de la part des libéraux à la Chambre, non plus que la collusion à laquelle se livrent les conservateurs à ce moment crucial dans l'histoire de notre pays.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, la députée laisse entendre qu'il y a collusion de la part des conservateurs et qu'ils appuient le budget. Je veux qu'il soit noté bien clairement que nous voulons que la législature soit maintenue parce que nous croyons que la vaste majorité des Canadiens ne souhaitent pas qu'il y ait des élections tout de suite.

J'aimerais que la députée nous dise ce que pensent ses électeurs. Elle dit qu'elle veut être prise au sérieux et qu'elle veut agir de manière responsable. Mais comment est-ce qu'elle et son parti peuvent souhaiter la chute du gouvernement et la dissolution de la législature, ce qui forcerait la tenue de nouvelles élections, les deuxièmes en un an? Combien de personnes dans sa circonscription lui disent qu'elles veulent des élections?

Mme Judy Wasylycia-Leis: Monsieur le Président, mes électeurs veulent que le Parlement respecte leur volonté. Ils veulent que le gouvernement minoritaire leur donne un budget différent des budgets des 10 dernières années de gouvernement libéral majoritaire.

Au lieu de donner plus d'argent aux bien nantis de notre société, c'est-à-dire aux riches particuliers et aux entreprises, les gens veulent de l'argent pour que leurs familles aient un toit au-dessus de la tête, pour acheter de quoi manger, pour envoyer leurs enfants à l'université et pour assainir l'air que nous respirons. Ils veulent que le gouvernement les aide plutôt que de refuser de voir tout ce qui, pour eux et leurs familles, est synonyme de qualité de vie.

Nous ne voulons pas qu'il y ait des élections, mais nous n'allons certainement pas ignorer la volonté de nos électeurs et des Canadiens de partout au pays tout simplement parce que, pour les conservateurs et les libéraux, il serait inopportun de tenir des élections maintenant.

● (1730)

[Français]

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Je m'excuse d'interrompre l'honorable députée, mais comme il est 17 h 30, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

LA LOI SUR L'IMMIGRATION ET LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 février 2005, de la motion portant que le projet de loi C-283, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Roger Clavet (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais intervenir dans ce débat en faveur du projet de loi C-283. C'est la dernière heure de débat sur ce projet de loi présenté par mon collègue de Newton—Delta-Nord. Ce projet de loi vient modifier la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés et propose qu'il soit lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration.

Si je parle en faveur de ce projet de loi, c'est que cela permettrait le parrainage d'un étranger qui n'est pas membre de la famille, ni proche, ni immédiate, ni lointaine, mais quelqu'un qui aurait déjà demandé sans succès un visa temporaire comme visiteur.

La beauté de la chose, c'est qu'en modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, cela permettrait, par exemple, d'avoir des gens qui auraient été refusés, mais dont le répondant se porte garant, le répondant connaissant la personne qui viendrait visiter. Cela pourrait être quelqu'un d'un pays comme la Chine.

On sait que ce n'est pas toujours facile de connaître des gens durant une simple visite de quelques jours. Pour y avoir vécu moi-même quelques années, on a des gens, un peu partout à travers le monde, qui ne demande qu'à venir nous rencontrer au Québec, établir des liens d'amitié plus durables que la durée d'un séjour de quelques jours à peine. Donc, la personne qui se porterait garante aurait cette responsabilité.

Je voudrais faire rapidement un petit historique de ce projet de loi C-283 de mon collègue de Newton—Delta-Nord. Tout d'abord, cela avait été présenté devant la Chambre, il y a quelques années, soit en 2002. Par la suite, cela a été éteint un peu en 2003, ramené devant la Chambre encore une fois, comme cela arrive souvent. Essentiellement, ce projet de loi garde la même essence aujourd'hui.

Cela permet à un résident, un citoyen, de parrainer un demandeur de visa moyennant caution. Il est important de parler de la caution, car c'est une forme de garantie, une condition d'admission et d'obtention qui n'est pas laissée à tout venant. En gros, le parrain peut être un résident permanent qui n'est pas de la famille, un citoyen par exemple, comme cela se produit souvent.

On l'a vu dans d'autres pays comme en Australie. Les députés sont inondés de demandes pour faire venir des gens qu'ils connaissent. Toutefois, pour faciliter un peu la démarche, en 2002, en Australie, une réforme a été mise en vigueur. Un système a été instauré et un projet de loi semblable à celui qui est débattu aujourd'hui a été présenté. Après quatre ans, on s'est aperçu qu'il y avait plus de 26 000 visiteurs qui sont venus au pays, qui y ont pris goût et qui, après, ont refait une demande, mais pas tout de suite.

Cela veut dire, dans les faits, que ce sont non seulement des touristes, mais des visiteurs à caractère économique. Cela, pour l'économie du Québec, comme celle du Canada ou de tout pays de

Initiatives parlementaires

toute manière, c'est très propice, c'est très bon. Ce n'est pas un échange de cartes postales, c'est aussi de l'économie en marche.

C'est donc un peu ce que vient faire ce projet de loi. Le Bloc québécois y voit une initiative intéressante parce que cela décongestionne un peu le système d'immigration. Souvent, le pouvoir est dévolu au ministre. Il a beaucoup de pouvoirs, beaucoup de décisions et les fonctionnaires de Citoyenneté et Immigration Canada ont également encore beaucoup de responsabilités par rapport à cela.

Avec cette nouvelle initiative, la mesure n'est applicable que si l'étranger a fait une demande dans les 12 mois précédents et qu'il a été refusé; c'est cela c'est la beauté de la chose.

Il y a d'autres critères. En effet, vous comprendrez bien que ce genre de projet de loi ne peut pas être fait simplement sur la foi de quelqu'un qu'on regarde et que l'on trouve sympathique. L'étranger ne peut travailler, étudier, demander une prolongation de visa ou encore présenter une demande de résidence permanente durant son séjour. Il doit automatiquement quitter le territoire à la fin du séjour. Il y a donc un mécanisme de protection dans la loi qui rend celle-ci intéressante à plus d'un égard.

Le demandeur doit aussi se présenter à un agent ou à un autre représentant du pays à l'extérieur du territoire canadien dans les 30 jours qui suivent son départ, avant que la caution ne soit rendue. Le phénomène de caution est très important puisqu'il s'agit d'une somme d'argent qui est évaluée en fonction de paramètres très précis.

Le parrain est répondant de l'étranger. Cela veut donc dire que si vous êtes répondant de quelqu'un, vous avez intérêt à voir à ce que cette personne soit respectable sous tous rapports. C'est un peu la beauté de ce projet de loi. C'est également sa subtilité. La personne est responsable des faits et gestes de l'étranger et elle ne pourra pas faire de demande pendant cinq ans si toutes les conditions ne sont pas respectées.

Le montant de la garantie est définie sur des critères établis par la loi actuelle, c'est-à-dire qu'on tient compte des ressources financières de la personne ou du groupe de personnes, des obligations qui découlent des conditions imposées et des frais qui seraient vraisemblablement engagés pour trouver, détenir, déferer pour requête et renvoyer au Canada la personne ou le groupe de personnes.

• (1735)

On voit qu'il y a même des frais qui seraient engagés vraisemblablement pour réaliser la garantie d'exécution. Ce sont donc des garanties contenues dans le projet de loi de mon collègue. Cela a fait ses preuves en Australie. Il n'y a aucune raison que cela ne fonctionne pas au Canada, au Québec ou dans tout pays respectueux de l'ouverture aux autres.

Le Bloc québécois pense que, dans ce projet de loi, il y a des garanties suffisantes qui font que l'on est favorable au principe du projet de loi. En effet, on pense qu'une telle mesure permettra aux proches qui ne sont pas de la famille, d'obtenir plus facilement un visa quand il y a eu un refus. Souvent, il n'y a pas d'autres recours ou processus d'appel.

C'est là une mesure qui est intéressante. C'est une mesure que le Bloc québécois ne trouve pas abusive; elle est respectueuse de l'ouverture aux autres. En outre, la caution demandée rend plus facile le contrôle des sorties. C'est quelque chose fort utile quand on apprécie un projet de loi comme celui-là.

Initiatives parlementaires

On interdira aussi le travail et l'étude. Cela fait en sorte que cette mesure s'adresse à des visiteurs à des fins de loisirs. Toutefois, quand on dit visiteur, on dit aussi possibilité d'investisseurs qui viennent visiter. Souvent, dans l'histoire d'un pays, on voit des gens qui se rendent, qui regardent les visiteurs quand ils vont à l'étranger. Quand on voyage, on a cette chance de rencontrer des gens et de dire: « D'où je viens, il y a des ressources extraordinaires, on veut les partager avec vous ». Ainsi, ce projet de loi permettra, en donnant toutes les garanties suffisantes, cette incursion et cette aventure dans le pays hôte.

Cela permettra aussi de contourner l'importance du pouvoir discrétionnaire du ministre. Le ministre de l'Immigration a beaucoup de chats à fouetter. Il a beaucoup de sujets et de cas à traiter. Les cas sont nombreux. Il y en a des milliers. Ce faisant, cela responsabilise le citoyen. Cela donne au citoyen moyen, ordinaire, cette possibilité de faire venir des gens qu'il a connus au fil des ans. Cela peut être au Viêt Nam, en Chine ou un peu partout au Japon, mais gardons en tête qu'il y a toujours cette possibilité de s'ouvrir aux autres et qu'il y a peut-être, parfois, des intérêts économiques en jeu.

Parfois aussi, ce sont des objectifs de santé, des gens qui, par exemple, ne peuvent pas voir leurs proches parce qu'ils sont un peu malades ou à distance. Ils ont été refusés et ils peuvent revenir avec cette possibilité d'ouverture.

En gros, le projet de loi C-283 donne plus de chances aux demandeurs de visa. Cela diminue le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires de Citoyenneté et Immigration Canada, et cela responsabilise les citoyens.

Le Bloc québécois a peut-être quelques inquiétudes, quelques réserves. En effet, s'agira-t-il d'une seule personne à la fois ou de plusieurs personnes? Ce n'est pas encore précisé. Dans le débat article par article, cela pourrait faire l'objet de questions très précises. Pourquoi pas la famille? Pourquoi ne pas inclure le couple dans ces dispositions législatives? Il y a donc des inquiétudes, quelques réserves. Est-ce que la garantie exécutoire peut varier d'un individu à l'autre? Si oui, quelle est la bonne méthode de calcul? Cela devient un peu difficile à établir. On va donc poser des questions par rapport à cela.

C'est une mesure qui va demander un plus grand contrôle des entrées et des venues. On sait que Citoyenneté et Immigration Canada a déjà de la difficulté à toujours être à la hauteur de la situation avec les nombreuses demandes qui lui sont faites. Cela ne vient-il pas un petit peu engorger le système? Ce sont quelques inquiétudes, mais vite compensées par les nombreux avantages de ce projet de loi présenté par mon collègue de Newton—Delta-Nord.

Je mentionnais cette expérience en Australie. Effectivement, c'est un projet de loi semblable. Déjà, après quatre ans, on peut voir que c'est venu apporter une solution, parce que des gens qui sont venus visiter temporairement l'Australie, certains sont restés après avoir fait une demande. Ils ont vu un intérêt pour le pays qu'ils visitaient. Cela se dit d'une personne à l'autre. C'est de cette manière que l'on peut trouver la voie économique très favorable à cette mesure que nous applaudissons.

En terminant, je conclurai en disant que le Bloc québécois appuie le projet de loi C-283, et je paraphraserai un grand chanteur et poète, Gilles Vigneault:

Entre mes quatre murs de glace
Je mets mon temps et mon espace
À préparer le feu la place

Pour les humains de l'horizon
Et les humains sont de ma race

C'est un peu de cet esprit que s'anime, s'alimente et s'articule ce projet de loi.

● (1740)

[Traduction]

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, le projet de loi C-283 est un projet de loi d'initiative parlementaire qui vise à modifier la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et son règlement d'application afin de permettre à un citoyen canadien ou à un résident permanent de fournir une garantie exécutoire ou de déposer une caution à titre de parrain d'un visiteur.

Le parrainage constituerait une preuve plus concrète de l'intention du visiteur de rentrer dans son pays à l'expiration de son visa. En déposant une caution, le parrain canadien garantit que le visiteur respectera les conditions de son visa et rentrera dans son pays avant l'expiration de ce visa.

Ce projet de loi répond à une situation alarmante. Le gouvernement et le ministère de l'Immigration reconnaissent l'existence des problèmes, mais ils ne sont pas prêts à prendre les mesures qui s'imposent. Je peux l'affirmer car je me plains de ces problèmes depuis que j'ai été élu député en 1993.

La situation n'a pas changé malgré les nouvelles lois adoptées à l'égard de ce ministère. Le régime actuel ne permet pas de décider à qui accorder ou refuser un visa de visiteur. Le projet de loi ajoute une nouvelle exigence aux règles et aux processus existants afin de protéger le Canada de tout abus de la part de visiteurs.

Le Canada doit disposer d'un régime de visas permettant un traitement efficace des visiteurs temporaires. Le projet de loi réduirait au minimum le recours au permis ministériel et à toute autre forme d'ingérence politique, ce qui rendrait le régime plus accessible et plus équitable.

J'aurais espéré que les députés ministériels qui ont pris la parole auraient accepté de façon plus positive l'idée innovatrice du parrain de ce projet de loi. La mesure permettrait aux Canadiens ou aux résidents permanents de 18 ans et plus de présenter une demande de parrainage d'un visiteur étranger en déposant une caution sous réserve qu'ils n'ont parrainé personne qui n'a pas respecté les termes de son visa au cours des cinq dernières années. N'est-ce pas raisonnable?

Toutefois, la mesure ne dilue pas les règles et les mesures de protection en place. Au contraire, elle renforce le processus en y ajoutant des éléments de confiance, de prévisibilité et de sûreté. Les libéraux ont tort de dire que le projet de loi permettrait à un plus grand nombre de personnes d'obtenir plus facilement un visa de visiteurs. En fait, la mesure ne ferait que rehausser le contrôle et assurerait que les visiteurs sont bien des visiteurs et qu'il y a moins d'imposteurs.

Un grand nombre d'entre nous ont des amis et des parents qui habitent dans des régions éloignées du globe. Nous pensons souvent à eux, en souhaitant les voir, en particulier au moment de crises ou de fêtes de famille. Il en est de même pour un grand nombre de nos électeurs qui sont souvent contraints de laisser derrière eux des proches, des amis et des associés d'affaires lorsqu'ils choisissent de venir s'installer au Canada.

Initiatives parlementaires

Nous savons qu'il ne s'agit pas, dans ce cas, de personnes qui, si elles venaient au Canada, abuseraient d'un permis de séjour temporaire, mais, souvent, elles ne peuvent même pas obtenir un tel permis parce que le système est inadéquat, qu'il surchauffe, qu'il n'est pas toujours objectif et qu'il est parfois frauduleux, ou encore, qu'il est tout simplement incapable, avec les effectifs dont il dispose, de s'acquitter convenablement de sa tâche de présélection. Le changement fait toujours suite à la reconnaissance de l'existence du problème.

Le bureau canadien des visas délivre quelque 500 000 permis de séjour temporaire chaque année, en plus de traiter en même temps toutes sortes d'autres demandes. Par comparaison, en moyenne, 100 000 demandes au moins sont refusées chaque année, ce qui porte à croire qu'il y a de bonnes raisons à ces rejets. C'est la politique officielle.

Cependant, il s'agit d'en parler aux électeurs ou aux utilisateurs-payeurs de ce système pour entendre un autre son de cloche. Les défenseurs du système disent qu'ils sont profondément troublés par certains aspects de ce projet de loi. Leur gros problème, c'est qu'ils craignent de perdre le contrôle total et définitif de la procédure et que la notion d'engagement communautaire, de responsabilité communautaire et de référence communautaire est juste hors de portée pour les bureaucrates du système. C'est au-delà de leur entendement qu'un Canadien puisse en savoir bien davantage sur les visiteurs potentiels au pays que le personnel d'ambassade qui est souvent composé de ressortissants étrangers employés par le Canada pour étudier des dossiers.

Ce n'est pas parce que le ministère était incapable de gérer un système de cautions auparavant que l'idée n'est pas réalisable. On peut dire sans trop se tromper que les garanties, en soi, ne peuvent garantir la sécurité. Ce n'est pas là-dessus que porte le projet de loi. Celui-ci est créé à la lumière du fait que nous vivons dans un monde où des personnes sont prêtes à payer des contrebandiers des milliers ou des centaines de milliers de dollars pour une chance d'entrer au Canada afin d'y trouver une vie meilleure.

Pour être efficace, il faudrait que la caution soit suffisamment élevée pour dissuader la contrebande. De plus, sur le plan de la transparence, il faut savoir qui est le garant et quel type de personne est le visiteur. Le projet de loi ne vise pas à minimiser l'importance de tous les autres facteurs décisionnels pertinents.

• (1745)

On a prétendu que les cautions étaient discriminatoires à l'égard de familles à faible revenu. Le système l'est déjà du fait qu'il impose aux parrains l'obligation de fournir des copies de déclarations d'impôt antérieures pour prouver qu'ils ont des ressources financières suffisantes pour prendre à leur charge le visiteur invité. Le système exige déjà des demandeurs de prouver que, par leur situation financière, ils sont liés fortement à leur pays d'origine.

Les aspects financiers sont prépondérants dans le système. L'argument de la discrimination financière que peut soulever un libéral ne tient donc pas la route. Les libéraux sont à l'origine des plus grands cas de discrimination de l'histoire du Canada et le système d'immigration actuel prouve bien qu'ils n'ont pas perdu la main ces dernières années.

Il est tout à fait farfelu de prétendre que le projet de loi C-283 exigera davantage de ressources pour traiter chaque demande de parrainage et faire enquête afin de déterminer tout lien entre les ressources financières et le crime organisé. On a dit qu'il faudrait davantage de ressources pour évaluer la capacité financière du parrain, confirmer son identité et déterminer sa situation au Canada.

On a dit qu'il faudrait affecter davantage de ressources au traitement des demandes et que le Canada aurait à établir un système de contrôle de sortie pour assurer le respect des conditions de la caution.

Voilà des arguments qui en disent long sur les insuffisances du système actuel. En réalité, le fait que des résidents canadiens offrent des garanties additionnelles assorties de sommes d'argent importantes ne va pas alourdir un système déjà surchargé mais plutôt le rendre plus performant.

L'un des arguments les plus ineptes que j'aie entendus de la bouche d'un libéral dit à peu près ceci: « Le projet de loi semble ne pas tenir compte de la Charte canadienne des droits et libertés, ni des obligations internationales du Canada aux termes des conventions de l'ONU. L'article 5 ajouterait au Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés un nouveau paragraphe disposant qu'un ressortissant étranger qui vient au Canada en vertu d'un cautionnement et d'un visa de visiteur doit quitter le pays à la fin de la période de séjour autorisée, même s'il demande le statut de réfugié pendant qu'il est au Canada. Une disposition de cette nature pourrait obliger la personne à quitter le Canada avant que sa demande de statut de réfugié ne soit jugée sur le fond par un tribunal équitable et impartial. Une disposition comme celle-là semble contraire à l'article 7 de la Charte, qui s'applique au risque de préjudice si la personne retourne dans son pays. Il y a donc nécessité de donner suite à la demande de statut de réfugié. De plus, cela pourrait entraîner des manquements aux obligations du Canada aux termes des conventions de l'ONU, car il ne doit renvoyer personne dans un pays où il risque la torture, ou dans lequel il a une crainte bien fondée de persécution. Nous irions alors carrément à l'encontre de la Charte des droits et libertés. »

Quelle argumentation. Quiconque détient un visa doit respecter les règles dont il est assorti. On sait déjà que la personne doit partir avant l'expiration du visa. C'est déjà prévu dans les règles, mais il n'y a pas là de dérogation à la Charte. Si quelqu'un demande le statut de réfugié, il importe peu qu'il soit ici légalement ou non, car le Canada s'est engagé à respecter la convention de l'ONU, et bien des réfugiés authentiques doivent venir au Canada illégalement pour faire valoir une demande légitime.

Combien de fois ai-je entendu les libéraux induire la Chambre en erreur en disant à peu près ceci: « Notre système actuel fonctionne bien et traite les demandes rapidement, équitablement et raisonnablement, mais nous disons tous tout de même que nous pourrions faire bien mieux et que nous le savons. » Ce genre de discours est fallacieux au possible, si je tiens compte de ce qui se passe sur le plan administratif depuis 1993.

L'autre argument classique justifiant qu'on ne fasse rien, c'est que le changement se fait petit à petit. Cet argument du gradualisme est semblable à ce qu'on nous dit à propos de la réforme du Sénat et de plein d'autres choses. On le formule comme ceci: « On ne peut choisir à sa guise les morceaux et réparer le système en comblant les trous. La façon de réparer le système, c'est d'examiner comment nous pouvons nous y prendre pour veiller à ce que tout le système de l'immigration et tout le système parallèle de traitement des réfugiés fonctionnent mieux. Nous devons étudier tout le système et accroître son efficacité et son efficience. Une réforme à la pièce n'est pas indiquée. » J'entends ces clichés depuis des années, mais rien ne change.

Le principal problème du projet de loi, c'est qu'il révèle que les libéraux ne savent pas gérer, même pas un petit système de base. Les défenseurs du système ne vont jamais s'adapter, car cela ouvrirait la porte à tout le reste de la pourriture du système.

Initiatives parlementaires

Il faut commencer quelque part. La première étape sur la voie du redressement et de la réforme serait d'adopter le projet de loi portant sur cet article étroit et d'exiger que le système s'en accommode.

• (1750)

[Français]

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion de participer à ce débat sur le projet de loi C-283, qui est présenté par l'honorable député de Newton—Delta-Nord.

Je voudrais commencer en lisant un article du projet de loi C-11, Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger, dont je n'ai malheureusement que le texte anglais devant moi. Je voudrais lire le paragraphe 24(1), qui dit en anglais:

[Traduction]

Devient résident temporaire l'étranger, dont l'agent estime qu'il est interdit de territoire ou ne se conforme pas à la présente loi, à qui il délivre, s'il estime que les circonstances le justifient, un permis de séjour temporaire—titre révocable en tout temps.

Je porte cela à l'attention de la Chambre parce que, à mon avis, nous ne pouvons soutenir ce projet de loi d'initiative parlementaire parce qu'il existe déjà des mécanismes en place pour permettre aux visiteurs d'entrer au Canada en vertu des critères normaux. Permettez-moi de formuler quelques-unes des objections que j'ai à l'encontre du projet de loi.

La première tient à ce que le projet de loi est discriminatoire contre ceux qui n'ont pas les moyens de verser un cautionnement. Voyons les choses en face; le type de cautionnement qu'il faudrait verser devrait être un montant assez élevé. Nous songeons à 20 000 \$ ou davantage. Un montant inférieur à cela ne serait dissuasif pour personne. Qui peut se permettre 20 000 \$ ou davantage si cette personne vient d'un pays en développement et voulait venir rendre visite à un membre de sa famille ici? Le cautionnement versé devrait être très élevé, 20 000 \$ ou davantage, et en cas d'inexécution, comment percevrait-on cet argent?

Qui plus est, c'est le début de ce que nous, de ce côté-ci de la Chambre, considérons comme un système d'immigration à deux vitesses. Dieu sait que nous avons tout fait, de ce côté-ci, au cours des 50 ou 60 dernières années, pour réformer les lois sur l'immigration au Canada afin qu'elles soient le moins racistes et discriminatoires possible et le moins discriminatoires possible envers ceux qui n'ont pas d'argent ou presque.

Ce projet de loi exerce une discrimination en faveur des gens qui ont de l'argent ou dont le parrain est nanti. Il s'agirait d'un système à deux vitesses.

[Français]

Je vois ici aussi un grand danger, soit le danger que des consortiums, des passeurs d'immigrants et de réfugiés en profitent. Comment? On met de l'argent de côté, on fait passer une personne qui veut venir ici et à qui l'on a déjà refusé la possibilité de venir au Canada. Une fois que cette personne arrive au Canada, elle se voit dans l'obligation de rembourser son parrain avec intérêt. Et comment se ferait ce remboursement? Il se ferait à travers des années de labeur peu rémunéré, comme cela a déjà été le cas. On l'a vu, il y a plusieurs années, à l'arrivée d'un nombre important de personnes venues illégalement du sud-ouest de la Chine par bateau. Ces personnes sont disparues de la circulation. Elles sont arrivées au Canada et on ne les a plus revues, même si de l'argent avait été déposé. Il faut que cette somme soit suffisamment élevée. À ce moment-là, c'est la personne qui est parrainée qui doit le rembourser et à quel prix.

[Traduction]

En outre, les gens qui ont de l'argent et dont la demande a été rejetée, et j'insiste sur le fait qu'on leur a déjà refusé l'entrée au Canada, pourraient y entrer, peu importe le motif pour lequel leur demande a été rejetée, pourvu qu'ils aient de l'argent. Je reviens encore une fois à ce système à deux vitesses.

Les gens qui désirent venir au Canada en tant que résidents temporaires ont déjà plusieurs possibilités de le faire. Je viens de lire le paragraphe 24(1) de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui n'exige pas de garantie. De l'argent n'est pas exigé.

Prenons le cas d'une urgence dans la famille, d'un mariage ou d'un baptême ou, malheureusement, d'un décès subit dans la famille. Je suis présidente d'un caucus où nous avons présenté plusieurs recommandations fort simples au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration pour que ces demandes puissent être traitées rapidement et que les visiteurs puissent arriver à temps pour la cérémonie pour laquelle ils ont demandé de venir au Canada. Ces personnes peuvent venir au Canada sans devoir verser une garantie.

Il n'y a aucune raison de rejeter une demande, à moins de motifs vraiment sérieux, et le projet de loi n'aborde même pas cette question. Il peut y avoir des cas, et il y en a, où lorsqu'un touriste désire venir au Canada, on lui refuse l'entrée parce qu'il ne manifeste pas un très grand attachement à son pays d'origine et que les autorités craignent qu'il n'y rentre pas. Il y a parfois des motifs très valables pour refuser l'entrée d'une personne au Canada. Ce projet de loi n'aborde même pas cet aspect de la question.

L'article 5 du projet de loi ajoute le paragraphe 7 à l'article 183 de la loi et dit en partie:

• (1755)

[Français]

Malgré toute autre disposition [...]

a) ne peut exercer un emploi au Canada ni y étudier pendant son séjour;

b) ne peut demander une prolongation de son autorisation de séjourner au Canada;

Lorsqu'un touriste arrive au Canada et qu'il a un visa de touriste valable pour quelques semaines ou quelques mois, il a la possibilité réelle de demander une prolongation de son visa, non seulement une, mais deux fois. Tandis que dans ce projet de loi, cette personne n'aurait jamais la possibilité de prolonger son visa de touriste.

[Traduction]

J'aimerais mentionner, indépendamment de ce qu'un député de l'opposition ait pu dire, que ce projet de loi va vraiment à l'encontre de la Convention de Genève, du protocole sur les réfugiés de 1956. Ce point est très important. Certains députés d'en face pensent peut-être que notre charte n'est pas importante. Ils pensent peut-être que la Convention de Genève n'est pas importante, mais nous de ce côté-ci de la Chambre pensons qu'elle est fondamentale.

Initiatives parlementaires

Le Canada serait contraint de passer outre la Charte des droits et libertés en vertu de la convention des Nations Unies pour la protection des réfugiés et de renvoyer des personnes dans leur pays à cause de la disposition relative à la caution. Que se passerait-il si, pendant qu'une personne est en visite au Canada, un conflit éclatait dans son pays, comme cela a été le cas au Chili, au Honduras ou en Iran? Renverrions-nous la personne dans son pays, même s'il n'y a pas de conflit ici? Agir de la sorte serait tout à fait contraire à notre réglementation. Ce serait contraire à l'engagement que les Canadiens ont pris envers ceux qui viennent ici et envers la communauté internationale.

J'aimerais signaler aux députés certains changements très récents qui ont été apportés à la politique de l'immigration et qui montrent que le gouvernement libéral s'est montré très ouvert en matière d'immigration et qu'il continue de l'être. Le gouvernement est sensible aux difficultés que des familles peuvent éprouver lorsqu'elles veulent qu'un de leurs membres leur rende visite au Canada. Le 18 février, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a modifié la politique de façon à permettre aux personnes appartenant à la catégorie de la famille de rester au Canada pendant l'examen de leurs demandes. Comment pourrait-on dire que nous sommes opposés à l'immigration? Cette mesure fait en sorte qu'il est encore plus facile pour ces personnes d'être parrainées. Ce changement aidera beaucoup à réduire l'arriéré qui peut exister et à éliminer des préoccupations d'ordre administratif.

Il y a évidemment un grand nombre de personnes qui veulent venir, mais ces changements récents permettront de réduire l'arriéré.

[Français]

En terminant, je voudrais souligner le fait que pour être admissible, selon le projet de loi C-283, il faut que l'on ait refusé l'entrée au Canada au requérant. Il faudrait tout d'abord étudier les motifs du refus avant de pouvoir dire à ces personnes: « Tu as de l'argent, tu peux entrer ici. » Ce projet de loi, en aucune façon, analyse les motifs de ce refus.

Le Canada est un pays où ce n'est pas l'argent qui permet à quelqu'un d'y venir. Il y a un certain nombre de critères qui sont neutres.

• (1800)

[Traduction]

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat sur le projet de loi d'initiative parlementaire C-283 présenté par notre collègue de Newton—Delta-Nord.

Je voudrais d'abord remercier mon collègue d'avoir saisi la Chambre de ce projet de loi et de nous permettre de discuter de cette question dans cette enceinte.

Je pense que je parle au nom de la plupart des députés lorsque j'affirme que nos bureaux de comté sont inondés de demandes reliées à ce problème presque quotidiennement. Pour se convaincre de l'urgence de la question, il suffit de voir ce qui se passe dans nos bureaux. Nos collaborateurs traitent probablement l'un de ces cas en ce moment même, car ils sont à ce point fréquents.

Des citoyens canadiens ou d'autres résidents permanents se voient refuser des visas de visiteur pour des proches, des amis et des membres de la famille qui souhaiteraient venir au Canada pour une raison tout à fait légitime, mais qui n'ont pu obtenir ce visa. Ils s'adressent donc à leur député pour obtenir de l'aide. S'il y a quoi que ce soit que nous puissions faire pour réduire l'arriéré, c'est le bon moment et le bon endroit pour le faire.

Il faut se pencher sur une autre question, soit toute la question de l'intervention ministérielle. Selon les chiffres du gouvernement lui-même, il y a jusqu'à 12 000 visas ou permis ministériels accordés chaque année. Ce sont simplement les gens chanceux qui peuvent rejoindre le ministre pour lui demander de prendre en considération leur demande. Qu'en est-il des gens qui viennent d'une circonscription comme la mienne, une circonscription d'un député d'opposition, lorsqu'il n'y a pas d'accès au ministre?

Nous croyons que les visas ministériels sont accordés davantage dans les circonscriptions libérales que dans les circonscriptions de l'opposition. Permettez-moi de le dire clairement. Nous avons de bonnes raisons de croire cela et ainsi, c'est un abus du système et une application inégale de l'intervention ministérielle.

Je crois que mon collègue de Newton—Delta-Nord a soumis une idée raisonnable pour procurer un recours aux familles qui ont été incapables d'obtenir un visa par des voies conventionnelles, un permis de visiteur. De l'argent sera versé, il est vrai, et c'est une idée plutôt complexe, mais le problème n'est pas insurmontable.

Aucun des problèmes que notre collègue ministériel vient de soulever n'est insurmontable. On peut les régler au comité. Si nous adoptons le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture et le renvoyons au comité, je crois qu'aucun des problèmes relevés jusqu'à maintenant n'est insurmontable et qu'il sera toujours possible de les régler grâce à des amendements présentés au comité.

Oui, il y aura de l'argent qui changera de main. Je ferai remarquer à la Chambre qu'il y a déjà de l'argent qui change de main aux missions et aux ambassades à l'étranger où le personnel local accepte de l'argent pour donner des privilèges spéciaux et délivrer des visas de visiteur. Je ne dis pas cela à la légère et je n'accuse pas les fonctionnaires de quoi que ce soit de malhonnête. Cependant, nous savons hors de tout doute qu'il y a de la corruption et des pots de vin dans l'octroi de visas à certaines missions étrangères du Canada. Puisque de toute façon il y aura de l'argent qui changera de main, officialisons la pratique au lieu de laisser cela sous la table et de permettre à des personnes d'acheter leur entrée ou leur accès.

Le montant à percevoir pose problème. Je conviens que la dernière chose que nous voulons, c'est d'établir un système qui permettra à ceux qui ont suffisamment d'argent d'acheter des visas, alors que les autres seront laissés pour compte.

J'ai déjà parlé à l'auteur de ce projet de loi. Il est prêt à envisager un amendement qui pourrait établir un barème en fonction du revenu. Ce ne sont pas les idées qui manquent.

D'autres pays peuvent nous servir d'exemples. Je crois que l'Australie a récemment mis en place un programme semblable. Nous n'avons qu'à regarder les autres pays du Commonwealth qui font face au même problème pour trouver des solutions raisonnables à ces problèmes.

Cette idée m'intéresse vivement pour des motifs purement personnels, car elle pourrait réduire la charge de travail de mon bureau du centre-ville de Winnipeg où les cas d'immigration représentent la grosse majorité des demandes que nous devons traiter.

Initiatives parlementaires

● (1805)

Les arriérés de visas et de permis de visiteurs dans les endroits comme Manille aux Philippines, la New Delhi et Nairobi sont incroyables. Nos missions à l'étranger sont submergées par ces demandes. En fait, quelque 600 000 visas de visiteurs sont accordés. Nous faisons un travail plutôt bon en qualité de pays d'accueil. Si 12 000 permis ministériels sont accordés, cela nous donne une certaine idée de ceux qui essuient un refus. Nous pensons qu'un bon nombre d'entre eux voient leur demande rejetée pour des raisons arbitraires.

Parfois, les employés de ces missions à l'étranger recrutés sur place prennent des décisions subjectives qui ne sont pas vraiment fondées sur les critères énoncés dans la loi. Leurs décisions subjectives s'expliquent souvent par une attitude partielle ou les préjugés qu'ils peuvent avoir envers la personne en question, sa famille, sa race, que sais-je. Nous ne pensons pas que l'on suive un processus équitable en matière de visas de visiteur.

Les personnes chargées de l'accueil du public dans les bureaux de députés sont obligées d'entendre certains récits déchirants. Il s'agit souvent d'événements personnels, familiaux, de mariages et de funérailles. Dans certaines cultures, les mariages sont plus importants que dans d'autres.

Je parlais avec mon collègue de Burnaby—Douglas qui a travaillé dans un bureau de député là-bas pendant 18 ans. Il a dit qu'il devait garder une boîte de papiers mouchoirs sur son bureau car il y avait tellement de demandeurs qui venaient le voir avec des récits tellement émouvants. Les gens étaient effondrés et se demandaient pourquoi, alors qu'il étaient des néo-Canadiens, ils se faisaient traiter comme citoyens de seconde zone et se voyaient refuser des visas de visiteur pour les membres de leur famille à une aussi grande échelle.

Mon collègue a fait état d'un problème qui comporte de nombreuses facettes. C'est révélateur de l'efficacité de notre système d'immigration en matière de visas de visiteur. C'est révélateur des questions de justice fondamentale et d'accès aux services dont les néo-Canadiens nous disent qu'ils sont privés. C'est révélateur de la quantité de travail d'immigration dont s'est déchargé CIC sur les bureaux des députés. Que ce soit dû aux coupures budgétaires, ou tout simplement au grand nombre de dossiers, en fin de compte, les bureaux de députés se sont transformés en mini-bureaux d'immigration. Nous avons du mal à suivre. La quantité de dossiers est telle que nous arrivons à peine à rester à flot.

Le député de Newton—Delta-Nord nous fait une proposition raisonnable. J'encourage mes collègues à ne pas s'y opposer indûment. Elle mérite une attention concertée en comité. C'est justement en comité que nous pouvons parfaire le projet de loi afin d'en éliminer certains des éléments de discorde qui ont été relevés.

Si mon collègue du Parti libéral se préoccupe de la facture qui l'attend, peut-être devrions-nous le rassurer. Nous pouvons résoudre la question en comité. Il est inhabituel de fixer les coûts associés à un projet de loi à la Chambre des communes. C'est d'habitude après qu'un projet de loi a été adopté qu'on s'y penche. C'est à l'étape de la réglementation que les coûts ou les frais quotidiens sont fixés. Il est inutile que nous nous en préoccupions; il nous suffit de respecter les principes et les valeurs de base selon lesquels nous ne voulons pas exclure qui que ce soit pour des raisons monétaires.

Une fois que le caucus néo-démocrate sera satisfait que notre collègue de Newton—Delta-Nord comprend ce principe et y est engagé, il votera en faveur du projet de loi à l'étape de la deuxième lecture. Nous saisissons l'occasion d'aider notre collègue à parfaire le

projet de loi en comité. Nous pensons qu'il a présenté une idée très intéressante.

Je me dois de soulever un élément, que notre porte-parole de l'immigration, le député de Burnaby—Douglas, et moi-même avons soulevé à titre d'avertissement: nous allons devoir modifier l'article 193.1 du projet de loi, qui porte sur le statut de réfugié, en vertu duquel une personne serait incapable de réclamer le statut de réfugié tant qu'elle est sur le territoire canadien et qu'elle détient un de ces permis. Je ne pense pas que nous pouvons faire cela. Je sais que mon collègue est conscient des problèmes éventuels associés à cette disposition. En toute générosité, il s'est montré disposé à la modifier.

● (1810)

Je tiens à remercier une fois de plus mon collègue de Newton—Delta-Nord de l'effort qu'il a fait pour simplifier notre tâche et pour ajouter un élément de justice au système d'immigration, notamment en ce qui concerne les visas de visiteurs.

M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur le projet de loi C-283. Ce projet de loi d'initiative parlementaire concerne tous les députés et même tous les Canadiens. Nous avons tous entendu parler de personnes qui prétendent vouloir effectuer un séjour au Canada mais qui ont de la difficulté à obtenir un visa.

Le projet de loi dont nous sommes saisis a précisément pour objet de venir en aide aux personnes à qui un visa de résident temporaire a été refusé, en permettant à un Canadien ou à un résident permanent de parrainer le demandeur en fournissant une garantie.

Des contestations judiciaires seraient vraisemblablement intentées pour de nombreux motifs. Le projet de loi C-283 interdit l'accès de cette catégorie de visiteur au système de détermination du statut de réfugié, ce qui pourrait engendrer des violations des obligations du Canada en vertu du droit international. Ce pourrait également être contraire à l'article 7 de la Charte des droits et libertés, qui reconnaît à toute personne se trouvant en sol canadien le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne. Aussi, j'ai de la difficulté à comprendre pourquoi, en tant que législateurs responsables, nous débattons de ce projet de loi.

Nous avons déjà des mécanismes très efficaces qui permettent à des étrangers d'effectuer un séjour au Canada, à des Canadiens de retrouver brièvement des proches provenant de l'étranger ou d'accueillir des associés d'affaires ou d'autres visiteurs.

Les bureaux des visas du Canada délivrent, bon an mal an, plus de 500 000 visas de résident temporaire, en plus de traiter de nombreux autres types de demandes. En comparaison, seulement 150 000 demandes sont rejetées en moyenne chaque année, ce qui donne à penser qu'elles le sont pour des raisons impératives et valables.

Le projet de loi C-283 repose principalement sur la prémisse que les personnes dont les demandes sont rejetées pourraient et devraient obtenir des visas de visiteur, moyennant une garantie pour s'assurer qu'elles se conforment à toutes les conditions de leur visa et quittent le pays, comme promis, lorsque le visa arrive à échéance. Je trouve cette logique pour le moins douteuse. Dans le pire des cas, elle pourrait engendrer un système excessivement coûteux et complexe, qui produirait peu d'avantages et engendrerait de nouvelles contestations judiciaires, des examens judiciaires et des contestations fondées sur la charte.

Initiatives parlementaires

Aux termes du projet de loi C-283, tout Canadien ou résident permanent âgé de plus de 18 ans pourrait demander à parrainer un étranger comme visiteur, en fournissant une garantie dont le montant resterait à déterminer. Le projet de loi s'appliquerait dans les cas où une demande de visa de résident temporaire a été rejetée au cours de l'année précédente et où le parrain n'a pas fourni de garantie pour un étranger qui ne se serait pas conformé aux conditions de son visa au cours des cinq années précédentes. Ce système nécessiterait des contrôles de sécurité, des vérifications financières, des contrôles d'identité, des systèmes de contrôle de sortie, et beaucoup plus.

Par surcroît, l'expérience passée montre clairement que les cautionnements ne constituent pas un moyen de dissuasion pour empêcher les clandestins de prendre la fuite dans le contexte actuel, où le passage de clandestins et les associations de malfaiteurs hautement organisées sont monnaie courante. Par exemple, en 1999, quatre bateaux d'immigrants illégaux sont arrivés sur la côte de la Colombie-Britannique en provenance de la province chinoise de Fujian. La plupart des immigrants du premier bateau ont été relâchés après que des répondants eurent déposé des cautionnements pour assurer que ces clandestins se présenteraient au processus d'audience. Tous, et je le répète, tous, se sont enfuis et ont perdu leur cautionnement. Il est également intéressant de noter que les répondants ont pour ainsi dire disparu et que tout le monde est resté avec ces cas sur les bras. On estime, et les enquêteurs soupçonnent, que la plupart de ces clandestins sont ensuite entrés aux États-Unis avec l'aide de trafiquants.

Il y a un nouvel aspect intéressant à ces disparitions de clandestins. Elles donnent peut-être à des éléments criminels une bonne occasion de faire des affaires. Ces clandestins peuvent donner du travail, notamment pour des agences de cautionnement, qui fourniraient les garanties demandées et avanceraient l'argent pour faire entrer ces clandestins au Canada.

Si les clandestins disparaissent de la circulation au Canada ou en Amérique du Nord, qu'arrive-t-il des répondants qui ont fourni une garantie? La garantie peut être une maison, des avoirs personnels ou, pire encore, un engagement à travailler à long terme ou à participer à des entreprises illégales, voire à vendre une fille pour la prostitution ou la traite des blanches. Cette situation nous préoccupe. Ces scénarios de cautionnement ont des implications et des répercussions qui vont très loin.

•(1815)

De ce côté-ci de la Chambre, nous appuyons l'idée de faciliter l'entrée au Canada de visiteurs légitimes qui viennent goûter la chaleureuse hospitalité des Canadiens. Les mécanismes actuellement en place nous aident à procéder de façon équitable, durable et équilibrée.

Par conséquent, je m'oppose, à l'instar, j'imagine, de bon nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre, au projet de loi C-283 ou à toute disposition spéciale allant à l'encontre de nos obligations juridiques et de ces principes.

Nous ne voulons ni violation de la charte, ni contestations judiciaires, ni possibilités d'engagement à long terme dans des ateliers clandestins, ni participation à des activités criminelles. Nous ne voulons pas non plus une politique d'immigration susceptible de favoriser les riches ou même des éléments criminels. Est-ce là le genre de mesure législative que nos amis de l'autre côté des frontières voudraient nous voir adopter aujourd'hui? Cette mesure n'a pas été bien réfléchie. En fait, elle ne devrait même pas passer à l'étape de la deuxième lecture ni être renvoyée au comité pour examen.

M. John Maloney (Welland, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir parler du projet de loi C-283, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Ce projet de loi aurait d'énormes conséquences, non seulement pour Citoyenneté et Immigration Canada, mais aussi pour de nombreux autres ministères. Il importe que nous examinions tous de très près ses dispositions et que nous soupesions bien les répercussions qu'il pourrait avoir, avant de l'adopter.

Évidemment, l'idée d'autoriser quelqu'un à venir dans notre pays à titre de visiteur sur la foi d'une caution ou d'une garantie d'exécution circule, sous une forme ou une autre, depuis de nombreuses années. Le sujet n'a rien de nouveau.

Le projet de loi C-283 vient toutefois compliquer le débat en proposant de mettre en place des mécanismes de protection contre d'éventuels abus, cela, au moyen de dispositions qui restreignent l'accès au système de détermination du statut de réfugié pour la catégorie de visiteurs visée. Aussi, ceux qui viendraient en visite au Canada en se prévalant des dispositions de ce projet de loi ne pourraient présenter de demande pour des considérations humanitaires si leur situation changeait.

Le Canada est signataire des conventions des Nations Unies sur les réfugiés et la torture. Aux termes de ces conventions, nous nous sommes engagés à ne pas renvoyer des gens dans un pays où ils pourraient être torturés ou s'ils ont des raisons sérieuses de croire qu'ils pourraient y être victimes de persécution.

Le projet de loi C-283 pourrait donc mener à des violations de nos engagements internationaux et de nos obligations humanitaires envers ceux qui ont besoin de la protection du Canada. Qui plus est, en exigeant des demandeurs qu'ils quittent le Canada indépendamment du fait que leur demande de statut de réfugié ait été entendue ou non, le projet de loi C-283 semble, à première vue, contrevenir à l'article 7 de la charte, qui garantit à quiconque se trouve en sol canadien le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne.

Ne serait-ce que pour ces raisons, on ne devrait pas appuyer le projet de loi dont nous sommes saisis. Il y a toutefois bien d'autres raisons qui m'empêchent d'appuyer cette mesure législative laissant à désirer.

En gros, le projet de loi permettrait à tout Canadien ou résident permanent d'au moins 18 ans de présenter une demande pour parrainer un étranger qui veut venir au Canada à titre de visiteur, sous réserve de fournir une garantie d'exécution. Cela vaut pour les cas où, au cours des douze mois précédents, l'étranger a présenté une demande de visa de résident temporaire qui a été rejetée, ou pour les cas où le parrain n'a pas fourni de garantie d'exécution pour un étranger qui a ensuite omis de se conformer aux conditions de son visa, au cours des cinq années précédentes. Le montant de chaque garantie d'exécution doit être déterminé conformément à l'article 45 du règlement actuellement en vigueur.

La dernière fois que nous avons discuté du projet de loi, la députée de Vaudreuil-Soulanges a affirmé que ses dispositions étaient restreintes aux membres de la famille immédiate. Si elle vérifie à nouveau, elle verra que ce n'est pas le cas. Le projet de loi n'impose pas de telles restrictions. Il s'applique à tous les Canadiens et résidents permanents de plus de 18 ans, qu'il y ait un lien avec le parrain ou pas.

Initiatives parlementaires

Il pourrait s'appliquer, par exemple, à un adulte qui veut parrainer un mineur qu'il a rencontré sur Internet. Il pourrait aussi s'appliquer à des passeurs clandestins prêts à dépenser la petite somme nécessaire pour poursuivre leurs activités illégales. La porte est toute grande ouverte.

Le gouvernement a examiné des moyens d'utiliser les cautionnements dans le parrainage de visiteurs et a rejeté l'idée pour beaucoup des raisons qui font que le projet de loi C-283 est inacceptable.

Le projet de loi C-283 ferait peser un fardeau administratif intenable sur un système qui craque déjà de partout et n'apporterait probablement que peu d'avantages. Il est peu probable que les agents des visas se laissent convaincre dans les cas où ils ont déjà rejeté une demande de visa de visiteur.

Selon le projet de loi C-283, un agent aurait besoin de temps pour confirmer l'identité et le statut du parrain au Canada après le rejet de la demande initiale. Cet agent devrait alors vérifier les ressources financières du parrain au Canada. Cela pourrait nécessiter des vérifications de crédit, l'examen des actifs et des revenus, la vérification des déclarations de revenus et de bien d'autres documents. Il faudrait aussi procéder à un examen pour s'assurer que les sources de revenu ne sont pas liées au crime organisé.

Il faudrait ensuite présenter une deuxième demande de visa pour traitement. Même avec un cautionnement, il n'y a aucune garantie que la demande serait acceptée. Un tel système serait donc lourd et lent, et pourrait aussi exacerber le sentiment de frustration que beaucoup d'électeurs ressentent déjà. Ce système ferait très peu dans ces cas et ne pourrait absolument pas garantir un résultat heureux aux demandeurs.

J'ai écouté avec intérêt le discours du député de Newton—Delta-Nord la dernière fois que nous avons débattu du projet de loi. J'ai été particulièrement intéressé par ses comparaisons avec l'Australie et ses commentaires concernant le haut-commissariat du Canada à New Delhi.

• (1820)

Je comprends bien la frustration qu'il a dû ressentir lorsqu'il s'est adressé aux demandeurs refusés à l'extérieur du haut-commissariat. Mais le député sait que bien des demandes de visas de séjour sont approuvées sans entrevue. Seuls les gens dont les demandes sont problématiques doivent se présenter au haut-commissariat. Je trouve donc les résultats de son sondage informel plutôt inexact.

Il en va de même de sa comparaison avec l'Australie, puisqu'il ne tient pas compte des différences sociales, culturelles et même géographiques entre les deux pays. Il ne tient pas compte non plus du fait que l'Australie n'a pas de charte des droits et libertés. Il serait plus avisé d'établir une comparaison avec notre expérience passée avec le cautionnement.

À l'instar du député d'en face, je trouve cela plutôt troublant, pour moi et pour mes électeurs. On se souviendra des quatre bateaux remplis d'immigrants illégaux qui ont touché les côtes de la Colombie-Britannique, en 1999, en provenance de la province chinoise de Fujian. La plupart des immigrants arrivés à bord du premier bateau ont été relâchés après que des garants aient assuré par cautionnement que ces immigrants se présenteraient à leur audition. Tous se sont enfuis et ont abandonné leur cautionnement. Les enquêteurs ont présumé que la plupart s'étaient enfuis aux États-Unis avec l'aide de passeurs de clandestins. Je crois qu'il convient donc d'affirmer que le cautionnement n'est pas un moyen utile de dissuasion dans la lutte contre le passage de clandestins et le crime organisé.

Pour toutes ces raisons, je ne peux appuyer le projet de loi C-283, ni aucun autre système aussi boiteux qui imposerait au gouvernement un fardeau insoutenable sur le plan des ressources en regard de nos engagements internationaux et de la Charte canadienne des droits et libertés.

M. Gurmant Grewal (Newton—Delta-Nord, PCC): Monsieur le Président, je tiens à remercier tous les députés qui ont participé au débat d'une durée de deux heures sur mon projet de loi d'initiative parlementaire C-283.

J'aimerais également remercier le député libéral de Kitchener—Waterloo, l'actuel président du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration, d'avoir appuyé mon projet de loi.

Je remercie tous les députés de leur appui et de tout ce qu'ils ont apporté au débat.

Il existe de graves problèmes au niveau de notre système d'octroi des visas de séjour, et en fait de tout notre système d'immigration, que ce soit au niveau des délais, de la corruption, de l'inefficacité, de l'ingérence politique et de la manipulation.

Mon bureau, comme celui d'autres députés qui représentent de grands centres urbains, reçoit d'innombrables plaintes et demandes d'aide concernant la visite d'amis et de membres de la famille au Canada. J'ai entendu parler de cas où des mères et des pères n'ont pu assister au mariage de leurs enfants et où des enfants n'ont pu assister aux funérailles de leurs parents.

Le gouvernement fédéral éloigne les familles. Il ne fait preuve d'aucune compassion et n'offre aucun moyen d'appel. Lorsqu'une personne se voit refuser un visa de séjour, tout ce que nous pouvons lui dire, par l'intermédiaire des membres de sa famille qui sont ici, c'est de faire une nouvelle demande en espérant qu'elle obtiendra une réponse plus favorable. Même une lettre d'appui signée par un député ne sert généralement à rien. Dans certains cas, nous pouvons faire appel au cabinet d'un ministre pour obtenir un permis, mais c'est là une option peu satisfaisante. Nous savons que les cabinets de ministres utilisent souvent ces permis à des fins politiques.

La solution que j'offre dans le projet de loi C-283 ne constitue qu'une réponse partielle aux problèmes de ce système. Il s'agit en fait d'un effort en vue d'améliorer le système d'immigration et de prévenir les abus. Il permettrait d'aider à ouvrir les portes avant du système de l'immigration et de fermer les portes arrière.

Le parrainage d'un visiteur pouvant compter sur une garantie assortie de sanctions ou une caution n'est pas une condition préalable à l'obtention d'un visa de séjour. C'est plutôt une mesure supplémentaire et un espoir qui subsiste après un refus pour ceux qui n'ont pas été en mesure d'établir leur bonne foi.

La mesure que je propose fonctionne déjà très bien en Australie et ce depuis juillet 2000. Si cela peut à tout le moins permettre à des gens de venir rejoindre les membres de leur famille une fois au cours de leur vie pour un événement important, le programme de parrainage vaut la peine d'être mis en oeuvre.

Certaines personnes, dont des députés libéraux, ont formulé des réserves à l'égard de ce projet de loi. Ils ont induit les gens en erreur, parce que l'orateur de dernière minute n'avait pas fait ses recherches ou peut-être simplement par mauvaises intentions politiques. Parlons un peu de tout cela.

La première préoccupation soulevée avait trait à la discrimination contre les familles à faible revenu. Le système actuel fait déjà de la discrimination contre les gens à faible revenu. Le projet de loi C-283, cependant, ne ferait pas de discrimination contre les parrains à faible revenu, car le montant de la garantie d'exécution serait établi en fonction des critères établis au paragraphe 45(2) de la Loi sur l'immigration. Il pourrait aussi s'agir d'un pourcentage des biens ou de la valeur nette de manière à ne pas pénaliser les parrains moins bien nantis.

C'est pour cette raison que je n'ai pas précisé de montant dans le projet de loi. Je voulais que la garantie d'exécution soit souple et qu'elle ne soit pas punitive. De cette façon, on empêche la discrimination contre les parrains à faible revenu et on empêche tout de même efficacement les abus. Par contre, si le montant des cautionnements n'était pas raisonnable, les pauvres ne seraient jamais libérés sous caution dans notre système judiciaire.

La deuxième préoccupation concernait les frais supplémentaires que devrait assumer le ministère de l'Immigration. La charge de travail du ministère de l'Immigration n'augmenterait pas de façon marquée. En fait, le parrainage pourrait réduire la charge du ministère et de son personnel, tant au Canada qu'à l'étranger, car on n'aurait plus à présenter plus d'une fois les demandes ou à obtenir de permis ministériel.

Dans le système d'immigration, les visas de visiteur rapportent beaucoup, et le ministère doit réinvestir une partie de cet argent dans la formation et les ressources. L'immigration est vitale pour notre économie, elle accroît la diversité et elle constitue notre première ligne de défense pour assurer la sécurité du pays. Il est donc impératif que nos ressources soient bien formées. Nous ne devons pas oublier les avantages considérables qui découlent des visiteurs.

• (1825)

Enfin, on s'est opposé à l'article 5 de mon projet de loi, concernant l'impossibilité pour le visiteur parrainé de revendiquer le statut de réfugié durant son séjour au Canada. Je suis très souple. Je ne souhaite violer les droits de personne. Laissons donc au Comité de l'immigration le soin de déterminer si la disposition viole la Charte des droits et libertés. Je vais faire preuve d'une grande souplesse et retirer la disposition du projet de loi.

Je dirai en terminant que le moment est venu de donner aux Canadiens ou aux immigrants reçus la possibilité de parrainer, en fournissant une caution, des étrangers qui demandent de visiter le Canada munis d'un permis de résidence temporaire. Des députés de tous les partis de la Chambre se sont montrés favorables au projet de loi. Bon nombre d'entre eux m'ont approché pour me signifier de vive voix leur soutien et leur satisfaction.

Par conséquent, j'espère que tous vont voter en faveur du projet de loi C-283, et donc en faveur d'une amélioration de notre système de visas de visiteur et de notre système d'immigration et, qu'ils vont l'acheminer vers un comité où il sera étudié plus avant.

• (1830)

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Comme il est 18 h 30, le temps prévu pour le débat est écoulé. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Ajournement

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): À mon avis, les oui l'emportent.

Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 9 mars 2005, immédiatement avant l'heure réservée aux initiatives parlementaires.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, s'il y a un choix du premier ministre qui montre bien qu'il hésite dans les moments où il devrait adopter une attitude ferme, c'est bien sa décision de ne pas défendre les principes inscrits dans la Loi canadienne sur la santé.

Le 30 novembre dernier, j'ai posé une question sans détour au ministre de la Santé. Je lui ai demandé s'il avait l'intention de protéger l'intégrité du système de santé au Canada.

Le gouvernement n'était même pas au courant qu'on violait la Loi canadienne sur la santé jusqu'à ce que je lui signale le problème, ce qui illustre bien qu'il y a un manque flagrant de leadership au sein du parti au pouvoir, d'ailleurs reconnu au Canada et par nos alliés étrangers.

Par sa réticence à défendre le régime d'assurance-maladie, le premier ministre insulte la mémoire de son père et insulte aussi tous les Canadiens qui appuient ce régime.

Le 18 mai, après avoir fait campagne en promettant de ne pas hausser les impôts, le gouvernement libéral de l'Ontario a établi une nouvelle taxe, qu'il appelle la contribution-santé de l'Ontario

Or, la Loi canadienne sur la santé exclut les membres des Forces canadiennes et de la GRC du groupe des personnes assurées. Et dans la Loi sur l'assurance-santé de l'Ontario, on dit qu'un assuré est une personne qui a le droit de recevoir les services assurés. Cette définition confirme, dans la loi fédérale et la loi provinciale connexe, l'inadmissibilité des militaires canadiens et des membres de la GRC habitant en Ontario, qui ne peuvent pas bénéficier du système provincial de soins de santé.

Ajournement

Pour ajouter l'insulte à l'injure, le règlement d'application de la Loi sur l'assurance-santé de l'Ontario mentionne expressément les militaires canadiens et les membres de la GRC dans les dispositions relatives aux périodes d'attente et d'inadmissibilité pour les personnes non assurées.

Le gouvernement fédéral ne peut tolérer cette situation sous prétexte que la contribution est perçue par l'intermédiaire du régime de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement libéral de l'Ontario commet une violation flagrante de la loi en forçant les membres de la GRC et les militaires à payer son nouvel impôt.

Dans le cas des militaires, la Loi constitutionnelle de 1867 prévoit que c'est l'État fédéral qui est le seul responsable des questions les concernant, y compris les soins de santé qu'ils doivent recevoir. Ils ne peuvent pas bénéficier des soins santé offerts par un régime provincial.

Les Services de santé des Forces canadiennes constituent un système de soins de santé de 450 millions de dollars que le gouvernement fédéral présente comme une contribution fédérale directe aux dépenses totales en soins de santé publique au Canada. Le gouvernement fédéral se sert de ce chiffre dans les négociations sur la santé afin de réduire le montant qu'il transfère aux provinces. L'Ontario demande à la GRC, aux militaires et aux contribuables de payer deux fois. Ce n'est pas correct et il faut que cela cesse.

Pourquoi le gouvernement fédéral permet-il au gouvernement libéral de l'Ontario de violer l'esprit et les dispositions de la Loi canadienne sur la santé, alors que les autres provinces au pays qui perçoivent des contributions au titre de la santé exemptent les militaires et les membres de la GRC?

À l'heure actuelle, il y a deux autres provinces, soit la Colombie-Britannique et l'Alberta, qui perçoivent de telles contributions. Ces deux provinces exemptent expressément les membres des Forces canadiennes et de la GRC d'avoir à verser des contributions pour les soins de santé lorsqu'ils résident dans leur territoire.

Le ministre de la Santé est bien la personne qui devrait être au courant de cette violation de la Loi canadienne sur la santé, puisqu'il est un ancien ministre en chef de la Colombie-Britannique.

Le ministère de la Santé de la Colombie-Britannique distribue une brochure sur le régime de services médicaux de cette province. Sous la rubrique « Exigence d'adhésion », on stipule que les résidents de la Colombie-Britannique sont tenus, en vertu de la loi, de s'inscrire et d'inscrire leurs personnes à charge au régime. On y ajoute que les bénéfices accordés aux membres actifs de la GRC et des Forces armées canadiennes relèvent du gouvernement fédéral et que, par conséquent, ces membres ne sont pas admissibles aux prestations de santé provinciales et ne sont pas tenus d'adhérer au régime.

En Alberta, l'article 3 de la loi provinciale, le Health Insurance Premiums Act, stipule que les membres des Forces armées canadiennes et de la GRC sont exemptés de contribuer au régime de soins de santé.

• (1835)

L'hon. Robert Thibault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de répondre à la question posée en novembre par la députée de Renfrew—Nipissing—Pembroke au sujet de la Loi canadienne sur la santé, qui exempte expressément les membres de la GRC et des Forces armées canadiennes d'avoir à contribuer au régime de soins de santé.

Il incombe au ministre de la Santé de s'assurer que les régimes provinciaux et territoriaux d'assurance-maladie fonctionnent confor-

mément à la Loi canadienne sur la santé. Cette loi vise à assurer que tous les résidents admissibles au Canada aient un accès raisonnable aux services assurés médicalement nécessaires et payés à l'avance, sans que des frais directs ne soient exigés à l'endroit où ces services sont dispensés.

Les provinces et les territoires ont beaucoup de latitude quant à la façon de déterminer comment ils vont assumer leur part du financement des coûts de leurs régimes individuels de santé, pourvu qu'ils respectent les critères et les conditions énoncés dans la Loi canadienne sur la santé.

[Français]

Les provinces et territoires peuvent financer les soins de santé à partir de charges sociales, de la taxe de vente, de cotisations, d'autres recettes provinciales ou territoriales ou d'une combinaison de ces méthodes.

Des cotisations et des taxes d'assurance-maladie sont permises, à condition que l'on ne refuse pas à un résident la couverture des services hospitaliers ou d'un médecin médicalement nécessaires, parce qu'il est incapable de payer cette cotisation.

L'Alberta, la Colombie-Britannique ont toutes deux des cotisations de santé et exigent le paiement direct de cotisations par les résidents ou leur employeur. Ces provinces ont établi des régimes d'aide aux paiements de la cotisation en fonction du revenu. Dans ces provinces, une personne qui n'a pas les moyens de payer la cotisation peut demander une aide du régime provincial d'assurance-maladie.

[Traduction]

La définition des personnes assurées donnée dans la Loi canadienne sur la santé comprend les membres des Forces canadiennes, les personnes nommées à un poste ouvrant droit à un grade au sein de la GRC, les personnes purgeant une peine d'emprisonnement dans un pénitencier fédéral et les personnes qui n'ont pas achevé une période minimale de résidence dans une province ou un territoire.

Toutefois, en leur qualité de résidents de provinces, les membres de ces groupes ont la responsabilité d'acquitter les taxes provinciales appropriées. Il n'est pas nécessaire que les régimes d'assurance-maladie provinciaux ou territoriaux accordent une protection à des particuliers qui sont exclus aux termes de la Loi canadienne sur la santé, étant donné qu'ils bénéficient de la protection d'une assurance-santé au titre d'autres programmes prévus par la loi.

En Alberta et en Colombie-Britannique, ces particuliers ne s'inscrivent pas pour recevoir la protection de l'assurance-maladie et ne paient pas les contributions administrées par les ministères provinciaux de la Santé.

En Ontario, ce qu'on appelle la contribution-santé est, en réalité, un impôt provincial sur le revenu dont le montant varie entre zéro et 900 \$, proportionnellement au revenu imposable d'un particulier. Cela diffère du programme précédent qui a été en vigueur dans la province de 1950 à 1989, dans le cadre duquel les Ontariens devaient verser des contributions fixes pour la santé.

À cette époque, comme c'est actuellement le cas en Alberta et en Colombie-Britannique, les membres de la GRC et des Forces armées canadiennes ne s'inscrivaient pas au régime provincial et étaient exemptées du paiement des contributions.

Ajournement

[Français]

Comme mes collègues le savent, la nouvelle contribution-santé de l'Ontario est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2004. Cette contribution est un impôt sur le revenu des particuliers, créé en vertu de la Loi de 2004 sur les mesures budgétaires de l'Ontario et réglementé par la Loi de l'impôt sur le revenu de l'Ontario. L'Ontario travaille de concert avec l'Agence du revenu du Canada pour percevoir et administrer la contribution en vertu de l'accord établi de perceptions fiscales entre l'Ontario et le gouvernement du Canada.

[Traduction]

La contribution-santé de l'Ontario s'applique aux particuliers qui sont résidents de l'Ontario le dernier jour de l'année d'imposition. Les contribuables non résidents sont exemptés. Des personnes qui travaillent en Ontario, mais vivent ailleurs, par exemple au Québec, on exige une contribution, mais ces personnes ont droit à un remboursement.

Les particuliers ayant un revenu imposable inférieur à 20 000 \$ ne paient aucune contribution-santé. La contribution-santé, en Ontario, n'est pas liée à l'admissibilité aux soins de santé dans la province, mais seulement à la résidence.

Bien que les agents de la GRC et les membres des Forces armées canadiennes ne bénéficient pas du régime de santé de l'Ontario, s'ils sont résidents de la province, ils sont tenus de payer les taxes ontariennes qui s'appliquent.

● (1840)

Mme Cheryl Gallant: Monsieur le Président, quand j'ai posé des questions au ministre de la Défense nationale, le 3 novembre 2004, lors d'une réunion du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, le ministre a déclaré qu'il aborderait lui-même la question avec le trésorier de l'Ontario, car, à ce moment-là, il reconnaissait que l'Ontario se comportait de façon tout à fait injuste.

En effet, les militaires étaient forcés de payer pour des services auxquels la loi leur interdisait d'avoir recours. J'ai donné l'occasion au ministre de la Défense nationale d'expliquer à la Chambre des communes ce qu'il faisait pour remédier à la situation. Le ministre n'a pas répondu; il avait bien trop honte. Il a incité son voisin de pupitre, le président du Conseil du Trésor, à donner une réponse qui n'en était pas une.

Le ministre a dit qu'il se ferait un plaisir d'en parler à la province. Il me tarde de savoir quelles mesures concrètes le ministre de la Santé a prises pour protéger l'intégrité de la Loi canadienne sur la santé contre cette attaque du Parti libéral de l'Ontario.

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, je ne crois pas qu'il soit tout à fait juste de dire que la loi leur interdit d'avoir recours à ces programmes. Je pense que, en vertu des aménagements constitutionnels, la responsabilité en ce qui concerne les soins de santé offerts aux personnes appartenant à la catégorie mentionnée précédemment incombe au gouvernement fédéral, soins qui sont offerts directement par le gouvernement fédéral ou en vertu d'ententes avec les provinces, dans la plupart des cas.

Pour ce qui est de faire respecter à la lettre l'intention de la Loi canadienne sur la santé, cela incombe toujours au gouvernement fédéral, et c'est une responsabilité que le ministre de la Santé prend très au sérieux. Quant à l'impôt provincial à payer, c'est une question qui relève entièrement des provinces. Nous nous chargeons d'administrer l'impôt provincial, par l'entremise de l'Agence du revenu du Canada, pour éviter des dépenses aux contribuables et

pour nous assurer qu'ils sont imposés équitablement, ce que nous allons d'ailleurs continuer à faire.

LES JEUNES

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Monsieur le Président, je devais à l'origine dans ce débat d'ajournement poser une question découlant de l'insulte que le président du Conseil du Trésor a proférée contre les jeunes canadiens lorsqu'il a déclaré que j'étais trop jeune pour être député à la Chambre, même si 30 488 électeurs de ma circonscription ont décidé de m'élire pour remplacer le ministre de la Défense en poste. Cependant, j'ai décidé de pousser cette discussion un peu plus loin et de traiter d'une question importante pour bien des jeunes familles que je représente dans la circonscription de Nepean—Carleton.

À des endroits comme Nepean, Greely et Riverside-Sud en particulier, des milliers de jeunes familles ont des bambins qui courent partout. Le gouvernement sera intéressé d'apprendre que Nepean compte 23 équipes de hockey du même groupe d'âge, ce qui explique pourquoi j'attache autant d'importance à représenter les intérêts des jeunes familles.

Le gouvernement a annoncé qu'il consacrerait 5 milliards de dollars pour établir une bureaucratie nationale de garderies dans les cinq prochaines années. J'ai du mal à comprendre pourquoi le gouvernement doit soutirer cet argent aux contribuables, aux femmes et aux familles qui travaillent fort, pour le donner à une bureaucratie et, en bout de ligne, un groupe de syndiqués qui établiront une toute nouvelle bureaucratie de garderies, une toute nouvelle administration de services de garde d'enfants dirigée par le gouvernement.

En tant que représentant des opinions de mes électeurs, je préférerais que cet argent aille directement dans les poches des parents afin qu'ils s'occupent eux-mêmes de la garde de leurs enfants. Nous pourrions éliminer entièrement la bureaucratie en donnant cet argent directement aux gens qui s'occupent de leurs enfants et qui en savent davantage sur leurs intérêts, je parle bien sûr des parents. Nous avons déjà des millions d'experts en garde d'enfants dans le pays. Ce sont les mamans et les papas.

Je me demande pourquoi le gouvernement refuse de faire confiance aux parents. Pourquoi continue-t-il de percevoir des milliards de dollars en impôts auprès des familles de la classe moyenne et de leur imposer une bureaucratie nationale des garderies dont ces parents n'ont aucunement envie? Pourquoi le gouvernement ne met-il pas l'argent consacré aux garderies directement dans les poches des parents? Certains pourraient choisir de s'en servir pour des garderies, d'autres pour qu'un parent puisse rester à la maison. D'autres encore voudraient peut-être choisir de demander à un voisin ou à un membre de la famille de s'occuper de leurs enfants pendant qu'ils travaillent, ou faire appel à un service communautaire. Cependant, c'est aux parents que ce choix devrait revenir. Le gouvernement n'a pas le droit de le leur enlever.

Pourquoi le gouvernement voudrait-il retirer le droit fondamental des parents de choisir la meilleure solution pour leurs enfants en leur imposant un système de garderies qui n'est pas universel, qui exclut les mères et les pères qui choisissent de rester à la maison, les soins communautaires, les garderies organisées par les membres de collectivités religieuses, les garderies familiales, bref, 90 p. 100 des options? Il n'offre un financement qu'à une minorité qui devra choisir un établissement subventionné par le gouvernement dans lequel inscrire leurs enfants. Pourquoi le gouvernement voudrait-il enlever ces choix aux femmes et aux familles?

Ajournement

• (1845)

L'hon. Robert Thibault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député de son élection. Il remplace un excellent parlementaire. Contrairement à ce qu'il a peut-être dit à la Chambre, je le félicite d'avoir été élu à un si jeune âge. Une carrière longue et distinguée l'attend, de préférence ailleurs qu'en politique fédérale, mais dans la vie publique tout de même.

J'ai eu plus de mal que le député. À son âge, je n'ai pas eu la chance de me faire élire. Je n'ai pas eu l'avantage de décrocher un emploi aussi bien rémunéré pour rembourser mes prêts d'étudiant. J'espère que les choses iront mieux pour lui.

Quant à la question des garderies dans la province du député, j'estime que nous accomplissons un énorme progrès en appuyant les garderies et en aidant les jeunes ménages.

Le député fait valoir que les familles, les parents devraient pouvoir choisir. Toutefois, il se fourvoie en disant que cela aurait pour effet de créer toute une bureaucratie fédérale. Ce n'est pas le but visé.

Nous faisons confiance aux provinces, aux villes et localités, et aux systèmes qui sont en place. Nous ne croyons pas avoir besoin d'une approche unique. Nous croyons que le même système devrait pouvoir s'adapter dans toutes les régions du pays. C'est pourquoi nous voulons travailler avec les autorités locales et voir si le système s'applique bien.

Si nous réservions un montant équivalent, soit 5 milliards de dollars, pour l'affecter à la garde d'enfants mais, au lieu de le faire par des transferts aux provinces en laissant ces dernières prendre les dispositions nécessaires avec les collectivités, si nous agissions par le truchement du régime fiscal, ce serait une bonne chose pour le nouveau député d'en face. J'ignore s'il a des enfants ou s'il a fondé une famille. Compte tenu de son taux d'imposition, cette solution lui procurerait un avantage considérable.

Cependant, le régime fiscal n'avantage pas la jeune famille de ma circonscription dont les deux parents doivent travailler à cause de leurs faibles revenus. Eux aussi se soucient de leurs enfants et de leur bonne garde. Il faut donc une aide supplémentaire.

Le gouvernement fédéral a décidé, de concert avec les provinces et après avoir fait campagne sur la question et entendu les Canadiens d'un océan à l'autre dire que c'était une nécessité, d'effectuer un investissement initial de 5 milliards de dollars, et ce, en partenariat. Nous avons déjà beaucoup fait sur le plan fiscal. Nous avons entendu dire que le revenu des particuliers exonéré d'impôt va passer à 10 000 \$ en 2009.

[Français]

C'est le seuil avant lequel on ne paie aucun impôt. On a également réduit les crédits pour les familles, qui feront en sorte qu'une famille de quatre avec un revenu familial de 60 000 \$ aura une réduction d'impôt sur le revenu au Canada de l'ordre de 35 p. 100.

Ce sont des mesures très importantes qui permettent à ces familles de prendre des décisions quant à la façon dont elles veulent investir. Veulent-elles investir dans l'éducation de la petite enfance, dans les soins des jeunes enfants pour qu'un des deux parents puisse rester au travail? Ces possibilités existent. Cependant, ce que l'on veut faire, c'est un autre système. Un système qui sera de qualité. On connaît des jeunes qui graduent avec une très bonne instruction pour travailler dans les garderies ou dans les pré-maternelles. Ils sont diplômés d'universités et ils font des salaires pitoyables parce que les communautés n'ont pas les moyens de les payer.

Or, avec ces transferts, on travaillera avec les provinces qui elles pourront travailler avec les communautés. On aura alors un système de calibre. Un système dans lequel on aura fait un bon investissement pour la petite enfance, puisqu'il nous fournira de grands citoyens canadiens qui continueront le développement du pays. Puis, un jour, ils viendront nous remplacer en cette Chambre, et comme les générations avant nous, nous les trouverons tous trop jeunes.

• (1850)

M. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa réponse. Il mérite des félicitations parce qu'il est vrai qu'il travaille très fort pour ses commettants. C'est la raison pour laquelle je le félicite maintenant.

[Traduction]

Le député ne comprend pas. Il est vrai que le gouvernement a si peu augmenté l'exemption personnelle de base que le contribuable moyen économisera cette année un gros 16 \$. Cela signifie que les Canadiens peuvent dorénavant s'acheter un beigne par mois. S'ils veulent avoir un beigne par semaine, ils devront le couper en quatre. Avec l'argent que leur accorde cet allègement fiscal, ils doivent se contenter d'un quart de beigne par semaine. Quelle insulte pour les travailleurs de sa circonscription qui sont des parents.

Par surcroît, il a raison au sujet d'une chose: les parents qui travaillent n'ont pas de choix. Ils n'ont pas d'options. Le régime actuel leur enlèvera même davantage d'options.

Je propose un crédit d'impôt remboursable qui serait versé à tous les parents qui travaillent, quel que soit leur revenu. Ne serait-ce pas là une façon de donner un véritable choix aux travailleurs de sa circonscription qui ont des enfants?

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, que l'on prenne n'importe quel allègement fiscal, comme les 100 millions de dollars échelonnés sur une période de cinq ans que nous avons annoncés, par exemple, si l'on calcule à combien cela revient par personne par mois ou par année, il est bien certain que le montant n'est pas très gros. Cela fait quand même 100 millions de dollars en cinq ans. Dans le cas d'une famille de quatre personnes dont le revenu annuel est de 60 000 \$, la réduction correspond à 35 p. 100 de ce qu'elle payait en impôt fédéral sur le revenu.

Si l'on prend le régime de crédits d'impôt remboursables pour la garde d'enfants, à première vue, cela paraît bien, car tout le monde touche un chèque, mais il s'agit en fait d'une façon de procéder rétrograde. C'est une façon rétrograde d'aider les Canadiens à obtenir des services de garde de qualité et des services d'éducation préscolaire de qualité. La balance penche fortement du côté des personnes qui ont les moyens de s'offrir ce qu'il y a de mieux.

L'argent ne sert pas à mettre au point de bons programmes à l'intention des familles dont le revenu est plus modeste. Il s'agit le plus souvent de jeunes familles, car on n'a pas un gros revenu disponible quand on fonde une famille. Il est d'autant plus important que nous les aidions, et ce, en partenariat avec les provinces. Je félicite le ministre des Finances et le ministre du Développement social.

Ajournement

[Français]

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La

Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 52.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 24 février 2005

AFFAIRES COURANTES		M. Harris	3922
Les délégations interparlementaires		M. Loubier	3922
Mme Torsney	3895		
Les comités de la Chambre		AFFAIRES COURANTES	
Industrie, ressources naturelles, sciences et technologie		Les comités de la Chambre	
M. Myers	3895	Procédure et affaires de la Chambre	
Pétitions		M. Boudria	3925
Le mariage		INITIATIVES MINISTÉRIELLES	
Mme Skelton	3895	Le budget	
M. Hill	3895	Exposé financier du ministre des Finances	
M. Harris	3895	Motion	3925
M. Malhi	3895	M. Szabo	3925
L'usine Aciers Inoxidables Atlas		M. Loubier	3925
M. Plamondon	3896	M. Harris	3925
Questions au Feuilleton		M. Gagnon (Saint-Maurice—Champlain)	3926
M. LeBlanc	3896	M. Wrzesnewskij	3926
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS	
Le budget		Tom Patterson	
L'exposé financier du ministre des Finances		Mme Bulte	3927
Motion	3896	Le mariage	
M. Harper	3896	M. Vellacott	3927
Amendement	3901	La santé	
M. Duceppe	3901	M. Savage	3928
Sous-amendement	3904	L'assurance-emploi	
M. McKay	3904	Mme Picard	3928
M. Godin	3904	Les anciens combattants	
Mme Wasylcia-Leis	3905	M. McGuinty	3928
M. Layton	3905	Les Canadiens ukrainiens	
M. McKay	3907	Mme Smith (Kildonan—St. Paul)	3928
M. Scheer	3908	Le Supplément de revenu garanti	
M. Pettigrew	3909	Mme Minna	3928
Mme McDonough	3911	Le budget	
M. Sorenson	3911	Mme Gagnon (Québec)	3928
Mme Lalonde	3912	Les aînés	
SANCTION ROYALE		Mme Jennings	3929
INITIATIVES MINISTÉRIELLES		Postes Canada	
Le Budget		Mme Hinton	3929
L'exposé financier du ministre des Finances		Le budget	
Motion	3913	Mme Boivin	3929
M. Solberg	3913	Le budget	
Mme Wasylcia-Leis	3914	M. Broadbent	3929
M. Thompson (Wild Rose)	3915	Tom Patterson	
M. MacKay	3915	M. Schellenberger	3930
M. Tilson	3917	Le budget	
Mme Wasylcia-Leis	3917	Mme Guay	3930
M. Savage	3917	Le pape Jean-Paul II	
M. Harris	3919	Mme Gallant	3930
M. Poilievre	3919		
Mme Folco	3920		
M. Goodyear	3921		
M. Thompson (Wild Rose)	3921		

Le budget	
M. Bains	3930
Le budget	
M. Paquette	3930

QUESTIONS ORALES

La défense nationale

M. Harper	3931
M. Martin (LaSalle—Émard)	3931
M. Harper	3931
M. Pettigrew	3931
M. Harper	3931
M. Pettigrew	3931
M. O'Connor	3931
M. Graham (Toronto-Centre)	3931
M. O'Connor	3931
M. Martin (LaSalle—Émard)	3931

Le budget

M. Duceppe	3932
M. Martin (LaSalle—Émard)	3932
M. Duceppe	3932
M. Goodale	3932
M. Loubier	3932
M. Goodale	3932
M. Loubier	3932
M. Goodale	3932

La défense nationale

M. Layton	3932
M. Martin (LaSalle—Émard)	3932

Le budget

M. Layton	3932
M. Martin (LaSalle—Émard)	3933

La défense nationale

M. Day	3933
M. Pettigrew	3933
M. Day	3933
M. Martin (LaSalle—Émard)	3933

Les aéroports

M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3933
M. Lapierre (Outremont)	3933
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3933
M. Lapierre (Outremont)	3933

L'assurance-emploi

M. Lessard	3933
Mme Robillard	3934
M. Lessard	3934
Mme Robillard	3934
M. Côté	3934

Les aéroports

M. Scheer	3934
M. Goodale	3934
M. Batters	3934
M. Goodale	3935

La justice

M. Sorenson	3935
Mme McLellan	3935
M. Lauzon	3935

Mme McLellan	3935
--------------------	------

L'environnement

M. Tonks	3935
M. Brison	3935

Le budget

Mme Wasylcia-Leis	3935
M. Goodale	3935
Mme Wasylcia-Leis	3936
M. Goodale	3936

La défense nationale

M. Doyle	3936
M. Graham (Toronto-Centre)	3936

La justice

M. Thompson (Wild Rose)	3936
M. Cotler	3936

La Société canadienne des postes

M. Komarnicki	3936
M. Alcock	3936
M. Pallister	3936
M. Alcock	3937

Le logement

M. Simard (Beauport—Limoilou)	3937
M. Goodale	3937
M. Simard (Beauport—Limoilou)	3937
M. Fontana	3937

La santé

M. Merrifield	3937
M. Dosanjh	3937
M. Merrifield	3937
M. Pettigrew	3937

Le budget

M. D'Amours	3937
M. Dryden	3938

Partenariat technologique Canada

M. Rajotte	3938
M. Emerson	3938
M. Rajotte	3938
M. Emerson	3938

L'environnement

M. Bigras	3938
M. Dion	3938

Les personnes âgées

M. Maloney	3938
M. Ianno	3938

Les travaux de la Chambre

M. Hill	3939
M. Valeri	3939

Recours au Règlement

Étude du projet de loi C-23—Décision de la présidence	
Le Président	3939

RECOURS AU RÈGLEMENT

La défense nationale

Mme McDonough	3942
---------------------	------

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le Budget

L'exposé financier du ministre des Finances

Motion	3942
M. Wrzesnewskyj	3943
Mme Skelton	3943
Mme Finley	3944
Mme Bulte	3944
M. Martin (Winnipeg-Centre)	3945
M. O'Connor	3946
M. Murphy	3947
M. Perron	3948
Mme Finley	3948
M. Thompson (Wild Rose)	3949
M. Brown (Leeds—Grenville)	3950
Mme Wasylcyia-Leis	3950
Mme Blondin-Andrew	3950
M. Siksay	3952
M. McKay	3952
M. Bellavance	3953
M. Murphy	3953
M. Blais	3954
M. Cuzner	3955

Mme Wasylcyia-Leis	3955
M. Carr	3958
M. Hill	3958

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés

Projet de loi C-283, Deuxième lecture	3959
M. Clavet	3959
M. Forseth	3960
Mme Folco	3962
M. Martin (Winnipeg-Centre)	3963
M. Powers	3964
M. Maloney	3965
M. Grewal (Newton—Delta-Nord)	3966
Report du vote sur la motion	3967

MOTION D'AJOURNEMENT

La santé

Mme Gallant	3967
M. Thibault (Nova-Ouest)	3968

Les jeunes

M. Poilievre	3969
M. Thibault (Nova-Ouest)	3970

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**